EDITION GENERALE

LA SALLE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 64 CS 4048

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

LE TEMPS QU'IL FERA

Généralement nuageux, vents légers et doux.
Maximum : 35° —
Aperçu pour demain : nuageux avec pluie.

57e ANNEE — Numéro 17,003 — QUEBEC — MERCREDI 4 MARS 1964

Dépense de plus de 7 milliards et demi pour 1964-65 au Livre Bleu de M. Gordon

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a présenté hier aux Communes un budget record, comportant une dépense de $7,565,513,508 pour l'exercice fiscal 1964-1965 commençant le 1er avril, une augmentation de 6.6 pour cent en dépit d'une réduction importante du budget de la défense.

Le total comprend $882,000,000 pour la pension universelle de vieillesse portée à $75 par mois, en comparaison de $7,114,207,245 pour l'exercice fiscal de 1963-1964.

Le programme des dépenses pour le prochain exercice n'est qu'un commencement. Il sera certainement majoré par les crédits supplémentaires destinés à défrayer les nouveaux programmes à mesure que l'exercice avancera.

Jusqu'à présent, les subsides supplémentaires ont ajouté $311,928,255 aux sommes votées pour 1963-1964, ce qui porte le total à $7,426,135,500.

Le nouveau programme de dépenses n'est qu'un point de départ pour le deuxième budget du ministre des Finances, attendu pour la fin du mois ou vers la mi-avril.

Le nouveau Livre Bleu de M. Gordon pour les dépenses prévues pour 1964-1965 totalise $6,703,513,508 à comparer à $6,307,207,245 du programme de base avec lequel il commença le présent exercice. Cette somme est celle qui doit être comblée principalement par le revenu provenant des impôts et qui contribura à dixer la dimension du déficit budgétaire du prochain exercice, à lendroit duquel M. Gordon exclut toute possibilité de surplus.

Par-dessus tout cela, il y a les $882,000,000 des dépenses non budgétaires pour le fonds de sécurité de la vieillesse grâce auxquelles est défrayée la pension de $75 par mois à tous les Canadiens âgés de 70 ans. Ces dépenses sont financées au moyen d'une taxe spéciale réservée à cette fin.

Quelques prévisions

Total des dépenses fédérales, $7,585,513,508, hausse de 6.6 pour cent, en incluant $882,000,000 pour pensions de vieillesse.

Dépenses pour la Défense, réduction de $109,000,455 à $1,525,000,000.

Service de la dette publique, hausse de $156,884,100 à $1,637,893,000.

Contribution fédérale à l'assurance hospitalisation, hausse de $35,000,000 à $420,000,000.

Allocations familiales, hausse de $3,100,000 à $546 millions.

Aide à l'étranger, $75,600,000, hausse de 50 pour cent.

$21,900,000 pour l'Exposition de Montréal.

Déboursés pour la recherche, hausse de $11,086,100 à $57,860,900.

Dépenses du ministère des Travaux publics, hausse de $28,327,994 à $201,894,700.

Coût des commissions royales, $2,329,000.

Subventions à Radio-Canada, hausse de $7,461,000 à $85,900,000.

A venir : prévisions supplémentaires, comprenant $87,000,000 en augmentation des péréquations aux provinces.

Hausses — Défense : 22.7 pour cent

HAUSSE

Au nombre des plus fortes augmentations des dépenses mentionnées dans le Livre Bleu, outre le coût du service de la dette publique, figurent les postes suivants : paiements du fait de l'assurance hospitalisation, hausse de $35,000,000 à $420,000,000; aide à l'étranger, hausse de $25,131,000 à $75,600,000; Conseil national des recherches, hausse de $11,086,100 à $57,860,900; et Société de l'exposition universelle de 1967, un nouveau déboursé de $21,900,000.

Le parlement est appelé à voter $85,900,000, hausse de $7,461,000, en tant que subvention annuelle pour le coût de l'administration de Radio-Canada. Le versement au compte de capital de la société sera presque doublé, soit de $7,340,000 à $14,250,000, par suite de l'expansion de la société à Toronto et à Montréal.

L'augmentation de l'indemnité parlementaire que se sont votés les députés ajoutera, à ce chapitre des dépenses, $3,031,000 pour les députés et les sénateurs, soit un total de $6,879,000.

22.7 POUR CENT

La réduction du budget de la défense, dont une somme de $56,000,000 concerne les nouvelles armes et les achats d'équipement, signifie que le budget de ce ministère ne représente plus que 22.7 pour cent du total des prévisions budgétaires pour le prochain exercice, au lieu de 25.9 pour cent pour 1963-1964. Les frais d'administration du ministère ont été diminués de $39,000,000. Le budget du ministère de la Défense qui est de $1,525,000,000 n'est maintenant pas plus considérable que celui du ministère des Finances : $1,449,655,300.

Instituteurs

EN CLASSE DEMAIN ?

(Par Roger BRUNEAU)

Il y avait espoir hier après-midi, que les instituteurs en grève dans huit municipalités des Cantons de l'Est reprennent le travail dès jeudi matin, en même temps et à la même heure que débuteront des séances de conciliation sous la direction d'un conciliateur nommé par le ministre de la Jeunesse après consultation avec les professeurs et les commissions scolaires intéressés.

Cependant, il faut bien noter qu'il ne s'agissait là que d'un faible espoir vacillant, puisque les nouveaux éléments proposés lors d'une réunion extraordinaire des représentants des grévistes et des commissaires, doivent subir la sanction de l'assemblée générale des instituteurs des Cantons de l'Est. Les représentants de ces derniers ont bien souligné que les instituteurs se sont promis de tenir jusqu'au bout, malgré toutes les menaces, et ne pas réintégrer leurs fonctions sans avoir signé une convention de travail.

Il existe un sérieux dilemme dans toute cette affaire: d'un côté, comme nous venons de l'expliquer, les instituteurs qui refusent catégoriquement de mettre fin à leur grève sans avoir signé une convention; d'un autre côté le ministre de la Jeunesse et le gouvernement qui ne peuvent rien pour solutionner le problème tant que les instituteurs n'auront pas repris le travail.

C'est un compromis entre ces deux positions qu'on a recherché lundi et surtout hier. Le ministre M. Paul Gérin-Lajoie a vu tour à tour et séparément les représentants des instituteurs, puis les représentants des commissions scolaires, et finalement, à la fin de l'après-midi, il avait réussi à organiser une rencontre conjointe des deux groupes dans la salle du comité des bills privés.

Les compromis

La solution de compromis par le ministre est la suivante, le tout sujet à ratification par l'assemblée générale des instituteurs:

a) le ministre oublie pour le moment la question d'arbitrage dont les professeurs ne veulent pas entendre parler.

b) Le ministre de la Jeunesse nomme un conciliateur professionnel, en consultation avec les professeurs et les commissaires intéressés.

c) Les professeurs reprennent leurs cours au moment même où débutent les séances de conciliation, vraisemblablement jeudi matin.

Garantie

Les instituteurs, par la voix de leurs représentants, ont demandé que les commissaires reconnaissent la même définition qu'eux de l'expression "négociations" afin qu'ils ne se présentent pas aux séances de conciliation avec l'idée bien arrêtée de ne pas changer d'opinion sur divers points.

Il faut qu'en tout temps, dès le début des séances de conciliation, les professeurs qui auront réintégré les cours à ce moment, sentent que le travail avance, sans quoi il y aura danger que ces instituteurs abandonnent de nouveau les cours pour continuer leur grève.



● NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE. — Le secrétaire général des Nations-Unies, M. U Thant, à gauche, et l'ambassadeur de la Chine nationaliste à l'ONU, M. Liu Chieh, nouveau président du Conseil de Sécurité, ont participé à une réunion de cet organisme. Le Conseil a pris connaissance d'une résolution présentée par cinq membres non-permanents, demandant qu'une force de paix internationale soit envoyée à Chypre. Cette résolution doit être votée aujourd'hui. On a aussi recommandé qu'un médiateur impartial soit nommé par U Thant. La Grèce, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis étaient en faveur de cette résolution. (Téléphoto UPI)

L'ACHAT CHEZ NOUS
avantages — dangers

par le Dr François Gauthier
EN PAGE FINANCIERE

Page 3

Notre compte rendu sur l'affaire COFFIN

En page 12 –

La Fédération des Commissions Scolaires catholiques du Québec demande à la Commission Bélanger deux nouvelles sources de revenus : l'impôt sur le revenu et la taxe de vente au détail.

Pages 15 - 16 - 17

Nos pages sur la Semaine de l'Education

DANS NOS PAGES	
Page sociale	6
Sports	19-20-21
Finance	22-23
Cinéma	25
Programmes TV	25
Nouv. étrangères	26

Selon l'Osservatore Romano

Catholicisme et communisme, deux notions incompatibles

CITE DU VATICAN. — (Reuter). — L'"Osservatore Romano" soulignait hier soir que catholicisme et communisme sont "incompatibles".

L'organe de la Cité du Vatican commentait un article de l'"Unita" sur la possibilité d'un "dialogue" entre catholiques et communistes. L'organe du parti communiste italien avait évoqué l'éventualité de ce "dialogue" en rendant compte de la récente conférence de la paix de Florence, à laquelle ont assisté les délégués de 50 pays, communistes y compris.

L'appel lancé aux délégués par le maire de Florence, M. Georgo La Pira, leur demandant de faire disparaître l'athéisme d'Etat — un "outil d'intolérance" dépassé — est "un noble appel", écrit l'"Osservatore Romano", mais il est encore insuffisant.

"Pour que le communisme et le catholicisme soient réconciliables, ajoute l'"Osservatore Romano", il faudrait que le communisme cesse d'être le communisme".

Le concept matérialiste de l'histoire, la négation des droits de l'individu, l'abolition de la liberté et le despotisme d'état du communisme s'opposent à la conception catholique de la société poursuit l'organe de la Cité du Vatican.

M. La Pira a adressé mardi soir un message à M. Khrouchtchev lui demandant de mettre fin à l'athéisme d'état et aux campagnes antireligieuses en Union soviétique.

M. La Pira demande au président du conseil soviétique de débarrasser l'URSS de "cadavre de l'athéisme, qui empoisonne l'air", comme il a débarrassé l'Union soviétique du cadavre de Staline.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE



Par Jean-Marc Poliquin

M. Jean Chrétien fait accepter "Air Canada"

Ottawa, — En quarante minutes, la cause du français a fait hier soir des pas de géant, sans que celle de l'anglais recule d'un pouce.

Par suite, le caractère bilingue du Canada s'étalera dans le monde entier.

L'artisan de cette victoire est un jeune avocat de Shawinigan, M. Jean Chrétien, qui représente au parlement la circonscription de Saint-Maurice-Laflèche.

Il a réussi un tour de force peu commun dans une institution d'origine britannique: faire adopter par la Chambre une proposition de loi émanant d'un simple député.

Le bill adopté en un temps record aura pour effet de substituer la désignation "Air Canada" aux expressions "lignes aériennes Trans-Canada" et, en anglais, "Trans-Canada Air Lines".

M. Chrétien se trouvait hier le premier à présenter un bill d'initiative parlementaire, depuis le début de la session en cours.

Il avait présenté la même proposition de loi à la dernière session, mais des députés libéraux l'avaient noyée dans un flot de louanges. Le gouvernement n'était pas encore disposé à ce geste: en particulier, M. George McIlraith, alors ministre des Transports, s'opposait à une telle idée, alléguant qu'elle entraînerait des dépenses assez fortes.

Instruit par l'expérience de la dernière session, M. Chrétien a commencé cette fois par s'assurer le concours des cinq partis représentés aux Communes. Le travail de coulisses terminé, il s'est présenté à la Chambre pour défendre publiquement sa proposition de loi.

S'exprimant tantôt en français tantôt en anglais, il a servi à ses collègues trois arguments solides:

— Le mot "Trans-Canada" est impropre depuis que la ligne aérienne en cause dessert des parcours au delà de notre pays;

— La désignation "Air Canada" a un sens clair pour les Canadiens d'origine anglaise comme pour ceux d'origine française;

— Plusieurs pays utilisent une appellation du genre: Air France, Air Liban, Air Algérie.

Ceci dit, les porte-paroles des cinq partis ont opiné du bonnet.

M. Rémi Paul, député conservateur de Berthier-Maskinongé-Delanaudière, a proclamé l'à-propos "d'un geste qui soit l'expression d'un bilinguisme intégral en notre pays".

M. R. W. Prittie, député néo-démocrate de Burnaby-Richmond (C.-B.), a formulé une légère réserve. Il a demandé que le bill entre en vigueur dans un délai acceptable par la compagnie visée.

Le Dr Guy Marcoux, député créditiste du parti de M. Thompson, a souligné que l'expression "Air Canada" est bilingue, précise, internationale et facile d'emploi.

M. Réal Caouette, chef du ralliement des créditistes, a félicité M. Chrétien de son initiative et rappelé que M. McGregor lui-même, président de la compagnie en question, était favorable à la nouvelle désignation.

M. Gordon Fairweather, député conservateur de Royal (N.-B.), a déclaré que le bill se défendait pour des raisons d'ordre esthétique et linguistique.

On a aussitôt procédé à la deuxième lecture du bill. Il s'ensuivit, pendant vingt autres minutes, une discussion à laquelle participèrent MM. Joseph Macaluso, Maurice Moreau, Jack Pickersgill, Gene Réaume, Douglas Fisher, Jean-Pierre Côté. Il en est résulté que le bill de M. Chrétien entrera en vigueur sur proclamation du Gouverneur en conseil, soit d'ici un an, pour donner le temps à la société en cause d'atténuer la transition aux points de vue financier et administratif.

Un débat aussi utile dans sa brièveté redonne confiance dans le parlement. Il marque également un nouveau succès du bilinguisme dans les organismes du ressort fédéral. C'est enfin un triomphe personnel pour M. Jean Chrétien dont le nom passe à l'histoire.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD



● NOUVEL EXECUTIF DE L'ASSOCIATION HOLSTEIN-FRIESIAN. — Les membres de l'Association des éleveurs Holstein-Friesian du Canada, section du Québec, ont terminé hier le congrès annuel à Lévis. Ils ont alors procédé à l'élection de leurs officiers pour la prochaine année. De gauche à droite: MM. J.-C. St-Pierre, Grenville, directeur; Lucien Michon, St-Thomas d'Aquin, président élu; Hermas Lajoie, secrétaire-gérant; R. Segsworth, président national; Armand Pinsonneault, Ormstown, directeur; Robert Talbur st, Howick, vice-prés.; Harold Wilson, Lachute, directeur; Pierre Gignac, Disraeli, directeur; et John Hadley, Lachute, directeur.

Le taux de la taxe foncière est inchangé à Breakeyville

La secrétaire-trésorière démissionne

Mme Alphonse Blanchet qui remplissait la fonction de secrétaire-trésorière de la municipalité du village de Breakeyville a donné sa démission comme telle, un successeur lui sera choisi à la reprise de la séance du conseil, soit le 10 mars prochain. Entre temps, le conseil reçoit les applications des intéressés.

Le contrat des vidanges est accordé pour une année, au plus bas des trois soumissionnaires, il s'agit de M. Léonard Gosselin qui recevra la somme de $1,075 annuellement pour la cueillette hebdomadaire des vidanges le samedi. Les autres soumissionnaires étaient MM. Noël Pelchat, $1,140 et Sébastien Doyon $1,180. On sait que ce dernier détenait le contrat l'année dernière.

Les estimés budgétaires pour la prochaine année sont acceptés, les reveuns estimés seront de $15,880.72 et les dépenses de $15,141, laissant un surplus d'opération de $739.72 auquel il faut ajouter une somme de $1,812.78 soit le surplus accumulé ce qui porte le surplus consolidé à $3,552.50. Cette bonne nouvelle pour les contribuables a été communiquée par le maire Albert Verret qui a souligné que le taux de la taxe reste inchangé, c'est-à-dire, que la taxe foncière générale est de $2.00 et la taxe spéciale pour incendie de $0.35.

Partie de cartes à Christ-Roi

Une grande partie de cartes organisée par le comité paroissial du Christ-Roi aura lieu ce soir, le 4 mars, à 8 h. 15 en la salle du couvent, rue St-Edouard. Comme aux parties précédentes, il y aura de nombreux prix de table, prix de présence et la possibilité de gagner un gros lot qui sera tiré au sort à la fin de la série. Et ceci, à un prix très populaire.

Assemblée générale de la Chambre de Commerce de Lévis

Ce soir à 6 hres 15, la Chambre de Commerce de Lévis tiendra son assemblée générale sous la présidence de M. Eugène Langlois, au Motel du Rond-Point.

Les sujets à l'étude sont les suivants :

1) Discussion sur le plan directeur et ses modalités. Conférencier invité : M. Raymond Archambeault, urbaniste-conseil.

2) Les plus récents développements au sujet des communications directes Québec-Lévis.

3) La construction du garage municipal de Lévis et d'autres questions d'intérêt général.

L'éclairage des rues à St-Nicolas

Siégeant sous la présidence de son honneur le maire Henri Genest, le conseil de ville St-Nicolas a adopté hier une résolution changeant l'éclairage actuel de la rue principale de la ville pour 6 lampadaires de 64,000 lumens et deux de 10,000.

Ce fut réellement une très courte séance ne comportant à toutes fins pratiques, que des questions de routine.

Religieuses en retraites fermées

Au monastère du Précieux Sang, les Religieuses seront en retraite du neuf mars (à 5 hes, p.m.) jusqu'au matin du dix-huit mars.

A moins de raisons urgentes, il n'y aura pas de parloir durant ce temps.



● GAGNANTS DU SLALOM DOW. — Le slalom Dow organisé par le Club de ski Le Faucon de Lauzon a obtenu un magnifique succès puisque plus de 40 concurrents ont participé aux différentes épreuves. M. Jean-Marc Boulanger s'est distingué chez les hommes avec un 56.1. Dans la classe C, M. Réginald Fontaine a obtenu 23.6 et M. E. J. Demers, 18.6. La gagnante du combiné Dow chez les dames a été Mlle Lise Boulanger avec 68. De gauche à droite: Mlle Lise Boulanger, M. Jean Samson, représentant Dow, M. Jean-Marc Boulanger, , M. Réginald Fontaine et M. Paul Morin, président du club Le Faucon.

Une victoire d'équipe pour le St-Romuald

Samedi après-midi à l'Aréna du Parc Victoria se poursuivaient les activités sportives dans la catégorie juvénile. Le St-Romuald rencontrait le Giffard. La première période fut désastreuse pour le St-Romuald alors que le Giffard alla loger à trois reprises la rondelle dans les filets. Le St-Romuald avait démontré beaucoup de finesse dans ce premier engagement mais il ne fut point favorisé. Dans la seconde période les porte-couleurs de la Rive-Sud se firent encore plus menaçant. Tout d'abord, ce fut le filet d'Irénée Samson décroché de la ligne bleue.

Quelques instants plus tard, Réal Lavallée réduisait l'avance du Giffard à un point. Après plusieurs belles montées à l'emporte pièce, Guy Tremblay réussissait à trouver le fond du filet. Il venait de niveler les chances. Le St-Romuald stimulé par ces 3 points attaquait de plus en plus.

Vers la fin de la 2ième période, Denis Baker comptait le but vainqueur du St-Romuald sur un magnifique jeu de Michel "Bill" Lemelin. Après un repos de 10 minutes on revint pour la période finale. Le jeu fut très excitant. Le Giffard attaqua dès le début, mais en vain. Adrien Demers vint sceller l'issue de cette rencontre avec un but d'assurance et la partie se termina au compte de 5 à 3 en faveur du club de la Rive-Sud. Ce fut une réelle victoire d'équipe. Une quarantaine de supporteurs avaient accompagné l'équipe.

Dimanche le 8 mars, nos porte-couleurs se rendront de nouveau à l'Aréna du Parc Victoria. Ils affronteront en semi-finale le club victorieux de la rencontre C.T.R. vs Ste-Foy qui aura lieu la veille. Une invitation est lancée à toute la population de St-Romuald et des environs à venir applaudir ses joueurs Juvéniles dans une joute qui ne manquera pas d'intérêt. Une autobus partira de la cour du Collège de St-Romuald à 4 hres car la joute débutera à 5 hres.

Décès de monsieur Wilfrid Moreau

M. Wilfrid Moreau, époux en premières noces de feu dame Alice Allen et en deuxièmes noces de dame Laure-Anna Allen, et demeurant au no 1030 de la 12ème Avenue à Charny, est décédé le 2 mars à Québec à l'âge de 67 ans.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants, M. et Mme Jules Lapointe (Laurette) Montréal, Louise de Charny; sa belle-mère, Mme Georges Allen de St-Isidore; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Pamphile Moreau de St-Agapit, M. et Mme Henri Moreau de Québec, Mme Adolphe Moreau de Ste - Marguerite, Mme Gaudias Coulombe (Marie) de St-Isidore, M. et Mme Joseph Coulombe (Irma) de St-Isidore, Rév. Soeur Madeleine-Thérèse (Valéda) de Jérusalem, M. et Mme Joseph Demers (Léonie) Québec, M. et Mme Maurice Falardeau (Clarida) de Québec, M. et Mme Charles-Henri Fortin (Germaine) de St-Henri, M. et Mme Philippe Couture (Juliette), M. et Mme Edgar Allen, M. et Mme Philippe Allen de Québec, M. et Mme Henry Allen de Rochester, M. et Mme Edmond Belley de New-Jersey, M. et Mme Rosario Allen de Nashua, M. et Mme Ulric Gosselin de St-Henri, M. et Mme Roland Lafrance de Cap-Rouge, M. Armand Allen d'Amos, M. et Mme Pamphile Allen de St-Henri, M. et Mme Arthur Allen de St-Isidore, M. et Mme Joseph Allen de Québec, M. et Mme Maurice Allen de St-Isidore, M. et Mme Roland Allen de St-Isidore, Mlle Léonie Allen de St-Isidore, M. et Mme Jean-Louis Larochelle de St-Isidore, M. et Mme Isidore Blais de Québec, Mme Louis Talbot de Breakeyville, M. et Mme Henri Caron de Plessisville.

Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Charny et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Claude Marcoux Enr. 821, 10e Rue à Charny.

Rapport officiel de la ligue de hockey pee-wee de N.-D. de Lévis

RAPPORT FINAL DE LA SAISON

POSITION DES EQUIPES

	PG	PP	PN	PP	PC	PTS
Turmel	11	4	0	54	28	22
Ouellette	7	8	0	32	28	14
Thibault	6	7	2	28	37	14
Marchessault	5	8	2	33	34	12

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moyenne
Marie Malouin	15	28	1.86
Claude Latulippe	15	28	1.86
Nelson Atkinson	15	34	2.26
Raymond Chabot	15	37	2.46

LISTE DES COMPTEURS

	Buts	Ass	PTS
Denis Cayouette, Tur.	31	7	38
Jean Thibault, Mar.	20	10	30
Benoit Cadorette, Ouz.	14	8	22
Jean Carrier, Tur.	16	5	21
Denis Carrier, Thi.	12	8	20
Marc Lacroix, Mar.	6	11	17
Gilbert Dionne, Ouz.	8	8	16
Jean Arsenault, Thi.	8	2	10
Christian Paradis, Mar.	2	8	10
Denis Mercier, Ouz.	6	3	9
Jean Fontaine, Ouz.	4	3	7
Guy Côté, Tur.	3	4	7
Michel Couture, Thi.	5	1	6
Gilles Cayouette, Tur.	0	6	6
Simon Maranda, Ouz.	0	5	5
Clément Cadorette, Tur.	3	1	4
Jean Samson, Thi.	3	0	3
Pierre-Paul Couture, Mar.	2	1	3
André Carrier, Tur.	1	2	3

Pierre Bernier,
Statisticien officiel de la ligue de hockey pee wee Notre-Dame de Lévis.

par : Réal Quintin, publiciste.
tél.: 837-5881 pour renseignements supplémentaires.

Deux gains consécutifs pour le Bantam-Bienville

Le Bantam-Bienville a connu une autre fin de semaine encourageante. En effet, de deux parties disputées, le Bienville est sorti vainqueur. Vendredi soir, le Bienville recevait la visite du Bantam - Donnacona qu'il a défait au compte de 6-4.

Les compteurs : Michel Cloutier, 2 buts, 1 assistance; Gaston Couture, 2 buts; Denis Picard et Alain Langlais, 1 but chacun. André Veilleux, Alain Fortier et Clément Marier ont aussi participé au pointage des leurs. Cette joute en fut une chaudement disputée.

Dimanche après-midi, le Bantam-Bienville se rendait à Bagotville pour infliger une défaite écrasante de 8-0 à l'équipe Bantam du patronage de l'endroit.

Les compteurs : Luc Rodrigue, 2 buts, 1 assistance; Gaston Couture, 2 buts; Clément Marier, 1 but, 2 assistances; Richard et Corriveau et Gilbert Gagnon, 1 but et 1 assistance chacun. L'autre compteur est Pierre Bérubé. Jean Guay (2) et Richard Turgeon (1) ont participé au pointage.

Tel qu'annoncé précédemment, le Bantam-Bienville participera au tournoi international Bantam, à l'aréna Paul Sauvé, rue Beaubien, Montréal, pour la première rencontre, samedi le 14 mars, à 2 heures p. m. Il devra faire face au club gagnant de la rencontre Hyannis port, Mass. vs Centre de l'Immaculée-Conception, Montréal.

Voici ci-joint l'alignement complet du Bantam-Bienville :

1—Jacques Langlois et Robert Couture, gardiens de buts; 2—Michel Cloutier, ailier gauche; 3—André Veilleux, défense; 4—Pierre Bérubé (A), ailier droit; 5—Clément Marier, centre; 6—Richard Turgeon, défense; 7—Luc Rodrigue, ailier droit; 8—Richard Corriveau, centre; 9—Alain Langlais, ailier gauche; 10—Richard Fortier, centre; 11—Gaston Couture, ailier droit; 12—Jean Guay (A) ailier gauche; 14—Gilles Poiré, défense; 15—Denis Picard, défense; 16—Gilbert Gagnon (C), défense; Robert Guay, instructeur; Marcel Côté, ass.-instructeur; Doris Gaumond, publiciste; collaborateurs : Robert Gagnon, Raymond Langlais, Pierre-Geo. Pérusse, Fernand Couture.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Logements à louer

ST-ROMUALD, en face de Sillery et Ste-Foy, des logements chauffés ou non, 4 et 5 pièces. Marché Olivier. Appeler entre 9 et 12 heures a.m. à Tél.: 839-9408.

40096 28-2 (6 fs) 118 C.L.

20, RUE BEGIN, Bienville, Lévis. Logement 4 pièces, plus chambre de bain, semi-chauffé, pour adultes seulement, aussi 1132, rue Commerciale, St-Romuald. Logement 3 pièces, plus chambre de bain, idéal pour nouveaux mariés. S'adresser ALBERT BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341.

40108 2-3 (1 ms) 118 C.L.

A vendre — Divers

AUX FUTURS MARIES
VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN JOLI SOUVENIR
est remis à chaque coupie des futurs mariés qui nous visitent
NOREAU ELECTRIQUE LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. : 837-9321
1-2 (5-10-15-19-24-29-2) 4-9-14-18-23-28-3) 21 C.L.

AVIS
aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL.: 837-4152

STEAK DE RONDE 83
STEAK HACHE 33
STEAK DE FILET 107
ROSBIF DE COTE PRESQUE DESOSSEE 77
ROSBIF DE CROUPE 89
ROTI DE BOEUF PRESQUE DESOSSE 49
W. E. Bégin
ROTI FILET DE PORC 53
ROTI EPAULE DE PORC 47
CHOPS DE PORC MAIGRE 77
PORC HACHE MAIGRE 67
JAMBON EPAULE SANS HAUT-PATTE 49
JAMBON COTTAGE MAIGRE 79
500 ST-JEAN 524-5271
520 DE LA SALLE 529-1331

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
Mercredi, 4 mars 1964



Par Rémy d'Anjou

La TV au Colisée

Les employés des divers restaurants du Colisée de Québec sont devenus des vedettes de la télévision depuis quelques jours . . . Lorsqu'ils sont à accomplir leur travail, pendant les joutes de hockey ou les autres événements qui se déroulent à l'amphithéâtre local, ils apparaissent continuellement sur un écran de télévision placé dans le bureau du grand patron, M. Georges Trudel. Une minuscule caméra, placée dans chacun des restaurants, diffuse, sur des appareils différents tous leurs mouvements. Les caméras qui retransmettent ces images ne sont pas plus grosses qu'une ciné-caméra. Un seul problème, il n'y a pas de son, mais seulement l'image . . .

L'assurance-santé, ce n'est pas d'aujourd'hui

Le plan d'assurance-santé qui est en vigueur présentement dans la province n'est pas une invention. Il y a plusieurs années, on peut même dire quelques centaines d'années, existait, dans la province qui elle n'existait pas encore, un plan d'assurance-santé. Nos ancêtres, et nous remontons ainsi à Maisonneuve, avaient inventé un système par lequel on se protégeait contre les lourdes dépenses qu'occasionnent les maladies. En 1655, les premiers colons de Ville-Marie avaient conclu une entente avec le médecin local. Chaque chef de famille versait, au médecin de la place, une somme de cent sols par année, et, le médecin s'engageait à les soigner gratuitement s'ils tombaient malades. L'assurance était bonne contre toutes les maladies exceptée la peste, la grosse vérole, la lèpre, la litotomye et l'opilation de la pierre. (Ces deux dernières maladies ont dû changer de nom au cours des siècles . . .) Le médecin qui avait signé l'accord, un certain Bouchard, devait pour respecter l'entente en question, "penser et médicamenter, de toutes sortes de maladies tant naturelles qu'accidentelles, jusqu'à une entière guérison autant que faire se pourra." Le plan d'assurance était un plan familial car le médecin devait soigner l'épouse et les enfants si ceux-ci contractaient des maladies. C'est donc dire que l'on était loin d'être fou aux premiers temps de la colonie . . .

LOCATAIRES, ATTENTION À CE QUE VOUS SIGNEZ !

La période des déménagements approche et lorsque cette période approche, la période de signature des baux bat son plein. Un bail ne se signe pas avant d'avoir été lu attentivement. Et encore, ne faut-il pas seulement lire ce qui est écrit sur le papier, mais faut-il encore lire entre les lignes. Certains propriétaires insèrent dans leurs baux des clauses assez fantaisistes et même quelques fois assez drôles que le moins qu'on puisse dire est qu'elles frisent l'illégalité. On exploite encore de nos jours la naïveté des gens et on l'exploitera toujours. On insère dans le bail des clauses qui sont tout à fait inhumaines et, si le locataire a le malheur de signer son bail sans l'avoir lu au grand complet, il y goûte pour un bout de temps . . .

Trans-Canada Air Lines perdra ses ailes...

Enfin . . . le Chambre a approuvé le changement de nom pour notre compagnie aérienne nationale. Désormais, la Trans-Canada Air Lines s'appellera tout simplement Air Canada. Il n'est pas trop tôt, depuis le temps où l'on se bat pour que ce changement survienne . . . On éliminera maintenant toute la papeterie où figure l'ancienne appellation et on la remplacera par de nouvelles formules où apparaîtra le nouveau nom. Pour ce qui est de l'équipement, on fera les corrections qui s'imposent et, désormais, dans tous les pays où la ligne fait affaire, on parlera tout simplement d'Air Canada . . .

Cinq démissions au sein du Parti Socialiste du Québec

Montréal (P.C.) — Cinq membres du conseil du Parti socialiste du Québec ont démissionné par suite d'une dispute avec le président du parti, M. Michel Chartrand.

Les démissionnaires sont MM. Roger Nantel, vice-président Robert Robert, secrétaire, Jean Couvrette, trésorier, et les directeurs Philippe Bernard et Jean-Victor Morin.

Dans la lettre qu'ils ont remise aux journaux, pour annoncer leurs démissions, ils indiquent qu'il est impossible de réaliser de véritable socialisme sous la direction actuelle du PSQ.

Ils ont aussi signalé que M. Chartrand est supposé d'être seulement le président de leur mouvement et qu'il doit s'en tenir aux décisions du conseil exécutif. A leur avis, M. Chartrand se comporte comme le chef du PSQ.

M. Chartrand a exprimé l'opinion que la politique de son parti ne saurait être dictée par des jeunes gens qui croient que la libération constitutionnelle peut être réalisée sans libération économique.

Le PSQ fut fondé en décembre dernier par des gens qui s'étaient séparés du Nouveau pari démocratique en juin dernier.

L'acier

La production de lingots d'acier au cours de la semaine terminée le 22 février a totalisé 167,349 tonnes, contre 169,173 une semaine plus tôt, diminution de 1.1 p. 100. Un an auparavant, la production avait atteint 142,955 tonnes. L'indice de la production établi sur la moyenne hebdomadaire de 1957-1959 (96,108 tonnes —100) a atteint 174 au cours de la semaine observée, contre 176 la semaine précédente et 149 un an plus tôt.

Les veuves et le régime de retraite universelle

OTTAWA (P.C.) — M. John Munro, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré que les veuves âgées de 65 ans pourront profiter de la participation de leur mari au régime national de retraite universelle.

L'enquête sur l'affaire Coffin se poursuit:

Me NOËL DORION FAIT PRÉCISER CERTAINS FAITS

Par Robert GIROUX

Interrogé longuement au cours de la journée d'hier au cours d'une séance de la commission Brossard sur l'affaire Coffin, un ancien membre de la Sûreté provinciale a admis avoir fait erreur lorsqu'il a déclaré, à la télévision, le 1er novembre dernier, qu'il avait vu un papier, signé par un des Américains assassinés et portant une date qui aurait correspondu à celle de la veille du départ de Wilbert Coffin de la Gaspésie à destination de Montréal.

Me Noël Dorion a demandé à un certain moment à M. Lewis Synnett: "Avez-vous déjà vu un document en date du 13 juin et signé par une des victimes"?

— "Je ne peux l'affirmer, la feuille était illisible".

Au cours de l'enquête d'hier, il fut question de trois notes trouvées dans la forêt gaspésienne dans la région où s'étaient produits trois meurtres de chasseurs américains.

Un de ces papiers avait été écrit par un des chercheurs à l'intention d'un membre d'un autre groupe qui participait à la fouille pour retrouver les Américains disparus.

Un autre avait été rédigé par la mère d'une des victimes. Elle avait laissé le document dans la "Jeep" abandonnée au cas où son garçon serait revenu au véhicule pendant l'intervalle.

Le troisième document exibé lui aussi à l'enquête, est celui qui a servi à Me Noël Dorion pour faire affirmer à Lewis Synnett que ce papier était délavé et que les seuls signes qui y étaient demeurés lisibles était une date, celle du 13 juin.

La feuille a été retrouvée dans la forêt dans cet état et conservée depuis dans les archives judiciaires.

L'autre affirmation de ce témoin reçut un dur coup, hier. A ce même programme télévisé de Radio-Canada, il avait remarqué avoir vu des traces de "Jeep" entre les camps 24 et 25 ainsi que 25 et 26, sur la route près de laquelle les meurtres avaient été commis.

Il déclara qu'il n'avait pas fait mention de ce détail en Cour, à l'époque, parce qu'on ne l'avait pas questionné sur ce point.

Me Jules Déchênes lui prouva qu'il avait été questionné sur le sujet et que sa réponse, qu'il lui relut dans le dossier tiré des notes sténographiques, disait: "Je n'ai vu aucune trace de pneus dans ce chemin".

"Avez-vous dit la vérité au procès au sujet des traces de pneus"? a demandé Me Jean Grenier à Synnett à un certain moment.

— "C'était la vérité, du moins au meilleur de ma connaissance", dit-il.

Le témoin admit à un certain moment que c'était bien possible qu'il ait commis une erreur à la télévision.

A Radio-Canada, on ne lui avait pas remis de copie des questions qu'on allait lui poser, il s'était présenté sans texte et on ne lui avait pas fait écouter le programme après son enregistrement.

Me Noël Dorion, un des procureurs de la Couronne au procès de Wilbert Coffin à Percé, a posé, au cours de la séance de l'après-midi, une question de grande importance à Synnett sur ses impressions de la conduite de la poursuite, à l'époque.

"Vous a-t-on jamais arrêté de dire ce que vous vouliez dans vos rapports verbaux aux procureurs de la Couronne, au cours du procès de Coffin"?

"A-t-on limité vos réponses ? Avez-vous limité vos réponses lorsque je vous ai interrogé"?, a demandé Me Dorion.

"Jamais", fut la réponse qu'il obtint.

Les témoignages de Lewis Synnett sont d'une grande importance si l'on considère que dans son livre "J'accuse les assassins de Coffin", Jacques Hébert soutient que Wilbert Coffin était parti à destination de Montréal la veille du meurtre des trois Américains dans la forêt gaspésienne et qu'il parle d'une "Jeep" mystérieuse montée par deux hommes et aperçue dans la région à proximité du secteur où s'est commis le crime.

L'écrivain fustige aussi la conduite des deux procureurs de la Couronne dans cette cause. Me Noël Dorion et Me Paul Miquelon, ce dernier aujourd'hui juge de la Cour supérieure.

L'enquête se poursuit aujourd'hui.

Conseil Régional des Syndicats à Charlevoix

Par Jean Martel

Le Conseil Régional de Charlevoix-Est a été fondé dernièrement dans le but de fournir une assistance aux syndicats de cette région et de leur donner une représentation plus adéquate auprès du Conseil Central des Syndicats du Québec.

Les syndicats affiliés à ce Conseil Régional sont ceux des employés de l'hôpital St-Joseph de La Malbaie, des employés de la Compagnie Donohue Limitée (usine et bureau), des ouvriers des métiers de la construction, des employés de Dorville Harvey Inc.

Les officiers de ce Conseil Régional sont. M. Etienne Giasson, président; M. Rosaire Lavoie, vice-président; M. Jean-Marc Dubois, secrétaire; M. Alfred Tremblay et M. Jean-Marc Tremblay, directeurs.

Le Conseil Régional des Syndicats de Charlevoix-Est fait partie de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN).

Nouveau président

M. Alfred Moisan a été élu à l'unanimité à la présidence de l'Association Libérale Laurier, Section Ville de Québec-Ouest, hier soir à Québec-Ouest. Une assemblée avait été convoquée, par le bureau de direction de cette association dans le but de procéder à l'élection d'un nouveau président. En effet, M. Jean-Paul Bérubé, ex-président devait se retirer ayant achevé son terme de deux ans.

M. Bérubé a déclaré: "Depuis quatre ans cette association a apporté beaucoup de fruits. Jamais on a vu dans la fédération libérale de Québec une association aussi grandissante et enthousiaste que celle-ci". M. Bérubé assumera dorénavant la fonction de secrétaire de l'Association.

Le nouveau président, M. Moisan s'est déclaré satisfait de la tournure des événements et a exprimé le désir de l'Association de continuer dans la bonne voie.

Bureau de direction

Le bureau de direction est donc formé de MM. Alfred Moisan, nouveau président, élu à l'unanimité, Jean-Paul Bérubé, nouveau secrétaire, Gilles Bélanger, trésorier, Albert Métivier, président des activités, P.-H. Légaré, président fondateur ainsi que de Roger Lagueux et Gaston Boulé tous deux vice-présidents.

L'important est de bien se comprendre

Par Jean-Claude Picard

Le français est une langue de culture, et par elle nombreux sont ceux qui l'utisent arrivent à bien se comprendre. Mais il y a la langue française, le canadianisme et le régionalisme. . . . et entre ces trois ou plusieurs langues il faut constamment choisir celle qui nous permet, à tous, de mieux se comprendre. C'est là la raison pour laquelle nous devons opter pour la langue française.

Prenant la parole devant les membres du Club Optimiste St-Laurent, M. Gaston Dulong, professeur de français à l'Université Laval, a ajouté à ce qui vient d'être écrit que tout professeur se doit de corriger constamment les erreurs de prononciation lorsqu'il enseigne le français à des élèves. A celles-ci viennent d'ailleurs se greffer d'autres erreurs de syntaxe, de vocabulaire et de conjugaison. L'essentiel dans l'enseignement du français n'est certes pas de combattre le canadianisme ou le régionalisme, alors qu'ils peuvent enrichir la langue française, mais bien de faire en sorte de supprimer des barrières linguistiques en enseignant une langue unique: le français

La question, selon M. Dulong, serait que l'on n'utilise plus, dans la province de Québec, des canadianismes alors qu'il existe déjà dans la langue française des mots pour dire les mêmes choses. . . Par ailleurs il existe des canadianismes qui sont propres au Québec et qu'il serait bien difficile de supprimer faute de ne pouvoir trouver leur équivalant dans la lague française. M. Dulong a fait allusion à un vocabulaire propre à l'industrie du sucre, aux hivers canadiens, aux plantes, aux poissons et à certains modes de vie.

M. Dulong a terminé son exposé en disant qu'il se fait des efforts considérables, dans la province de Québec, pour améliorer le français tant dans les écoles que dans tous les média d'information.

Atterrissage forcé à Bagotville

BAGOTVILLE, Québec. — (P. C.) — Un avion de transport qui avait décollé de l'aéroport de Bagotville a dû effectuer un atterrrissage peu après son envol mardi. On avait remarqué qu'une roue fonctionnait mal.

L'avion, appartenant à Québecair, transportait 20 adultes et un bébé. Le pilote a demandé aux passagers de se tenir du côté gauche de l'appareil pendant qu'il effectuerait l'atterrissage forcé. Le mécanisme de la roue fixée sous l'aile droite de l'avion était défectueux. L'atterrissage a été doux et il n'y a eu aucun blessé. L'avion devait se rendre à Baie Comeau.

Bagotville est situé à 120 milles au nord de Québec.



● **GUERRE AU CANCER. — Figurent sur cette photo MM. Lucien Bédard, lieutenant-commandant, vice-président de la campagne 64; Wilfrid Rourke, président de la Société canadienne du cancer pour la région de Québec; et Jacques Tremblay, président de la campagne 64.**

La Société Canadienne du Cancer lance sa campagne de souscription

(Par Claude Gravel)

Au cours d'une réunion générale tenue hier après-midi aux Voûtes Talon, la Société Canadienne du Cancer a lancé officiellement sa campagne 64. Le 16 mars, le comité d'éducation donnera une soirée d'informations au Palais Montcalm. Des films seront présentés, des médecins seront invités comme conférenciers. Le 10 avril aura lieu la journée de la Jonquille. 10,000, jonquilles devront être vendues. La campagne se termine le 19.

On a annoncé hier que 9,580 des $55,000 que la Société s'est fixée cette année comme objectif sont déjà recueillis. Pour chaque dollar reçu, $0.45 sont versés à la recherche, $0.18 vont pour le comité d'éducation, $0.21 au Bien-être social, $0.06 aux frais de la campagne et $0.10 aux frais de recherches.

Pour ce qui est de l'éducation du public, 132,580 pamphlets ont été distribués, 144 films montrés, 6 séances éducatives et professionnelles ont eu lieu, et on a adressé 2,850 informations par lettres ou par téléphones à des gens.

Les volontaires de la Société ont fait et distribué plus de 300,000 pansements dans Québec et dans d'autres sections. Le nombre de ces volontaires s'élevait à 977; ils ont donné 2,091 heures de travail à soigner 233 patients.

Un montant plus élevé pour la future centrale de police du parc Victoria ?

Par Jacques JOBIN

Les membres du comité administratif de la cité de Québec ont décidé d'étudier plus attentivement d'ici une semaine la possibilité d'augmenter le montant d'argent à prévoir pour une nouvelle centrale de police devant être construite au parc Victoria.

Ils en sont venus à cette décision après que le directeur du département de protection publique, M. Roger Lemire, o.b.e., eut déclaré devant eux hier que le projet qui devait coûter $1,500,000 lors de son élaboration a été réduit et réduit encore pour s'adapter au pouvoir d'emprunt de $750,000 obtenu pour ce faire de la province en 1961.

"Dans les conditions actuelles, a dit le directeur de la police, ce n'est plus la construction qui doit s'adapter au service pour lequel elle est érigée, mais plutôt le service qui devrait s'adapter à l'exéguité de la construction".

Depuis que le projet a été présenté, M. Lemire a été obligé constamment de réduire l'espace nécessaire, de faire des concessions en faveur de la Cour municipale par exemple, service qui sera déménagé dans la centrale de la police. Or, à cause de ces conditions, M. Lemire doit mettre de côté des améliorations essentielles à apporter à ce qui existe présentement dans son service.

Par exemple, il doit encore reporter dans un futur inconnu le projet de doter le corps policier d'un gymnase nécessaire au maintien de la bonne condition physique des policiers. "On demande, dit M. Lemire, aux policiers de se conserver en bonne condition physique, seulement, on oublie de leur procurer les moyens de le faire".

BATIR POUR VRAI

Conscient pour une fois qu'une construction doit non seulement rencontrer les besoins actuels mais aussi ceux qui doivent surgir de par l'évolution des choses, les échevins ont été unanimes à déclarer qu'un montant qui a été envisagé en 1961 ne répond absolument plus aux exigences de 1964. Les besoins eux-mêmes ne sont plus ce qu'ils étaient et le coût de construction non plus.

La question sera donc étudiée plus rationnellement afin qu'il soit possible, si on envisage une semblable construction, de la faire d'une façon réaliste afin qu'elle corresponde au moins aux besoins actuels les plus pressants.

M. Lemire avait déclaré aux échevins qu'en n'utilisant que le montant qui a été prévu en 1961, le département de police serait absolument obligé de revenir devant le conseil dans 2, 3, 4 ou 5 ans pour obtenir ce qui devrait être prévu maintenant.

L'accidenté ne devrait pas être congédié

Par Jean Martel

"Parmi les conséquences fâcheuses qui découlent d'un accident de travail on retrouve très souvent le congédiement d'un accidenté incapable d'effectuer à nouveau le métier qu'il exerçait depuis des années".

M. Jean Thibeault, qui est à l'emploi de la Confédération des Syndicats Nationaux, a fait cette constatation, hier, devant les membres du Conseil Central des Syndicats catholiques de Québec.

Il a fait remarquer aussi que la Loi des Accidents du Travail ne tient compte que de l'incapacité de l'accidenté sans considérer les conséquences parfois désastreuses que doit subir le travailleur blessé ou mutilé.

En effet, la Loi accorde une incapacité partielle permanente de 8 pour cent au menuisier qui a perdu deux doigts. Mais elle ne tient pas compte du fait que cet ouvrier ne pourra plus pratiquer son métier et ne pourra peut-être pas en trouver un autre.

L'unique source de revenu de ce travailleur consiste alors en une indemnité de $15.00 ou $20.00 par mois que lui accorde la Commission des Accidents du Travail.

CLAUSE

Pour remédier à ces conséquences désastreuses, M. Thibeault suggère que les "syndicats incluent dans leur convention collective une clause obligeant la compagnie à reprendre ses employés accidentés et à leur fournir un autre genre d'emploi qui leur préserverait les privilèges acquis par leurs années d'emploi: salaire, ancienneté, etc.".

M. Thibeault se demande aussi si le gouvernement ne devrait pas "inclure dans les critères servant à déterminer l'incapacité subie par le travailleur accidenté, les ennuis, les inconvénients et les préjudices" qui deviennent le sort de l'accidenté.

Chiffre d'affaires de $2,160 millions pour l'A.I.T.A.

Montréal (P.C.) — Le bureau central à Londres de l'Association internationale des transports aériens a rapporté que son chiffre d'affaires en 1963 avait atteint $2,160,000,000. Il s'agit d'un sommet pour les 17 années d'existence de ce bureau central. En 1962, le chiffre correspondant avait été de $1,951,000,000.

Le feu détruit le centre récréatif de l'Ange-Gardien

Un violent incendie a détruit hier le centre récréatif de l'Ange-Gardien, en banlieue de Québec. Les pertes ont été évaluées à quelque $15,000. L'édifice d'un étage, mesurant 130 pieds par 40 était en bois. Il a été une proie facile pour l'élément destructeur.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, les flammes faisaient rage au centre de la bâtisse, dans un restaurant. Tous les efforts des sapeurs ont été vains.

Le centre récréatif servait l'été et l'hiver. Il contenait de l'équipement pour les sports en vigueur pendant ces deux saisons. Tout a été détruit au cours du sinistre. Personne n'a été blessé pendant l'incendie que les pompiers ont combattu pendant trois heures.

Les à-côtés de la 3

A l'hôtel de ville

Les membres du conseil municipal ont adopté l'offre du syndicat dirigé par Gairdner & Company Ltd d'acheter une émission d'obligations de la cité au montant de $1,616,000 au taux de 5.6993. Le syndicat financier comprend la Banque de Nouvelle-Ecosse, Greenshields Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., J.-T. Gendron Inc., Lagueux & Desrochers Ltée, J.-E. Laflamme Ltée, Corporation des Prêts de Québec et Oscar Dubé & Cie Inc.

Les obligations seront datées du 2 mars 1964 au prix de 98.64, comporteront les intérêts courus à la date de livraison, représentant un coût net de 5.6993; elles porteront intérêt au taux de 5½ pour cent. L'échéance ira du 1er mars 1965 au 1er mars 1968 inclusivement.

MAIRE SUPPLEANT

Le chef du parti politique municipal, le Progrès civique, M. Gilles Lamontagne a été nommé hier, maire suppléant de la cité pour les prochains trois mois. On a beaucoup souligné après cette nomination le paradoxe de la situation qui fait du chef de l'opposition, l'assistant du maire Hamel. Cependant M. Lamontagne ainsi que le maire Hamel ont déclaré qu'ils n'avaient aucune crainte qu'il y ait un réel danger de conflits d'intérêts.

OPPOSITION

L'échevin Emilien Boissinot s'est opposé hier au principe qui veut que la ville de Québec soit tenue par la loi de percevoir les taxes des commissions scolaires de la cité. Il a dit que même si le conseil n'avait pas à approuver ou à désapprouver cette mesure pour qu'elle soit mise en force, il tenait à signaler sa propre opposition.

La Commission des écoles catholiques de Québec, en avisant la ville du taux qui devra être perçu cette année, a demandé que soit revisée l'évaluation de l'Anglo Pulp & Paper et du Château Frontenac. La CECQ a souligné que ces deux institutions n'étaient pas évaluées suivant la même base que celles du reste de la ville.

EMPLOI CHEZ NOUS

Les échevins Jos Matte et Damase Blais ont vivement plaidé en faveur de l'octroi de contrats par la ville à des entreprises qui font affaires spécialement à Québec en alléguant qu'il fallait à tous prix que la ville contribue à réduire le chômage à Québec. Ils ont adopté cette attitude lors de la présentation d'une soumission au comité administratif. Ils ont déclaré que même si la ville devait payer plus cher pour certains contrats, elle se devait de donner la préférence à ceux des soumissionnaires qui résidaient dans la ville afin qu'avec ces contrats, les entrepreneurs québécois puissent accorder du travail aux résidants de Québec.

Par J. J.

* * *

Clinique de sang à Beauport

La Croix-Rouge tiendra une clinique de sang, mercredi, à Beauport. Ceux qui veulent donner leur sang sont priés de se rendre à la salle de l'Académie entre 2 hres et 5 hres et demie ou entre 7 hres et 9 hres et demie.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Quel est le secret du "grand virage" ?

On ignore encore les raisons profondes du "virage" effectué dernièrement au ministère de la Jeunesse en matière de planification scolaire. Lors du colloque sur la régionalisation scolaire, à Ste-Rose, le ministre Paul Gérin-Lajoie a bien dit qu'une deuxième étape venait de s'ouvrir, celle où les administrateurs régionaux auraient à établir un "contact direct, intime, permanent avec la masse de la population", alors que la première étape avait consisté à établir le contact "entre les fonctionnaires de la planification et les chefs de file régionaux".

Mais cette distinction est toute théorique. Aucune planification digne de ce nom, — et nous croyons que celle du ministère de la Jeunesse repose sur une base scientifique, — ne peut souffrir, en pratique, une distinction basée sur les échelons de population. D'ailleurs, la pratique québécoise des deux dernières années prouve que la planification scolaire a touché simultanément toutes les couches sociales. L'argument invoqué par le ministre ne saurait donc être retenu pour l'instant, et nous la mettons volontiers au compte de la diplomatie politique, non au compte d'une "phase scientifique" de la planification.

M. Arthur Tremblay, directeur du Bureau du Plan scolaire, a été le seul, jusqu'ici, à fournir une raison "technique" : celle de la multiplication des "sous-centres" ou "centres de secteurs" en raison du nouveau cours élémentaire de six ans. Mais cet argument, à lui seul, ne suffit pas à expliquer l'assouplissement des méthodes de planification, et la question reste entière.

* * *

Pour celui qui désire "prêter des intentions" au ministère de la Jeunesse, une foule de raisons peuvent être invoquées pour justifier le "grand virage" :

- l'impossibilité, à la fois de taxer les populations, et à la fois de diminuer leur emprise sur les institutions scolaires existantes ou en voie de formation;
- la difficulté de terminer rapidement la régionalisation scolaire, parce que les obstacles qui restent à franchir sont beaucoup plus considérables que ceux déjà surmontés; (I)
- le mécontentement grandissant des corps intermédiaires et des groupes de pression;
- l'influence des inspecteurs d'écoles en faveur des intérêts locaux;
- l'échec du ministère dans la régionale de la Beauce;
- l'approche d'une période où le ministère de l'Education devra faire montre d'une grande souplesse, afin de réussir l'intégration des "anciennes structures", comme par exemple le Comité catholique de l'Instruction publique;
- sur un plan plus général et plus hypothétique, l'approche d'une nouvelle consultation populaire.

* * *

Tout se passe comme si, après deux années et demie d'indifférence à l'endroit des intérêts du "milieu", les autorités sont inquiètes des remous provoqués par une planification trop rigide et sentent maintenant le besoin de se "rapprocher" des groupes de pression et des corps intermédiaires.

Au colloque de Ste-Rose, les observateurs ont d'ailleurs pu mesurer avec grand intérêt la somme, non limitative, des concessions faites aux commissaires d'écoles, aux inspecteurs, aux associations parents-maîtres, aux instituteurs. Même le monde du travail et de l'industrie profitera de la nouvelle tendance.

Au sein des organismes consultatifs, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau régional, le souci du compromis et de la négociation semble donc devoir être l'attitude fondamentale des officiers supérieurs de la fonction publique.

Quoiqu'il en soit, il serait intéressant, voire nécessaire que la politique d'information du ministère de l'Education soit moins hermétique que celle du ministère de la Jeunesse : les commentateurs auraient alors moins de "calculs d'intentions" à se mettre sous la dent.

Maurice GIROUX

(I) Au 27 février dernier, 38 commissions scolaires régionales étaient créées. Selon les prévisions, il y en aura au total 70 environ.

L'authentique plaie des fréquentations prématurées

Que de mises en garde n'entend-on pas formuler contre la plaie, il faut dire le mot, des fréquentations prématurées ! Comme une véritable tache d'huile, la manie s'étend, prend des proportions. Il arrive parfois qu'au début, certains parents, s'ils n'applaudissent point ouvertement, n'estiment pas avoir tellement à redire, "trouvent même cela fin". Hélas ! Nombreux sont ceux qui, subséquemment, ouvrent les yeux, voient ample matière à réflexion, quand ils ne pleurent pas avec des larmes de sang leur propre manque de sérieux, de saine vigilance.

Chez nous comme ailleurs, le fléau sévit : Bien trop de jeunes, même ceux et celles de la prime adolescence, s'adonnent aux fréquentations précoces. On se rencontre régulièrement; on fait, comme il se dit, du "steady". On y perd un temps précieux que l'on pourrait utiliser de façon beaucoup plus judicieuse. On se crée des liens, des distractions tout à fait nuisibles à ses études, à son travail. En définitive, on perd de vue cette grande, sage et profonde vérité à savoir que les fréquentations régulières ne doivent survenir qu'au moment où l'on est en lieu de songer sérieusement au mariage.

Propos "attardés", dépassés ? Attitude de rétrograde, insuffisamment "à la page" ? Consultons plutôt ceux qui, en tout désintéressement, sont en mesure d'émettre une opinion bien au point : Parents, pères et mères de famille regrettant, mais un peu tard de n'avoir pas eu assez l'oeil au guet; magistrats, pasteurs d'âmes, travailleurs sociaux, et combien d'autres. Tous ceux et celles-là qui ont vraiment à coeur le bien, les intérêts supérieurs de la jeunesse, de l'adolescence, seront unanimes à déplorer l'engouement pour les fréquentations prématurées.

Pourquoi ? La réponse est simple : L'adolescent, s'il n'est plus un enfant, n'est pas non plus un adulte. A nul point de vue, il n'a la maturité voulue, indiquée, pour agir, se comporter comme si, pour lui, l'heure était arrivée de se préparer à fonder un foyer. C'est pourtant cela même et uniquement cela, le bon sens le dit, que préparent, laissent envisager des fréquentations suivies, assidues.

Ce n'est pas mésestimer, mal comprendre l'adolescent, l'adolescente que de formuler semblable rappel. C'est plutôt voir les choses telles qu'elles sont. C'est faire preuve de réalisme pratique, de sens commun. Au fait, que de malheurs, de désillusions la manie des fréquentations précoces n'a-t-elle pas déjà accumulés ! Que de vies gâchées, brisées par cette authentique plaie de la société contemporaine !

La preuve est de longtemps faite que, du point de vue moral, pareille manie comporte souvent, hélas ! de multiples et graves périls. Mais même si, pour un instant, l'on mettait en somme de côté les considérations de cet ordre, il n'en demeurerait pas moins que les fréquentations prématurées sont choses à rejeter, à réprouver. De fait, comme simple règle de vie, l'adolescent et l'adolescente ont autre chose à faire qu'à se livrer au "steady", aux amourettes. Celles-ci, de prime abord, peuvent paraître inoffensives. Elles sont, effectivement, nuisibles, condamnables, néfastes. C'est ainsi, par exemple, que l'on ne poursuit pas un cours d'études sérieux avec un esprit, une imagination accaparés par la pensée de l'ami ou de l'amie. On ne se prépare point, en toute réflexion, à la vie d'adulte, en brûlant les étapes.

L'aberration, à cet égard, est bien grande chez trop de jeunes. Les parents, éducateurs par définition, doivent s'en aviser. Ils ont pour tâche, pour mission, de protéger, de mettre en garde. Fasse le Ciel que tous les papas et mamans de chez nous soient bien toujours à la hauteur de leur rôle. Eduquer, protéger, surveiller, avertir des dangers ne signifient pas être tâtillons, tracassiers. C'est tout bonnement se soucier des intérêts bien compris de ceux et de celles dont on a la garde, la responsabilité, et au sujet desquels il nous sera, un jour, demandé des comptes.

Odilon ARTEAU

Lettre de Paris

Visiteurs de marque à Paris

De notre correspondant particulier,
Maurice HERR

Au premier coup de canon, les Parisiens ont sursauté, car la déflagration était d'une extrême violence. Affolés, les pigeons des Champs-Elysées se sont enfuis à tire-d'aile, tandis que le chapelet des détonations protocolaires saluait l'arrivée à Paris de M. SEGNI, président de la République italienne, en visite officielle dans la capitale française.

La venue du chef de l'Etat italien et de son ministre des Affaires étrangères, M. Saragat, s'inscrit dans le cadre de ces contacts étroits que le général de Gaulle veut instituer entre les responsables politiques des nations européennes. Quarante huit heures auparavant, le maître de l'Elysée avait pris congé du chancelier Erhard venu s'entretenir avec lui des progrès de la coopération franco-allemande. Il n'est pas douteux que le général de Gaulle ne cherche, par ces entretiens directs à faire accepter par ses partenaires allemands et italiens ses conceptions concernant la construction de l'Europe, et le rôle qu'il entend faire jouer à celle-ci dans les affaires mondiales. Il n'est pas moins douteux que le chancelier de Bonn et le président de Rome demeurent assez réservés à l'égard des entretiens gaullistes. Le seul point réellement positif des conversations avec les uns et les autres réside dans la cordialité des rapports. Les divergences de vues, en effet, s'expriment dans un climat de réelle amitié, ce qui exclut toute idée d'affrontement. "Le fait que nos deux gouvernements ont pu exposer sincèrement leurs points de vue ne constitue pas seulement la preuve de l'amitié, mais aussi la valeur politique de cette rencontre", a notamment déclaré le chancelier Erhard dans le télégramme qu'il a adressé au général de Gaulle à son retour à Bonn. Et le président de la République française, devant le Conseil des ministres réunis à l'Elysée : "La coopération franco-allemande est en marche. Elle s'est développée considérablement depuis un an. Elle se développe et se développera. D'un côté comme de l'autre, on y est fermement décidé".

* * *

Cependant, à l'issue de ces entretiens franco-allemands, le ministre de l'Information devait avouer en termes diplomatiques que les points de vues de Paris et de Bonn n'avaient pu se rencontrer "quant au développement de l'Europe économique et quant à la poursuite de la construction européenne". Mais, ajoutait M. Peyrefitte, ces points de vue "sont très rapprochés, et ne comportent aucune contradiction".

En fait, et même en usant de son charme personnel, dont on connaît la redoutable efficacité, le général de Gaulle n'a pu convaincre ses interlocuteurs de la qualité supérieure de ses vues politiques et de ses initiatives diplomatiques. Il n'a guère plus de chance d'y parvenir avec ses hôtes italiens. Outre la position du général sur l'Europe, maintenant bien connue, ses idées sur l'évolution politique du Sud-Est asiatique, son goût marqué pour l'introduction du neutralisme dans cette région du globe, sa décision unilatérale de reconnaître le régime communiste de la Chine populaire sont autant de faits qui accroissent la méfiance de Bonn et de Rome à l'endroit d'une politique apparemment conçue pour mettre en difficulté le grand allié américain. Ni les Allemands, ni les Italiens, ni sans doute les autres partenaires de la France dans l'Europe du Marché Commun ne consentiront à distendre leurs liens avec l'Angleterre et surtout avec les Etats-Unis pour entrer dans le jeu gaulliste. Cela semble si évident que l'on se demande, une fois encore par quels moyens de Gaulle escompte faire prévaloir ses vues. Tout et tous sont contre lui dans cette énorme partie qu'il a engagée. Et pourtant il suit l'enchère et double la mise chaque fois que l'occasion s'en présente. Quelles sont donc ses arrières-pensées ?

* * *

Selon certains observateurs politiques, le général porte en lui le traumatisme de Yalta. Yalta, qui en 1945 vit l'entente directe de Staline et de Roosevelt pour un partage des affaires mondiales entre les deux grands, à l'exclusion même de la Grande-Bretagne, pourtant représentée alors sur les bords de la Mer Noire par Churchill, de la France, qui ne fut pas invitée à s'y rendre, et des autres nations, totalement oubliées. Il pense que cette politique à deux, dont on a pu mesurer les effets catastrophiques depuis que le monde traîne ce boulet de Yalta à ses pieds, risque de se retrouver dans un accord général entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., dont le traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires a pu être l'illustration et le prélude.

Cette hantise expliquerait pourquoi de Gaulle tente désespérément de solidifier une Europe politique à sa manière, tandis que, d'autre part, il s'ingénie à tourner, par une diplomatie planétaire, les positions politiques de Washington et de Moscou. Et s'il ne possède pas les moyens de sa politique, du moins s'efforce-t-il de promouvoir une politique à la mesure de ses moyens qu'il imagine . . . et qui existent, mais qu'il convient de rassembler.

Mais dans l'état actuel des choses, le décalage est trop grand entre ces pensées et celles que l'on peut nourrir dans les capitales européennes intéressées. L'échec est-il au bout de la démarche ? De Gaulle sait que les événements lui ont donné maintes fois raison. Et il persiste dans son propos, attendant des faits une approbation que les hommes lui refusent.

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

l'éducation et nous

La guerre des éteignoirs (5)

Le début des hostilités

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

La taxe est une nécessité de notre monde moderne : sous d'autres noms et sous d'autres formes, elle constitua l'un des rouages indispensables du fonctionnement des sociétés. Il en fut ainsi aux débuts de l'union du Bas et du Haut-Canada; et cependant, nous assistons à la révolte d'une partie de la population contre les taxes scolaires.

La loi scolaire de 1845 remplaçait les taxes obligatoires par les contributions volontaires : ce système fut introduit dans la loi contre le gré du surintendant, le Dr Jean-Baptiste Meilleur. En effet, l'échec partiel de la loi de 1841 incita les administrateurs publics à tenter cette nouvelle formule, quitte à changer ensuite si l'expérience se soldait par un échec. Et cependant cette loi de 1845 marquait de nouveaux progrès : la commission scolaire échappait graduellement à l'emprise du conseil municipal, l'attitude à l'égard des minorités religieuses se précisait, les écoles indépendantes dirigées par les communautés religieuses pouvaient être régies par les commissions scolaires et bénéficier des avantages que ce contrôle entraînait, enfin, la situation d'exception faite aux cités de Québec et de Montréal, au point de vue scolaire, continuait à s'accentuer, particulièrement au point de vue de la confessionnalité.

Le Dr Meilleur qui affiche assez souvent un pessimisme de mauvais aloi, déclare sans ambages que cette loi de 1845 **"était plus défectueuse encore que la loi de 1841"**, sans doute parce qu'elle représentait une volte-face sur la question des taxes obligatoires.

LES HOSTILITES S'AMORCENT . . .

Les administrateurs publics espéraient un accueil favorable à leur loi scolaire de 1845: contrairement aux prévisions, on note avec stupeur une résistance ouverte à la nouvelle loi. Et cette résistance va aller en s'accentuant au cours des années qui vont suivre. En certains villages et dans quelques comtés, cette résistance prendra un caractère de violence telle qu'elle découragera les plus fervents amis de l'éducation populaire. La **guerre des éteignoirs** était bel et bien commencée !

Voici comment le Dr Meilleur a raconté, dans son rapport officiel au gouvernement pour l'année 1845, les premières manifestations de cette lutte implacable et désespérante. En plusieurs endroits, note le Surintendant, les habitants refusent ou empêchent de faire l'élection des commissaires. Ailleurs, ils n'élisent que des hommes incapables pour la plupart et sans la volonté d'agir. On va même jusqu'à éloigner des commissions scolaires les hommes auxquels on fait "subir des déboires en proportion du zèle qu'ils avaient montré pour la cause de l'instruction publique". D'autres fois, les élections des commissaires d'écoles furent faites dans un tel désordre, qu'il fallut les juger irrégulières et illégales. Bien plus, en quelques paroisses, les élus auront à surmonter d'innombrables difficultés dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques, difficultés qui, souvent, conduiront à des procès interminables.

ON MULTIPLIE LES EMBARRAS

Les "éteignoirs" ne se contentèrent pas d'empêcher les élections régulières des commissaires d'école. Dans les localités où tout s'était passé dans l'ordre et où, par conséquent, les représentants du peuple étaient légalement mandatés pour s'occuper des affaires scolaires, "on a vu des parents, écrit encore le Dr Meilleur, pitoyables jouets des chefs d'opposition, concerter dans les ténèbres de misérables pétitions et les présenter aux autorités locales, les priant d'arrêter le cours de la loi".

Et voici d'autres manifestations d'opposition à la loi : en quelques localités, des gens refusent absolument de contribuer au soutien de l'école; certains vont même jusqu'à en retirer leurs enfants, soit par esprit de parti, soit pour être exemptés de la minime contribution exigée de tout enfant qui fréquente l'école. On comprendra facilement les conséquences d'une telle attitude : la loi scolaire exigeait, en effet, que chaque municipalité scolaire payât un montant égal à celui qui était accordé par le Parlement. Or, dans ces localités dominées par les "éteignoirs", les commissaires n'arrivaient pas à recueillir le montant minimum exigé par la loi pour bénéficier de l'aide gouvernementale. Comme le souligne encore le Dr Meilleur, on a même vu des commissaires recevoir des poursuites légales parce qu'ils manquaient de fonds pour payer les salaires des instituteurs. Il ne leur restait d'autre moyen que de payer eux-mêmes les redevances ou de laisser saisir et vendre les maisons d'école qui étaient sous leur contrôle (**Mémorial de l'Education**, p. 358).

L'une des principales cibles des "éteignoirs" fut souvent le curé de la paroisse : en effet, la loi de 1845 en faisait un commissaire, sans élection : il arriva plusieurs cas, où le curé était à peu près le seul membre à favoriser l'application de la loi scolaire; voilà pourquoi le clergé fut souvent la principale cible des fauteurs de désordre. Comme le raconte l'abbé Bellemare, dans son **Histoire de la Baie du Febvre**, "le brave curé fut bien surpris et contrarié, le 10 septembre 1845, lorsqu'un parti puissant émit la prétention d'exiger le tiers des revenus de la Fabrique pour le soutien des écoles; heureusement on finit par s'entendre pour ne prendre que la quête de l'Enfant-Jésus". (p. 259).

Le système préconisé par la loi de 1845 dut être modifié dès l'année suivante. Voici d'ailleurs l'appréciation qu'en donne le Surintendant :

> "Ce système fut introduit contre mon gré dans la loi de 1844 et cependant, avec beaucoup de déférence pour mon opinion, au point qu'on me promit de le faire disparaître l'année suivante, si l'essai qu'on voulait en faire et le résultat que j'anticipais de son opération justifiaient mon opinion".

C'est ce qui arriva. Le 9 juin 1846, le Parlement votait une nouvelle loi scolaire.

L'enseignement religieux

Québec, le 2 4février 1964.

M. le rédacteur,

Puisque l'enseignement neutre est à l'ordre du jour, permettez-vous à une ancienne institutrice de donner son opinion sur ce sujet ?

Tout d'abord, je vous dirai que j'admets, comme tout le monde, la nécessité des écoles neutres pour les exceptions qui en ont besoin. J'admets bien encore que l'enseignement religieux a souffert un peu quelquefois d'une mauvaise application des principes, et je fais mon Mea Culpa, pour mes erreurs passées. Mais est-ce parce que les écoles confessionnelles ont commis des fautes pédagogiques ,indépendantes de la religion, qu'il faut croire tout à coup à l'infaillibilité des écoles neutres ? Veut-on nous faire croire par hasard qu'on trouvera des professeurs à l'abri de toute erreur ou immunisés contre la folie ? Bien sûr que non. Dans tous les cas, ce n'est pas la religion qui nuit au développement de la personnalité. Combien de savants psychologues je pourrais citer à l'appui de cette vérité ! Jung, entre autres, un des principaux chefs d'écoles de la psychologie moderne, au nom de laquelle on voudrait chambarder bien des systèmes. Malheureusement, je ne puis citer tous ces auteurs célèbres. Mais combien les nombreuses expériences de ces savants nous montrent que l'équilibre psychique ne s'obtient pas en supprimant "les entraves religieuses", comme l'on dit. Vaut-il mieux être l'esclave de ses passions ou d'un conflit émotif ? lequel n'est pas surtout causé par des contraintes religieuses mais par une éducation mal appropriée au tempérament de l'enfant. D'ailleurs, la plupart des complexes ont leur origine au foyer familial et non à l'école. De plus, ils ne sont pas toujours dus à un excès de religion. Au contraire, "l'angoisse moderne", selon Jung, "vient de ce que l'homme veut refouler les éléments supérieurs et spirituels de sa nature", "refouler son âme" qui est une réalité intérieure", encore plus importante que l'existence des instincts. (Voir Psychanalyse du Symbole Religieux par Charles Baudoin) (p. 101-102). Et l'auteur continue : "Lorsqu'un intellectualisme, un positivisme étroit, prétendent les rejeter (les manifestations religieuses), ils ne les suppriment pas, ils les refoulent. Le fait religieux refoulé accomplit une régression à des stades primitifs et barbares et suscite des explosions parfois déconcertantes, car les réalités intérieures refoulées continuent leur vie souterraine", aussi bien les réalités spirituelles que simplement psychiques et naturelles.

Et même si, au pis aller, une mauvaise éducation religieuse causait des désordres mentaux assez graves, je crois qu'un sentiment religieux, développé même à l'excès, reviendra plus vite à l'état normal qu'un sentiment complètement atrophié. Il en restera peut-être quelques cicatrices; mais encore là, ne vaut-il pas mieux "aller au ciel infirme, boiteux ou manchot, que d'avoir ses deux yeux, ses deux bras et ses deux jambes et d'être maudit au feu éternel".

D'ailleurs, la sécurité des sentiments n'est pas le seul bienfait naturel apporté par la religion. Si l'inconscient a ses droits, la conscience et la raison crient encore plus fort : elles ont soif de vérité et d'absolu. Il faut avoir lu les convertis du XXe siècle pour savoir le martyre enduré par ce manque de certitude religieuse avant d'adhérer enfin à la vraie foi qui éclaira leur esprit et illumina leur âme; en accomplissant par le fait même l'unité indispensable à la nature humaine, sans laquelle il y aura toujours du déséquilibre.

Tous ces exemples ne font-ils pas voir la religion, non comme une destructice de la personnalité; mais comme une grande libératrice, une puissante créatrice d'énergies, en aidant à la liquidation des conflits, par une meilleure acceptation de la vie, et en centuplant justement ces forces conscientes et inconscientes par des buts plus élevés, soit par une sublimation de plus en plus humaine et surnaturelle.

Marguerite ROY,
15, rue Dauphine,
Québec, P.Q.

Votre opinion

Les autobus d'écoliers : suggestion

St-Charles, 25 fév. 64

M. le rédacteur,

Après avoir lu et entendu plusieurs opinions au sujet des accidents d'autobus scolaires, je désire porter à votre attention une suggestion aux chauffeurs de campagne tout au moins.

Elle me vient d'un chauffeur de notre paroisse qui l'a imposée aux enfants qu'il transporte.

Voici son règlement : lorsqu'il commence son trajet dans le rang qu'il a à desservir, il ne fait monter que les enfants qui habitent à droite de la route. Quand il a été au terme de son trajet et qu'il revient vers le village, il fait monter ceux de gauche qui sont maintenant à sa droite. Ainsi, aucun enfant n'a à traverser la route. Il fait de même lors du voyage de retour le soir.

J'ai trouvé cela si logique que j'ai voulu le mentionner à votre rubrique.

Si les chauffeurs pour qui cette ligne de conduite est possible la suivaient, ils auraient au moins conscience de faire quelque chose pour sauver des vies.

Mme Jean-Paul Bonneau,
St-Charles, Bellechasse.

Lancement du "Guide pratique de l'esquimau"

Muni d'une robuste reliure pour en permettre le transport à bord des traineaux esquimaux, le Guide pratique de l'Esquimau dont le titre "Qaujivaalirutissat" signifie "quelque chose qui vous apportera de plus grandes connaissances", sortira des presses ce mois-ci après deux années de travail continu. Toutes les familles esquimaudes dans le Nord en recevront un exemplaire.

"Le Guide est le plus récent d'une série de publications en langue esquimaude", déclare l'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. "Il aidera beaucoup à diminuer les dangers de la vie dans l'Arctique. Dans un établissement isolé, un simple accident de chasse peut être fatal à défaut de certaines notions en premiers soins; les habitants d'une localité peuvent être tous exterminés s'ils se partagent la chair infectée d'un morse sans comprendre les règles de l'hygiène; le moteur d'une petite embarcation fera défaut sans les soins et l'entretien nécessaires".

"Les Esquimaux lisent avec avidité tout ce qui est publié dans leur propre langue; le nouvel ouvrage les aidera à surmonter les difficultés et à affronter les imprévus lorsque personne ne peut leur venir en aide".

Le Guide reflète vraiment le nouveau mode de vie qui s'est instauré dans le Nord.

"Les Esquimaux, par exemple, n'ont jamais écrit de testament car ce n'est pas une tradition esquimaude", écrit le traducteur M. Elijah Erkloo, dans un article d'introduction. "Mais à l'heure actuelle les Esquimaux obtiennent un plus grand nombre de situations et gagnent de l'argent, et même certains d'entre eux ont de l'argent en banque. L'homme blanc ne remet l'argent d'un défunt qu'à la personne possédant le document qui en autorise le transport".

L'équivalent esquimau de "testament", "chèque", carburateur" ou "bougie", par exemple, n'a, bien sûr, jamais existé.

"La seule façon de surmonter le problème de traduction, déclare Mlle Phyllis Harrison, qui a travaillé à la rédaction et à la mise en page du Guide, a été d'expliquer le fonctionnement d'un carburateur ou en quoi la fièvre typhoïde diffère de la rougeole ou ce que peut être le prélèvement d'un impôt".

Le Guide est écrit en deux langues: l'esquimau et l'anglais. Le texte esquimau, cependant, est présenté sous deux formes distinctes: d'abord en caractères syllabiques dont l'usage est déjà répandu dans l'est de l'Arctique; puis en caractères romains selon la nouvelle orthographe qui sera très bientôt insérée dans un programme d'instruction.

Plusieurs Esquimaux ont collaboré activement à la réalisation de cet ouvrage. Elijah Erkloo a traduit, non sans peine, le texte anglais en esquimau. Elijah Quttiriniq, lui, a dactylographié le texte avec une machine à caractères syllabiques esquimaux; Leah Idlout a ensuite retranscrit une nouvelle fois le texte, mais en remplaçant les caractères syllabiques par la nouvelle orthographe en caractères romains.

Un linguiste canadien-français, M. Raymond Gagné, mit au point cette nouvelle orthographe, il y a quelques années. Il s'agit d'une représentation, en lettres romaines, des sons fondamentaux de la langue esquimaude, ce qui permet de supprimer l'encombrant alphabet syllabique. Il est probable que l'un des dialectes esquimaux s'imposera de lui-même pour devenir "langue littéraire" esquimaude, une fois achevé l'apprentissage de cette nouvelle orthographe. Les Esquimaux affirment que cette façon d'écrire est plus facile à apprendre et plus précise que l'écriture syllabique.

Plusieurs artistes du Nord, Esquimaux et autres, ont augmenté le caractère vraiment nordique du volume par la beauté et l'originalité de leurs dessins ou diagrammes. Pitsoelak, originaire de Cape Dorset, fit toute une série de dessins; un artiste d'origine française, Gabriel Gely (qui travaille pour le ministère du Nord à Baker Lake, dans le district de Keewatin, en tant que spécialiste d'arts et métiers indigènes), exécuta au fusain plusieurs ébauches à pleine page; des photographies de gravures esquimaudes et la reproduction d'estampes esquimaudes achèvent de donner à l'ouvrage son atmosphère tout à fait propre. Le dessin de la couverture est de M. O. Larsen, de la Division de l'éducation.

Le sentiment très vif de l'humour chez l'Esquimau appréciera beaucoup les dessins originaux dus à William Overton, de la section "dessin et illustration" de l'Imprimerie de la Reine; et les diagrammes détaillés de moteurs à chaloupes aideront les Esquimaux à les maintenir en bon état.

L'ouvrage comporte en tout quelque soixante articles qui fourmillent de renseignements sur la sécurité, l'éducation, la santé, le commerce et l'industrie, l'entretien de l'outillage mécanique, le progrès du pays et la vie communautaire. A ce travail ont collaboré aussi des fonctionnaires du ministère du Nord canadien, de la Gendarmerie royale du Canada et du ministère de la Santé nationale et du bien-être social.

Trois mille cinq cents copies du nouveau Guide seront distribuées aux Esquimaux. L'Imprimeur de la Reine en tirera 1,000 exemplaires supplémentaires pour les vendre au grand public, au prix de $5.00 l'unité.



Un rapport sur les problèmes intermunicipaux dans Montréal

Montréal (P.C.) — M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a déclaré hier que la commission de trois membres qui a été formée pour étudier les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal a été invitée à lui présenter un rapport préliminaire avant le 30 juin et son rapport final avant le 31 octobre.

M. Laporte a précisé, à l'issue d'une séance à huis clos qui a eu lieu lundi, que le rapport final de la Commission n'engagera pas le gouvernement du Québec. Il s'est dit très satisfait de "la nature des discussions et de l'esprit dont on a fait preuve durant la première séance" de la Commission, qui est présidée par M. Camille Blier, sous-ministre adjoint des Affaires municipales. Font également partie de cette Commission M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, qui représente la ville de Montréal, et M. Réginald Dawson, maire de ville Mont-Royal, qui représente les 29 banlieues de Montréal situées dans l'île de Montréal.



• REPLIQUE DE LA FAMEUSE STATUE. — Trois membres de l'équipage du "St-Laurent", l'aumônier catholique Albert Desrochers, de Montréal et d'Ottawa, l'aumônier protestant Andrew J. Mowatt et le matelot Michael R. Walker, tous deux de Victoria, admirent à Guam la réplique de la fameuse statue américaine. Le "St-Laurent" et deux autres escorteurs d'escadre de la deuxième escadre d'escorte canadienne, se trouvent en Extrême-Orient où ils participent à des manoeuvres navales et aériennes avec d'autres forces du Commonwealth. (Photo Défense Nationale).

La Radio-TV française a un immeuble de $44 millions

PARIS (Reuters) — L'immense immeuble de la Radio-Télévision française, à Paris, comprend 58 studios, dont trois salles de concert. Il est également pourvu d'un abri antiatomique qui peut contenir 700 personnes.

Cette construction moderne située sur la rive droite de la Seine se compose d'un ensemble de bâtiments ayant la forme d'anneaux concentriques, au centre duquel se trouve une tour de 200 pieds. Il a fallu 10 ans pour en achever les travaux, au prix de $44,180,000.

La maison de la Radio abrite, dans sa tour qui forme le centre nerveux de l'ensemble, tous les enregistrements, dont des livres, des périodiques, des disques, sans compter la discothèque comprenant les oeuvres enregistrées en haute fidélité.

Les services techniques, dont un atelier pour l'entretien des instruments de musique, cernent la tour. Un second cercle de bâtiments comprend les studios, répartis de façon à ce qu'on puisse accéder à la tour centrale à partir de chacun d'eux.

Amortisseur

Le cercle extérieur, d'une hauteur de 10 étages et qui comprend presque 1,000 bureaux pour le personnel de l'administration, forme la partie la plus visible du dehors. Il sert d'amortisseur contre les bruits de la rue pour la partie qui comprend les studios.

L'architecte qui a fait les plans de la Maison de la Radio est un Parisien, Henry Berrard. L'ensemble est fonctionnel et ajoute à la beauté de la capitale française sur le plan architecture.

Actuellement, le RTF a quatre réseaux radio en langue française, dont un en fréquence modulée.

Nombre de personnes portent
LEURS DENTIERS
Confortablement

FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

"GEM" maintient les plus BAS PRIX et la meilleure qualité

GEM Roi des bas Prix

Jambon Demi Cottage Roll Marque Sodor ou Legrade — lb 59¢ — REDUCTION .20 LB

COTELETTES DE PORC FRAIS, BIEN TRIMEES — LB 69¢ — REDUCTION .20 LB

TETE FROMAGEE Bilopage Inspectée par le gouvernement — Bol 12 oz 39¢ — REDUCTION .06

BOUDIN FRAIS Bilopage Inspectée par le gouvernement — LB 35¢ — REDUCTION .10 LB

Margarine A L'HUILE DE BLE D'INDE "KRAFT" — PQT 1 LB 39¢ — REDUCTION .04

Fromage VELVEETA "KRAFT" — BTE 1 LB 59¢ — REDUCTION .08

Détergent EN POUDRE 'Bleu-Jet' — SAC 3 LBS 75¢ — .05 de rabais — REDUCTION .04

Détergent EN POUDRE 'Bleu-Jet' — SAC 5 LBS $1.23 — .10 de rabais — REDUCTION .06

PATATES DE TABLE Canada No 1 — SAC 50 LBS 89¢ — REDUCTION .30

LAITUE — FRAICHE IMPORTEE QUALITE NO 1 GROSSEUR 24 — 2 POMMES 49¢ — REDUCTION .09

RADIS — FRAIS IMPORTES FLORIDE NO 1 — 2 SACS 19¢ — REDUCTION .06

ORANGES — SUNKIST NAVEL GROSSEUR 163 — 3 DOUZ. $1.00 — REDUCTION .17

Garniture à tartes "SMITH"
AUX CERISES Bte 20 oz 47¢ — REDUCTION .02
AUX BLEUETS Bte 20 oz 49¢ — REDUCTION .02
AUX FRAISES Bte 20 oz 51¢ — REDUCTION .02

CEREALES CHOIX 3 VARIETES — A BEBES HEINZ Bte 8 oz 25¢ — REDUCTION .05
RIZ MINUTE A CUISSON RAPIDE — Bte 14 oz 49¢ — REDUCTION .09
BEURRE GRENACHE de CARAMEL — 2 cartons 14 oz 57¢ — REDUCTION .02
DINER POUR UN REPAS RAPIDE — CORDON 2 btes 15 oz 67¢ — REDUCTION .03
SAVON TOILETTE DIAL .07 de rabais — 3 barres rég. 41¢ — REDUCTION .09

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 MARS
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie-St-Paul, L'Isletville, Rimouski, Rivière-duLoup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce.

MACEDOINE AUX LEGUMES LIBBY'S — 3 BTES 15 OZ 55¢ — REDUCTION .04

TOMATES QUALITE CHOIX EMP. EN ONTARIO Sun-Parlor — 3 BTES 28 OZ 85¢ — REDUCTION .04

LAIT EVAPORE Carnation — 5 BTES 16 OZ 79¢ — REDUCTION .04

POIS VERTS QUALITE FANTAISIE LIBBY'S — 5 BTES 15 OZ 95¢ — REDUCTION .13

KLEENEX MOUCHOIR BLANC EN PAPIER — 2 BTES 400 59¢ — REDUCTION .06

PAPIER toilette VOGUE — 12 ROUL. $1.00 — REDUCTION .24

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : PATE DENTIFRRICE GLEEM Tube économique 79¢ — Plus de .30 de réduction — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : SHAMPOOING SILVIKRIN Spécial 98¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : SOUPES POULET-NOUILLES STUART 10 enveloppes $1.00 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : JAMBON CUIT BURNS Bte 1½ lb $1.69 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : EXTRAIT FOIE-MORUE WAMPOLE Boul. 15 oz $1.50 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : THE RED ROSE Bte économique 90 sacs 89¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : 5 LBS OIGNONS JAUNES CANADA NO 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : 6 PAMPLEMOUSSES A VOTRE CHOIX — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : BEIGNES AU MIEL SIMARD Bte 1 douz. 55¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : BROSSE EN NYLON Robuste avec grattoir, forme ronde — Spécialement pour les chaudrons. SPECIAL 3 POUR 99¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : GRAISSE DE RÔTI BILOPAGE Bol 7 oz 35¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Stamp — AVEC L'ACHAT DE : SAUCISSE FUMEE HYGIENIC La livre 53¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 7 MARS 1964

l'Action sociale

Une troupe allemande de théâtre jouera à l'Université Laval

Pour la première fois à Québec sera présentée une pièce allemande jouée par des acteurs de l'Allemagne de l'ouest. Les acteurs qui composent la troupe effectuent présentement une tournée à travers le Canada et les Etats-Unis et ils ont déjà remporté de brillants succès dans plusieurs villes tant européennes qu'américaines.

A l'occasion de son passage à Québec la "Westdeutsche Tourneetheater Remscheid" présentera une pièce légendaire de Manfred Hausmann, qui a pour titre : "Der Fischbecker Wandteppich" (le tapis mural de Fischbeck), composée pour commémorer le 1,000ième anniversaire de fondation du cloître de Fischbeck.

Le Cercle Goethe, sous la présidence de M. Emile Beaudoin est heureux d'accueillir cette troupe et invite tous ses membres ainsi que les personnes intéressées à la langue et à la culture allemande à venir applaudir des professionnels de marque qui arrivent du pays de Goethe.

Nous tenons à signaler que le Cercle Goethe n'a aucun but lucratif. Son seul souci est de permettre aux personnes connaissant l'allemand et aux allemands vivant à Québec de se rencontrer, de pratiquer la langue allemande et de participer à des activités culturelles.

La représentation théâtrale aura lieu vendredi soir prochain, le 6 mars à 8 heures, en la Salle des Promotions de l'Université Laval, 3 rue de l'Université.

Il y a des aliments qu'on mange chez soi . . . d'autres qu'on choisira au restaurant

(Par Jean SHARP)

TORONTO, — (P. C.) — L'Ecole de cuisine internationale à Toronto, est dirigée par Mmes Benjamin Seton et Benjamin Geneen.

"Ce ne sont pas les recettes que nous enseignons à nos élèves, mais la façon de faire une bonne cuisine", a dit Mme Seton, fondatrice de l'Institution, qui est l'épouse d'un agent d'immeuble torontois. "A la fin du cours, les élèves ont appris à changer la routine culinaire, qu'elles continuaient depuis des années", a déclaré son associée, Mme Geneen, épouse d'un psiychiatre.

Mme Seton est une Canadienne d'origine, qui s'intéresse à la préparation des aliments depuis son enfance. L'école a pris naissance au moment où elle a consenti à donner des leçons à ses amies et aux filles de ces dernières. Mme Geneen a quitté l'Ecosse pour venir au Canada, il y a huit ans. Durant la seconde guerre mondiale, alors que son mari était en service militaire, elle avait suivi des cours d'art culinaire de célèbres chefs, et fréquentait la classe du fameux "Cordon Bleu" de Londres.

LA CUISSON

Les deux expertes partagent l'opinion que la cuisine canadienne est parfois moins réussie, à cause de la durée excessive de cuisson. Ainsi par exemple, les champignons ne doivent cuire que quatre minutes, et les légumes plongés dans l'eau bouillante, sans y séjourner trop longtemps. L'eau de cuisson servira pour un bouillon dans lequel devront mijoter les autres aliments.

Les morceaux de viande frits à la poêle, devront être cuits l'un après l'autre, et entretemps, le récipient reviendra chaque fois à la température propice de cuisson. Au chapitre des assaisonnements, s'il s'agit d'une nouveauté pour la famille, la maîtresse de maison en fera l'essai par petite quantité.

De l'avis de Mme Geneen, "il existe des aliments qu'on devrait manger chez soi, et d'autres qu'on choisira au restaurant. Le rôti de boeuf qui passe du four à la table, se mange de préférence à la maison, parce qu'au restaurant, la pièce de viande doit reposer sur un réchaud. Par contre, les potages et les sauces, qui exigent une longue préparation, sont des mets de restaurants."

De son côté, Mme Seton explique que "le plat le moins compliqué peut se transformer en un mets recherché, car la cuisine est un art, non pas une occupation".

Naissance

M. et Mme Raymond Dumas (Rita Papillon), sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Joselyne-Raymonde-Martine, née à l'Hôpital Bishop, De Goesbriand Mémorial, de Burlington, Vermont, U.S.A.

Parrain et marraine, M. et Mme Robert Papillon (Jocelyne Dubé), de Montréal.

4-3 (1 fs)



● **POUR LA DETENTE. — Le pyjamas d'intérieur ci-haut, accorde un strict pantalon noir extensible et un paletot à rayures soutenu par une doublure de caoutchouc mousse.**

Pour découper, madame

Cercle rose aux amandes et cerises

1 bte de mélange "Cerises et amandes" Early American
1 t. de sucre en poudre (tamisé au besoin)
2 c. à table de jus de cerises au marasquin
Cerises au marasquin
amandes rôties entières

Préparer le gâteau selon le mode de préparation indiqué sur la boîte. Verser dans un moule d'une pinte ½ en forme de cercle ou de couronne, préalablement graissé en enfariné. Faire cuire au four préalablement chauffé à 375°, pendant 30 minutes, ou jusqu'à ce que le gâteau reprenne sa forme au toucher. Faire refroidir de 15 à 20 minutes. Démouler. Mélanger le sucre et le jus de cerises et garnir le dessus de la couronne ou du cercle. Décorer avec des moitiés de cerises et d'amandes.

Au Canada

La langue devrait constituer un pont, non une barrière, entre les deux groupes ethniques

(Par Brenda LARGE)

OTTAWA. — (P. C.) — "Les Canadiens de langue anglaise devront faire des concessions à la minorité canadienne française, pour préserver l'"unité nationale', déclarait récemment à Ottawa, Mlle Anne Francis, commentatrice à la radio.

"En fin de compte, la route qui mène à l'unité canadienne, ne peut être pavée que par des concessions, dont la plupart devront venir de notre côté, la majorité canadienne - anglaise, dajouter Mlle Francis, alors qu'elle prononçait une conférence devant les membres d'un groupement féminin, à Ottawa.

La réponse aux problèmes de la double culture au Canada, serait d'accorder plus de privilèges aux Canadiens français de chaque province. "Si nous enlevons des droits aux Canadiens de langue anglaise, la Confédération en souffrira. Nous devons concentrer nos efforts en augmentant les droits du groupe minoritaire, tout en conservant les droits de l'autre groupe, d'expliquer la conférencière.

MADAME DIEFENBAKER

La speakerine à la radio, a demandé à son auditoire féminin comptant 500 personnes, dont Mme Olive Diefenbaker, épouse du chef de lOpposition de se mettre à la place des Canadiens français, et de songer comment elles pourraient réagir dans une situation semblable.

"Les Canadiens français ont préservé leur culture et leur langue au prix de maintes difficultés. Le temps est maintenant venu pour nous de faire un effort pour comprendre leur point de vue, a déclaré Anne fFrancis, au Women's Canadian Club.

"Entre les deux groupes ethniques, la langue constituera un pont, et non pas une barrières, d'ajouter la conférencière.

Mlle Francis, qui a voyagé à travers la Belgique et la Suisse l'automne dernier, pour étudier les problèmes linguistiques dans les deux pays, a mentionné que la situation en Belgique, "ressemble beaucoup à celle du Canada". "Les Belges modérés tentent de préserver l'unité nationale, et d'empêcher les controverses au sujet de la langue, qui pourraient détruire la nation. Le gouvernement belge se décentralise en accordant de plus grands pouvoirs aux neuf provinces. Les employés du service civil devront être bilingues désormais", a précisé Miss Francis.

Elle a ajouté qu'en Suisse alors qu'il existe quatre langues nationales, les résidants de ce pays ont trouvé le moyer de vivre ensemble en harmonie.

Des trésors artistiques de plusieurs siècles sont en montre au Madison Square Garden

NEW YORK (PA) — Des antiquités et trésors artistiques datant de plusieurs siècles sont en montre à la 20e exposition annuelle d'objets antiques, qui se tient actuellement au Madison Square Garden de New York, jusqu'au 5 mars. L'exposition, couvrant deux acres de surface, constitue la plus importante manifestation du genre dans l'histoire.

Les quelque deux millions d'objets d'art et antiquités sont évalués à plus de trente millions de dollars. A l'intention des personnes qui s'intéressent à l'heureuse combinaison d'objets d'antiquité dans un décor moderne, on présente huit chambres-modèle, créées spécialement pour l'exposition par les meilleurs décorateurs. On y voit aussi une chambre style français de 17e siècle, avec accessoires de la période, ainsi qu'un salon espagnol du 18e siècle et une chambre à coucher de style colonial. Les collectionneurs novices trouveront des renseignements précieux au kiosque de "suggestions", offrant soixante spécimens parmi les plus rares.

Ces objets sont divers, depuis la fine verrerie, la dentelle, le jade, les bijoux et jusqu'aux estampilles de vendanges, boutons, couvertures pour les chevaux et fers à repasser.

Il s'agit d'un panorama d'art ancien et objets façonnés, constituant des reliques de soixante pays.



● **LA ROBE MANTEAU JUNIOR. — La parade des modes printanières comprendra ces robes manteaux, d'un si bel effet. A gauche, un modèle de ligne A, égayé à l'encolure par un plastron brodé. A droite, une mante à fins carreaux fait l'ensemble avec une robe à double boutonnage blanc.**

La poupée Kenata aura une brillante destinée

par Thérèse BERNIER

MONTREAL (P.C.) — Une ravissante Indienne à la chevelure aussi noire que l'aile du corbeau, la princesse Kahn-Tineta Horn, de la tribu des Mohawk, a servi d'inspiration pour la poupée "Princesse Kanata":

"Kanata" fut le premier mot qui frappa l'oreille de Jacques Cartier lorsqu'il arriva au Nouveau-Monde. En remontant le Saint-Laurent, les Iroquois ont dirigé l'explorateur vers un point qu'ils appelaient "kanata" ce qui signifie village, et d'où est venu le nom Canada.

Les enfants de race blanche n'ont pas souvent en leur possession des poupées indiennes, et peut-être que le nouveau jouet servira de lien d'amitié entre les Blancs et les personnes d'origine indienne.

La jolie Kahn-Tineta, âgée de 22 ans, qui compte parmi les 210,000 Indiens au Canada, travaille comme mannequin, et une fois l'an, elle fait une tournée en Europe, pour le compte de ses employeurs, des manufacturiers dans le commerce de la fourrure.

Cette jeune fille dont le père, ouvrier en bâtiment, a trouvé la mort dans une chute, estime que les Indiens sont traités un peu en inférieurs et qu'il faut faire en sorte de mieux connaître la culture et les traditions indiennes.

POUPEES INDIENNES

C'est ainsi que la création des poupées indiennes remonte à des milliers d'années, et certaines légendes font mention de ces jouets.

Notamment, chez les Iroquois, les enfants fabriquaient eux-mêmes leurs poupées en leur donnant l'expression d'une personne connue.

L'histoire se répète pour la poupée "Princesse Kanata" copie conforme en miniature de Kahn-Tineta. Cette dernière qui dessine ses propres costumes ,a créé aussi ceux de la poupée. Les vêtements de Kanata sont confectionnés par des Indiennes de la réserve de Caughnawaga, sous la direction de Mmes Ida Delaronde et Frances Dione.

La garde-robe de la poupée comprend le costume traditionnel en daim, avec broderies de perles au brillant colori, et frange à l'ourlet et aux manches. Il y a aussi le costume de cuir, le pantalon sport et vareuse, le modèle patio, et jusqu'à la robe de mariée avec le grand mouchoir servant de voile, et détails de frange, et plusieurs autres costumes d'inspiration typiquement indienne.

La princesse Kahn-Tineta Horn choisit également de porter des vêtements qui tout en suivant les décrets de la mode, comportent une note caractéristique indienne, notamment par l'emploi de tissus de daim très soyeux et garnitures de frange.

La poupée Kanata aura sans doute une brillante destinée, car on veut qu'elle fasse le tour du monde. Le jouet, a été présenté à la 24e foire Canadienne du Jouet, et il sera exposé à la Foire internationale du Jouet de New York, à compter du dimanche 8 mars.

On projette éventuellement de créer des poupées qui représenteront des personnalités des autres tribus indiennes du Canada.





● **SILHOUETTES ETAGEES. — Les silhouettes étagées sont en faveur chez les bambines comme chez leurs ainées.**

Les porte-pipes ont leur place dans le salon familial

NEW YOK (PA) — Qui aurait jamais pensé qu'un jour viendrait où le porte-pipes qui a sa place dans plus d'un salon ou salle familial porterait un jour les indications "lui" et "elle". Eh bien, ça y est.

Les magasins de tabac ainsi que les magasins à rayons ne peuvent plus suffire à la demande depuis que les femmes se sont mises à fumer soit la pipe soit le petit cigare. Et il va sans dire qu'un nombre sans cesse croissant d'hommes ont abandonné la cigarette pour faire partie du club des fumeurs du calumet de paix, depuis la publication par le gouvernement américain, du fameux rapport Terry.

La hausse du chiffre d'affaires n'est pas pour déplaire aux commerçants, mais ces derniers sont inquiets à l'idée que leur approvisionnement ne pourrait suffire à contenter les fumeuses de pipes et petits cigares, et les innombrables représentants du sexe fort qui se sont "convertis" en abandonnant la cigarette. Il serait embarrassant pour un marchand de tabac d'avouer, à sa courte honte, devant un vieux client de la maison, qu'il ne peut lui offrir son cigare favori, "parce que les dames ont fait une razzia dans l'après-midi".

Dans les magasins à rayons, on a rapporté des ventes formidables de petites pipes et tabac blond, de même que les petits cigares, avec le fume-cigare à même. Bien sûr, l'idée n'est pas absolument nouvelle. On sait que certaines actrices fument le cigare depuis longtemps. Jean Fontaine, Hermione Gingold et Lauren Bacall, reçoivent maintenant une nouvelle bouffée de publicité. Et les starlettes, qui espèrent se mettre en valeur, se font photographier alors qu'elles fument la pipe ou le cigare, comme nouveau moyen de séduction.

Couvre-lit



7191
Alice Brooks

Ajoutez de l'élégance dans votre chambre à coucher avec ce joli couvre-lit parsemé de roses. Il s'agit d'un travail à l'aiguille très facile à faire.

Demandez le patron 7191.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron ... ...
Mesure désirée ... ...
Nom ... ...
... ...
Adresse ... ...
... ...

Horoscope

JEUDI, 5 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Demandez-vous ce que vous pourriez faire de plus pour assurer l'accomplissement de vos promesses. Un visiteur étranger vous cause une agréable surprise.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Ne négligez rien pour améliorer votre situation. Evitez les détails inutiles. Conservez foi en l'avenir.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne ressassez pas de vieux ennuis. Il vaut mieux les laisser dormir dans les oubliettes. On vous témoigne une grande considération.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — La Lune est dans une position favorable A l'économie domestique. Vous retrouvez un objet perdu.

24 juillet au 23 août (Lion) — On compte sur votre bonne humeur et votre patience. Ne cherchez pas à attirer l'attention, ça ne vous réussira pas.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Faites un bon usage de vos talents. Vous formerez une bonne équipe avec un nouveau partenaire. Journée satisfaisante.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Croyez en vous-même et vous inspirerez une plus grande confiance aux autres. On apprécie votre humour.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Influences planétaires très fortes. On vous met en garde contre des changements superflus. On vous incite à la persévérance.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne négligez rien pour favoriser la compréhension mutuelle et la bonne entente. Faites-vous un programme d'économies.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous devrez surmonter certaines inquiétudes personnelles qui ne sont pas fondées et redoubler d'attention au travail.

21 janvier au 19 février (Verseau) — N'hésitez pas trop longtemps avant de prendre une décision. "Fais ce que dois advienne ce que pourra", dit le proverbe.

20 février au 20 mars (Poissons) —Finissez ce qui est en plan avant de vous lancer dans de nouvelles entreprises. Journée sous le signe de la continuité.

SI VOUS ETES NE UN 5 MARS

Vos talents sont variés et vous réserveront de stimulantes surprises aux différents âges de la vie. Vous faites un assistant hors-pair, mais vous aurez également le mérite de réalisations personnelles et exclusives.

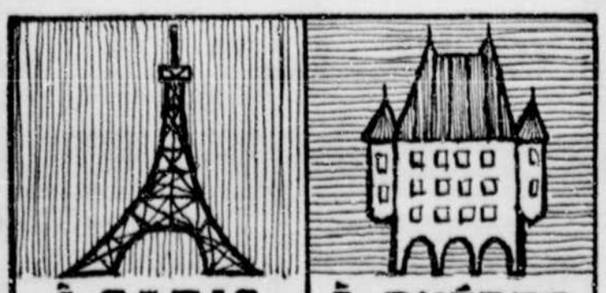
Doit-on beurrer le sommet du pain, au sortir du four ? Tout dépend du genre de croûte que l'on désire. Si vous préférez le pain croustillant, n'en beurrez pas la surface. Mais si vous voulez une croûte tendre, frottez le pain avec du beurre ou du shortening ramolli, sitôt après l'avoir démoulé. Pour donner un beau lustre à la croûte, on recommande de badigeonner le pain, avant la cuisson, avec du lait ou avec un jaune d'oeuf étendu d'une cuillerée à table d'eau.

Voici une façon délicieuse et originale de servir les pommes. Dressez de minces tranches de pommes sur une tartine de beurre. Couvrez de fromage fort et passez au grilloir jusqu'à ce que le fromage commence à faire des bulles.

REPARATION et CONFECTION de SACS A MAIN CHRISTIAN ENR.
483 de la Couronne
Tél. : 523-8337

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

Ce que le Père Noël ne vous apportera pas
La danse vous l'apportera | PLAISIR - DETENTE GAIETE - JEUNESSE
32 leçons privées : $48.00
ECOLE DE DANSE LAVAL LABERGE Enr.
330 rue St-Vallier, est — Tél.: 523-4091



SIMPSONS-SEARS
NOTRE MAMAN GAGNANTE POUR LE MOIS DE FEVRIER !
Le chèque d'allocation familiale favorisé en février était celui de
Mme GISELE DION
7225 rue Verchères, Charlesbourg, P. Q.

La brillante carrière d'un Canadien français

Le brigadier Jacques Dextraze

(Par ALAN DUCKETT)

MONTREAL (P.C.) — Quand l'armée canadienne est envoyée quelque part pour s'occuper de troubles, Jacques Dextraze s'y retrouve éventuellement au beau milieu.

Ce brigadier moustachu de 44 ans, de l'armée canadienne, a connu beaucoup d'ennuis au Congo au cours de la fin de semaine, mais il a probablement conclu que ce n'était là qu'une autre journée dans sa carrière militaire.

Pour un homme qui a mérité à deux reprises l'Ordre du Service Distingué — DSO — et qui a commandé des bataillons sur deux théâtres différents de la guerre, l'opération congolaise pour rescaper des missionnaires catholiques, par hélicoptères, n'a pu être autre chose qu'un jeu pour lui. Il a fallu des pressions en haut lieu pour obtenir que le brigadier revienne à l'armée, en 1950, après cinq années de vie civile.

Le brigadier Jacques Dextraze, un Montréalais, était surnommé "Jimmy" par les soldats des Fusiliers Mont-Royal, le bataillon qu'il commandait dans la 2e division de l'infanterie canadienne, à la suite de l'invasion de la Normandie, en 1944. Mais pour les soldats du Royal 22e Régiment qu'il a commandé en Corée, il était "Jadex" — il admet les deux surnoms aujourd'hui.

UN CADET BRILLANT

Au centre d'entraînement des officiers à Brockville, en Ontario, au début de la seconde guerre mondiale, les instructeurs ont constaté qu'il était un jeune cadet brillant. Il est demeuré un certain temps au centre, après être devenu officier. En l'espace de deux ans, il avait gravi les échelons depuis le grade de lieutenant jusqu'à lieutenant-colonel et commandant des Fusiliers.

Jimmy a été l'un des nombreux officiers expédiés en hâte au Royaume-Uni vers la fin de 1942, à la suite du raid manqué à Dieppe, en août de cette année, qui avait coûté la vie à la plupart des officiers des Fusiliers.

Il faisait partie, au début, de l'unité de renseignements, mais il grimpa rapidement pour devenir commandant de compagnie, avec le grade de major, lorsque le bataillon de Montréal est passé à l'action à la fin de juin 1944 — quelques semaines seulement après les débarquements du 6 juin en Normandie.

C'est à St-André-Sur-Orne, en Normandie, que le brigadier Dextraze s'est mérité sa première DSO. Sa compagnie avait pris d'assaut une église dans laquelle plus d'une compagnie d'Allemands tentaient désespérément de contenir les Canadiens.

Moins d'une année plus tard, il obtenait une agrafe à sa DSO alors qu'en qualité de commandant d'un bataillon des Fusiliers, il conduisit des hommes à la capture de Groningen, dans le nord de la Hollande, Groningen était l'une des dernières forteresse à tomber, avant que les Allemands ne réclament la paix.

Au PC allemand

Au cours de cet engagement, Jimmy Dextraze entra dans le poste de commandement allemand à Groningen et surprit le commandant allemand qui s'imagina que le Canadien voulait se rendre avec ses troupes.

Mais c'était le contraire — Dextraze voulait que les Allemands se rendent. C'est ce qu'ils ont fait quand le Canadien leur montra comment son unité était déployée à l'intérieur et autour de la ville forteresse.

Il avait 25 ans à la fin de la guerre et à cause de sa jeunesse, le mieux que l'armée put lui offrir, comme service en temps de paix, c'était le grade de capitaine.

Il prit sa retraite et retourna à son emploi civil comme dirigeant du moulin de la Singer Sewing Machine Company, à Thurso, dans le Québec.

Quand la guerre de Corée éclata, feu le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, et ses conseillers voulaient deux officiers, à la retraite en particulier, pour la Force spéciale des Nations unies, constituée par le Canada.

L'un était John Rockingham, qui, en tant que brigadier, avait commandé la 9e brigade de la 3e division de l'infanterie canadienne lors des débarquements en Normandie, dans le nord-ouest de l'Europe et qui était retourné à la vie civile à Vancouver. L'autre était Jimmy Dextraze.

Le retour

Jimmy hésita avant de revenir à l'armée parce qu'à cette époque, il avait un emploi à vie, avec son employeur et qu'il avait une famille à nourrir.

Mais le goût de l'action — et de nombreuses pressions exercées par une multitude d'amis et par M. Claxton — l'a ramené à l'armée à son rang de lieutenant-colonel du temps de guerre.

Le brigadier Rockingham devient commandant de la 25e brigade d'infanterie qui a combattu en Corée et Jimmy Dextraze l'accompagna comme commandant du Royal 22e Régiment. Rockingham est actuellement major-général et commandant de l'ouest de l'armée.

Jimmy dit aujourd'hui que ce n'est que "parce que j'avais l'impression que je n'avais pas d'autre choix" qu'il est revenu à ses premières amours — l'armée.

Il fut fait Officier de l'Ordre de l'Empire britannique, pour ses services en Corée.

Il assuma une grande variété de fonctions — commandant du camp de Borden, Ontario, à l'Ecole d'infanterie, au camp de l'armée à Valcartier et commandant de la région de l'est du Québec — et fut promu au rang de brigadier avant d'être envoyé, l'an dernier, au Congo, comme chef du personnel des Nations unies.

Mme Dextraze et leurs quatre fils — Jacques, 21 ans, Robert, 17 ans, Richard, 16 ans et Jean, 15 ans — sont demeurés à Québec après que le brigadier eut été nommé au Congo.

Guerre à la pauvreté

La campagne américaine tendra à secourir 40 millions d'indigents

NEW-YORK. — (Reuter). — Trente à quarante millions de personnes faisant partie de "l'autre Amérique" doivent, dans un proche avenir bénéficier des mesures prises par le gouvernement américain, à la suite de la guerre à la pauvreté" qu'a déclaré, il y a déjà quelques semaines, le président Lyndon Johnson.

Faisant siennes certaines idées du Président Kennedy et y ajoutant des théories qui lui sont personnelles, le chef de l'Etat américain a énoncé une série de mesures destinées à chasser de la première nation industrielle du monde la misère et la faim. Les administrations des Etats américains ont été énergiquement invités à se joindre à la guerre contre la pauvreté.

La campagne sociale du Président Johnson intéresse un cinquième de la population américaine.

Près de quatre millions d'Américains sont actuellement en chômage, tandis que deux cent mille emplois sont supprimés chaque année du fait de l'extension de l'automation.

10,000,000 DE NOIRS

Dix millions de Noirs s'entassent dans les taudis des grandes cités New-York, Chicago, St-Louis ou dans les tristes masures du Sud, avec des revenus très nettement insuffisants. Le journal de Harlem, le "Amsterdam News", a récemment publié en première page la photographie d'un enfant noir de trois ans qui avait eu une cuisse dévorée par un rat. Environ 700 cas de morsures par rat sont enregistrées chaque année. Harlem a été déclaré "zone infestée de rats" par les autorités sanitaires.

L'an dernier, le "Welfare Department", de New-York, a dépensé 35 millions de dollars par mois pour venir en aide aux familles, dans le besoin.

400,000 Américains parcourent chaque années les Etats-Unis pour s'employer dans les exploitations agricoles. Ils gagnent une moyenne de 900 dollars par an alors que dans une usine, le salaire moyen d'un ouvrier est de 100 dollars par semaine.

Les misérables

Des milliers d'Indiens qui n'ont pas encore réussi à s'assimiler à la civilisation américaine vivent également dans des conditions déplorables, sans revenus, sans ambitions. Il y a lieu de citer encore la pauvreté et la misère de certaines communautés juives ou étrangères sans oublier ces villes et villages des montagnes Appalaches, ces fermiers des montagnes des Carolines où la vie américaine a des décades de retard.

Enfin, grand souci des autorités américaines, la venue à l'âge adulte, au cours de cette décennie, de 26 millions d'adolescents avides de travail et de confort donne une importance particulièrement angoissante à l'issue de la guerre inconditionnelle du Président Johnson.

Car il dépend du succès de la campagne entreprise que les Etats-Unis soient à l'avant-garde du monde ou comprennent, ainsi que l'a souligné l'écrivain Michael Harrington dans son livre "l'Autre Amérique", "un pays sous-développé".

DANGER des somnifères et des stimulants

Vous prenez souvent des somnifères "pour passer une bonne nuit"? Ou des stimulants, "pour tenir le coup"? Attention! Aux Etats-Unis, l'abus de ces drogues a pris des proportions épidémiques et conduit des milliers de gens à la morgue ou dans des maisons d'aliénés. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars comment nos voisins feraient bien de s'inspirer de l'exemple du Canada dans sa lutte contre les "pilules de bonheur". Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

VENTE pour 2 jours

La Pharmacie brunet

jusqu'au 7 mars

Téléphonez!

Nous livrons sans frais par toute la ville et la banlieue

529-5741

605 est, rue St-Joseph, Québec

Des dons qu'il ne faut pas multiplier lorsqu'il s'agit de l'argent des contribuables

Par Jean-Claude PICARD

Une discussion portant sur les dons de charité que la ville de Ste-Foy peut ou ne peut pas accorder aux oeuvres de bienfaisance est revenu par deux fois devant les membres du conseil, hier soir, lors de l'assemblée mensuelle.

L'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge et de la Fondation canadienne des Maladies du coeur, qui ont toutes deux fait appel à la générosité de "la ville", n'a pas été mise en question un seul instant, toutefois trois des six échevins ont fait plusieurs remarques au sujet de l'utilisation des deniers publics sur cet item, qui n'est que "vaguement" prévu dans le budget de la ville. Loin de refuser leur aumône personnelle à ces oeuvres, MM. Beaudin, Legendre et Rioux ont souligné que plusieurs solliciteurs de ces oeuvres font déjà du porte à porte... Si la ville prend l'habitude de faire des dons, c'est le contribuable finalement qui payera "deux fois". Bien qu'aucune décision n'ait été prise, il semble que ces trois conseillers seraient plutôt d'avis à encourager ces oeuvres en faisant appel à la générosité de chaque citoyen (ce que le conseil peut toujours faire) que de puiser dans les deniers publics sans avoir le consentement des contribuables (l'item des dons étant fort discret dans le budget de la ville de Ste-Foy). Les membres du conseil ont finalement consenti à remettre un chèque de $50 à la Croix-Rouge et un autre de $25 à la fondation.

Une résolution a été adoptée, en principe, par les membres du conseil. Il s'agit de la publication de tout avis donné pour fins municipales. Il serait question d'étudier les endroits où la ville pourrait, à l'avenir, afficher ses avis en français et en anglais. La question est à l'étude.

Les membres du conseil ont aussi passé quatre avis. L'un d'entre eux vise à l'agrandissement du centre civique. Un autre se rattache à des travaux urgents d'immobilisation sur les parcs et terrains de jeux de la cité et autorisant un emprunt nécessaire au montant de $350,000.

Au mois de février, la ville de Ste-Foy a accordé 87 permis de construction pour une valeur globale de $454,925.

enchi-frènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum rafraîchissant et calmant

STEINBERG

DES MARCHES EXPRESS auront lieu demain matin à 10h. a.m. AUX MARCHES STEINBERG SUIVANTS :

1990, ave Mont-Royal est, près Bordeaux, Montréal
900, rue St-Zotique est, près St-André, Montréal
7151, Côte St-Luc, Centre d'Achats Côte St-Luc
10651, boul. PIE IX, Centre d'Achats Forest, Mtl
351, boul. Sir Wilfrid-Laurier, Cent. d'Achats Laurier
9031, boul. St-Michel, Ville St-Michel
5600, Chemin Côte St-Luc, près Walkley, Côte St-Luc
500, boul. Laurier, Centre d'Achats Montenach
4251, 1ère Ave, Charlesbourg, C. d'Ach. Charlesbourg
1000, rue Onondaga, Cent. d'Achats Oromocto, N.-B.
855, rue Papineau, Chicoutimi, Qué.
255, Chemin Ste-Foy, Québec, Qué.

COMMENT PARTICIPER :

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) Produits-de-la-Semaine représentés en "Coupon Pinky Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la Boîte Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre supermarché d'alimentation STEINBERG, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul . . . (le 14 mars 1964)

Chaque semaine, 10 inscrits seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir correctement répondu à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT!

Produits de la semaine pour le Marché Express !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MELANGES A GATEAU divers, Célébration. Faciles à préparer! Paquet 19 oz 49¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Eau de Javel JAVEX CONCENTREE 7ede RABAIS! Bouteille 64 oz 44¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: JUS de TOMATES de Fantaisie, Bright 3 grandes boites 48 oz $1.00. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Papiers mouchoirs Facelle Royale Grand format! 2 pqts de 333 66¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAPIER HYGIENIQUE blanc, jaune, rose, aqua ou lilas Marque Scott 4 rouleaux au paquet 53¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CAFE INSTANTANE Nescafé — 30¢ de MOINS! Grand bocal 10 onces $1.59. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: LAPINS de Pâques, en peluche avec carotte! Prix de Vente! $1.99. Nul après samedi, 14 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Diner au SPAGHETTI champignons ou viande Chef Boy-Ar-Dee Paquet 18½ oz 49¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAIN de VIANDE prête-à-servir Marque Spam 2 boites 12 oz $1.02. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Riche et onctueux concentré de TOMATES Marque Hunt 4 boites 6 onces 66¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Cornichons sucrés en moutarde . . . ou MARINADES sucrées McLarens bocal 15 oz pour seul. 39¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Ragoût de BOULETTES Cordon Bleu 2 boites 20 oz $1.10. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF Liquide Mir tout usage! 2 bout. 24 oz 92¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF en poudre Breeze bleu, avec serviette ou linge à vaisselle! 12¢ de moin! Format géant 85¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Pâte DENTIFRICE Gleem, avec GL-70! Tube format économique 79¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CACAHUETES blanchies Steinberg Bte 15 oz pour seul. 69¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Friandises NUTS N'BOLTS Marque Tuffy Bte 7 oz seul. 49¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SOUPES KNORR variétés et formats divers! Chaque paquet 39¢. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 10 (ou plus) Pamplemousses frais, juteux, toutes variétés, importées! Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Deux (ou plus) sacs cello 10 oz EPINARDS nettoyés et lavés Canada classe No 1. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CHAPONS à rôtir, frais de Catégorie "A" 5 lb et plus, La lb 49¢. Nul après samedi, 7 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BIFTECK HACHE de marque Rouge Frais et Maigre La lb seul. 75¢. Nul après samedi, 7 mars. STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: ½ lb (ou plus) de CHAMPIGNONS frais, Blancs-Neige toutes variétés, Canada No 1. Nul après mardi, 10 mars. STEINBERG

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PIZZA aux champignons Steinberg Fraiches, chacune 59¢. Nul après samedi, 7 mars. STEINBERG

200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CASSEROLE en aluminium, Pantry King à poignée renforcé et manchon de bakalite! Cont. 1 pinte! Avec Couvercle! $2.29 prix de vente! Nul après sam., le 2 mai, aux marchés Steinberg! STEINBERG

Série de Concerts Symphoniques
ALBUM-DE-LA-SEMAINE
No 4: Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak; Orchestre Philharmonique de Vienne; au pupitre, George Singer. $1.37 Ch.
Accompagné d'un disque compact: "La Vie des Compositeurs"!

STEINBERG

BRIOCHES DU CARÊME *fraîches et légères!*



La réunion de fines épices orientales, de merveilleux raisins australiens, de délicats fruits italiens glacés, d'oeufs frais du Québec et d'un excellent shortening végétal Steinberg . . . surmontée d'une décoration en croix faite d'une délicieuse pâte au beurre propre à nos pâtissiers . . . telles sont les Brioches du Carême Steinberg !

Essayez-les dès aujourd'hui . . . réchauffées au four . . . ou telles quelles . . . elles sont tout simplement merveilleuses ! Que vous les serviez en collation, comme dessert ou lors d'un goûter en fin de soirée, elles sont toujours "Dans le Ton".

Arrêtez-vous au Comptoir de Pâtisserie de votre supermarché STEINBERG et faites ample provision de ces brioches si appréciées !

BRIOCHES du CARÊME

Epicées, fraîches du four Steinberg

à bas prix! **8** au pqt **33¢** collation ou dessert ...un délice!

Chaque paquet contient deux étages de Brioches du Carême!

Pâtisseries Steinberg fraîches!

Tarte aux raisins fraîche 10¢ de moins! Chacun **39¢**
CROUTE FEUILLETEE, LEGERE !

Gâteau chiffon à l'orange 10¢ de moins! Chacun **49¢**
FRAIS ET LEGER !

Obtenez 25 timbres 'Pinky' additionnels
...SANS COUPON...
lors de l'achat de l'un de ces deux spéciaux en pâtisserie !

Beignes à la noix de coco **12** au pqt **33¢**
ROTIE, FRAIS !

Gâteau aux fraises chacun **39¢**
GARANTI DE FRAICHEUR !

STEINBERG

KETCHUP
STEINBERG — 11¢ de MOINS !
3 bout. 20 oz **$1.00**
riche et onctueuse saveur de tomates !

SOUPE aux POIS
ou aux légumes
HABITANT
3¢ de MOINS ! **5** boites 28 oz
$1.00



prête-à-servir !

TOMATES
OAK LEAF — 6¢ de MOINS !
5 BOITES 20 OZ **$1.00**
Qualité de Choix !

STEINBERG

BANANES
Dorées, mûries-à-point de Qualité Contrôlée!

PETITES
La lb seul. **9¢** au summum de leur saveur! En sac poly

GROSSES
2 lb pour **25¢**
Idéales pour tout genre de dessert !

POMMES de TERRE DE TABLE
du Nouveau-Brunswick, Canada No 1
Excellentes au goût, pour la santé et pour le budget !

à bas prix **50** LB au SAC **88¢**



POMMES
McINTOSH MODIFIEES
du Québec, Extra de Fantaisie!
5 LB EN SAC POLY **59¢**
croquantes, sucrées, juteuses !

CAROTTES sans coeur 5 LB POUR **29¢**
CULTURE DU QUEBEC, No 1

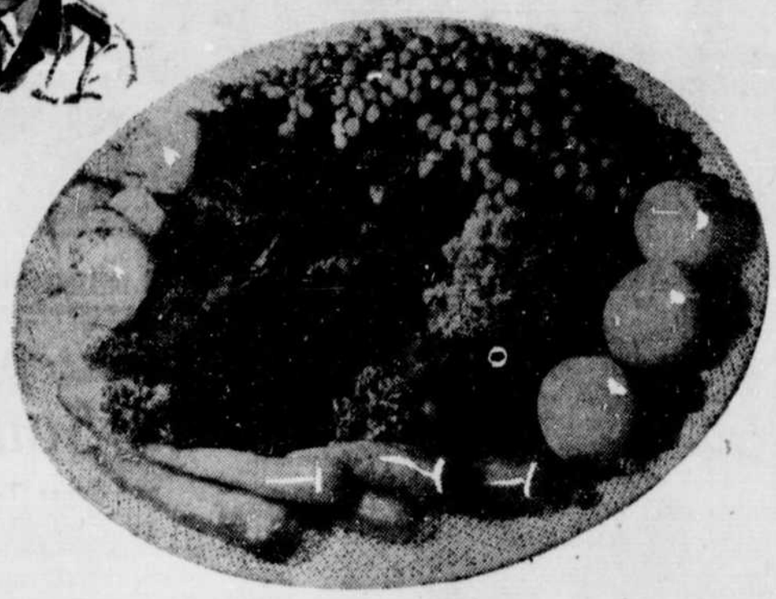
OIGNONS jaunes 10 LB POUR **49¢**
CULTURE DU QUEBEC, No 1

NAVETS frais fermes LA LB SEUL. **7¢**
CULTURE DU QUEBEC, CLASSE No 1 !

ORANGES
SUNKIST de CALIFORNIE,
Navel sans pépins !
3 douz. pour **99¢**
grosseur No 163 !



Pierre



Boeuf de Marque Rouge... Canada de Choix!

BIFTECK de RONDE
désossé, tranche entière... ou
ROTI de CROUPE
coupe Silverside! LA LB — **75¢**

Bifteck ou rôti de porterhouse	Sans queue! La livre	99¢
Boeuf à ragoût frais, maigre	Succulent! La livre	65¢
Chapons à rôtir, de catégorie "A"	Frais éviscérés! (5 lb et plus) La lb	49¢
Macaroni cuit Steinberg	"Frais de nos cuisines"! 11¢ de MOINS! Pqt 14 oz	25¢
Saucisse à déjeuner de pur boeuf	pour les appétifs robustes! La lb, seul.	49¢
Epaule roulée de rôti de veau maigre,	désossé, frais, la lb	49¢

FESSE DE JAMBON FUME
découenné et dégraissé, prêt-à-manger! **55¢** Entier ou demi! Le jambon à son meilleur!
La couenne et l'excès de gras sont enlevés avant la posée!





PRODUITS D'EPICERIE EN VEDETTE CETTE SEMAINE!

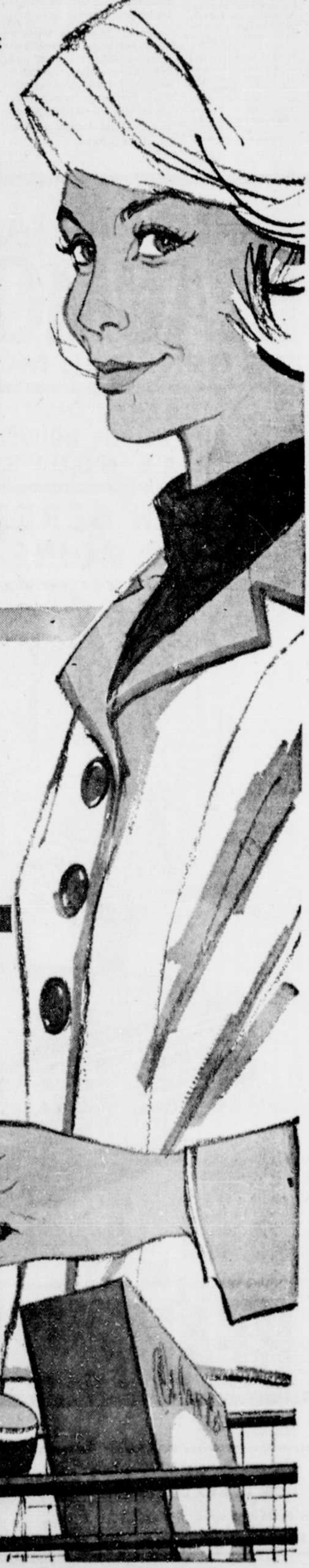
WHIPPETS au chocolat pur — 10¢ de moins! 24 au paquet **43¢** Marque VIAU

CONFITURE de fraises Dora — 14¢ de moins! Pot 24 oz **45¢** avec pectine!

4¢ de moins! Céréales Kellogg réputées
Flocons de Maïs BOITE 12 oz POUR SEUL. **27¢**

Spéciaux à Un Dollar!

Spaghetti au fromage, en sauce aux tomates! cuit, Heinz — 16¢ de moins!	8 btes 8 oz	$1.00
Maïs en crème Orchard King, de Choix — 8¢ de moins!	8 btes 10 oz	$1.00
Sacs (format 5 ou 7 lb, 25 par pqt) (format 10 lb, 20 par pqt) à aliments, Guest — 18¢ de moins!	5 pqts pour	$1.00
Epingles à linge 36 par boite Mégantic — 8¢ de moins!	4 boites pour	$1.00
Canadiana — 16¢ de moins! **Betteraves marinées** tranchées, savoureuses!	4 pots 24 oz	$1.00
Cornichons sucrés ou olives Queen ou oignons de Hollande, de Coronation	3 pots 10 oz	$1.00



FEVES AU LARD STEINBERG en sauce aux tomates! 9¢ de Moins! 7 btes 15 oz pour seul. **1.00**



Réchauffez et servez!

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, sam. le 7 mars. Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

STEINBERG

ENCYCLOPEDIE MEDICALE
POUR USAGE AU FOYER
volume No 1 — **53¢**
volumes 2 à 8 — **1.29**
Volume No 4 maintenant disponible!

Spéciaux à Un Dollar!

Biscuits soda salés ou non-salés David — 17¢ de moins!	3 pqts 1 lb	$1.00
Thon blanc 11¢ de moins! Albacore, Balview	3 btes 7 oz	$1.00
Huile végétale Tout usage marque Savoie — 23¢ de moins!	3 bout. 16 oz	$1.00
Têtes d'asperges de fantaisie marque Snyder	3 btes 12 oz	$1.00
Mélange pour **Croûte de tarte** Monarch — 17¢ de moins!	3 pqts 18 oz	$1.00
Sacs à ordures cirés marque Guest — 5¢ de moins!	3 pqts de 20	$1.00
Beurre d'arachides riche et onctueux! marque Steinberg — 14¢ de moins!	2 pots 24 oz	$1.00

Aliments congelés en vedette!

Tarte aux pommes ou aux CERISES — Marque MORTON	Pqt 24 oz	39¢
Breuvage à l'orange Sucré, congelé — Marque SUNNY	2 btes 6 oz	59¢
Fish and chips d'aiglefin Marque RUPERT — 4¢ de MOINS!	Pqt 20 oz	55¢
Dîner au poulet ou au boeuf ou à la viande!	MORTON - 10¢ de MOINS! Pqt 11 oz	49¢



Une quatrième session conciliaire?

ROME. — (C.C.C.) — La prochaine session conciliaire sera-t-elle la dernière ? Telle est la question que certains milieux de curie se sont posés, à la suite de la tendance qui a été enregistrée au cours des deux dernières réunions de la Commission de Coordination en faveur d'une accélération des travaux conciliaires.

Cependant, quel que soit le souhait des membres de l'assemblée de voir aboutir les travaux rapidement, on fait valoir que la tâche à laquelle le Concile doit encore faire face est considérable. Cela d'autant plus qu'en raison du Congrès eucharistique international de Bombay, les séances de la troisième session ne pourront pas se poursuivre au-delà du 20 novembre de cette année.

C'est pourquoi, les milieux compétents estiment qu'une quatrième session sera nécessaire en 1965 si l'on ne veut pas écourter abusivement les débats ou les travaux conciliaires. En effet, dit-on, si la prochaine session, qui sera de toute façon plus constructive, devait résoudre toutes les questions en suspens, une autre session devrait suivre pour permettre aux pères conciliaires de procéder à des votes définitifs sur les textes acquis.

La Commission de coordination reprendra ses travaux en mars. Tout sera mis en oeuvre pour présenter au Concile des textes élaborés conformément aux vues de l'assemblée, en vue de permettre à celle-ci de les adopter dans des délais raisonnables. Les efforts dans ce sens porteront surtout sur les textes traitant des rapports entre l'Eglise et le monde et de l'apostolat des laïcs.

D'autre part, selon certaines rumeurs circulant à Rome, le deuxième Concile oecuménique du Vatican prendrait fin le 20 novembre prochain, lors de clôture de la troisième session. Officiellement toutefois, personne ne sait rien.

C'est un fait que Paul VI lui-même, dans le discours de clôture de la deuxième session, le 4 décembre, a exprimé le voeu que la troisième session puisse permettre de mener à bien la tâche assignée au Concile. Pour arriver à ce but, le Souverain Pontife a augmenté le nombre des membres des commissions conciliaires: il a veillé en outre à ce que la commission de coordination reprenne sans délai son activité, en vue de donner aux commissions les directives pouvant leur permettre d'activer leur travail



● LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT de la future basilique de NOTRE-DAME-DU-CAP se poursuivent sans arrêt à la grande satisfaction des pèlerins qui, par leur contribution spirituelle ou matérielle, se sont inscrits parmi les "bâtisseurs de Notre-Dame". Dans la nef supérieure, les deux tiers des verrières sont déjà posées; l'installation de l'orgue de 75 jeux et des bancs (plus de 2,000 sièges) devrait se terminer au cours du printemps. On procède présentement à l'érection de la sainte table et des autels en marbre, comme en fait foi la photo.



300 autres missionnaires seront expulsés

Que se passe-t-il au Soudan?

par Roger Tessier, p.b.

On sait que le gouvernement du Soudan vient d'annoncer sa volonté d'expulser 300 autres missionnaires chrétiens, soit 272 catholiques et 28 protestants. Divers prétextes ont été invoqués, ces dernières années, pour justifier l'expulsion graduelle de tous les missionnaires, non-conformité aux lois régissant les sociétés missionnaires, activités politiques anti - gouvernementales, africanisation des cadres de l'enseignement, etc. Les fonctionnaires profitaient des moindres prétextes pour signifier le départ d'un prêtre, d'un frère ou d'une religieuse. Cette volonté de se débarrasser d'étrangers gênants pour la politique discriminatoire du gouvernement à l'égard des Noirs du Sud apparait en pleine clarté non seulement à la suite de ces expulsions, mais aussi lorsqu'on sait qu'on a signifié l'avis de départ à des missionnaires qui, de fait, avaient quitté le pays depuis plusieurs mois, voire deux ans.

LE POINT DE VUE DE MGR DUD



Pour juger de l'attitude du gouvernement soudanais, on peut évoquer ici le point de vue de Son Excellence Monseigneur Irénée Dud, qu'il a exprimé lors d'une conférence de presse qu'il a accordée à Rome, le 14 novembre dernier, lors de la récente session conciliaire. Né lui-même dans le vicariat apostolique de Wau, dont il est le chef spirituel, Mgr Dud est âgé de 51 ans. Il a été sacré évêque en 1955 et il est le seul Soudanais qui ait, jusqu'ici, accédé à l'épiscopat. Un vicariat voisin, celui de Rumbek, est administré par un prêtre soudanais, tandis que les 5 autres vicariats et préfectures apostoliques sont confiés à des membres de la Société des Pères de Vérone et à celle des Pères de Mill Hill.

Au correspondant du Service de Presse du Verbe Divin, le R.P. Witgen, que nous citons longuement, Mgr Dud a dit que "dans le Soudan du Sud, s'exerce "de facto" une persécution qui rend la vie de l'Eglise et celle des chrétiens très difficiles". A cette occasion, l'évêque rappela que le 23 septembre 1963, alors qu'il était en route pour le Concile, un organe de presse du Soudan, le SUDAN DAILY, le cita faussement sous ce titre : "L'évêque déclare qu'il n'y a pas de persécution au Soudan". Mgr Dud exiga une rectification, mais sa requête fut sans effet et la copie du journal fut envoyée à toutes les ambassades du Soudan pour recevoir une grande publicité.

UNE SERIEUSE PERSECUTION

Depuis 1956, alors que le pays devint indépendant, une sérieuse persécution religieuse a sévi, a dit l'évêque de Wau. De 1956 à 1961, le gouvernement a expulsé une cinquantaine de missionnaires. Mgr Dud a affirmé que ces expulsions firent suite à des procédés injustes des officiels et à de fausses accusations. Déjà, en 1957, le gouvernement avait confisqué sans aucune compensation 350 écoles catholiques dans le Soudan du Sud.

Les missionnaires qui demandent à prendre un congé dans leur pays d'origine se voient refuser la permission de rentrer, mais "il y a quelques mois, après des requêtes pressantes et répétées, quelques permissions de retour ont été accordées par le ministre de l'Intérieur" a aussi signalé Mgr Dud. Maintenant, il n'y a plus qu'une poignée de prêtres pour le ministère auprès des 400,000 baptisés et catéchumènes.

En 1962, a expliqué l'évêque soudanais, le gouvernement du pays a publié le "Décret des Sociétés missionnaires" comme une confirmation légale des procédés gouvernementaux antérieurs à l'égard des missionnaires. Ce décret déclare entre autres choses qu'"aucun païen au-dessous de 18 ans ne peut être baptisé sans le consentement écrit des parents donné en présence d'un représentant du gouvernement". Puisque le décret parle de liberté religieuse pour tous c'est là une absurde restriction et c'est, en soi, une contradiction. Le décret requiert aussi une permission annuelle pour exercer une activité missionnaire laquelle n'est accordée que par le conseil des ministres.

Quiconque considère ce décret et ces faits, a ajouté Mgr Dud, doit admettre qu'il n'y a pas de liberté religieuse au Soudan du Sud. "Je souhaite une politique plus sage pour le bien de tous, chrétiens et non-chrétiens, dit-il; Dieu bénit le pays où chacun, selon sa propre voie, est libre de l'honorer et de le servir".

MAINTENIR LA RACE NOIRE ET SA CULTURE

Ce résumé de la conférence de presse de l'évêque de Wau permet, je pense, de mieux comprendre le contexte historique où se situe la récente décision du gouvernement soudanais. Il faut reconnaître que de récentes difficultés politiques ont pu inciter le gouvernement à presser cette expulsion. La minorité noire du Sud, qui compte près de 30 pour cent des 12,000,000 d'habitants du pays, n'accepte pas d'être dirigée par la majorité arabe du Nord qui tend à arabiser et islamiser la population du Sud en majorité païenne, mais plutôt orientée vers le christianisme (1). On estime que 80,000 à 100,000 réfugiés soudanais ont traversé la frontière pour chercher refuge dans les pays voisins. En même temps que se poursuit, à l'extérieur, une propagande en faveur de l'autonomie du Soudan du Sud et "du maintien de la race noire et de sa culture", des groupes de rebelles ont commencé une guerre de guérilla contre le gouvernement. Ce dernier désire mâter un mouvement d'émancipation et il est permis de penser que la présence des missionnaires, derniers témoins étrangers, gêne la politique gouvernementale. Espérons qu'une réaction des pays africains même poussera enfin le gouvernement de Karthoum à cette "politique plus sage" que souhaitait Mgr Dud.



(1) De 1951 é 1961, le nombre des catholiques est passé de 114,000 à 336,000. S'ils ne comptent encore que pour 3% de la population totale du Soudan, les catholiques forment cependant 10% de la population du Sud. Il faut aussi ajouter 100,000 chrétiens appartenant à d'autres Eglises, alors qu'il n'y a environ que 20,000 musulmans dans cette partie du pays.



Les catholiques au Mexique

MEXICO (CCC) — Plus de 96 p. c. de la population actuelle du Mexique se déclare de religion catholique: c'est ce qui ressort des statistiques officielles les plus récentes de ce pays.

Sur une population totale de 34,923,129 âmes, on compte en effet 33,692,503 catholiques, 578,515 protestants, 100,750 israélites, 137,208 divers et 192,693 sans convictions religieuses, tandis que 221,190 personnes n'ont pas indiqué leur appartenance religieuse.

L'ACADIAN
BEAUMONT
DE GENERAL MOTORS

LIGNES NOUVELLES
DIMENSIONS NOUVELLES
LUXE NOUVEAU

VOUS EN SEREZ FIER
...ET PAS MOINS RICHE

A la prochaine occasion, regardez attentivement la Beaumont. Remarquez ses lignes, pures et d'un galbe parfait. Son nouvel empattement plus long (115 pouces) lui donne une silhouette fuyante qui attire partout l'attention. Ni trop petite ni trop grande, la Beaumont présente les justes dimensions qui la rendent aussi pratique que confortable. Voyez aussi l'intérieur de la Beaumont, il offre toute la place dont la famille a besoin. La courbure des glaces de portières donne beaucoup d'espace en largeur à hauteur des épaules. Et l'aménagement intérieur est aussi élégant que les lignes de la carrosserie. Les garnitures et les tapis ont des couleurs assorties avec un goût parfait, et les sièges sont rembourrés de mousse. Le choix de moteurs comprend deux six-cyl. économiques et deux brillants V8. Les avantages offerts par la Beaumont n'ont vraiment pas leur pareil cette année! Et son prix est bien inférieur à ce qu'on croirait devoir payer pour une telle voiture. Demandez son prix au concessionnaire, vous en serez surpris.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEDAN BEAUMONT CUSTOM 4 PORTES

BEAUMONT ACADIAN

L'économie nouveau style,
le chic nouvelle vague!

Voyez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

Concessionnaires autorisés de Acadian Beaumont dans la ville de Québec :

Automobiles, Inc.
555, rue de la Couronne, Québec — Tél.: 529-3371

Giguère Automobile Ltée
1700, rue Dorchester (coin boul. Hamel), Québec — Tél.: 529-1351

Ne manquez pas l'émission "Rue de l'Anse" sur le réseau français de Radio-Canada. Voyez l'horaire publié dans ce journal pour l'horaire et le poste.

C'EST AMUSANT À JOUER...

AMUSANT À GAGNER!

LE JEU DOMINION LE PLUS FASCINANT!



4-DE-SUITE OU 4-D'UNE-SORTE

Le nouveau jeu Dominion amusant suscite l'intérêt général! Une foule de clients ont déjà gagné des prix en argent... des gros prix en argent et il y en aura encore bien d'autres. Faites comme les milliers de gens qui ont découvert comme c'est très amusant de jouer à "4 de suite ou 4 d'une sorte". La carte gratuite que vous recevez chaque fois que vous venez au Dominion donne tous les détails et les règlements du jeu "4 de suite ou 4 d'une sorte". En tout, il existe 55 façons de gagner de gros prix en argent. Ne tardez pas, adoptez DOMINION... le marché alimentaire le plus intéressant au Canada.

VOUS POUVEZ GAGNER $100.- $500. OU $1000! COMMENCEZ MAINTENANT!



M. GUY CLOUTIER GAGNANT DE $500.
60, St-Stanislas — Ste-Thérèse, P.Q.



Mme Colette Thivierge $100.
1072, rue Wolfe,
Ste-Foy, P.Q.



Mme T. J. Wdowiak ($100.)
509, rue Mercier
Sherbrooke, P.Q.



Mme Aline Tuppert ($100.)
2575, Pierre Martin
Ste-Foy, P.Q.



Mlle Jacq. Bourgeois ($100.)
2440, Place Prevel Apt 18
Ste-Foy, P.Q.



Mme J. Legault ($100.)
4032, Evelyn
Verdun, P.Q.



M. Jacques Paquin ($100.)
61, 10e Avenue
Fabreville, P.Q.



Mme Iris Withnall ($100.)
971, Pichette
St-Vincent de Paul, P.Q.



Mme I. Efros, ($100.)
3370 Bedford, Apt. 5
Montréal, P.Q.

SEULES LES VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT SONT VENDUES AU DOMINION !

DINDES CATEGORIE "A" lb **39¢**
Fraiches ou paquetées à vide, 5 à 9 lbs inspectées par le gouvernement. Jeunes — Tendres et dodues.

Epaule de Porc - Paleron **39¢** lb
inspecté par le gouvernement. Jeune (morceau soc 49c lb)

Saucisses de Porc Pur **49¢** lb
"Bilopage" inspectées par le gouvernement

Bacon sans Couenne Pqt 1 lb **59¢**
"Devon" de "Canada Packers"

Epargnez! FRUITS et LEGUMES FRAIS

Oranges "Jaffa" **69¢ douz.**
de l'Israël ensoleillé — Gross. 105 sucrées et juteuses

POMMES Fermes et croustillantes **19¢** lb
"Délicieuses" C.B. Dorées ou rouges

Grosses Bananes - No1 **2 lb 25¢**
Muries à point — Fermes

CAROTTES sac **5 lb 29¢**
lavées — Longues et fermes du Québec

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES

Légumes "YORK" surchoix
Blé d'Inde en crème. Blé d'Inde entier (8 oz). Pois et carottes. Fèves au lard.
5 btes 10 oz **55¢**

Pêches 'Ardmona' Boite 28 oz **39¢**
"surchoix" moitiés ou tranchées

Soupes aux tomates 8 btes 10 oz **$1.00**
"Campbell"

EPICERIE EN VEDETTE

Sauce aux tomates 4 btes 6 oz **45¢**
"Hunt's" ou (pâte de tomates 2 btes 6 oz 29c)

Biscuits "Métro" Pqt 20's **39¢**
de LIDO — Confitures recouvertes de chocolat

Spaghetti ou coudes 3 sacs 2 lbs **$1.00**
MACARONI, de marque "LIDO"

Beignes "Richmello" 2 pqts 12 **49¢**
Nature. Sucrés ou à la cannelle

DANS LES GRANDS MARCHES

Coussinet et enveloppe Seulement **$1.**
pour planche à repasser

Désodorisant "Florient" Ch. **89¢**
6 odeurs différentes

ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE
De Mme Jehane Benoit — La plus grande autorité canadienne en matière culinaire. Fascicule No. 3 **99¢**



M. Léopold Lapointe ($100.)
7353 St-André
Montréal, P.Q.



M. René Boudrias ($100.)
3016 Bergevin, Apt. 4
Lasalle Heights, P.Q.



Mme Ida Malo ($100.)
143, Larente
Ville Lasalle, P.Q.



Mme J. Moorhead ($100.)
5961, Côte St-Antoine
Montréal, P.Q.



Mme Gérard Murray ($100.)
11225, L'Archevêque
Montréal-Nord, P.Q.



M. Jean Desrosiers ($100.)
7246A, St-Hubert
Montréal, P.Q.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Ragoût York** Irlandais ou au Boeuf — Boîte 15 oz 29¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **CORNICHONS** Tranchés "YORK" — Pot 16 oz 29¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **BOVRIL** en sachets — Paquet de 12 39¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **CIRE LIQUIDE** "AEROWAX" — Boîte 40 oz 93¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **JAMBON** "Pienic" fumé "ROYAL" — Se termine sam. 7 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **TOMATES** Paquet 2 lb — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Papier-Toilette** "FACELLE ROYAL" Blanc, rose ou jaune — 2 Roul. 33¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de 2 ENV. 2 OZ de **SMOKED MEAT** — Se termine sam. 7 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **THE EN SACS** "TENDERLEAF" Orange Pekoe Paquet de 80 87¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **BEURRE** de caramel "Shirriff" Cont. 16 oz 33¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Boeuf mariné** "HEREFORD" Boîte 12 oz 51¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **Boeuf mariné** "CRY-O-VAC" "COORSH" — Se termine sam. 7 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **TOURTIERES** "LA BELLE FERMIERE" — Se termine sam. 7 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Tissus faciaux** "FACELLE" 2 PAQUETS 200 ou 1 PAQUET DE 400 — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **LAITUE** "ICEBERG" Grosse pomme Une ou plus — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SELS de FRUITS** "ENO" Bout. 79¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **CELERI** PASCAL Un ou plus — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **FARINE** Préparée "Brodie XXX" (5 lb 6¢) Sac de 3 lb 41¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Huile végétale** "MAZOLA" Bout. 22 oz 89¢ — Termine mar. 10 mars au DOMINION

DÉCOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR!

TOUT EST 100% GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 mars à : TOUS LES MAGASINS DOMINION DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

Décision qui fait avancer la cause du bilinguisme

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a annoncé mardi que le Bureau fédéral de la traduction ouvrira une section à Montréal dans l'édifice du Revenu national.

M. Lamontagne a dit qu'il s'agissait là d'une "innovation qui aura sans aucun doute des effets salutaires dans le domaine du bilinguisme au Canada".

Il a ajouté qu'on s'attendait à ce que la section montréalaise soit en mesure de soulager le Bureau de la traduction d'Ottawa d'un surcroit de travail, particulièrement de documents scientifiques et techniques.

La FCSQ à la Commission Bélanger

Nouvelles sources de revenus réclamées

MONTREAL. — (P.C.). — Un long et minutieux examen de la situation scolaire au Québec, du point de vue financier, amène la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec à conclure que de nouvelles sources de revenus sont à prévoir pour répondre aux besoins de l'enseignement. Elle en signale deux : un accroissement de l'impôt sur le revenu et un accroissement de la taxe de vente au détail.

Dans son mémoire à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité au Québec, la Fédération des Commissions scolaires catholiques déclare ne pas être elle-même en mesure de dire si on devrait augmenter l'impôt sur le revenu ou augmenter la taxe de vente. "Les Commissions scolaires, dit le mémoire, sont intéressées avant tout à voir leurs revenus s'accroitre et à conserver une certaine initiative en matière financière".

Les Commissions scolaires insistent par ailleurs sur la sauvegarde de leur autonomie. Le mémoire affirme, à cet égard : "Nous croyons que les Commissions scolaires doivent conserver le droit de taxer la propriété foncière", droit qui leur est notamment contesté par l'Union des municipalités du Québec.

"Si celles-ci, ajoute le mémoire, venaient à perdre totalement ce droit de prélever des revenus fiscaux locaux et à tirer tous leurs revenus du gouvernement provincial, leur autonomie disparaitrait par le fait même".

"Il est sûr en effet", précise la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, "qu'un gouvernement provincial qui fournirait sous forme de subventions la totalité des recettes des Commissions scolaires serait obligé de surveiller l'utilisation de ces fonds et de fixer des normes de dépenses pour les organismes utilisateurs".

Or, "dans le contexte québecois, les Commissions scolaires constituent des agents irremplaçables de démocratisation de la population. Ce sont en effet des organismes dans lesquels des citoyens de chaque localité peuvent exercer une certaine influence et même assumer des postes de direction".

Le mémoire de la Fédération des Commissions scolaires catholiques, ce qui a été rédigé par M. Roland Parenteau, économiste et professeur à l'école des Hautes Etudes Commerciales, établit diverses comparaisons entre les dépenses pour fins scolaires au Québec et ces dépenses dans les autres provinces canadiennes. Il signale par exemple qu'en 1961, les Commissions scolaires du Québec ont dépensé par élève $258., et qu'en Ontario, cette dépense a atteint $317., en Saskatchewan $332., en Alberta $388., et en Colombie-Britannique $383. "Ces chiffres, dit le mémoire, démontrent que l'effort de la province du Québec pour l'enseignement n'apparait pas excessif".

Les Commissions scolaires catholiques signalent toutefois que le fardeau fiscal au Québec, pour fins scolaires, est actuellement mal réparti et proposent que soit allégée la contribution des agriculteurs et que les contributions des compagnies soient mieux distribuées dans la province, au lieu de favoriser les seules municipalités où ces compagnies ont leurs usines.



● NICOSIE, CHYPRE. — Une femme-policier cypriote grecque apprend le maniement d'une arme automatique aux quartiers de la police près de Nicosie. Selon des rapports en provenance d'Athènes, une puissante flotte grecque effectue présentement des "exercices" dans la mer Egée. (UPI Téléphoto).

Le Conseil des Arts du Canada voudrait que le Fédéral aide davantage les arts, les humanités et les sciences sociales

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil des Arts du Canada a incité le gouvernement fédéral à augmenter son fonds de placement et de le porter de $50,000,000 à $80,000,000 afin que ses revenus permettent une aide accrue aux arts, aux humanités et aux sciences sociales.

Dans un mémoire présenté au secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, le Conseil déclare que les revenus du fonds de placement actuel de $50,000,000 ne permettaient pas au Conseil de remplir ses obligations.

"On a donné beaucoup à faire au Conseil des Arts et la logique de la situation exige qu'on lui accorde de grands moyens pour accomplir son travail", déclare le mémoire.

Le Conseil des Arts dit que depuis sa création en 1957 le fonds de placement n'a pas été augmenté par le gouvernement ni par des apports commerciaux ou individuels. Quand le Conseil avait demandé au gouvernement d'augmenter le fonds de placement de $500,000 en 1960, il avait reçu une réponse négative.

Le mémoire précise que la valeur commerciale du fonds a subi une hausse appréciable. Le fonds se totalisait à $57,200,000 le 1er janvier 1964. Ceci a provoqué une certaine augmentation des revenus mais le comité de placement du Conseil a toujours prévenu les membres du Conseil que les conditions variables du marché des valeurs ne permettait pas de maintenir un tel taux d'augmentation.

Exigences nouvelles

"Les dépenses d'administration sont demeurées les plus basses possible", a ajouté le Conseil". Néanmoins, cette progression du revenu est beaucoup trop mince pour que le Conseil puisse répondre à toutes les demandes que créent des conditions constamment en évolution, ou encore pour suffire aux exigences continuelles et substantielles des besoins toujours plus grands des organismes et des projets, que le Conseil supporte déjà".

Le mémoire estime à $3,100,000 le revenu du fonds de placement durant l'année 1963-64.

La façon le plus pratique de répondre aux besoins du Conseil serait que le gouvernement ajoute régulièrement certaines sommes au fonds durant plusieurs années, suggère le mémoire.

Le Conseil encourage le gouvernement à ajouter $10,000,000 au fonds, cette année, et de même en 1965 et 1966.

"Lorsque le fonds de placement aura augmenté d'un autre $30,000,000, il sera suffisant pour répondre aux développements qui se seront produits d'ici les trois prochaines années et si alors le Conseil a besoin de ressources additionnelles, il verra à prendre de nouvelles dispositions", conclut le mémoire.

Nom officiel: Air-Canada

OTTAWA (PC) — Un projet de loi, présenté par un simple député, et visant à changer le nom des "Trans - Canada Airlines" en celui d'Air Canada a été approuvé hier par les Communes. Ce changement, qui est sujet à l'approbation du Sénat, entrera en vigueur à la suite d'un décret ministériel.

Ce projet surprise a été présenté par M. Jean Chrétien, député libéral de Saint - Maurice - Laflèche. Un projet semblable avait été soumis l'an dernier mais avait été laissé en plan.

Il n'y a pas eu de débat sur le changement lui-même, la courte discussion a porté sur la question de savoir quand le nouveau nom entrerait en vigueur.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill a dit qu'il serait très difficile de mettre en oeuvre cette réforme immédiatement, car l'ancien nom devra être enlevé de la paneterie et de l'équipement.

M. Jean Chrétien a souligné que le nom de Trans-Canada Airlines avait été choisi alors que cette société exploitait des lignes à l'intérieur du pays seulement.

Répondant à plusieurs questions venant de l'opposition, le ministre a déclaré qu'il n'était pas en mesure de dire combien de temps ou d'argent il faudrait pour mettre en vigueur cette réforme.

M. Guy Marcoux, créditiste de Québec-Montmorency, a déclaré qu'il ne croyait pas que puissent surgir des complications légales — idée avancée par un néo-démocrate de la Colombie - Britannique qui avait demandé que cette mesure soit retardée — et a souligné que ce changement aurait dû être fait depuis longtemps.

M. Réal Caouette, chef créditiste, a déclaré pour sa part qu'il s'agissait là "d'une amélioration sensible".

M. Rémi Paul, conservateur de Berthier - Maskinongé - Delanaudière, a vu dans ce changement "la première mesure en faveur d'un véritable biculturalisme et a dit que tous les Canadiens y accorderaient leur appui.

La Commission Laurendeau-Dunton

Visites dans 20 villes

Ottawa (P.C.) — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a fait savoir hier que ses dix membres tiendront des sessions officieuses, afin de rencontrer les gens, dans plus de 20 villes du Canada à compter du 18 mars.

Ce genre de réunion est une activité à peu près inconnue des commissions royales fédérales. La présentation de mémoires écrits sera remplacée par des discussions de groupe suivies de périodes de questions et de réponses.

La commission a l'intention de poursuivre de tournée de réunions pendant trois mois avant que commencent, en septembre ou en octobre, les audiences officielles.

La commission se divisera en deux équipes de cinq membres afin de couvrir plus de terrain.

Les deux premières réunions régionales auront lieu le 18 mars à Sherbrooke et à Trois-Rivières et les suivantes le 25 mars à London et à Sudbury en Ontario. Une déclaration sera publiée par la suite sur le reste de la tournée.

La Commission a fait savoir dans un communiqué que cinq ou six réunions auront lieu dans chacune des provinces de Québec et d'Ontario, deux dans les provinces des Prairies, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et une dans l'Ile-du-Prince - Edouard et à Terre-Neuve. La Colombie-Britannique n'a pas été mentionnée.

Le co-président Davison Dunton, Mme Gertrude Laing, M. Jean Marchand, M. Royce Frith et M. Paul Wyczynski, se rendront à Trois-Rivières et à Sudbury; tandis que M. André Laurendeau, M. Frank Scott, M. Jean-Louis Gagnon, M. J. B. Rudnyckyj et le père Clément Cormier, se rendront à Sherbrooke et à London.

RÔTI de PORC
FRAIS
JEUNE, TENDRE
DANS L'ÉPAULE
DEGRAISSE



LB 39¢

Tous les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

RÔTI de PORC
Coupe du soc
LA LIVRE .45

VEAU
désossé et roulé
DANS L'EPAULE
La livre .49

SAUCISSE
FRAICHE
PUR PORC
La livre .49

SAUCISSE
FUMEE
LA LIVRE .49

FARINE BRODIE XXX
3 lbs .37

CAFE
Chase & Sanborn
sac 1 lb .79

Fromage Velveeta 16 oz .59
Fèves au lard CLARK 20 oz 2/.45 28 oz .29
Fluffo SHORTENING format 1 lb 2/.59
Remplissage à tartes E.D. Smith
Cerises ou Bleuets 20 oz 2/.87
Pommes 20 oz .37
Salade aux fruits HEART DELIGHT 28 oz .45
Détersif en poudre CO-OP 37 oz .69

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasin, samedi 7 mars.

LA COOPÉRATION
C'EST LA
DEMOCRATIE EN ACTES
ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP
CO-OP

La Coopération, c'est la démocratie dans sa forme la plus courante et la plus parfaite. Chaque victoire remportée par le mouvement coopératif est une victoire pour la démocratie.

Pour votre protection et votre satisfaction
DEVENEZ MEMBRE D'UN MAGASIN CO-OP

RICE KRISPIES de KELLOGG'S 9½ oz	.31
ALPHABITS POST 10 oz	.37
PATE DE VIANDE CORDON BLEU 7 oz	.29
THE RED ROSE 90 sacs	.87
FEVES BLANCHES CO-OP sac 2 lbs	.25
JUS TROPICAL FRUITS PUNCH LIBBY'S 48 oz	.43
BLE D'INDE EN CREME HARMONIE 20 oz	6/1.00
FEVES JAUNES COUPEES HARMONIE 20 oz	6/1.00
POIS VERTS NO 4 CHOIX HARMONIE 20 oz	6/1.00
MARSHMALLOW JET PUFFED CHOCOLAT 11 oz	2/.49
BISCUITS CHRISTIE BRIDGE ASS. cello 30 biscuits	.37
SAVON TOILETTE PALMOLIVE 9 barres	.99

JUS TOMATES CO-OP 20 oz 7/95¢
SAUMON ROSE CO-OP bte 1 lb 59¢

VEDETTE DU MOIS
FER ELECTRIQUE A VAPEUR ET A SEC GENERAL ELECTRIC
PRIX CO-OP 11.95
VALEUR REGULIERE $19.95



En vente à votre Magasin CO - OP MEUBLES de Québec ainsi qu'à votre Magasin CO-OP de votre localité.

ORANGES
SUNKIST VALENCE
Gr 163
3 douz. .95



TOMATES MEXICAINES Cello 2 lb .39
CHOUX NOUVEAUX FLORIDE lb .09

ABONNEZ - VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... *Comté* .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs
.30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE
3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00
L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 12 mois — $22.00
Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année
Angleterre et pays du Commonwealth Quotidien $15.00 par année
Angleterre et pays du Commonwealth Hebdomadaire $7.00 par année
Autres pays étrangers Quotidien $22.00 par année
Autres pays étrangers Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou signalez 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

L'arrondissement historique du Vieux Québec sera agrandi

M. Georges-Emile Lapalme, a révélé à la Chambre, hier, son intention d'agrandir les limites de l'arrondissement historique du Vieux Québec, récemment délimité en vertu d'une nouvelle loi défendant toute modification, construction ou destruction sans l'approbation de la Commission des monuments historiques.

Les limites actuelles comprennent l'intérieur des remparts et une partie du port. L'agrandissement empêcherait des constructions de s'élever là où elles pourraient gâcher l'ensemble.

Une des principales tâches de la Commission des monuments historqiues, à l'heure actuelle, selon M. Lapalme, est de débarrasser le Vieux Québec de ses enseignes au néon, qu'il considère pour sa part comme des "monstruosités".

La lumière des nouvelles enseignes, sujettes à l'approbation de la Commission, serait de couleur uniforme, probablement blanche.

Le chef de l'opposition a ensuite voulu connaitre la ligne de démarcation entre les juridictions des Commissions des monuments historiques d'Ottawa et de Québec.

Le premier ministre, qui a déjà été ministre des Affaires du nord à Ottawa, a répondu que la Commission fédérale ne s'intéresse qu'aux monuments et emplacements d'intérêt historique national. Il lui apparait évident que la commission québecoise procède à beaucoup plus d'acquisitions que celle d'Ottawa.



● UNE CLINIQUE DE SANG A ETE ORGANISEE POUR LES CITOYENS DE STE-FOY. — Sur cette photo prise au cours de la conférence de presse donnée à l'hôtel de ville de l'endroit, on remarque M. Roger Baillargeon, président de la Chambre de Commerce de Ste-Foy, Mlle Suzanne Desrosiers, du Service de la Croix Rouge et le maire de Ste-Foy, M. Noël Carter.

Johnson: Il faudra tasser Ottawa!

Selon M. Daniel Johnson, qui parlait hier à l'Assemblée législative, chaque fois que le gouvernement de M. Pearson propose un plan conjoint, M. Lesage accepte, et tolère ainsi l'intrusion du gouvernement fédéral dans un domaine de compétence exclusivement provinciale.

De l'avis du leader de l'Opposition, il faudra, à un moment donné, prendre une position ferme en "tassant" Ottawa. Il faudra, selon lui, que le Québec se prévale des prérogatives que la constitution lui confère.

M. Johnson a exprimé l'avis qu'on ne doit pas se surprendre de la hardiesse du gouvernement fédéral en ce qui concerne les plans conjoints. Parlant au sujet du plan fédéral de prêts aux étudiants, M. Johnson estime que personne ne doit se surprendre de la réponse faite par M. Pearson. En effet, le chef du gouvernement canadien avait déclaré récemment, à la Chambre des Communes, qu'il n'envisageait pas de retirer sa proposition visant à octroyer des prêts aux étudiants.

M. Johnson a exprimé l'avis que le gouvernement fédéral, sous le gouvernement de M. Lesage, s'est immiscé dans des domaines de juridiction provinciale tels que les hôpitaux, la voirie et les parcs nationaux. Selon lui, toute cette série d'envahissement a modifié notre personnalité . . .

Le ministre Lapalme prend la défense de M. Hamelin

Le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme a pris hier en Chambre, la défense de M. Jean Hamelin qui a été nommé conseiller technique à la Maison du Québec à Paris récemment.

M. Lapalme a rapporté que des éditorialistes de certains journaux avaient critiqué M. Hamelin de façon peu élogieuse.

A Paris, M. Robert Elie, doit accomplir un travail considérable, et il ne peut tout faire seul, et c'est pour l'aider qu'on a nommé M. Hamelin.

Le ministre des Affaires culturelles a fait lecture en Chambre d'une lettre qu'il avait reçue de M. Elie, au sujet de M. Hamelin. Il est dit dans cette lettre: "Les relations culturelles avec la France peuvent être multipliées à l'infini, et grâce à la présence de M. Hamelin auprès du délégué culturel, la section culturelle devra faire au moins deux fois plus de travail. Moins de trois semaines après son arrivée à Paris, M. Hamelin a déjà écrit trois articles importants pour des revues françaises: l'art et la littérature au Canada français, Panorama du roman canadien-français, Nouveaux aspects de la littérature canadienne-française. Il a entrepris les démarches nécessaires pour réaliser le projet de revue de la délégation".

Le ministre a expliqué qu'il était vexé des articles écrits par les éditorialistes au sujet de MM. Elie et Hamelin.

Ministère fédéral?

Le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme s'est demandé, hier à l'Assemblée législative, si le gouvernement fédéral s'achemine vers la création d'un ministère fédéral des Affaires culturelles.

M. Lapalme s'est posé ce point d'interrogation après avoir constaté la publicité avantageuse que le gouvernement fédéral avait retiré lors d'une exposition de peinture qui s'est tenue à Paris. Lors de cette exposition, le gouvernement provincial avait défrayé les 5/6 du coût, tandis que le gouvernement fédéral n'avait déboursé qu'un sixième du coût total.

Autorisation de distribuer des plans-index

Le ministre des Richesses naturelles du Québec vient d'autoriser la distribution de plans-index accompagnés de listes descriptives de documents géologiques et géophysiques disponibles.

Les plans-index sont tracés par cantons, à l'école d'un demi-mille au pouce, soit l'échelle des cartes de claims du ministère, de sorte qu'ils euvent être superposés à ces dernières. Ils montrent les superficies couvertes par des travaux et les numéros de dossier de chacun des documents disponibles se rapportant à une superficie. Une description détaillée des documents disponibles déposés à nos archives apparait sur la liste descriptive qui accompagne chacun des plans-index.

Les plans-index et la liste descriptive des cantons suivants sont prêts pour distribution :

Liste No 2

Cantons de Beauchastel, Bégin, Bellechasse, Bellecombe, Benoit, Béraud, Beresford, Bergères, Bergeron, Bergeronnes, Bernetz, Berry, Berthiaume, Beschefer, Bignell, Blaiklock, Blake, Blondeau, Boisbuisson, Bolton, Bossé, Boucault, Bouchette, Bourbaux, Bourlamaque, Bousquet et les seigneuries d'Argenteuil (paroisse de Saint-André), d'Aubin de l'Isle (paroisse de Saint-Georges), de Beauharnois (paroisse de Saint-Malachie) et de Bécancour (paroisse de Saint-Grégoire).

NE RESTEZ PAS SOURDS!

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

Plan d' amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Recommandations soumises au cabinet sur le commerce du livre français au Québec

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des affaires culturelles doit soumettre prochainement au cabinet des recommandations concernant le commerce du livre français au Québec, sujet traité après les manuels scolaires dans le rapport Bouchard et sur lequel la principale recommandation était l'institution d'une Régie du commerce du livre français.

Ni le premier ministre Lesage, ni M. Georges-Emile Lapalme n'en ont dit davantage en réponse à la question posée hier soir par le chef de l'Opposition.

M. Daniel Johnson avait soulevé la question en rappelant que cette seconde partie du rapport Bouchard avait reçu beaucoup moins de publicité que celle ou des éditorialistes ont enfin vu, à sa grande satisfaction, "un déni de justice".

Le chef de l'Opposition devait par la suite s'élever contre les subventions du Conseil fédéral des Arts à la publication de romans, surtout quand il s'agit de subventions destinées exclusivement à des oeuvres de langue française. Il estime qu'Ottawa emploierait mieux ses fonds à encourager les arts plastiques.

M. Lapalme a abondé dans le même sens en observant que cela "n'a aucun sens de faire de la littérature romanesque une littérature d'Etat" et que le Canada était bien le premier pays à sa connaissance à subventionner le roman.

Les concours

Comme M. Johnson souhaitait voir les autorités provinciales trouver une formule d'encouragement à la production littéraire autre que l'étatisation, le ministre a fait remarquer que les concours littéraires et artistiques de la province, avec leurs premiers prix de $4,000 dans les diverses sections, ne sont dépassée que par un seul prix analogue accordé aux Etats-Unis. Au total, les prix attribués à l'occasion de ces concours se chiffrent par $75,000.

Au sujet de l'encouragement à la production littéraire, le membre du cabinet a encore signalé que le Conseil provincial des Arts voulait mener làdessus des études poussées. Cet organisme faisait remarquer au ministre que l'année dernière a donné au Québec une récolte littéraire de faible qualité. Aussi, est-il plus convaincu que jamais qu'il ne faut pas subventionner toutes les oeuvres dans l'espoir de voir sortir un chef-d'oeuvre du nombre.

Quant aux remarques du chef de l'Opposition, sur le mécontentement des éditeurs vis-à-vis de l'assurance-édition, M. Lapalme y a répondu en rappelant que la loi votée il y a deux ans reproduisait des plus fidèlement les recommandations des éditeurs désireux de se faire protéger contre les pertes éventuelles. Ce sont eux, selon le ministre, qui vont maintenant demander directement au Conseil des Arts du Canada des subventions à l'édition de romans.

L'an dernier, a fait savoir le ministre, dix des 27 ouvrages soumis ont été acceptés par l'assurance-édition.

M. Lapalme définit le nouveau rôle du Conseil des Arts

Le ministre des Affaires culturelles a fait part à la Chambre hier soir, d'un document qu'on pourrait qualifier de formule d'entente déterminant le nouveau rôle du Conseil des Arts du Québec. Ce texte, revisé à la 14e session de l'organisme à Montréal le 15 février dernier exprime le voeu du Conseil des Arts exposant les conditions et les éléments essentiels de son existence future.

Le ministre veut que le Conseil des Arts développe des idées neuves et poussées dans le domaine de la culture et des arts.

Ce texte que M. Johnson qualifie de traité de paix, de concordat et d'assurance pour une année de paix entre le Conseil et le ministre, enlèvera au ministre bien des soucis, dit-il. Prenant la part des membres du Conseil des arts, le chef de l'opposition croit que depuis la création d'une Direction générale des Arts et des Lettres, on doit avoir moins besoin du Conseil et que le rôle de ce dernier s'estompe. Il ne lui reste plus qu'à estampiller des décisions. Il comprend que ces gens-là ne veulent pas se contenter de ce simple rôle et qu'ils sont disposés à faire davantage.

Le texte

Le document communiqué à la Chambre par M. Lapalme se lit comme suit:

I. Etant donné que:

1. Le Conseil des Arts du Québec est composé de personnes qui, par leur profession individuelle, sont déjà vouées à l'avancement des arts et de la culture dans notre milieu;

2. Le Ministre des Affaires culturelles, en créant le Conseil des Arts, a manifesté qu'il avait besoin d'un organisme qui serait son aviseur et son conseiller, et ceci, malgré l'expansion future des structures et du personnel du ministère;

II. Le Conseil des Arts tient à ré-affirmer sa volonté:

1. De poursuivre sa tâche;

2. D'aider le ministre, en s'acquittant, d'une manière spécifique, des fonctions suivantes:

a) de sa propre initiative, conseiller le ministre sur toute question se rapportant à une politique culturelle générale pour le Québec;

b) exprimer ses conseils et ses avis sur la politique de subventions du ministère. Le ministère assume seul, dorénavant, la responsabilité des subventions. Périodiquement, il informe le Conseil des subventions qu'il a accordées. Le Conseil formule ses commentaires sur celles-ci et soumet son opinion sur la meilleure politique à suivre en ce domaine;

c) accepter la responsabilité de tâches particulières qui lui seront demandées par le ministère, telles que, par exemple, en ce moment, celle de l'Assurance-édition.

III — Il en sera ainsi à la condition que le ministre reconnaisse effectivement ces responsabiliités du Conseil et que, réciproquement, il accepte, et que le ministère accepte les propositions suivantes:

1. que le ministre assiste personnellement aux sessions du Conseil aussi souvent que possible, et au moins quatre fois par année;

2. que le ministre, dans toute la mesure du possible, informe, prévienne ou consulte le Conseil (ou Bureau du Conseil, — voir ci-dessous) avant de prendre les décisions importantes engageant la politique du ministère;

3. que l'on inclue, dans le texte final de la constitution du Conseil, les dispositions suivantes;

a) Le Conseil des Arts comprendra un Bureau de direction composé de six membres, soit: le président, deux vice-présidents, un secrétaire et deux autres membres. Les trois premiers sont désignés par le ministre; les trois autres sont nommés par le Conseil;

b) Le Conseil jouira des services d'un fonctionnaire (sténodactylo) du ministère. Ce fonctionnaire, dans l'exercice de ses tâches pour le Conseil, est en contact direct avec le Secrétaire du Conseil de qui il reçoit les directives et les indications nécessaires.

4. que le sous-ministre et l'ensemble du ministère collaborent, dans toute la mesure du possible, avec le Conseil, en lui fournissant tous les renseignements et l'aide qui lui sont nécessaires dans l'exercice normal de ses fonctions et en lui communiquant les explications dont il peut avoir besoin.

Suggestions de M. Johnson

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson croit qu'on oublie trop souvent les petites municipalités rurales dans le développement des arts dans la province de Québec. Alors qu'on accorde de nombreuses subventions dans les villes comme Montréal et Québec, on n'en accorde que rarement dans les plus petits centres.

Dans ces petites municipalités, il existe une vie culturelle et artistique moins développée mais quand même active. M. Johnson pense par exemple aux cours de solfège, aux fanfares, etc. Comme il faut dans le domaine des sports des milliers de joueurs de hockey pour produire une seule étoile, il faut encourager ces milliers de jeunes artistes de nos municipalités rurales en vue de découvrir des talents.

Un musée d'art moderne à Montréal

(Par Roger BRUNEAU)

Le ministère des Affaires culturelles veut jeter cette année, les bases d'un musée d'art moderne dans la ville de Montréal, et profiter en même temps du dévouement d'un amateur d'art, le Dr Otto Bengler.

M. Lapalme a révélé hier à l'Assemblée législative, que le Dr Bengler a obtenu d'environ 75 peintres canadiens, la promesse que ces derniers donneraient chacun une oeuvre pour un musée si on avait un toit pour les abriter, surtout à un endroit où le public pourrait se rendre.

Le Dr Bengler doit partir pour l'Europe le 7 mars afin de rencontrer à Paris les peintres canadiens qui se trouvent dans cette region, en vue d'obtenir de ces derniers, la même promesse qu'il a obtenue des peintres rencontrés au Canada. De plus, le Dr Bengler a la certitude de pouvoir obtenir gratuitement de deux peintres français de grande réputation, deux peintures pour ce musée d'art moderne.

Ainsi, sans qu'il en coûte un seul sou à la province, on pourrait ouvrir un Musée avec une collection initiale d'environ 100 peintures.

Le ministre des Affaires culturelles a voulu profiter d'une telle occasion et a eu des entretiens avec MM. Jean Drapeau de Montréal et Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la métropole qui ont offert de louer à la province, à un prix nominal, une maison connue sous le nom de Château Dufresne. Le sous-ministre des Affaires Culturelles, M. Guy Frégault, s'est rendu à Montréal pour rencontrer l'architecte de la ville et visiter cette maison. On a estimé qu'on devrait faire des réparations pour la convertir en musée et c'est pour cette raison qu'une somme de $100,000 est inscrite au budget du ministère.

La province louera cette maison pour trois ans. Après cette période, le Musée sera probablement transporté au Palais du Québec sur le campus de l'Exposition universelle de 1967. Il est possible en effet que le Palais du Québec serve à la fois de Conservatoire et de Musée d'Art moderne, mais aucune décision finale n'est prise à ce sujet.

Le ministre des Affaires culturelles a rendu hommage au dévouement du Dr Bengler. Le projet est si bien amorcé que le ministre fait rechercher actuellement un conservateur qui aura charge du nouveau musée.

Cette nouvelle a for réjoui le député (UN) de Montréal St-Jacques, M. Paul Dozois qui connait personnellement M. Bengler lequel a considérablement aidé les jeunes artistes depuis des années.

M. Lévesque s'explique

En réponse à une question du chef de l'Opposition qui lui demandait de commenter une récente déclaration du ministre canadien du Grand Nord, M. Arthur Laing, qui avait déclaré que l'autorité suprême, en ce qui concerne les Esquimaux relevait du gouvernement fédéral, le ministré provincial des richesses naturelles, M. René Lévesque a expliqué qu'il s'agissait du pouvoir qui a été reconnu au gouvernement fédéral par le jugement de la Cour Suprême en 1939. Or, selon M. Lévesque, pour enlever ce pouvoir des mains du fédéral, il faudrait amender la constitution ou un nouveau jugement.

Toutefois, M. Lévesque précise que, dans le cas présent, il s'agit d'obtenir d'Ottawa ce qui a été fait en 1949 pour Terre-Neuve, c'est-à-dire l'administration normale de domaines concernant les Esquimaux, qui sont des domaines provinciaux. M. Lévesque précise qu'il s'agit des choses économiques, de l'éducation et de la santé.



LA Mode Printanière COÛTE MOINS CHER AU

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE



Fameuse confection LYCRA de Spandex !

VÊTEMENTS DE BASE À BAS PRIX SPÉCIAUX

A) B) Gaine et gaine-culotte longue en Lycra Spandex

Enfin des gaines légères, non caoutchoutées et sans baleinage, qui flattent naturellement votre silhouette, toutes les deux réalisées en Lycra Spandex lavable à la machine. Panneaux croisés devant pour plus de soutien. Tailles : P.M.G. (Tailles 24-32: hanches 32-42). **4.67 ch.**

C) Soutien-gorge en coton blanc "Sanforized"

Pour une silhouette plus jeune, c'est le soutien-gorge "Reduce-Eze" qu'il vous faut ! Modèle en coton blanc, avec bande de taille (6 po.) très amincissante ! Fermeture avant avec agrafes. Tailles : A-32 à 36; B-32 à 42; C-34 à 46; D-34 à 46. **2.67 ch.**



Sobres, Féminins et... peu coûteux !

Luxueux manteaux de printemps pour les élégantes et les "pratiques" ! . . .

$27. à $29.95 ch.

A) Séduisant manteau en bouclé de laine mohair, laminé pour plus de "corps" — Modèle droit avec ceinture retenue bas par 2 larges ganses — Col garni d'un seul bouton — Blanc, jaune, turquoise. Tailles 6-16. **$27 ch.**

B) Tout nouveau ! Joli modèle de coupe très ample, en fin bouclé de mohair, laminé. Devant 4-boutons — Modèle sans col, avec 2 poches inclinées — Bleu ou rose. Un véritable bouquet de printemps ! Tailles 8-16. **$29.95 ch.**

C) Elégant manteau à col châle . . . en crêpe "Celanese" laminé, fini "Scotchgard" rebelle à l'eau et aux taches. Bouton de fleur en satin — Marine ou noir. Tailles pour dames : 40-44 — pour jeunes filles : 10-20. **$29 ch.**

Timbres Pinky avec tous vos achats !



Pratiques et d'entretien facile !

OFFRE EXCEPTIONNELLE! AMUSANTES ROBES-TIGE

S éduisantes petites robes-tige réalisées en un choix de tissus d'entretien facile !

P rofitez de notre vaste choix d'imprimés floraux et de rayures de fantaisie !

E lles se portent au foyer, pour faire les emplettes, à la plage . . . bref presque partout !

C oloris-Modes mis en vedette par des modèles droits très amincissants, avec ou sans manches !

I déales de fraîcheur et de confort . . . elles sont en coton satiné ,en grosse toile, en surah ou tissus mixtes d'Arnel !

A chetez-en plus d'une à ce bas prix !

L es tailles: P.M.G. !

PINKY Timbres PINKY avec chaque achat

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

PLACE STE-FOY



● AVANT LA CONFERENCE. — Nous remarquons de gauche à droite, Mlle Isabelle Mercier, vice-présidente du Syndicat des instituteurs de Québec; M. Jean-Paul Lefebvre, conférencier invité; M. Wilfrid Caron, directeur-général des écoles normales de la Province; et M. Robert Blais, président du Syndicat des instituteurs de Québec. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le dialogue n'existe pas entre les responsables de l'éducation

(Par Claude GRAVEL)

"... le vrai dialogue n'existe pas beaucoup plus qu'il n'existait il y a quelques années. Et tous, commissaires d'écoles, dirigeants d'associations d'éducateurs, professeurs, nous sommes solidairement responsables de cet état de choses. Chacun, dans notre domaine, nous nous sommes tellement évertués à devenir libres que nous avons oublié, chemin faisant, de dialoguer avec nos voisins et avec les parents des enfants qui nous sont confiés. Nous faisons l'apprentissage de la liberté mais nous n'avons pas encore appris les cheminements de cette liberté à travers un dialogue et des échanges de vues aux divers paliers de la société".

C'est ce qu'affirmait hier soir M. Jean-Paul Lefebvre,, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) et directeur des Relations extérieures de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), devant les instituteurs et institutrices de la région de Québec réunis au Palais Montcalm à l'occasion de la Semaine de l'éducation.

Il a fait remarquer que, même si les choses ont changé depuis les insolences du Frère Untel, même si "tout le monde semble affranchi et prêt à crier sur les toits sa liberté nouvellement conquise", le vrai dialogue entre les parents, les professeurs et les autorités scolaires — sans évidemment oublier les étudiants eux-mêmes — n'existe pas beaucoup plus qu'il n'existait il y a quelques années.

"La profession enseignante, probablement parce qu'elle a trop longtemps été rejetée par le public comme une quantité négligeable, se referme aujourd'hui sur elle-même, maintenant que ses cadres sont organisés" a déclaré l'orateur.

Et les commissaires d'écoles?... S'ils s'occupaient d'éducation, davantage préoccupés par un souci d'économie, M. Lefebvre avoue que leur esprit a évolué rapidement depuis quelques années et qu'ils sont maintenant aussi intéressés aux progrès de l'éducation que le sont les enseignants. Aujourd'hui, par exemple, nous les voyons s'interroger sur leur nouveau rôle. Ne devront-ils pas disparaître totalement pour céder la place à des fonctionnaires provinciaux...? L'orateur croit pour sa part qu'ils peuvent être fort utiles dans le courant actuel — dans cette "marée" — s'ils évoluent en fonction des besoins et ne boudent pas le progrès au nom d'une autonomie locale.

Dans sa conférence de trois quart d'heure intitulée "Les imprudences d'un commissaire d'école", M. Lefebvre a voulu répondre à deux questions: comment établir un dialogue entre les responsables de l'éducation et pourquoi est-il plus impérieux que jamais de le faire?

Mais pourquoi dialoguer?... M. Lefebvre constata que nous avons dans la province de Québec, un retard à rattrapper dans le domaine de l'éducation. Selon lui, le courant "qui pousse notre société à satisfaire ses immenses besoins dans le domaine de l'éducation, est irréversible". Il parla plus loin des investissements considérables exigés par notre système d'éducation. Ces investissements ne doivent pas être considérés uniquement comme des dépenses de consommation: une utilisation plus "rationnelle" pourrait se faire des bâtiments scolaires.

"Le Ministère de la Jeunesse évalue, continua-t-il à $823,-200,000. le coût total de l'enseignement en 1963-1964. La participation du gouvernement provincial est déjà fort importante et représente cette année 32.7 du budget total de la province en comparaison de 21% en 1960-1961. Le bureau de la planification du Ministère de la Jeunesse établit par ailleurs à plus d'un milliard deux cents millions le coût de l'enseignement pour l'année 1966-1967".

Parlant de cette utilisation des investissements, il cita le cas des écoles catholiques de la Commission scolaire de Montréal qui n'en fait qu'une utilisation de 45.9%. "Ne serait-il pas raisonnable de tenter l'expérience d'une école secondaire fréquentée alternativement par deux groupes d'élèves" questionna-t-il. On pourrait aussi faire une utilisation plus grande de la télévision scolaire et peut-être même introduire les "teaching machines".

Remarquant "l'intérêt croissant des parents, des éducateurs et des contribuables" pour l'éducation, le dialogue qui doit s'établir sera plus facile selon lui. En ce qui concerne la région de Montréal (région sur laquelle il est davantage renseigné), "nous cherchons, déclara-t-il, des moyens d'établir des contacts avec le public". Il avoue, qu'avec les colloques des trois dernières années, de même qu'avec les réunions d'information, les commissaires d'écoles se sont sentis un peu moins étrangers au milieu.

Il constata quand même que si le réveil de la conscience populaire en éducation a encouragé la création d'associations de parents-maitres, l'attitude individuelle du parent devant l'école en est généralement une de revendications et de critique.

Il termina sa conférence par une série de questions: agissons-nous de façon à prouver au public et aux parents que nous voulons être accessibles? L'attitude des éducateurs vis-à-vis les parents n'est-elle pas celle que ces premiers reprochent aux autorités scolaires?

Mme Denise Parent, artiste québécoise bien connue, a ouvert et formé la soirée en chantant des pièces d'Offenbach et d'autres auteurs classiques, d'Aznavour et de Trenet.

M. Wilfrid Caron, directeur général des écoles normales de la Province a remercié le conférencier et Mme Parent.

L'école à l'heure de la démocratie

Les commissions scolaires tiennent à leur survie. C'est ce qui ressort des nombreux témoignages reçus au bureau du Secrétariat de l'ACS.

●

Nombreuses déjà sont les commissions scolaires qui ont répondu au questionnaire d'information. Cependant, il nous faut toutes les réponses pour pouvoir terminer un travail dont les résultats seront efficaces pour chacune des commissions scolaires.

Car, ne l'oublions pas, 90% des élèves sont sous la juridiction des commissaires d'écoles. C'est pourquoi l'Association diocésaine veut faire en sorte pour aider davantage ses membres.

●

Merci à toutes les commissions scolaires qui se sont prononcées en faveur de la participation "automatique" à leur Association (bill 168) et il serait souhaitable que les "silencieuses" donnent signe de vie. Si l'on désire des renseignements additionnels qu'on écrive au Secrétariat, 23, rue St-Etienne, Lévis.

●

Remerciements et félicitations aux nombreuses commissions scolaires qui ont accepté le nouveau barème de cotisation.

Quelques commissions scolaires n'ont pas encore répondu à cet appel; elles sont priées de le faire. Un appui entier est nécessaire pour permettre à l'Association diocésaine de continuer et d'améliorer ses services.

●

REUNION MENSUELLE

Le Conseil Exécutif de l'Association diocésaine tient au moins une assemblée à tous les mois en vue de prendre contact avec les problèmes des commissions scolaires membres.



● QUI DIT EDUCATION DIT CONTACT HUMAIN. — Dans le cadre de la semaine de l'éducation, M. Lucien Plante, principal de l'Ecole secondaire St-Esprit a mis en relief hier soir le fait que l'éducation signifie contact humain. Conférencier invité au Club des Francs, M. Plante a souligné la nécessité d'établir entre maitres et élèves un dialogue plus fréquent. Que de problèmes sont éclaircis dans quelques minutes de conversation a précisé le conférencier. M. Plante a en outre suggéré quelques moyens pour rendre à l'école son vrai rôle d'éducatrice dans un monde de précipitation. Il faudrait pour cela selon le conférencier, diminuer le nombre d'élèves par classe, diminuer le nombre de cours pour les professeurs, alléger les programmes scolaires, s'assurer la collaboration de travailleurs sociaux et enfin réorganiser les loisirs. Ceci a déclaré M. Plante afin de faciliter le dialogue entre l'éducateur et ses élèves. Le conférencier avait déclaré au début de sa causerie que les contacts humains étaient nécessaires en éducation, du fait qu'éduquer un enfant c'était libérer son intelligence de l'ignorance et que les contacts humains jouaient un grand rôle dans ces libérations. Sur cette photographie nous voyons de gauche à droite: M. André Sénécal, Lucien Plante, conférencier, Gaston Drolet et l'abbé Louis O'Neil. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

SPECIAUX en vigueur jusqu'au 7 MARS

ESCOMPTES

ESCOMPTES JUSQU'A 31% SUR LES SPECIAUX EN VIGUEUR CETTE SEMAINE

SERVICE & PRIX (SP) PRIX

QUALITÉ

Shortening pur CRISCO — BOITE 1 LIVRE — 2/.75 — ESCOMPTE 5%

TOMATES 3/1.00 — AYLMER, boite de 28 oz — ESCOMPTE 6%

MOUCHOIRS KLEENEX — Boite (400) Blanc, jaune, aqua, rose, lavande — 3/.85 — ESCOMPTE 8%

RAISIN ROUGE — Empereur, Californie No 1 — 2 lbs .39 — ESCOMPTE 33%

FARINE BRODIE — Sac de 5 livres — 55¢ — Sirop d'érable Citadelle, bout. 16 oz 65¢ — ESCOMPTE 11%

SOUPE LYON — Poulet et Nouilles — 11/1.00 — ESCOMPTE 32%

SAUMON ROSE — Pink Seal — Boite 8 oz — Boite de 16 oz 65¢ — 35¢ — ESCOMPTE 12%

CAFE CHASE & SANBORN — SAC 1 LIVRE — 79¢ — ESCOMPTE 15%

ARACHIDES KRISPY KERNELS — Blanches Cello 13 oz 43¢ — Rouges Cello 13 oz .39 — Cashews Cello 8 oz 59¢ — ESCOMPTE 12%

CHOCOLAT NEILSON — Buds, macaron, wafers Celle 7 oz — 3/1.00 — ESCOMPTE 14%

CROISSANTS — PILLSBURY carton de 8 oz — 3/1.00 — ESCOMPTE 14%

POMMES McIntosh — Qualité fantaisie — Cello 5 lbs — 49¢ — ESCOMPTE 26%

MACARONI FRANCO-AMERICAIN — Boite 15 oz — 2/39

FROMAGE — Velveeta ou Canadien — Carton 2 lbs — 1.19 — ESCOMPTE 5%

LAITUE — Pommée (grosseur 30) — 2/35¢ — ESCOMPTE 30%

BROCOLI — Frais du Texas gros paquet — 29¢ — ESCOMPTE 28%

POIS VERTS BLUE & GOLD — 7 Boite 10 oz 1.00 — ESCOMPTE 14%

LA SAINTE BIBLE — Offre de lancement. Procurez-vous dès maintenant La Sainte Bible. Obtenez le premier des 17 volumes pour seulement 29¢ — Les 16 autres volumes pour seulement .99 chacun.

Céréales Nabisco — Boite 16 oz — 35¢

Pour un repas léger et servi à toute heure... Cuisses ou Poitrines de Poulet bte 2½ lb Marque FLAMINGO de SWIFT — 1.49 — ESCOMPTE 12½%

EGG ROLL — BILOPAGE — 6 à la boite avec sauce — 49¢ — ESCOMPTE 10%

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — PAPIERS A MAINS KLEENEX blanc, jaune, rose, aqua 2/49¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — BAS NYLON Marie France — Sans couture la paire 69¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — OLIVES GATTUSO — Nature bocal de 16 oz 59¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — NOUVEAU DESODORISANT — FLORIENT senteurs assorties 79¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — SHAMPOOING HALO — Géant 69¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

JEUNES POULES — Pesant 2 à 4 lbs — Grade "A" — Vidées — Fraiches ou congelées — Prêtes à cuire — LA LIVRE 29¢

OEUFS S.P. — GRADE "A" — Gros Douz. 55¢

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — TABLIER EN COTON — pour dames — Motifs imprimés ou de couleurs gaies 2/75¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

BACON SWIFT — EVERSWITT la lb 63¢ — ESCOMPTE 13%

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — OIGNONS CORONATION — GLOBE bocal 12 oz 2/89¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — PRUNES SUNSWEET — Médium boite 1 livre 2/81¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — VICS VAPORUB — Pot de 1½ oz 64¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — NOXEMA — Crème pour la peau ¾ oz 33¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — PASTILLES LAIT MAGNESIE — PHILIPPS 100 89¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — HUILE A BEBE — JOHNSON grand format 1.09 — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — POUDRE ZBT — Format Hôpital 75¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — CRAYONS A BILLES — EAGLE avec efface 39¢ — NUL APRES LE 7 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.



● LE PERSONNEL ENSEIGNANT DE VILLENEUVE REND HOMMAGE A DEUX EDUCATRICES. — Dans le cadre de la semaine de l'éducation une soirée-concert fut l'occasion de rendre hommage à deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame: Soeur Ste-Florence-Marie, qui compte 55 ans d'enseignement et Soeur Ste-Oliva, qui enseigne depuis 32 ans. Les hommages du personnel enseignant furent présentés par M. Yves Simard, i.d.; ceux de la Commission scolaire, par M. Léopold Lapointe, président; ceux des autorités religieuses, par M. l'abbé Antoine Després, aumônier de la Fédération et du Syndicat des Instituteurs; ceux du Syndicat des Instituteurs de la Côte de Beaupré, par M. Augustin Lacroix, président. M. Robert Gagnon, i.é., représentant du Département de l'instruction publique, présenta les deux éducatrices qui reçurent les décorations de l'Ordre du Mérite scolaire obtenues par l'entremise de M. Odilon Chabot, inspecteur d'écoles. Il y eut présentation de fleurs et de cadeaux et le programme fut émaillé d'un récital de chants donné par Mlle Jacqueline Lemay. Les remerciements des récipiendaires furent exprimés par la voix de leur supérieure provinciale, la Rév. Mère St-Alphonse de Valence. De gauche à droite: Rév. Mère provinciale des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame; Soeur Ste-Florence-Marie; Soeur Ste-Oliva.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

"Eduquer, c'est rendre chrétien; tout le reste n'est que verbiage"

Mgr Lionel Audet

par Maurice GIROUX

Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, a demandé hier soir aux instituteurs et institutrices de Québec-Ouest de former des chrétiens parfaits dans les écoles, d'être des "modeleurs d'âmes". Sinon, a-t-il dit, vous ne serez que "des trafiquants de paroles, des maîtres de connaissances stériles". Ces considérations sont peut-être austères et abstraites, mais dire autre chose ne constituerait que du verbiage, a ajouté Mgr Audet.

Dans son exposé, le prélat avait en effet énoncé les principes de base de la doctrine de saint Thomas d'Aquin en matière d'éducation chrétienne. Faisant la distinction entre les vertus surnaturelles ou infuses, et les vertus naturelles ou acquises, le conférencier a dit qu'il ne fallait pas bouder ces dernières, sur lesquelles se greffent les vertus surnaturelles. Ces deux catégories de vertus ne s'opposent pas entre elles, mais sont subordonnées les unes aux autres, a-t-il spécifié.

DEUX ERREURS

Mgr Audet a par ailleurs affirmé que deux erreurs aujourd'hui guettaient l'éducation. — D'une part, mettre l'accent sur la seule formation technique et humaine; d'autre part, mettre l'accent sur les seules vertus surnaturelles.

La formation complète consiste à atteindre la formation humaine et chrétienne, car éduquer c'est rendre vertueux.

Le prélat a noté que beaucoup trop de parents avaient des préoccupations exclusivement matérielles et utilitaires au regard de l'avenir de leurs enfants.

ECHEC CERTAIN

Toujours au chapitre de la vertu, Mgr Audet a dit que l'éducation dispensée aux enfants connaîtrait un échec si on n'apprenait pas à la jeunesse à se dominer.

Le côté faible de la pédagogie moderne, a-t-il spécifié, c'est précisément de négliger le fait que l'enfant a des penchants.

C'est pourquoi il ne faut pas perdre une certaine rudesse en éducation, tout en prenant soin d'éliminer les contrôles tâtillons.

Il faut provoquer des décisions libres, des choix judicieux, faire faire à l'enfant non pas ce qu'il aime faire, mais ce qu'il est bon de lui faire faire.

Mgr Audet a également demandé aux instituteurs de lutter contre la passivité et la facilité, deux dangers qui les menacent dans l'exercice de leur belle profession.



● LE THOMISME EN EDUCATION. — Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, que l'on voit ici en compagnie de M. Robert Roth, président de la semaine de l'Education à Québec-Ouest, était l'invité d'honneur hier soir à un souper-causerie donné sous les auspices des instituteurs et institutrices de la commission scolaire de Québec-Ouest. Mgr Audet a exposé à son auditoire les principes de la doctrine thomiste en matière d'éducation..

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LA SEMAINE ASPIRIN

signifie que c'est le moment de vérifier votre armoire à pharmacie!

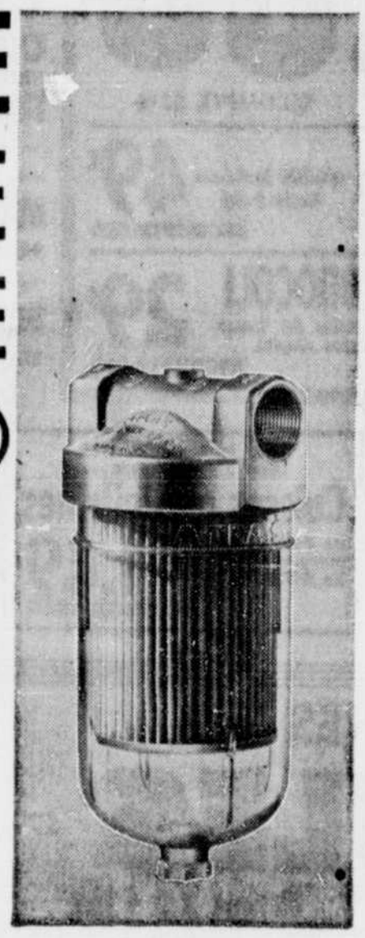


Achetez le flacon format-famille d'Aspirin
Soulagement rapide des malaises pénibles dus au rhume

100 COMPRIMÉS SEULEMENT 93¢

Maintenant en vedette à votre pharmacie!

OFFRE SPÉCIALE DE VOTRE AGENT Esso



FILTRE ATLAS POUR RÉSERVOIR DE FERME

pour garder propres vos carburants agricoles

Le filtre Atlas pour réservoirs de ferme s'adapte à tous les types de réservoirs à carburant, qu'ils soient situés au niveau du sol, au-dessus ou au-dessous. Il retient poussières, impuretés, rouille et eau de condensation qui pénètrent dans le carburant pendant l'entreposage.

- Supprime les ennuis de moteur causés par les impuretés du carburant.
- Cuve de plastique transparent, permettant de vérifier l'état de la cartouche.
- Incassable en service normal.
- Installation permanente: on ne change que la cartouche.
- Bouchon de purge permettant de vidanger les impuretés à tout moment.

PRIX NORMAL: $10.95
SEULEMENT:

4.95 (moins que moitié prix) avec l'achat de trois filtres Atlas pour tracteurs, au choix.

Imperial Oil offre plus aujourd'hui, plus demain

R. Savoie, Manseau
Maurice Darveau, Cap-Rouge
P. Mailloux, Baie St-Paul
J. Paradis, Montmagny
J.-C.-Marc Badeau, Parent
L.-P. Richard, Riv. la Malbaie
J.-P. Lévesque, St-Agapit

A. Morin, St-Anselme
Lauréat Héroux, Rivière-Bleue
J.-C. Bélanger, St-Jean-Port-Joli
A. Pelletier, St-Pascal
J.-L. Vachon, Vallée-Jonction
Maurice Bélanger, Ancienne-Lorette
R. Turbide, Gagnon

Le Québec doit accepter les règles du monde moderne (Jean Marchand)

Par Jean Martel

"Les Canadiens français doivent accepter les règles du monde moderne". Ces règles exigent que l'on pousse l'instruction, l'éducation rationnelle, fonctionnelle et technique, que l'on consacre de fortes sommes d'argent à l'éducation et à la recherche scientifique et que chacun fasse des efforts pour améliorer la situation.

Tel est le message qu'a livré, hier, M. Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats Nationaux, aux membres de l'Association des Instituteurs du comté de Québec.

M. Marchand a dit que les investissements de la Société Générale de Financement et la nationalisation des compagnies d'électricité ne donneront rien si nous ne nous préparons pas techniquement à assumer les tâches techniques qu'apporte le monde moderne.

L'industrie, a-t-il affirmé, est fondée sur le développement scientifique". La recherche est la base de toute entreprise moderne. Le Québec aura une place sur les marchés internationaux s'il produit des choses originales, à des prix concurrentiels et selon des méthodes modernes.

LES INSTITUTEURS

M. Marchand a dit que les instituteurs ont la responsabilité avec le gouvernement et les corps intermédiaires, de bâtir notre système d'éducation. Celui-ci ne doit pas être édifié sans la participation des professeurs.

Le président de la CSN a insisté sur la responsabilité des instituteurs dans le domaine de l'éducation.

Il a fait remarquer aux instituteurs que notre civilisation en est une de loisirs et qu'il faut donc éduquer la population pour que ses loisirs ne la dégradent pas mais, au contraire, pour qu'ils soient sains.

TRANSFORMATIONS

M. Marchand a dit que des transformations s'opèrent dans les domaines de la société, de la politique et de la technique et que, par conséquent, la conception que nous nous faisons de certaines notions doit elle aussi se transformer.

Ainsi on a dit que l'indépendance politique doit être réalisée; mais a-t-on pensé que le monde s'organise différemment aujourd'hui ? Par exemple, six pays d'Europe se sont entendus pour former le Marché Commun qui impose à chacun des obligations.

De même la conception que l'on se fait du travail doit être modifiée en raison de l'automatisation. Aux Etats-Unis l'automatisation élimine 50,000 positions par semaine. La main d'oeuvre diminue mais la production augmente.

Le travail des femmes à l'extérieur de la maison est une autre notion qu'il faut repenser, car à chaque année la proportion des femmes qui viennent sur le marché du travail est plus grande que celle des hommes.

Certaines personnes, a dit M. Marchand, s'opposent à la diminution des heures de travail par semaine. Mais peut-être, a-t-il ajouté, faudra-t-il accepter une diminution de la semaine de travail pour donner de l'ouvrage à tous ?

Si les Canadiens travaillaient quatre ou cinq heures de plus par semaine, il y aurait au pays 150,000 chômeurs de plus.

L'école à l'heure de la démocratie

Pour marquer la semaine de l'Education, la commission scolaire de Giffard avait décidé, lundi soir, de remplacer les grands discours traditionnels par une soirée d'information à l'intention des parents des élèves. A tour de rôle, par de brefs exposés de cinq à dix minutes, une douzaine de professeurs ont expliqué le fonctionnement des cours, à partir de l'école maternelle jusqu'à l'école secondaire.

En tout, 16 sujets ont été abordés, dont voici quelques-uns: la méthode Cuisenaire, la radio et la télévision scolaire, l'éducation physique, les laboratoires, les sciences naturelles, la musique, les activités dirigées, la pastorale, l'orientation professionnelle. Le directeur général des écoles, M. Philippe Bédard, s'était chargé de cette initiative.

Or, quand on connaît les discussions qui ont eu lieu depuis plus de deux ans à Giffard sur l'organisation scolaire, il était significatif de constater, lundi soir, que sur une assistance de quelque 150 personnes, on comptait à peine une trentaine de parents.

Mis à part le fait que les autorités religieuses avaient dit en chaire que "la retraite paroissiale passait avant" et que beaucoup de parents n'ont pu se rendre à l'une puis à l'autre "activité", il reste que les parents de Giffard n'ont pas pour premier souci celui de connaître le fonctionnement des cours à la commission scolaire de Giffard. A en juger également par l'assistance lors des réunions de la commission scolaire, il ne semble pas exister un problème sérieux de ce côté-là.

Et ici nous insistons sur le point suivant: **notre propos n'est nullement de blâmer les parents de Giffard de se désintéresser de la chose scolaire.** Cette réaction de blâme, normale pour les dirigeants scolaires, nous ne l'endossons pas. En effet, il ne s'agit pas d'abord de dire si oui ou non les parents ont raison, mais de constater le fait et de l'évaluer à sa juste mesure.

Car si on peut conclure, dès maintenant ou plus tard, que les parents de Giffard, de même que la majorité des parents dans la province, ne sont pas intéressés à connaître de près le fonctionnement de l'école, les conséquences théoriques et pratiques seront bien plus énormes que tous les jugements de valeur qui pourront être portés à l'endroit des parents.

Aujourd'hui, le problème n'est pas tant de savoir si les parents ont tort ou s'ils ont raison, mais de savoir ce qu'ils veulent exactement et ce qu'ils sont prêts à faire.

- Si les parents préfèrent donner un mandat en blanc aux commissaires d'écoles, qu'ils le disent.
- Si les parents préfèrent avoir de bons administrateurs plutôt que des commissaires élus, qu'ils le disent.
- Si les parents préfèrent que ces administrateurs soient nommés par l'Etat, qu'ils le disent.

C'est un signe des temps que les parents se désintéressent des rouages scolaires. Ils ont bien d'autres chats à fouetter. Dans certains coins de la province, et pour une période que l'on dit temporaire, les Associations Parents-Maîtres, font du bon travail. Mais leur action n'est-elle pas en contre-courant ? La véritable vague de fonds n'est-elle pas celle du "chèque en blanc", avec contrôle électoral à période fixe ?

Plus que jamais, la parole est aux parents et aux citoyens, mais par le bulletin de vote. A eux de répondre aux questions de l'heure.

Maurice GIROUX.



si vous n'aimez à ce point la course à pied, il vous faut un téléphone supplémentaire dans votre cuisine

appelez-nous sans tarder pour le faire poser BELL

Le cours secondaire public

"Nébuleuse à l'horizon ! ..."

Frère Gustave Fortier

Depuis six mois, des commissions, des comités, des sous-commissions et des sous-comités se sont mis au travail pour solutionner l'embouteillage prévu en septembrt prochain pour les finissants du cours secondaire public. Les résultats de ces nombreuses études viennent d'être livrés au grand public par l'entremise des journaux et des revues scolaires.

Cette "NEBULEUSE", qu'on nommera en septembre 1964 "classe préparatoire aux études supérieures", fut d'abord présentée le 20 décembre 1963 aux Inspecteurs d'écoles et aux directeurs des écoles secondaires par la Circulaire No 15-63 du Département de l'Instruction publique. Cette nouvelle classe doit remplacer la 12e spéciale-scientifique actuelle au début de la prochaine année scolaire.

FACE AUX FAITS

1) Dans la présentation de cette nouvelle classe, M. Roland Vinette souligne que "la revision du programme d'études des écoles primaires supérieures avait pour objectif principal de permettre aux diplômés de 11e année d'être mis en première année DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE d'écoles supérieures et de facultés universitaires". "Nous avons l'assurance, poursuit M. Vinette, que certaines de ces institutions se proposent d'accueillir un nombre plus considérable d'élèves en première année d'études".

Or les faits prouvent que les étudiants de 11e année du cours secondaire public ne sont pas prêts à entrer en première année à l'université, ayant dû absorber un programme inadéquat à de telles études. De plus, certaines facultés qui avaient établi des pré-universitaires songent presque toutes à les abolir.

La présentation de M. Vinette parle "du plus grand nombre possible de facultés"; les faits prouvent encore que ce grand nombre est plutôt le plus petit. D'ailleurs, parmi ce "grand nombre", on constate des facultés ou écoles spécialisées qui n'ont presque aucun rapport avec les études proposées au cours secondaires.

2) Mais la conclusion du rapport de M. Vinette mérite toute notre attention et nous fait enfin comprendre la "pagaille" qui règne au niveau secondaire public. Mais lisons plutôt :

"La Sous-Commission des écoles secondaires du DIP est tout à fait consciente du fait que la solution proposée n'est que TEMPORAIRE ET PARTIELLE. Dans les circonstances présentes, la Sous-Commission NE POUVAIT FAIRE AUTRE CHOSE que de recommander des mesures PROVISOIRES qui pourraient venir en aide aux élèves actuellement affectés par la situation présente. Il ne lui appartient pas de recommander des MODIFICATIONS AUX STRUCTURES PEDAGOGIQUES ni d'IMPOSER LA COORDINATION dans les conditions d'admission des écoles ou facultés universitaires. La Sous-Commission N'A PAS DAVANTAGE LE POUVOIR de créer de l'espace dans les institutions supérieures pour y recevoir tous les diplômés de 11e année scientifique, aptes aux études supérieures. Enfin, la Sous-Commission N'A PAS LE POUVOIR de libérer le cours scientifique d'un grand nombre d'élèves qui N'Y SONT PAS A LEUR PLACE".

La citation est longue, mais elle est significative ! On attend les conclusions du Rapport Parent, on attend les structures du nouveau ministère, on attend les conditions d'admission aux universités, on attend toujours ! Mais on se permet des solutions provisoires et boiteuses. Voilà la triste réalité devant laquelle font face les étudiants du cours secondaire public. Jusqu'à quand ces étudiants devront-ils payer pour les tergiversations ministérielles ?

UN MONSTRE DANS LA NEBULEUSE

Le dossier 41-64 nous présente le programme détaillé des mathématiques de la nouvelle "classe préparatoire aux études supérieures".

Comme toujours, les objectifs sont de la plus pure pédagogie traditionnelle ! Quant aux directives particulières aux professeurs de carrière, on se croirait en première année d'école normale ! On semble considérer les professeurs de mathématiques comme des magiciens usant de tous les trucs imaginables et mécaniques; la simple lecture des cas particuliers, soumis comme exemples, fait sourire. Qu'on admette donc une fois pour toutes qu'il existe des professeurs compétents et consciencieux au niveau du secondaire public! Qu'on cesse de suggérer des "méthodes nouvelles" que tous les vrais professeurs utilisent depuis de nombreuses années.

QUELQUES ASPECTS DU "MONSTRE"

Le contenu du programme de mathématiques est subdivisé pour quatre options. Dans chacune, on RECOMMENCE toute la matière déjà vue au niveau des 11e années. On semble croire, en lisant les détails de ce programme, qu'on doit partir de rien. Il me semble que parmi les étudiants de 11e année, il s'en trouve qui ont des quotients intellectuels suffisants pour ne pas les obliger à recommencer leur année.

Les éléments nouveaux de ce programme sont assez minimes, sauf pour l'option IV. Même là, on peut se demander ce que les professeurs feront avec le peu de notions nouvelles qu'ils auront à enseigner pour maintenir l'intérêt constant des étudiants.

Voyons quelques anomalies de ce programme dans les différentes options :

Option I : Pourquoi exclure la trigonométrie et n'enseigner que la géométrie analytique, alors que ces deux disciplines se complètent ? Pourquoi ne se servir que de la théorie des exposants pour résoudre les équations exponentielles, alors que la théorie des logarithmes a été vue l'année précédente ?

Option III : Le contenu de cette option est décevant. Le programme entier est du "déjà cuit"; c'est une revision complète du programme de l'année précédente. On prétend avoir un programme dit "collégial" alors qu'il n'est à peine 'secondaire". On insiste sur les problèmes riches en contenu et on illustre cette théorie par un exemple dont les notions ne sont même pas au programme !

Option IV : Cette option présente quelques éléments nouveaux. Mais pourquoi ne pas avoir inséré quelques notions de calcul différentiel ,théorie des nombres, mathématiques modernes ? Les "objectifs" s'y opposent ! On met les professeurs en garde afin de ne pas empiéter inutilement sur la matière de niveau universitaire.

Ce qui revient à dire que, lorsque les éléments anciens et nouveaux auront été vus et revus, on devra les revoir encore ! Est-ce-là l'enseignement dynamique et propre au travail personnel prôné par les objectifs ?

CONCLUSION :

Cette nouvelle classe, surtout avec son monstrueux programme de mathématiques, est un autre pion dans "le meilleur système d'éducation au monde". Cette nouvelle classe ne serait-elle pas, au fond, une classe de récupération ou de rattrapage pour des étudiants de certaines institutions privées ?

Une autre génération se prépare à payer les pots cassés !

Frère Gustave FORTIER,
secrétaire général
Commission des Ecoles
secondaires des FF.

L'éducation doit prendre une autre route que celle où elle est engagée aujourd'hui

De nos jours, on s'applique un peu partout à vouloir faire absorber aux étudiants le plus de connaissances possible, à faire des savants. Parents et professeurs, c'est-à-dire éducateurs, poursuivent avec ardeur, souvent avec zèle, ce but en soit louable. A l'occasion de la semaine de l'éducation, il est opportun de consacrer un peu de temps à ces considérations.

GUY MICHAUD

Tout d'abord, les jeunes ont à acquérir des connaissances qui leur permettront éventuellement d'embrasser une carrière dans laquelle ils se rendront utiles. Leurs connaissances leur permettront en plus de pouvoir accéder dans une certaine mesure aux domaines qui ne sont pas de leur spécialité, de ne pas leur être étrangers, de s'y enrichir. On arrive ainsi à la culture. Mais, et c'est là un point important, la culture n'est pas une superposition de connaissances; elle est un lien entre elles, et avec la vie. "Pour y arriver, écrit Pierre Dournes dans Culture vivante, il faut avoir l'esprit ouvert et tirer de tout un moyen d'épanouissement; avoir une règle de vie de manière à donner sa part au corps, à l'esprit et à l'âme; s'obliger à consacrer un certain temps par semaine à la lecture de livres de valeur; réfléchir et méditer". Beau programme, riche programme qui peut conduire celui ou celle qui le suit vers une ascension continuelle dans l'accomplissement d'une noble mission. Achemine-t-on les jeunes vers cet idéal ? On le fait si on développe chez-eux le sens des valeurs, du spirituel, le sens du beau, le sens moral qui sont les éléments de base, les éléments essentiels de toute saine éducation, et si on y ajoute le souci constant de favoriser l'épanouissement des vertus, l'acquisition et le développement de nobles idéaux, de la droiture d'esprit, de jugement.

Il semble qu'il y ait beaucoup à faire pour que l'éducation soit solidement édifiée sur les éléments essentiels que nous venons de voir. C'est à cette condition seulement que le mot éducation aura son vrai sens, qu'il ne signifiera pas utilitarisme au détriment des valeurs supérieures, qu'il signifiera la formation d'hommes et de femmes, et non seulement de "connaissants". Elle est profonde de signification cette parole d'Albert Hertsch : "L'oeuvre de l'éducation c'est de développer les trois facultés de l'âme (l'intelligence, qui a pour objet la vérité, la volonté, qui a pour objet le bien, et la sensibilité, qui a pour objet le beau dans le vrai, dans le beau, dans le bien, trois choses qui lorsqu'elles s'élèvent jusqu'à l'infini, n'ont plus qu'un nom : Dieu". Tout doit par conséquent être orienté vers le but ultime, et nous savons bien que seules les connaissances de nature utilitaire ne peuvent y conduire. Fausse donc, et presque nulle au point de vue valeur humaine est l'éducation qui se limite presque uniquement à l'acquisition de connaissances utilitaires, car elle refuse à l'enfant le développement des autres facultés de l'âme dans le vrai, dans le beau et dans le bien. Au risque de mécontenter, l'on peut dire que dans l'éducation familiale et scolaire qui se donne de nos jours on mesure le succès à la quantité de connaissances, oubliant la quantité de qualités, de vertus et leur développement. Des jeunes de France, qui sont loin d'être inférieurs à ceux de notre pays dans le domaine intellectuel, Jules Payot écrit : "Ils ne savent pas penser personnellement parce qu'ils ont été toute leur vie d'écoliers victimes d'un bourrage qui les a rendus incapables de réflexion. D'autre part, par ce procédé, on les dégoûte des lectures; ils ne prennent aucun appétit pour les choses de l'esprit". Trop longtemps, le système qui conduit à de mêmes résultats a existé aux Etats-Unis et au Canada. Aussi, dans les deux pays, des éducateurs essaient-ils de redresser, de réformer. On s'aperçoit qu'on a fait fausse route, ce qui se voit bien dans le climat peu sain de la société actuelle.

La situation est loin d'être sans issue. Mais, il faut que s'effectue un redressement, une réforme. Pour terminer ces quelques considérations, empruntons à ce grand savant, ce grand converti qu'est Alexis Carrel ces paroles profondément significatives et lumineuses : "Ce ne sont pas les sciences mécaniques, physiques et chimiques, qui nous apporteront la moralité, l'intelligence, la santé, l'équilibre nerveux, la sécurité, la paix. Il faut que notre éducation prenne une autre route que celle où elle est engagée aujourd'hui. Elle doit se diriger du physique et du physiologique vers le mental et le spirituel. A nous, hommes d'Occident, la raison semble très supérieure à l'intuition. Nous préférons de beaucoup l'intelligence au sentiment. La science rayonne, tandis que la religion s'éteint. Nous suivons Descartes et délaissons Pascal. Aussi cherchons-nous d'abord à développer en nous l'intelligence. Quant aux activités non intellectuelles de l'esprit telles le sens moral, le sens du beau et surtout le sens su sacré, elles sont négligées de façon presque complète. L'atrophie de ces activités fondamentales fait de l'homme moderne un être spirituellement aveugle. Une telle infirmité ne lui permet pas d'être un bon élément constitutif de la société. En fait, le spirituel se montre aussi indispensable à la réussite de la vie que l'intellectuel et le matériel. Il est donc urgent de ressusciter en nous-mêmes les activités mentales qui, beaucoup plus que l'intelligence, donnent sa force à la personnalité".

Guy MICHAUD
le 2 mars 1964

Mères sans joie!

Le taux des naissances illégitimes a plus que triplé en 25 ans! Comment combattre un tel désordre? SELECTION du Reader's Digest de mars propose quelques remèdes au problème. Lisez pourquoi certains changements d'attitude s'imposent dans notre société qui, par légèreté, pousse littéralement les adolescentes dans les bras des jeunes gens, pour les rejeter ensuite sans pitié lorsqu'elles sont "prises au piège". Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

Eduquer, c'est épanouir l'homme

Noël Lortie, ptre

Un jour je lisais dans un bulletin de la "Croisade eucharistique" que des élèves voulurent souligner le vingt-cinquième anniversaire d'enseignement de leur professeur qui était un laïc. Pour ce, savez-vous quel geste ils posèrent ? Tout simplement ils lui présentèrent un cadeau. Mais comme cadeau ils lui offrirent un magnifique crucifix d'ivoire, derrière lequel ils inscrivirent ces paroles splendides : "Monsieur, nous vous offrons Celui que tous les jours vous nous donnez". Bravo ! Voilà des élèves qui avaient subi l'heureuse influence d'un professeur qui vivait intensément son christianisme. Et voilà un professeur qui, à travers l'enseignement du français, de l'anglais, de l'histoire, des mathématiques et de la religion, donnait le Christ à ses élèves. Et je crois qu'enseigner, et surtout éduquer, c'est donner aux enfants, aux jeunes gens et au monde c'est-à-dire à toutes les classes de la société, Celui qui est "la Voie, la Vérité, la Vie".

L'éducateur ne s'annonce pas; il annonce le Christ qui doit être bien vivant dans l'âme de l'annoncer et de l'éducateur. C'est le Christ qui doit vivre dans l'éducateur, qui doit prendre toute la place et qui doit parler à travers l'éducateur comme dans un micro. Le professeur n'est qu'un instrument, plus ou moins docile dans les mains de l'Artiste et de l'Educateur divin.

L'éducateur se souvient que tout baptisé doit être un transparent du Christ, en ce sens, qu'en tout chrétien, on doit reconnaître les traits du Christ. L'éducation doit faire d'un homme, un être capable de voir, de comprendre et d'aimer. Et non seulement la religion doit nous rappeler Dieu, mais aussi les mathématiques, la grammaire etc., parce qu'en mathématiques comme en chimie, en philosophie, en psychologie, si les hommes ont écrit des manuels, les hommes n'ont fait que découvrir ce que Dieu, Inventeur de tout bien, a créé. Les hommes ont inventé des conventions, sans doute. Mais ces conventions, d'où viennent-elles en définitive sinon de la création de Dieu ? "Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ?" (Saint Paul).

Le rôle des hommes, en quoi consiste-t-il ? Il consiste à penser, à réfléchir, à faire des recherches. (En ce domaine tous n'y vont pas avec la même intensité). Les hommes découvrent. Ils calculent. Ils raisonnent. Ils combinent des matériaux. Ils énoncent des principes. Ils tirent des conclusions. Souvent ils aboutissent à de belles réalisations. Parfois il leur arrive de provoquer des explosions assez spectaculaires.

Mais, sur notre planète, y a-t-il beaucoup d'hommes capables de créer ne fut-ce qu'un grain de sable, qu'une molécule, qu'un atome ? J'aimerais faire la rencontre de ce génie afin de lui serrer la main.

Eduquer, c'est éclairer. C'est montrer à l'homme d'où il vient et où il va. Eduquer, c'est épanouir l'homme, c'est mettre en marche toutes ses facultés : naturelles et surnaturelles. Eduquer, c'est non seulement présenter une marchandise, mais c'est aussi et surtout présenter l'Auteur de toute marchandise et de toute science. Et toute la structure législative, si belle du cosmos, n'a qu'un Législateur suprême et infiniment sage, c'est Dieu.

Noël LORTIE, ptre.

Ste-Germaine, 21 fév. 1964.



AUBAINES A $1

SOUPE poulet et riz AYLMER	6	btes 10 oz	1.00
SOUPE poulet et nouilles AYLMER	6	btes 10 oz	1.00
SOUPE champignons Aylmer	6	btes 10 oz	1.00
POIS VERTS LIBBY	5	btes 15 oz	1.00
MACEDOINE LIBBY	5	btes 15 oz	1.00
JUS tomates LIBBY	3	btes 48 oz	1.00
SHORTENING MONARCH	4	btes 1 lb	1.00
JET PUFFED MARSHMALLOWS KRAFT Chocolat, 6¢ rabais	4	cellos 11¼ oz	1.00

Trans-Kebec MARCHÉ D'ALIMENTS

SPECIAUX LES 5, 6 ET 7 MARS 1964
PRIME DE LA SEMAINE

Pratique PANIER A PAPIER en jonc naturel. Idéal pour la chambre d'enfant ou le bureau, etc.... Hauteur 13". Diamètre 9". SPECIAL .99



PRIMES DE VALEUR
Semaine du 2 mars
A QUI LA CHANCE

CHAQUE SEMAINE une prime de valeur sera attribuée à la personne chanceuse.
Indiquez plus bas le nom de votre Marchand TRANS-KEBEC et joignez une preuve d'achat.
NOM DU MARCHAND .....
Signez ici ce coupon :
Votre NOM .....
et ADRESSE .....
Et retournez à :
TRANS-KEBEC
a/s Rioux & Pettigrew Ltée, C.P. 1396 - Qué

Le gagnant de notre concours "A QUI LA CHANCE" pour la semaine du 17 février 1964 est M. François Giguère, 7878, avenue Royale, Château-Richer, client chez Eugène Lessard & Fils, Enr., Marchand de Trans-Kébec de Château-Richer. Ce monsieur se mérite un magnifique grille-pain General Electric.

VIANDE DE QUALITE

COTE DE BOEUF
désossée et roulée
1er morceau de la côte



LB 59¢

Pour un ROSBIF économique de côte désossé LB .69

SAUCISSON de BOLOGNE LB 29¢

PATES A LA VIANDE BILOPAGE 6/69¢

Les produits de STANDARD BRANDS en vedette

ROYAL saveurs ass. 3/47¢

GARNITURE CITRON INSTANT Royal 4¼ oz 2/33¢

CAFE Chase Sac 1 lb 87¢

FROMAGE INGERSOLL Cheese Spread jarre 16 oz .63 jarre 8 oz .35

OVILA GARNEAU ENR.
St-Gérard, Québec
MAINTENANT LICENCIE

TRANS-AUBAINES

APPRET à salade Miracle Whip jarre 16 oz 37¢

FROMAGE Velveeta bte 1 lb 59¢

POISSON FLÉTAN (frais congelé) 59¢

JUS tomates LIBBY fantaisie Bte 20 oz 5/79¢

FEVES au lard CLARK sauce tomates Bte 20 oz 4/89¢

FEVES au lard CLARK sauce tomates Bte 28 oz 3/89¢

ALPHA-BITS POST'S Bte 15 oz 53¢

BREEZE BLEU format géant 12¢ de rabais 79¢

CIRE Succès HEAVY DUTY 10¢ de rabais Bte 40 oz 99¢

DETERGENT liquide Maple Leaf 1/12 oz GRATIS avec l'achat 1/24 oz 99¢

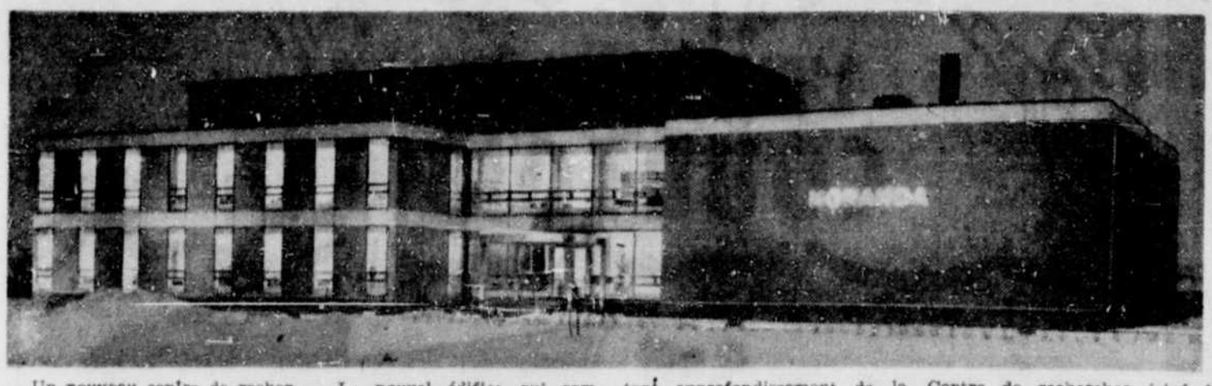
PATE à dents PEPSODENT format super 89¢

FRUITS ET LEGUMES
PAMPLEMOUSSES ARIZONA Grosseur 56
10 pour 59¢

OIGNONS jaunes Ontario cello 5 lbs 25¢

EPINARDS frais cello 10 oz 19¢

Nouveau centre de recherche scientifique



Un nouveau centre de recherches mettant à la disposition des scientifiques de la Noranda plus de 42,000 pieds carrés de laboratoires, de salles d'essais, de bibliothèques et une usine-pilote a été inauguré il y a un certain temps, à Pointe-Claire, au cours d'une cérémonie qui groupait les hauts administrateurs de Noranda Mines, Limited, de Noranda Copper Mills Limited et des représentants des gouvernements fédéral et provincial et de la Cité de Pointe-Claire.

En plus de réunir en un seul organisme tout ce qui dans le groupe Noranda intéresse recherche et applications, le nouveau centre va permettre à ses chercheurs et savants de pousser plus à fond l'étude des propriétés physiques et chimiques des métaux que produisent les compagnies du Groupe.

Le nouvel édifice qui comprend un rez-de-chaussée, un étage et un sous-sol a été construit au coût de $1,000,000. On y a prévu des locaux pour un personnel d'une cinquantaine de personnes au début, ce chiffre pouvant aller jusqu'à un maximum de 70. L'édifice comprend deux ailes. La première loge une usine pilote, l'autre abrite 13 laboratoires de dimensions variables, allant de 10 pieds sur 20 jusqu'à 40 sur 24, et différentes autres salles, bureaux, ateliers de réparation, salles de conférences, chambres noires et une bibliothèque de 1550 pieds carrés pouvant loger 7,000 volumes et périodiques.

La mission principale du Centre de recherches sera d'assurer et de maintenir par la recherche la prééminence du Groupe Noranda sur le marché canadien aussi bien que sur les marchés extérieurs par un constant approfondissement de la technologie des métaux, la recherche incessante de nouveaux procédés ou l'amélioration des procédés en usage, la création d'autres emplois des produits et des études de plus longue portée tendant à la découverte de nouveaux produits.

John R. Bradfield, président de la compagnie Noranda déclara au cours de la cérémonie d'inauguration que les progrès constants de la technique et la participation accrue du groupe Noranda à l'industrie secondaire et l'augmentation d'une production manufacturière très exigeante au chapitre de la précision scientifique avaient rendu impérative une meilleure organisation de la recherche et de l'exploitation.

La photo ci-dessus, prise à la tombée du jour donne une vue assez frappante du nouveau Centre de recherches érigé à Pointe-Claire par les compagnies du groupe Noranda.

On y voit clairement illustré le plan de l'édifice avec ses deux ailes; celle de droite, sans fenêtre, pour l'usine-pilote, celle de gauche, abondamment éclairée pour les laboratoires et les bureaux, tandis que le pavillon qui les unit loge le hall d'honneur, une salle à manger et une salle de conférence au rez-de-chaussée et la bibliothèque à l'étage. Enfin, sur le toit, dans un abri revêtu de cuivre, les appareils de chauffage, de pompage et de climatisation.

Le Centre de recherche Noranda a été inauguré officiellement samedi, le 18 janvier, en présence de représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi que des administrateurs de plusieurs des compagnies du Groupe Noranda.

La Presse est condamnée à $1000 d'amende

Montréal (P.C.) — Le quotidien montréalais La Presse a été condamné hier à payer une amende de $1,000 et l'auteur d'une lettre publiée par La Presse a été condamné à un mois de prison pour outrage au tribunal. L'auteur de la lettre et les représentants du journal ont reconnu leur culpabilité à l'accusation d'outrage au tribunal.

Ces sentences ont été rendues par le juge Roger Ouimet contre la Compagnie de publication de la Presse Ltée et contre Gérard Brosseau, de St-Jean, Québec. La lettre de Brosseau critiquait la sévérité de sentences rendues par le juge André Sabourin, de la Cour supérieure de Québec.

Le juge Ouimet a fait observer que la Presse avait publié une lettre d'excuses et avait demandé le pardon de la Cour pour le "lapsus sérieux" qui avait entraîné la publication de la lettre de Brosseau.

Un débat public

MONTREAL. — (P. C.) — Un communiqué officiel du Parti libéral du Québec annonce que jeudi soir prochain, à Montréal, M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, affrontera dans un débat public M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port-Arthur.

Travaux publics qui seront effectués dans le Québec

travaux publics dans le Québec, au montant de $5,831,000, inscrits dans les principales dépenses gouvernementales pour 1964-1965, déposées aux Communes hier :

Baie-Comeau : améliorations portuaires $116,000.

Bonaventure : compléter le mur de soutènement $60,000.

Cap-aux-Meules : réparations au quai $26,000.

Cap-de-la-Madeleine : mur de soutènement $200,000.

Champlain : mur de soutènement $180,000.

Chandler : la contribution fédérale au développement portuaire $50,000.

Forestville : acquisition et améliorations au quai $100,000.

Godbout : acquisition et réparations au quai $280,000.

Grande-Rivière : réparations aux brise-lames $26,000.

Gros Cacouna : développement portuaire $50,000.

Havre Albert : compléter améliorations portuaire $90,000.

Les Escoumins : améliorations au quai $82,000.

Les Méchins : améliorations portuaires $77,000.

Louiseville : compléter immeuble public $175,000.

Matane : creusage $96,000.

Matane : améliorations portuaires $50,000.

Miguasha : améliorations au quai $75,000.

Natashquan : compléter réparations au quai $65,000.

Neuville : immeuble public $35,000.

Pointe-au-Père : améliorations portuaires $70,000.

Québec : Anse-au-Foulon, réparations et améliorations à la gare des douanes et de l'immigration $50,000.

Rivière-au-Renard : améliorations au quai $93,000.

Rivière-du-Loup : compléter améliorations au quai $250,060.

Rivière-St-Charles : améliorations $100,000.

Romaine : réparations au quai $28,000.

Ste-Angèle-de-Laval : creusage $40,000.

St-Anicet : reconstruction du quai $26,000.

St-Augustin : mur de soutènement $42,000.

St-Jean-Port-Joli : immeuble public $35,000.

St-Siméon : compléter améliorations au quai $35,000.

Sept-Iles : réparations et améliorations portuaires $90,000.

Sept-Iles : mur de soutènement $120,000.

Trois-Pistoles : améliorations au quai $82,000.

CAMPAGNE ANNUELLE

de la

CANADIAN MANUFACTURERS ASSOCIATION

"CMA"

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

du 4 au 12 mars 1964

ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

Achetons des Produits Canadiens

L'Association des Manufacturiers Canadiens groupe quelque 6,500 sociétés-membres à travers le Canada.
Elle encourage le développement de l'industrie canadienne – l'emploi du plus grand nombre possible de Canadiens – l'usage maximum des produits canadiens tant naturels qu'ouvrés.
Les autorités, tous les groupements, les maisons d'affaires, le public en général sont invités à participer à la réalisation d'un projet destiné à renforcer l'économie canadienne.

"ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS"

Gardons les nôtres au travail

NOTRE INDUSTRIE NE PRODUIRA QUE SI NOUS L'ENCOURAGEONS

Cette annonce a été payée par les MANUFACTURIERS SUIVANTS :

CANADIAN IMPORT LTD
83, rue Dalhousie, Québec
Tél. : 692-1510

H. CANTIN LTEE
3369, boul. Ste-Anne
Québec 5 — Tél. : 663-3523

CHAMPLAIN PAPER BOX (1963) LIMITED
1095, Vincent-Massey
(Centre Industriel St-Malo)
Tél. : 683-3621

CIMENTS DU ST-LURENT
Boul. Ste-Anne

DOMINION CORSET CO. LTD
450, Dorchester S.
Québec — Tél. : 529-8881

DOMINION TEXTILE CO. LTD
L.-Ph. Théberge, surintendant
Montmorency

EASTERN CANADA STEEL & IRON WORKS LIMITED
Avenue Lasage, Québec

LA CIE F.-X. DROLET
245, rue Du Pont
Québec — Tél. : 524-5257

GLACE FRONTENAC LIMITEE
45, rue Renaud
Québec — Tél. : 522-6841

B. HOUDE & GROTHE LTEE
C. P. 1847, Québec
100, d'Youville, suite 802
Québec — Tél. : 525-8171

LEO-T. JULIEN INC.
Manufacturiers et fournisseurs d'équipement pour restaurants, hôtels, hôpitaux et institutions religieuses
1175, rue Gouin — Québec 8
(Centre Industriel St-Malo)
Tél. : 683-3618

LAITERIE LAVAL ENR.
875, 4ème Avenue
Québec — Tél. : 529-9021

J.-LS MORENCY INC.
Boites de carton
464, rue St-Mathias
Québec — Tél. : 525-5139

ROUSSEAU EBENISTE INC.
100, rue Dorchester S.
Québec — Tél. : 524-4366

ROYAL PAPER BOX CO.
495, boul. Langelier
Québec — Tél. : 522-8173

SAVAR DAVID SONS INC.
Chauffage
741, St-Vallier O.
Québec — Tél. : 683-3447

STE-ANNE PAPER CO. LTD
"Une compagnie Abitibi"
Beaupré, Qué.

ST-LAWRENCE PAPER BAG CO. LTD
875, des Prairies
Québec — Tél. : 524-3575



Ardente confrontation entre les deux "Grands"

0.00—L'arbitre met la rondelle au jeu pour la première fois. Ce n'est pas John Ashley mais Art Casterton et c'est la ligne de Morison, Rochefort et Sutherland qui est sur la glace. Gauthier est là aussi avec Harvey. On s'en est rendu compte tout de suite par sa rude friction avec Wayne Larkin. Magnifique arrêt de Binkley aux dépens de Sutherland qui se présente seul devant lui.

0.02—Avant le premier changement de ligne, Gauthier décoche un lancer de la ligne bleue à Binkley qui exécuta un "catch" parfait. La grosse ligne des Barons saute sur la glace pour faire face au trio Dineen-Hicks-Hoekstra mais l'entrée en action de Glover et de ses deux compagnons ne produit aucun effet.

4.56—Les Barons dominent. Ils dominent si bien qu'ils acculent les As au fond de leur zone. Le disque est amené derrière la cage de Worsley et revient subitement devant en rebondissant. Cecil Hoekstra (le frère de Ed) est là et enregistre sans peine le premier point de la partie donnant une avance de 1-0 aux visiteurs.

6.43—Le joueur de défense Jim Holdaway est puni. Les As lancent leur jeu de puissance qui s'avère complètement inefficace. La rondelle vient pourtant sur le point de pénétrer au fond de la cage de Binkley quand Ray Kinasewich détourne du mauvais côté un lancer. Son cerbère vigilent bloque cependant le disque à temps.

10.09—Hicks est très entreprenant. Un premier de ses lancers s'arrête dans le gant droit de Binkley mais, à la faveur d'une attaque en force, l'ailier droit égalise le pointage en enfilant son 31e but de la saison par un lancer voilé qui expédie le disque sur le poteau gauche de la cage de Binkley. Le contact s'est fait du côté intérieur et la rondelle noire a ricoché dans la cage. Cleveland 1, Québec 1.

10.50—Le jeu devient de plus en plus virile. L'arbitre s'en rend compte et expédie Gauthier et Ellett au pénitencier avant que s'envenime leur bousculade le long de la bande.

14.00—Les Québécois sont visiblement stimulés par le point égalisateur de Wayne Hicks et assiège le territoire des Barons . . . sans succès.

16.31—Dineen, Hicks et Hoekstra sont revenus sur la glace. Leur réapparition va rapporter un second but à leur club quand, après plusieurs tentatives infructueuses, l'excellent jeu de Morrison et Martin à la ligne bleue des Barons permet à Hicks d'intercepter le disque et de décocher un lancer à mi-hauteur que Bingley tente vainement de bloquer avec son pied gauche. Les As sont désormais en avant par 2 à 1 et la première période prend fin par ce même pointage.

Les Barons rétablissent provisoirement l'équilibre

0.00—La seconde période recommence du côté de Worsley mais c'est Binkley qui doit exécuter le plus difficile arrêt aux dépens de Rochefort. Ce Binkley est vraiment habile avec sa main gauche.

1.37—Le disque se déplace d'une zone à l'autre. Le revoici aux alentours des filets de Worsley vers lesquels il s'approche en sautillant. Personne parvient à le capter et il va terminer ses petits sauts au fond des filets, à la grande surprise de Worsley. C'est Kinasewich qui a touché le dernier à la rondelle et c'est à lui qu'est attribué ce drôle de point rétablissant l'égalité.

0.05—Les As tentent de réagir mais le trio Ellett-Rousseau-Hoekstra s'acharne à retenir la rondelle près de Worsley qui est obligé de contorsionner pour détourner les lancers courts qu'on lui décoche dans tous les côtés.

10.00—La première moitié du match qui vient de prendre fin a été très contestée. Voilà longtemps que les As n'avaient pas subi une aussi vive pression d'un club rival sur la glace du Colisée . . .

12.00—Martin et Morrison dominent nettement le jeu pendant plus de deux minutes, tant sur la défensive que sur l'offensive. Ce duo fort sympathique n'a pas la tâche de marquer des buts mais Binkley est tout de même heureux de les voir retourner vers le banc car ils commençaient à l'agacer sérieusement.

15.00—Worsley se repose un peu. C'est surtout dans la zone des Barons qu'il y a de l'action avec Rochefort Mortson et Hoekstra, appuyés par Harvey et Gauthier.

16.33—Le cinquième point de la rencontre sera toutefois marqué par la ligne suivante des As, celle de Hicks (encore) quand sur une descente de ce dernier par l'aile droite, le disque glisse juste devant la cage de Binkley où Dineen l'intercepte entre les jambes de deux défenseurs et l'expédie au fond des filets. Les meneurs de la section Est reprennent l'avantage par 3-2.

Les As ne comptent plus mais triomphent quand même

0.00—Les Barons semblent décidés à remonter le courant. Ils ont repris la lutte après s'être encouragés mutuellement autour de leurs filets. "Keke" Mortson enguirlande le juge de ligne Florent Roy en lui frôlant le nez avec un doigt. Cleveland "estime" qu'il n'aurait pas dû siffler un hors-jeu . . .

4.00—Hicks-Hoekstra et Gray sont sur la glace et harcellent constamment la défensive des Barons. Ceux qui les remplacent en font autant mais Binkley leur prouve qu'il est l'un des meilleurs cerbères de la ligue.

8.00—Repoussés constamment au fond de leur zone, les Barons comment à accrocher un peu trop souvent mais l'arbitre se montre tolérant malgré les protestations de la foule.

13.00—Durant cinq minutes le jeu est très ouvert. Les assauts se succèdent de part et d'autre mais gardiens et défenseurs redoublent d'ardeur et enrayent toutes les actions offensives.

15.00—Une percée de Morison-Rochefort a failli être productive mais le tir de Rochefort s'est arrêté sur le poteau droit des buts de Binkley.

18.00—Les derniers instants de la partie sont très animés car les Barons tentent l'impossible pour égaliser. Worsley se distingue en plongeant courageusement dans les jambes de Wayne Larkin qui le menaçait sérieusement et la rencontre se termine à l'issue d'une ultime offensive à six joueurs des visiteurs qui ont donné chaud aux spectateurs. Le dernier coup de sirène les a néanmoins soulagés car il sonnait la treizième victoire consécutive des porte-couleurs de la vieille capitale sur la glace du Colisée. Encore un triomphe et ils auront leur place dans les éliminatoires.

En souplesse . . .

● André Gilbert, le gérant de l'aréna de l'OTJ de Québec, revendique deux records d'assistance pour l'amphithéâtre sportif du parc Victoria, le premier a été établi selon lui, mardi dernier par les 2,330 personnes qui ont assisté à la télédiffusion du combat Liston-Clay. Par ailleurs, il prétend que l'édifice dont il a la charge n'a jamais contenu autant de monde que dimanche dernier pour une attraction de hockey. 1,538 personnes (une bonne moitié de Beaucerons) ont assisté ce jour-là au tournoi régional de hockey. La machine à glace qui doit entrer à l'aréna l'automne prochain est pratiquement à demi-payée grâce à ces deux bonnes recettes des derniers jours.

Les As ont-ils payé cher leur 13e gain successif au Colisée?

Bill Dineen s'est fait durement secouer après avoir compté le point victorieux

(Par Jean POULIOT)

Les As de Québec ont remporté leur 13e victoire locale consécutive hier, mais on peut se demander si ce gain ne s'avérera pas coûteux par suite d'une blessure au dos subie par Bil Dineen, qui venait de marquer le but vainqueur. L'un des joueurs les plus gentilhommes du circuit, même s'il n'hésite pas à se servir de sa force herculéenne pour se faire respecter de l'adversaire, Bill Dineen, a été projeté dans la clôture par une mise en échec venant de l'arrière. Floyd Curry qui a qualifié son compteur de 27 buts de "joueur le plus sous-estimé de la ligue" craint que des nerfs aient été tordus, genre de blessure qui est toujours longue à guérir.

Le copain de ligne de Dineen, Wayne Hicks, y alla de ses 31 et 32e buts de la saison, alors que pour les visiteurs, Cec Hoekstra marquait son 20e filet et Ray Kinasewich son 25e.



Bill Dineen

Ce 13e gain d'affilée au Colisée égalise la plus longue série sans défaite établie à l'automne 1962, mais il y avait alors quatre parties nulles dans le groupe. Les As auront d'ailleurs l'occasion d'établir une nouvelle marque jeudi soir en recevant à nouveau les Barons.

L'ASSISTANCE

Il y avait 9,624 spectateurs dans les estrades pour porter le total de la saison à 213,889 amateurs, soit une augmentation de 30,932 pour le même nombre de programmes l'an dernier. En fait, on a dépassé hier l'assistance totale de la dernière saison qui était de 213,731 et on dépassera jeudi la meilleure saison des As depuis leur entrée dans l'Américaine, soit celle de 1960-61 où 214,840 spectateurs payèrent leur entrée.

LA COURSE AU DETAIL

Les As n'ont plus besoin que d'une victoire pour s'assurer d'une place dans les éliminatoires. Déjà, ils ont l'assurance mathématique de terminer en avant de Springfield et à leur prochaine victoire, ils seront officiellement dans les éliminatoires en s'assurant de devancer Baltimore au classement final.

Dans leur lutte pour la première position dans l'Est, ils ont pris une avance de huit points sur les Bears de Hershey et pour le championnat général, ils ont porté leur avance à trois points sur Cleveland.

PREMIERE PERIODE

Les As débutèrent en lions et Binkley fut appelé à sauver au tout début seul avec Sutherland et sur un lancer voilé de Gauthier.

Ce sont toutefois les visiteurs qui ouvrirent le pointage. Les As perdirent le contrôle d'une rondelle sautillante près de leurs buts et Rousseau passa devant les filets à Cec Hoekstra qui lança rapidement.

Le jeu de puissance des As ne fonctionna pas pendant une punition à Holdaway et le seul lancer que bloqua Binkley fut presque dévié dans son filet par son coéquipier Wayne Larkin.

Binkley sauva contre Ed Hoekstra, mais ne put rien faire sur le lancer frappé à bout portant que Hicks expédia à l'intérieur du poteau après une série de courtes passes. Hicks marqua son 2e but avec un coup de golf: le disque toucha à la jambière placée acrobatiquement à la perpendiculaire par Binkley, mais tomba dans le filet. Mortson manqua une belle chance en déjouant le cerbère pour lancer à côté du but.

DEUXIEME PERIODE

Après un bel arrêt de Binkley contre Rochefort, le but de Kinasewich prit tout le monde par surprise. Posté à un angle quasi impossible, il tenta d'envoyer devant les filets un disque sautillant qu'il contrôlait mal. La rondelle frappa le côté de la jambière de Worsley, qui avait commencé à se mouvoir vers le centre et retomba dans le but.

Les Barons perdirent leurs plus belles chances de la partie quelques instants plus tard, alors que tous les joueurs des As semblaient étendus sur la glace devant les filets. Un manque de précision et un peu de chance évitèrent que cette situation cocasse ne devienne tragique.

Mortson força Binkley à bloquer superbement à la 15e minute, mais Bill Dineen ne laissa aucune chance au cerbère des Barons, lançant de très près alors que deux défenses le couvraient. C'est à son tour suivant sur la glace qu'il devait être blessé.

TROISIEME PERIODE

Fred Glover, qui avait pris un repos à la 2e période à cause d'un malaise à une hanche, revint au jeu pour l'effort final. L'arbitre Art Casterton décida de tout laisser passer et les Barons en profitèrent pour accrocher à qui mieux mieux.

Hicks vint près de compléter le tour du chapeau, lorsqu'il fit dévier quelques pouces au-dessus du but un lancer sur lequel Binkley ne put faire aucun mouvement. Privé de Dineen, Curry amena Gray aux côtés de Hoekstra et Hicks et forma un nouveau trio Burchell - Blackburn - Pennington. A sa première présence, cette ligne eut pas moins de quatre lancers dangereux sur Binkley.

Attwell manqua le filet sur une poussée au but, mais quelques instants plus tard, Rochefort frappait le poteau à l'autre extrémité.

Worsley effectua un arrêt-clé de la mitaine sur un lancer dévié par une de ses défenses. A la fin, il eut le meilleur sur Larkin qui voulait le déjouer, mais qui se retrouva derrière le filet, après avoir tenté de contourner le cerbère local. Binkley fut enlevé, sans succès, à 10 secondes de la fin.

Classement de la section Est

Québec	62	36	25	1	220	186	73
Hershey	61	31	27	3	199	197	65
Baltimore	64	28	33	3	177	199	59
Providence	60	27	30	3	218	195	57
Springfield	58	21	34	3	192	221	45

Classement de la section Ouest

Cleveland	61	33	24	4	208	167	70
Pittsburgh	61	33	26	2	198	168	68
Rochester	59	30	28	1	208	199	61
Buffalo	60	21	33	6	182	209	48

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland, C. Hoekstra (Rousseau, Harris) — 4.55
2—Québec, Hicks (Morrison, E. Hoekstra) — 10.09
3—Québec, Hicks (E. Hoekstra, Martin) — 16.31

Punition: Holdaway 6.43, Gauthier, Ellett 10.51

Deuxième période

4—Cleveland, Kinasewich (seul) — 1.37
5—Québec, Dineen (Hicks, Martin) — 16.33

Aucune punition.

Troisième période

Aucun but. Aucune punition.

Arrêts :

Binkley	8	10	12	— 30
Worsley	8	10	9	— 27



● Le roi des buts vainqueurs chez les As, Wayne Hicks qui a en sept, a laissé celui d'hier à son copain Bill Dineen, mais il a marqué deux autres buts importants, ceux qui changeaient un déficit de 0-1 en une avance de 2-1 sur les Barons de Cleveland. Hicks mène le club avec 32 buts et 68 points, il n'est qu'un point derrière Willie Marshall sur la liste des compteurs.
(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Les chiffres magiques des As:

Pour une place dans le détail: 1

Pour le titre dans l'Est: 7

Pour le grand championnat: 9½



TORONTO. — (P.C.) — Le Canada a imité les Etats-Unis en adoptant des règlements auxquels s'opposait le Club de l'Ecosse, qui préside aux destinés du golf.

La PGA canadienne a, en effet, adopté trois des quatre règlements proposés par les Etats-Unis lors d'une conférence internationale tenue en Ecosse en mai dernier.

Ainsi, cette saison, les golfeurs canadiens vont perdre le trou ou bien deux coups lorsque leur balle frappera un drapeau non surveillé quand ils joueront à 20 verges ou moins de la coupe. Auparavant, il n'y avait aucune punition à cette occasion.

De plus, le nouveau règlement au sujet de balles impossibles à jouer spécifie que le joueur devra subir une punition en distance ou en coup ou bien utiliser une nouvelle balle tout en subissant la même punition.

Enfin, le dernier changement concerne l'emploi d'une balle provisoire lorsque la balle au jeu est dans un endroit impossible à jouer ou dans l'eau.

Par contre, la PGA canadienne s'est rangée du côté de l'Ecosse en ce qui a trait aux balles hors des limites du terrain en autorisant un comité local à adopter un règlement qui permettrait à un joueur d'utiliser une autre balle avec punition d'un coup.

ELECTIONS

Arthur Johnston, de Winnipeg, a succédé à Albert Rolland, de Montréal, comme président de la PGA.

E. Duncan Millican, de Montréal, est un des deux vice-présidents, tandis que L.-E. Reycraft, de Montréal, était élu membre du bureau des gouverneurs.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

Marshall, Pro.	24	45	69
Hicks, Qué.	32	36	68
Ehman, Roc.	30	37	67
Mortson, Qué.	26	51	67
Glover, Cle.	23	44	67
Horvath, Roc.	20	47	67
Kilrea, Spr.	18	48	66
Stratton, Pitt.	15	50	65

Les Clippers parviennent à vaincre les Indiens en supplémentaires: 4-3

BALTIMORE (P.A.) — Un but de Larry Cahan, avec seulement 1 1-2 minute à jouer en période supplémentaire, a donné un grain de 4-3 aux Clippers de Baltimore sur les Indiens de Springfield dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

La victoire a mis fin à une série de trois revers consécutifs des Clippers, tout en leur permettant de reprendre la possession du troisième rang dans la division Est du circuit.

John Rodger avait donné une avance de 1-0 aux visiteurs après seulement une minute de jeu dans le match, mais Mel Pearson, des locaux, avait égalé le score au début du 2e engagement.

Puis, George Konik a donné une avance de 2-1 aux Clippers, mais Jim Anderson, des Indiens, a de nouveau égalé les chances avant la fin de la deuxième reprise.

Enfin, Michel Labadie a donné un bref avantage aux visiteurs dans la dernière période, mais Dick Meissner a nécessité le jeu supplémentaire avec un lancer de 15 pieds.

SOMMAIRE

Première période

2—Springfield, Rodger (Aderson, Kilrea) — 1.11
Punition: Price 6.58

Deuxième période

2—Baltimore, Pearson (Guidolin, Creighton) — 2.47
3—Baltimore, Konik (Ehrenverth, Price) — 9.56
4—Springfield, Anderson (Amadio, Rodger) — 17.42
Punitions: Konik 3.59, Kilrea 4.42.

Deuxième période

5—Springfield, Labadie (Sweeney) — 8.16
6—Baltimore, Meissner (Brown, Schinkel) — 14.06
Punitions: Rolfe 0.15, Miller 11.56, McGregor 11.48, Rolfe 16.10

Période supplémentaire

7—Baltimore, Cahan (McGregor, Creighton) — 8.29
Punitions: Price 1.50, Bergman 3.36

Arrêts :

Gamble	7	10	9	2	— 28
Villemure	10	11	10	1	— 32

Assistance: 5,718.

Début ce soir du détail interscolaire

Les éliminatoires des cinq sections de la ligue de basketball Interscolaire débuteront ce soir au Séminaire à 7 hres p.m. alors que sera présenté un programme double. Dans la première partie, les équipes de Giffard et du Séminaire se disputeront les honneurs de leur première partie de semi-finale limitée à 2 dans 3 de la section bantam "A". Puis, à 8.30 hres p.m., les protégés de Claude Piamondon recevront la visite du St-Lawrence College pour la première partie de la semi-finale "A" de la section midget.

Egalement, ce sonr, le Séminaire rend visite à l'Ecole Normale Laval dans la première joute de la semi-finale "B" de la section senior. Les joueurs de l'abbé Gilles Lapointe ont une fiche de 3-1 contre leurs adversaires durant la saison régulière mais devront être sur leurs gardes car Claude Ste-Marie croit que l'ENL peut l'emporter sur son propre terrain. Cette joute doit débuter à 7.30 h. p.m.

Les autres séries se mettront en branle samedi. Dans l'après-midi, à compter de 2 hres, deux joutes seront présentées. La semi-finale "A" de la section juvénile débutera à l'Ecole St. Patrick, rue Maisonneuve, alors que l'équipe de l'endroit recevra les Jésuites. Pendant ce temps, aux Jésuites, le collège reçoit Ste-Foy dans la section bantam "B".

En soirée, samedi, à compter de 7.30 hres, les Jésuites reçoivent St-Lawrence College pour la semi-finale "A" de la section senior et le Séminaire juvénile est l'hôte du QHS dans la série "B" juvénile.

Dimanche après-midi, les midgets du Collège des Jésuites reçoivent le Séminaire St-Alphonse de Ste-Anne dans la semi-finale "B" de leur catégorie alors que la série bantam "B" se poursuit à Ste-Foy. Ces deux joutes doivent débuter à 2 hres p.m.



HIER

Ligue Américaine
Cleveland 2, Québec 8
Springfield 3, Baltimore 4 (sup.)

Ligue Nationale
Toronto 2, Détroit 3

Détail midget
Giffard 4, Ste-Foy 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Rochester à Buffalo
Springfield à Hershey

Ligue Nationale
Boston à Toronto
Chicago à Rangers

Détail midget
Victoria à St-Rodrigue, 8h.

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	62	36	25	1	220	186	73
Hershey	61	31	27	3	199	197	65
Baltimore	64	28	33	3	177	199	59
Providence	60	27	30	3	218	195	57
Springfield	58	21	34	3	192	221	45

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	61	33	24	4	208	167	70
Pittsburgh	61	33	26	2	198	168	68
Rochester	59	30	28	1	208	199	61
Buffalo	60	21	33	6	182	209	48

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	61	33	17	11	188	146	77
Chicago	63	33	19	12	193	146	77
Toronto	61	27	24	10	159	152	64
Détroit	62	25	26	11	157	176	61
New York	61	20	32	9	168	207	49
Boston	62	16	36	10	146	184	42

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Guy	22	12	5	5	96	62	29
Malouin	22	11	8	3	51	56	25
Bisson	22	11	8	3	72	67	25
Blais	22	9	12	1	59	71	19
Pelletier	22	8	12	2	66	78	18
Bell	22	7	13	2	46	71	16

Aigles et Loups mènent 1-0 en semi-finale de la Progression

Dans les éliminatoires de la Ligue Progression, les Aiglss ont pris une avance d'une partie dans leur semi-finale avec les Bulldogs, champions de la saison régulière, en les battant 6-2 vendredi soir à l'aréna. Privés des services de Pierre Raymond, Fernand Houle et Jean Pichette, les Bulldogs n'ont pu contenir les nombreuses attaque sde Pierre - René Pichette, Raymond Robitaille, Fernand Houle et compagnie, des Aigles, qui ont dominé l'offensive des vainqueurs.

Dans l'autre semi-finale, les Loups l'ont emporté 4-2 contre les Castors grâce surtout au trio formé d'Armand Després, Conrad Gagné et Gérard Duplain qui a brillé à l'offensive après que les Castors eurent pris une avance de deux points au premier engagement.

Vendredi, l'ordre des joutes sera inversé et ce sont les Castors et les Loups qui feront les frais de la première rencontre, ces derniers agissant comme visiteurs. Ensuite, les Bulldogs tenteront d'égaliser leur série en visitant les Aigles.

AIGLES

Aigles 6 vs Bulldogs 2

Première période

1—Aigles, Dussault (G. Houle, Beaudet) — 17.01
3—Bulldogs, Lepage (Beaudry, Marceau) — 19.59

Deuxième période

3—Aigles, Robitaille (Houle, Pichette) — 6.45
4—Aigles, Pichette (Robitaille, Houle) — 8.49
5—Aigles, Robitaille (Pichette) — 18.43

Punitions: Lepage 6.16, G. Houle 16.57, Beaudry 17.18

Troisième période

6—Aigles, Pichette (Robitaille, Corriveau) — 14.17
7—Bulldogs, Marceau (J.Y. Houle) — 18.51
8—Aigles, G. Houle (Cloutier, Beaudet) — 19.45

Punitions: G. Houle 5.16

Castors 2 vs Loups 4

Première période

1—Castors, Huot (Lemelin, Pichette J-J) — 16.43
2—Castors, Pichette J. (Huot) — 17.13

Punitions: Loups (Asselin) 15.02, Ben Robitaille 16.39

Deuxième période

3—Loups, Gagné (Duplain) — 15.59

Punitions: Roy 13.57, Huot 15.44, Morency 17.27

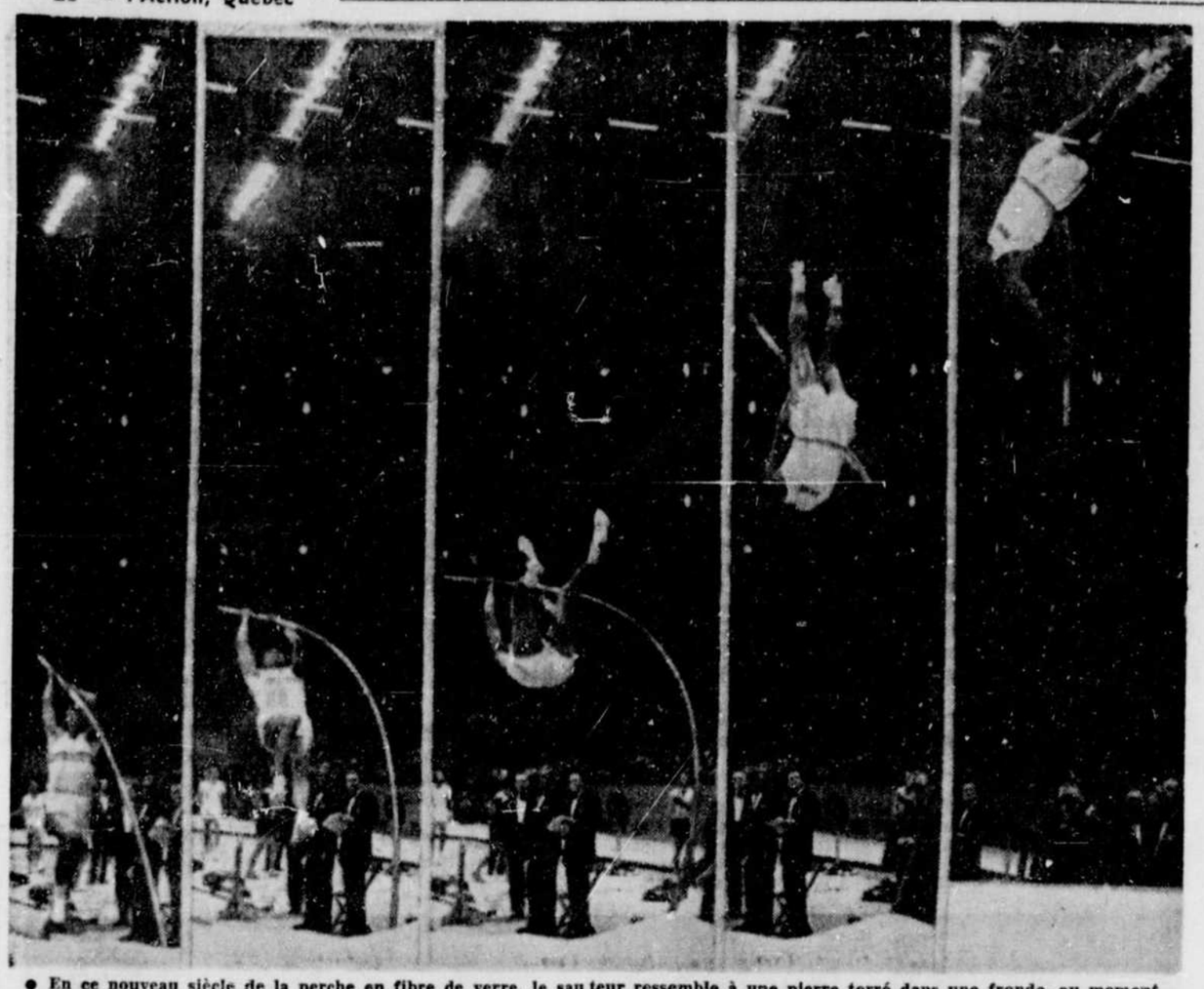
Troisième période

4—Loups, Després (Gagné, Duplain) — 0.55
5—Loups, Villeneuve (Robitaille, Johnson) — 2.36
6—Loups, Gagné (Després, Duplain) — 5.27

Punitions: Johnson 14.26, Drolet 15.36, Paradis 17.19, Asselin 18.42

Vendredi 6 février 1964 : Loups vs Castors (semi-finale B) 2 de 3; Bulldogs vs Aigles (semi-finale A) 3 de 3.

COLISÉE
TEL.: 525-9979 — 525-6129
LIGUE AMERICAINE
31e Joute de la cédule
JEUDI, 8h. 15 p.m.
★ CLEVELAND ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
● RESERVES : Loges ... $3.00
Mezzanine (4 lères r.) $2.50
(4 dernières rangées) $2.00
Balcon ... $1.50
● Admis. gén. "millionnaires"
Adultes $1.00 — Enfants 60¢
Billets de SAISON et billets LIBRES dans l'après, jusqu'à 1 h. jeudi. Au COLISEE, jusqu'à 5 h., aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 heures jeudi. (No 3 L)



● En ce nouveau siècle de la perche en fibre de verre, le sauteur ressemble à une pierre terré dans une fronde, au moment où la perche se plie presque en deux et donne la poussée finale vers la barre horizontale. Ici l'athlète est C. K. Yang qui a terminé 3e avec 15 pieds, 6 pouces et la scène se passe aux Jeux des Chevaliers de Colomb au Madison Square Garden de New York. (Téléphoto U.P.I.)

Deux équipes sont encore invincibles à Charlottetown

CHARLOTTETOWN (PC) — Lyall Dagg, de la Colombie-Britannique, a facilement vaincu Terre-Neuve par 15-6 et a supplanté Jack Polybrank, de l'Ontario-Nord, par 10-8, hier, en remportant sa quatrième victoire consécutive au championnat canadien de curling.

Par ailleurs, les Richardson, de la Saskatchewan, vainqueurs de ce tournoi à la ronde à quatre reprises, affichent également un record parfait de 3-0 à la suite d'un gain de 12-9 sur l'Ile du Prince-Edouard en quatrième ronde, après avoir été inactifs à la troisième.

Pour sa part, Polybrank avait remporté ses deux premiers matches avant de céder devant Dagg, car il avait triomphé du Nouveau-Brunswick par 11-9 en matinée.

Le jeune quatuor d'Art Burke, de Charlottetown, est sur un pied d'égalité avec ceux de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse avec une fiche de 2-2.

Burke, qui comptait deux gains au cours des deux premières rondes, a dû s'avouer vaincu au compte de 8-7 devant Québec en matinée.

Par ailleurs, Bruce Hudson, du Manitoba, a triomphé de Bob Mann, de l'Otario, par 11-5, hier après-midi, après avoir disposé de Ron Northcott, de Calgary, par 11-8 en matinée.

Par contre, Northcott s'est ressaisi en écrasant le Québec par 15-8 dans l'après-midi. Il en était d'ailleurs à son premier gain en quatre matches.

Enfin, la Nouvelle-Ecosse a infligé à Terre-Neuve son quatrième échec au compte de 12-6 dans l'après-midi, après avoir subi un revers de 9-5 devant l'Ontario en matinée.

Dagg a conservé son gain contre Polyblank grâce à un magnifique lancer à sa dernière pierre. Il s'est dit satisfait de la tenue des siens en dépit de l'état de la glace dans la deuxième moitié du match.

Pour leur part, les Richardson on' dû "se forcer" pour la premiere fois en changeant complètement leur style, ce qui sembla surprendre leurs rivaux.

Il y aura deux rondes aujourd'hui, la première à 3h. p.m. et la deuxième à 8h. p.m. On sait que le tournoi prendra fin vendredi prochain alors que la Saskatchewan affrontera la Colombie-Britannique.

Classement du championnat canadien de curling après quatre rondes :

	PJ	G	D
Colombie-Britannique	4	4	0
Saskatchewan	3	3	0
Ontario-Nord	3	2	1
Ile-du-Prince-Edouard	4	2	2
Ontario	4	2	2
Nouvelle-Ecosse	4	2	2
Manitoba	4	2	2
Québec	3	1	2
Nouveau-Brunswick	3	1	2
Alberta	4	1	3
TerreNeuve	4	0	4

Coquetel Sportif

PATINAGE

MOSCOU Reuter — Lidia Skoblikova, qui remporta quatre médailles d'or aux jeux olympiques d'hiver dans les épreuves féminines de patinage de vitesse, a été battue hier aux championnats soviétiques de patinage qui se déroulent à Sverdlovsk. Elle a terminé seconde derrière Inga Veronina au classement général des épreuves.

BOXE

PARIS Reuter — Alphonse Halimi, ancien champion du monde poids coq, a annoncé, hier soir, au cours d'une interview télévisée, qu'il abandonnait la boxe. Son manager Philippe Filippi a dit qu'il avait donné à Halimi le conseil de "raccrocher" alors qu'il est encore en parfaite santé. Halimi a été récemment battu, à Paris, par Ramon Casal, boxeur espagnol peu connu. Agé de 32 ans, il a disputé 49 combats professionnels, remportant 41 victoires, dont 22 avant la limite.

TENNIS

CARACAS PA — Roy Emerson d'Australie, a révélé hier qu'il n'avait guère l'intention de devenir professionnel, car il veut demeurer avec sa famille, d'autant plus que sa compagnie lui a accordé récemment une augmentation de salaire lui assurant un bon avenir en affaires. On sait que Emerson s'est vu bannir de l'équipe australienne de la coupe Davis pour avoir participé à des tournois étrangers avant le 31 mars. On lui avait alors offert un contrat professionnel de $50,000 pour trois ans.

FOOTBALL

MONTREAL PC — George Dixon, des Alouettes de Montréal, a subi une opération à l'épaule hier. Selon l'entraineur Guy Girardeau, il ne s'agit pas d'une opération grave, d'autant plus que Dixon s'était infligé la blessure au début de la saison dernière. D'autre part, le pilote Jim Trimble a révélé que Dixon était le seul joueur "intouchable" sur l'équipe, niant ainsi les rumeurs voulant qu'il soit sacrifié dans le but d'obtenir un quart-arrière expérimenté.

HOCKEY

LAUSANNE PC — Les Maroons de Winnipeg ont remporté leur troisième triomphe consécutif lors de leur tournée européenne, hier soir, en disposant d'une équipe de "Canadiens d'Europe" au compte de 6-5. On avait annoncé antérieurement que les "Canadiens", instructeurs en Suisse, l'avaient emporté par 6-5.

BALLON-PANIER

LIGUE INTERSCOLAIRE
LES SEMI-FINALES
Section Senior

Série A: le 7 mars, 7.30, St-Lawrence vs Jésuite; le 10, 7.30, Jésuites vs St-Lawrence (chez les Jésuites); le 14, 7.30, St-Lawrence vs Jésuites.
Série B: le 4, 7.30, Séminaire vs ENL; le 11, 7.30, ENL vs Séminaire; le 12, 8.30, ENL vs Séminaire.

Section Juvénile

Série A: le 7, 2.00, Jésuites vs St-Patrick; le 14, 2.00, St-Patrick vs Jésuites; le 15, 2.00, St-Patrick vs Jésuites.

Série B: le 7, 7.30, QHN vs Séminaire; le 12, 4.30 Séminaire vs QHS; le 21, 7.30, QHS vs Séminaire.

Section Midget

Série A: le 4, 7.30, St-Lawrence vs Séminaire; le 11, 7.30, Séminaire vs vs St-Lawrence (au Séminaire); le 12, 7.00, St-Lawrence vs Séminaire.
Série B: le 8, 2.00, Ste-Anne vs Jésuites; le 14, 7.30, Jésuites vs Ste-Anne; le 15, 2.00 Jésuites vs Ste-Anne.

Section Bantam "A"

Le 4, 7.00, Giffard vs Séminaire; le 11, 7.30, Séminaire vs Giffard; le 12, 7.30, Giffard vs Séminaire.

Section Bantam "B"

Le 7, 2.00, Ste-Foy vs Jésuites; le 8, 2.00, Jésuites vs Ste-Foy; le 14, 2.00, Ste-Foy vs Jésuites



Trophées Brodie - Mathie et Baribocraft

BONSPIEL INTERCLUBS

Voici les résultats des matches joués hier dans le bonspiel mixte interclubs pour les trophées "Brodie", "Mathie" et "Baribocraft" de même que les rencontres de ce soir:

HIER

Cambrai (G. Germain) 9
Québec (C. Whyte) 7
Winter Club (P. Lévesque) 1
Jacques-Cartier (R. Jinchereau) 9
Etchemin (H. Tardif) 5
Québec (B. Martel) 9
Québec (E. Rainville) 6
Winter Club (G. Venne) 5
Victoria (V. Lyon) 10
Québec (S. Riverin) 1
Winter Club (G. MacWilliam) 8
Jacques-Cartier (P. Greco) 7
Québec (Y. Pouliot) 5
Fleur de Lys (R. Verschuere) 10
Jacques-Cartier (A. Richard) 12
Etchemin (R. de Billy) 5
Etchemin (P.-H. Blais) 7
Jacques-Cartier (J. Girard) 9
Québec (V. Bolduc) 3
Cambrai (E. Careau) 12
Québec (T. Byrne) 7
Jacques-Cartier (R. Mainguy) 6
Cambrai (J. Cornell) 6
Jacques-Cartier (L. Lahaie) 9
Québec (J. Savard) 7
Cambrai (J.-M. Bélanger) 8
Québec (H. Plamondon) 10
Etchemin (A. Lévesque) 7
Cambrai (G. Belley) 8
Québec (B. Girard) 12
Winter Club (L. Bouvrette) 7
Québec (G. Drolet) 2
Québec (C. Shanahan) 5
Jacques-Cartier (S. Garant) 12
Fleur de Lys (W. Huber) 9
Jacques-Cartier (Dr L. Robert) 6
Cambrai (C. Fordham) 5
Jacques-Cartier (G. Mainguy) 8
Portneuf (G. MacLean) 9
Jacques-Cartier (P. Amyot) 8
Québec (R. Giguère) 6
Etchemin (P. Roberge) 9
Québec (P. Lessard) 10
Jacques-Cartier (G. Asselin) 2
Jacques-Cartier (P. Jobin) 6
Etchemin (R. St-Hilaire) 13
Québec (Dr C. Rosenhek) 1
Cambrai (J. Rourke) 7
Victoria (J. Thomas) 8
Jacques-Cartier (J. Nadeau) 4
Cambrai (R. Guy) 9
Winter Club (S. Rover) 8
Victoria (G. Suckling) 7
Québec (M. Normand) 3
Québec (G. Horan) 4
Québec (I. Michaud) 7
Fleur de Lys (J. Labbé) 5
Québec (J.-E. Beaudin) 11
Victoria (A. Stevens) 7
Cambrai (G. Delisle) 8
Winter Club (G. Chenail) 6
Québec (C. Thorn) 5
Cambrai (D. Dumas) 6
Québec (R. Roy) 10
Winter Club (G. Charlebois) 10
Jacques-Cartier (O. Samson) 8
Québec (C. Michaud) 7
Québec (T. Duchêne) 8

AUJOURD'HUI

7.15 Heures p.m.

8—Jacques-Cartier (S. Garant) vs Fleur de Lys (W. Huber)
4—Portneuf (G. MacLean) vs Etchemin (J. Roberge)
14—Québec (P. Lessard) vs Etchemin (R. St-Hilaire)
15—Cambrai (J. Rourke) vs Victoria (J. Thomas)
9—Cambrai (R. Guy) vs Victoria (G. Suckling)
22—Fleur de Lys (J. Labbé) vs Cambrai (G. Delisle)
5—Winter Club (G. Chenail) vs Québec (R. Roy)
16—Winter Clubs (G. Charlebois) vs Québec (T. Duchêne)
7—Winted Club (S. Rover) vs Québec (M. Normand)
3—Québec (C. Shanahan) vs Jacques-Cartier (Dr L. Robert)
1—Québec (G. Horan) vs Québec (J.-E. Beaudin)
3—Victoria (A. Stevens) vs Québec (C. Thorn)
10—Cambrai (D. Dumas) vs Jacques-Cartier (O. Samson)
6—Québec (C. Michaud) vs Etchemin (P.-H. Blais)
24—Québec (V. Bolduc) vs Jacques-Cartier (R. Mainguy)

8.00 Heures p.m.

23—Jacques-Cartier (J. Girard) vs Cambrai (E. Careau)
11—Cambrai (G. Germain) vs Jacques-Cartier (R. Jinchereau)
13—Québec (B. Martel) vs Québec (E. Rainville)

9.15 Heures p.m.

2—Victoria (V. Lyon) vs Winter Club (G. MacWilliam)
8—Fleur de Lys (R. Verschuere) vs Jacques-Cartier (A. Richard)
5—Québec (T. Byrne) vs Jacques-Cartier (L. Lahaie)
23—Cambrai (J.-M. Bélanger) vs Québec (H. Plamondon)
18—Québec (B. Girard) vs Winter Club (L. Bouvrette)
6—Cambrai (J. Cornell) vs Québec (J. Savard)
24—Etchemin (A. Lévesque) vs Cambrai (G. Belley)
3—Québec (G. Drolet) vs Cambrai (C. Fordham)
16—Jacques-Cartier (P. Amyot) vs Québec (R. Giguère)
4—Jacques-Cartier (G. Asselin) vs Jacques-Cartier (P. Jobin)
14—Québec (Dr C. Rosenhek) vs Jacques-Cartier (J. Nadeau)
7—Québec (C. Whyte) vs Winter Club (P. Lévesque)
9—Etchemin (H. Tardif) vs Winter Club (G. Venne)
10—Québec (S. Riverin) vs Jacques-Cartier (P. Greco)
1—Québec (Y. Pouliot) vs Etchemin (R. de Billy).

Série B: le 7, 7.30, Séminaire vs Séminaire; le 12, 4.30 Séminaire vs QHS; le 21, 7.30, QHS vs Séminaire.

Section Midget

Série A: le 4, 7.30, St-Lawrence vs Séminaire; le 11, 7.30, Séminaire vs vs St-Lawrence (au Séminaire); le 12, 7.00, St-Lawrence vs Séminaire.
Série B: le 8, 2.00, Ste-Anne vs Jésuites; le 14, 7.30, Jésuites vs Ste-Anne; le 15, 2.00 Jésuites vs Ste-Anne.

Section Bantam "A"

Le 4, 7.00, Giffard vs Séminaire; le 11, 7.30, Séminaire vs Giffard; le 12, 7.30, Giffard vs Séminaire.

Section Bantam "B"

Le 7, 2.00, Ste-Foy vs Jésuites; le 8, 2.00, Jésuites vs Ste-Foy; le 14, 2.00, Ste-Foy vs Jésuites

REVERS DES MAPLE LEAFS À L'OLYMPIA DE DÉTROIT

Les Wings sont à la porte des séries

DETROIT (P.C.). — Parker MacDonald a converti une passe de Gordie Howe en un but avec 5.35 minutes à jouer dans le match, hier soir, en donnant un gain de 3-2 aux Red Wings de Detroit sur les Maple Leafs de Toronto dans la ligue Nationale de hockey.

Tout en rendant la course plus serrée en vue de la troisième position du circuit, le gain des Wings les a pratiquement assurés d'une place dans les séries éliminatoires de fin de saison.

Detroit n'est plus qu'à trois points du Toronto, installé en troisième place, et affiche une avance de 12 points sur New York, qui n'ont plus que neuf joutes à disputer.

Bruce MacGregor avait donné une avance hâtive aux Wings, qui n'ont pu la conserver.

George Armstrong a d'abord annulé les effort de MacGregor, puis Ron Stewart a égalé les chances avec 45 secondes à jouer dans la deuxième reprise, lors d'une punition à un coéquipier.

Don Simmons gardait les buts des Leafs pour la deuxième fois consécutive, car le pilote Punch Imlach veut accorder un repos à Johnny Bower avant les séries éliminatoires. Toutefois, Punch a révélé qu'il utiliserait Bower contre Boston, ce soir, à la suite des deux revers successifs de Simmons.

ALIGNEMENTS

Toronto — Buts: Simmons; défenses, Brewer, Baun, Horton, Stanley, Hillman; avants, McKenney, Keon, Armstrong, Mahovlich, Kelly, Bathgate, Shack, Harris, Pulford, Stewart.
Détroit — Buts Sawchuk; défenses Langlois, M. Pronovos, Gadsby, Barkley, Miszuk; avants, Jeffrey, Ullman, Smith, MacDonald, Delvecchio, Howe, A. Pronovost, Martin, MacGregor, Spencer, Henderson.
Arbitre: Udvari; lignes: Clements, Wicks.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, MacGregor (10) (M. Pronovost, Martin) — 2.25
2—Toronto, Armstrong (18) (Keon, McKenney) — 13.27
3—Détroit, Smith (12) (Howe, Delvecchio) — 17.37

Punitions: Baun, Jeffrey 0.18, M. Pronovost 5.15, Pappin, Barkley 8.04, Baun, deux mineures, 13.51, Brewer 17.50.

Deuxième période

4—Toronto, Stewart (11) (Keon) — 19.15

Punitions: Howe 8.59, Pulford 17.39.

Troisième période

5—Détroit, MacDonald (Howe, Delvecchio) — 14.25

Punitions: Martin, Pappin 4.07

Arrêts :

Simmons	6	11	13	— 30
Sawchuk	14	13	7	— 34

Assistance: 12,786.

BOXE

SYDNEY (P.A.) — Le poids léger Carlos Cruz de la République Dominicaine a défait par mise hors de combat technique Guiazana Rezgui dans le 11e round d'un match qui devait en comporter 12 au stadium de Sydney, Australie, hier soir.

Cruz pesais 135 1-2 et Regui 135 3-4.

HOCKEY

FUSSEN, Allemagne, — (P.C.) — Les Maroons de Winnipeg ont remporté leur deuxième victoire concluante au compte de 8-2, sur les champions nationaux de l'Allemagne hier.

Deux gains du Pont-Rouge dans le détail diocésain

La cérémonie d'ouverture officielle du tournoi de hockey mineur de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du Diocèse de Québec a eu lieu samedi dernier à 1 hre p.m. à l'Aréna du Parc Victoria.

Le président de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du Diocèse de Québec, M. Ben Morin, a fait la mise au jeu qui signifiait l'ouverture officielle de ce grand tournoi de hockey mineur qui comprend tous les calibres de hockey mineur, de mosquito à juvénile.

Il était accompagné des membres du bureau de direction de la Fédération de Québec, MM. Guy Renaud, vice-président; Jos Rondeau, trésorier, Pierre Leclerc, directeur; de même que plusieurs autres invités.

La première rencontre à l'affiche, opposait le Sillery au Pont Rouge, dans la catégorie midget. Ces deux équipes étaient les deux finalistes midgets du tournoi de l'an dernier et la joute ressemblait plus à une finale qu'à une joute de première ronde. Il a fallu du jeu supplémentaire pour voir le Pont Rouge l'emporter très difficilement sur le Sillery, au compte de 6 à 5. La partie fut disputée à vive allure du commencement à la fin. Pont Rouge marqua les trois premiers buts de la joute mais Sillery revint dans la lutte avec quatre buts consécutifs pour mener par 4 à 3 à la fin de la seconde période. C'est Donald Beaumont qui fut la grande vedette du Pont Rouge en comptant 4 buts dans cette victoire des siens alors que son co-équipier Jean-Marie Denis marqua les deux autres. Chez les bantams, Pont Rouge remporta également la première ronde en disposant de l'équipe du frère Jean-Paul de St-Romuald au compte de 5 à 0. Dans l'autre joute, chez les juvéniles, l'équipe du frère Jean-Paul de St- Romuald l'emporta sur Giffard au compte de 5 à 3 après avoir vu les porte-couleurs de Giffard marquer les trois premiers buts de la rencontre.

Le tournoi se continuera tous les soirs de cette semaine alors que des joutes seront présentées à 6 hres, de même que samedi prochain, toute la journée.

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES
MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
6-56R

8 golfeurs canadiens prendront part au championnat mondial

A Toronto, la brasserie Carling a annoncé que huit golfeurs canadiens, au moins, pourront participer au championnat mondial du golf, dont l'enjeu est $200,000 à Détroit, du 27 au 30 août. Quelque 150 golfeurs prendront part à l'événement.

Des huit inscriptions accordées au Canada, sept iront aux pros et l'autre à un amateur, en l'occurence, Nick Weslock, de Toronto, champion amateur canadien en 1963.

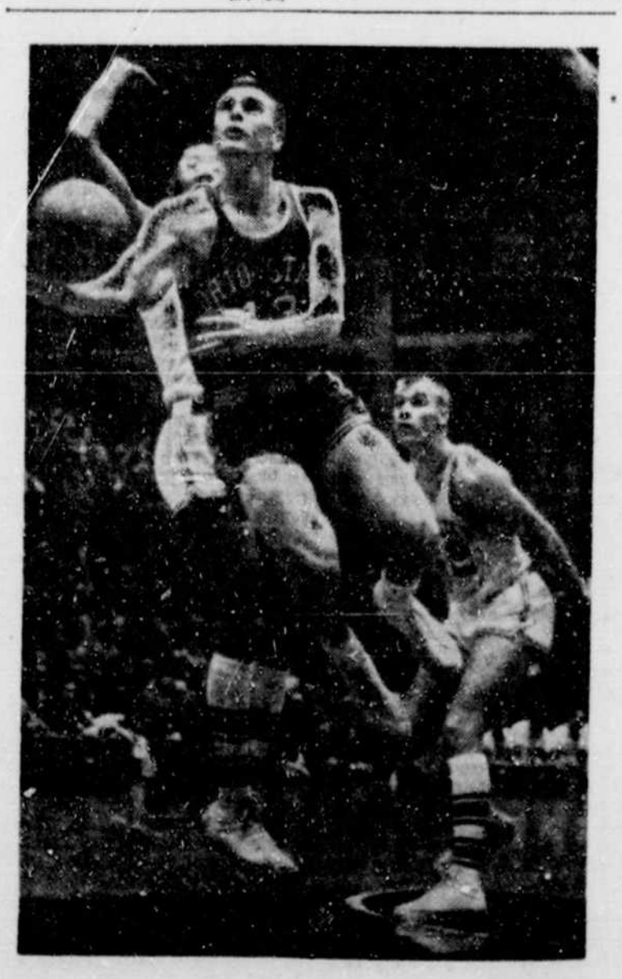
Deux pros, Al Balding et George Knudson, de Toronto, se qualifient automatiquement en raison de leur classement chez les 50 premiers boursiers du golf sur le circuit américain l'an dernier.

Les cinq dernières places iront aux membres de la PGA canadienne à la suite de l'omnium de l'Ontario et celui du Manitoba. Les trois meilleurs golfeurs au premier tournoi et les deux meilleurs au second se mériteront les places libres.

Tout membre de la PGA canadienne peut participer aux deux tournois sus mentionnés, car les compétitions du Québec et de la Colombie-Britannique n'auront lieu qu'après le championnat mondial.

De plus, si un Canadien, autre que Balding et Knudson, triomphe dans la tournée américaine avant le 25 juillet, il se qualifiera automatiquement pour le championnat mondial.

(P. C.)



Le Basketball A LA LOUPE

(Par Jean-Marc Paradis)



REUNION FRUCTUEUSE

Avant le début des séries éliminatoires, la ligue Interscolaire a tenu une importante réunion. C'était une excellente occasion de dire tout ce que l'on pensait et de régler certains cas litigieux. C'était également le temps des projets pour 1964-65. Nous devons avouer que les équipes ont fourni des critiques constructives, en général, et que leurs suggestions ont été des plus heureuses.

Nous avons retenu une de ces suggestions: allonger le calendrier régulier et ne pas faire de séries éliminatoires. De fortes opinions contradictoires ont été émises à cette occasion et nous avons pensé que vous seriez intéressés à les connaitre.

DE LA THEORRIE...

C'est Jacques Roy, professeur d'éducation physique au Collège des Jésuites, qui a fait cette proposition car, dit-il, "rien ne sert de terminer au premier rang si tout est à recommencer dans une courte série qui ne veut rien dire, car ce n'est pas nécessairement la meilleure équipe qui l'emporte". M. Roy faisait allusion aux honneurs réservés uniquement aux vainqueurs des séries éliminatoires alors que les véritables champions, ceux de la saison régulière, ne reçoivent absolument rien.

Denis Larose, de l'Académie, défend l'idée de Jacques Roy: "Vous dites qu'il ne restera plus de joueurs si une équipe a le malheur de perdre ses cinq ou six premières parties. Alors, il nous appartient de motiver nos étudiants et leur donner un but à atteindre même s'ils sont assurés de ne pas se classer au premier rang. Sans cela, quel est vraiment notre rôle, à nous, éducateurs ? "Claude Ste-Marie et Robert Giroux opinent également pour cette idée prétextant que les éliminatoires sont du superflu, de l'inutile ajouté au calendrier régulier et que celui-ci, véritable but de la ligue, devrait être plus long.

... A LA PRATIQUE

L'abbé Gilles Lapointe du Séminaire n'est pas du tout de cette idée: "Si une équipe connait un mauvais début de saison, son sort est irrémédiablement compromis par quelques joutes du début. Je trouve que plusieurs équipes s'améliorent graduellement pendant la saison et ont à coeur de jouer de meilleures parties car il y a cet appât que constituent les séries".

Paul Geoffrion, le président de la ligue, est également le gérant de la Commission Athlétique de Laval: "Je trouve curieux que vous vouliez imiter l'Interuniversitaire, alors que justement on songe à placer de courtes éliminatoires dans l'Interuniversitaire. On a trouvé qu'il n'y avait plus d'intérêt à la fin de la saison pour une équipe éliminée trop rapidement et qu'on devait donner un espoir le plus longtemps possible".

A ces idées pratiques émises, nous pouvons ajouter celles-ci: les équipes qui ont perdu des joutes par défaut cette année, sont dans une proportion de 90% des équipes éliminées qui n'ont pas de chances de participer aux séries de fin de saison. Vous vous imaginez fort bien que le nombre de joutes gagnées par défaut augmenterait de façon astronomique avec la mise en application de cette théorie. Certes, l'idée est excellente, juste et très bonne au point de vue éducation sportive mais nous ne croyons pas qu'elle soit applicable. Entre la théorie et la pratique, il y a un fossé béant à franchir: on semble l'oublier.

CE QU'EN PENSENT LES JOUEURS

Puisque la mode semble à co-gestion à tous les niveaux, nous demandons aux joueurs eux-mêmes de faire connaitre leur avis. En fin de compte, ce sont eux qui doivent jouer ces séries et risquer de perdre un titre acquis par le travail de douze ou quinze joutes régulières. Ce sont également les joueurs qui voient les avantages à la pratique de telles séries qui les encouragent dans leurs efforts pour améliorer leur jeu individuel et d'équipe. En fait, qu'en pensez-vous ? Doit-on allonger le calendrier régulier et enlever les séries ou bien garder les "statu quo" actuel ? Ayez, cependant, l'honnêteté de répondre avant les séries de cette année.

EN CONCLUSION

Nous sommes d'avis que les séries sont un stimulant nécessaire à l'effort de plusieurs équipes. Elles contribuent à terminer la saison sur une note enthousiaste et à donner de l'ambition aux autres équipes pour la saison suivante. Cependant, nous croyons qu'il faudrait donner plus d'importance à l'équipe qui termine au premier rang en lui octroyant un trophée, ce qui sera fait cette année, et en lui accordant d'autres privilèges spéciaux.

QUELQUES NOUVELLES...

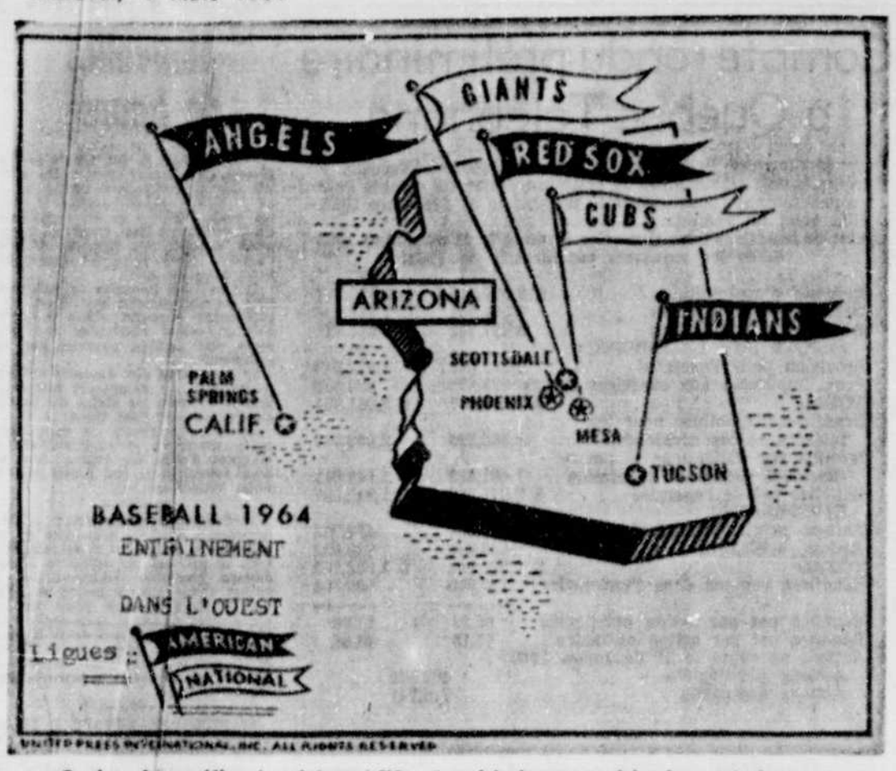
Le gala de basketball qui clôturera les activités de la saison de la ligue Interscolaire sera d'un genre tout nouveau et permettra à plus de joueurs d'équipes différentes d'y participer... Les activités de la ligue Inter-patros reprennent dimanche soir: on continue le calendrier régulier interrompu en décembre par le hockey et les éliminatoires sont prévues pour la fin du mois...

La PQABA conserve un mutisme inquiétant concernant son tournoi senior "B": nous sommes toujours ignorant de tout... Une partie de la ligue Interscolaire sera télévisée en entier prochainement: cette joute aura lieu dimanche le 22 mars.

Un vrai gros GIN du pays



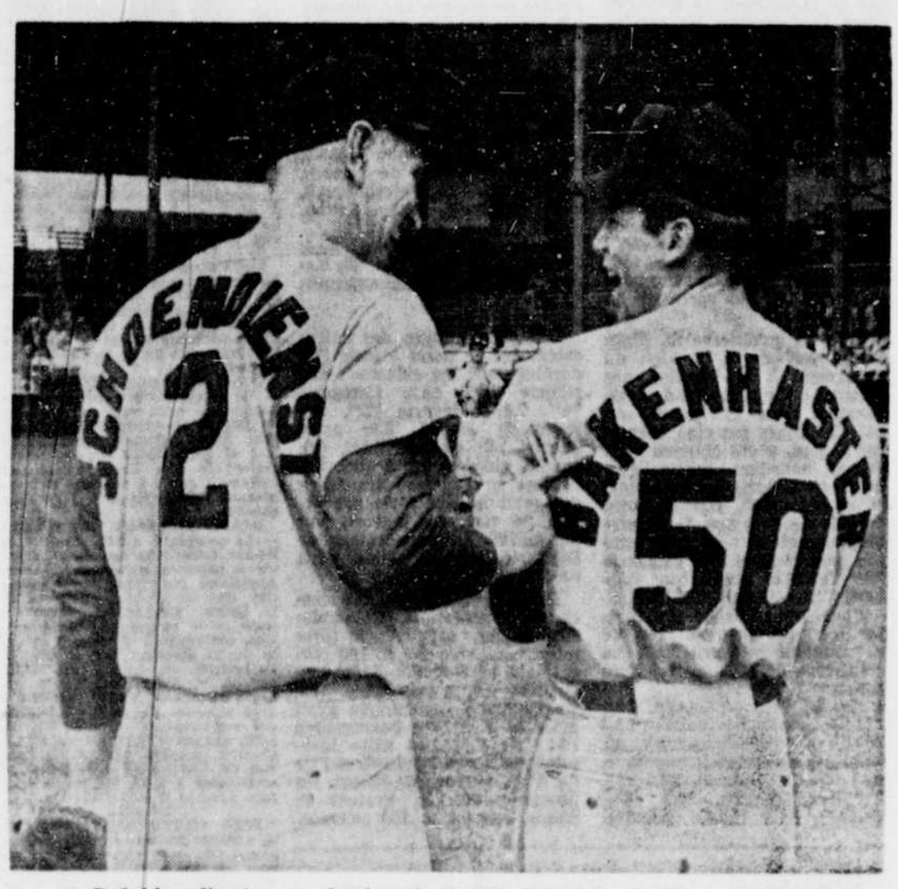
UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield



● cinq clubs préfèrent maintenant l'Ouest américain pour y faire leur entrainement. Ce ont : les Giants, les Red Sox, les Cubs et les Indians en Arizona et les Angels en Californie. (Téléphoto UPI).

★ ★ ★

★ ★ ★



● Red Schoendienst a eu chaud, mais il détient toujours le titre pour le plus long nonsur-le-dos chez les Cardinaux de St-Louis. La recrue Dave Bakenhaster, un lanceur, a perdu par 12 lettres à 11. (Téléphoto UPI).



● Yogi Berra jase amicalement avec son receveur Elston Howard. Seuls les lanceurs et receveurs sont présentement au camp, les autres joueurs arriveront cette semaine. D'ailleurs, quand un receveur rencontre un autre receveur... (Téléphoto UPI).

Les joueurs de baseball ne sont plus en vacances

SARATOSA (P.A.) — Le joueur de troisième but Pete Ward, de Montréal, qui a dominé les White Sox de Chicago dans presque tous les domaines à l'offensive en 1963, a été hospitalisé en raison d'un mal de dos hier. Ward fut le deuxième choix, après son coéquipier Gary Peters, au titre de la recrue de la ligue Américaine de baseball l'an dernier. Il a affiché une moyenne de .295, y compris 22 circuits et 84 points produits. Les rayons X n'ont révélé aucune blessure grave, mais il restera à l'hôpital. Par ailleurs, Minnie Minoso, qui tente de se mériter un poste comme agent libre, est arrivé au camp.

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie ont embauché, hier, le lanceur Dallas Green et, seuls, les voltigeurs John Callison et Tony Gonzales n'ont pas encore signé leur contrat.

— — —

SARATOSA (P.A.) — Le gérant général Ed Short, des White Sox de Chicago, a révélé, hier, qu'il avait refusé une offre d'échange impliquant Rocky Colavito, des Athletics de Kansas City. Ces derniers auraient voulu obtenir les voltigeurs Dave Nicholson et Jim Landis.

De plus, les Athletics, qui éprouvent des difficultés à engager Colavito, l'auraient également offert à plusieurs équipes de la ligue Américaine.



● Même une grande vedette comme Don Drysdale ne se gêne pas pour faire des "balounes" avec sa gomme en discutant avec le voltigeur Lee Walls. (Téléphoto UPI).



● La Floride demeure encore le rendez-vous préféré des Canadiens français frileux, des Cubains anti-castristes et des clubs de baseball majeur. Quinze organisations y tiennent leur entrainement printanier. (Téléphoto UPI).



● Alvin Dark, le gérant des Giants, affiche un sourire optimiste, alors qu'il surveille Willie McCovey frapper la balle solidement durant la pratique au bâton à Casa Grande, Arizona. (Téléphoto UPI).

Football

MONTREAL (P.C.) — Les Alouettes de Montréal de la Conférence de football de l'Est ont annoncé avoir mis sous contrat Tom Goberville, 22 ans, ailier américain de Notre-Dame.

L'an passé il a réussi 49 blocages et a fait avorter un botté.

L'instructeur Jim Trimble a déclaré dans un communiqué que Goberville pourrait être placé aussi bien à l'offensive qu'à la défensive ou au poste de secondeur de ligne.

MOTS CROISES

PROBLEME No 38

HORIZONTAL

1—Prénom féminin — Rendre indifférent, incapable d'émotions.
2—Nuage — Pronom personnel — Partisan.
3—Propre à rendre des sons — Pâte de farine, de son avec laquelle on engraisse la volaille — Pronom personnel.
4—Point cardinal — Dont la surface présente des stries.
5—Conjugaison — Tonneau — Rivière de France.
6—Agile, vif — Estonie.
7—Désigner, signaler — Formation géologique — Qui existe réellement.
8—Emission de rayons.
9—Sorte de grappin — Monnaie japonaise — Mise hors de danger.
10—Fouler, meurtrir — Système ou projet qui paraît irréalisable.
11—Lieu où s'assemblent les sénateurs — Port de l'île de Ré — Lettre grecque.
12—Pils du visage — Ane, nom du hêtre.
13—Interjection — Prénom masculin — Etat d'attente confiante.
14—Division du compas — Tête d'une tige de blé — Légumineuse.
15—Peu fréquenté — Donner la blancheur de l'argent.

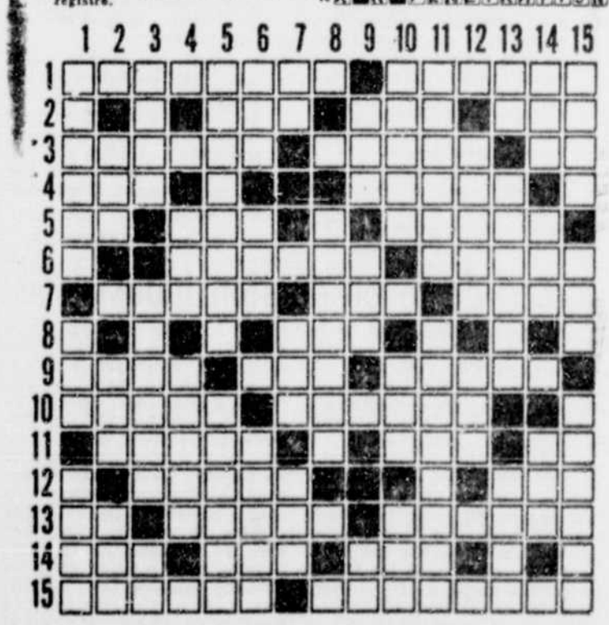
VERTICAL

1—Elever, faire monter — Préfixe — Qui est estimé.
2—Ville de Chaldée — Coupé jusqu'à la peau — Sorte d'étau.
3—Ville de Belgique — Abstraire, considérer à part (Fg) — Conjonction.
4—Plat personnage — Mont des Alpes.
5—Rouler une chose autour d'une autre — Rayer sur une liste, un registre.
6—Ote la vie — Trois fois — Partie latérale de la tête.
7—Pronom personnel — Amusement soumis à des règles — Pronom personnel.
8—Etat de la personne qui attend.
9—Ferme dans le midi de la France — Posséda — Conjugaison.
10—Coup de fleuret ou d'épée — Ville de Belgique — Unité de travail (Méc).
11—Plante ligneuse — Femme d'un maire.
12—Gros canard sauvage — Article.
13—Adj. possessif — Petite erse (Mar) — Solide, résistant.
14—Ville de Prusse — Du verbe être — Chef d'Etat.
15—Peu de chose — Pronom personnel — Aller rapidement.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	R	A	N	D	I	S	S	A	N	T	■	C	■	B
2	■	A	R	E	■	L	O	I	R	E	■	T	H	O	R
3	E	T	I	R	A	I	■	R	■	G	R	E	■	I	■
4	■	A	D	O	N	C	■	C	O	M	■	I	R	I	S
5	H	■	E	L	A	■	L	E	S	E	R	■	I	■	E
6	I	R	■	I	■	E	U	L	E	R	■	D	■	D	■
7	V	A	N	■	L	U	X	E	R	■	R	I	P	E	R
8	E	T	O	C	■	T	■	B	■	M	A	I	N	E	■
9	R	O	S	I	R	■	P	R	E	U	X	■	F	I	N
10	■	N	■	L	■	B	O	I	R	E	■	S	■	S	E
11	G	■	M	■	S	E	R	T	E	■	S	E	P	■	S
12	E	P	A	R	■	E	T	E	■	S	A	L	A	T	■
13	N	■	T	I	C	■	I	■	B	■	C	E	R	A	T
14	E	L	I	E	■	C	O	H	U	E	■	C	O	R	■
15	A	■	N	■	P	E	N	E	T	R	A	T	I	O	N



LES ECHECS

Championnat de Québec

Yvon Paré, de l'équipe des fonctionnaires A.E.C., est un joueur qui s'améliore sans cesse. On le verra par ce court métrage, partie de la 4e ronde du championnat classe A.

Blancs: Yvon Paré; Noirs: P. H. Nadeau

Début Défense Sicilienne

1 é4, ç5; 2 ç3, d6; 3 Cf2, Cf6; 4 Fd3, g6; 5 0-0, Fg7; 6 Fç2, Cç6; 7 d4, çxd4; 8 çxd4; é6; 9 a3, 0-0; 10 Cç3, a6; 11 Fg5, Dç7; 12 Tç1, b5; 13 b4, Fb7 (L'échange par 13..., Cxb4; 14 Cxb5 donnait une allure toute autre à la partie.); 14 Fb3, Db6; 15 h3, Cd7; 16 Fé3, Dd8; 17 d5, éxd5; 18 Cxd5, Fb2; 19 Fg5, Cf6; 20 Tç2, Fxa3; 21 Fxf6, Db8; 22 Dd2 (Aussi Txç6 suivi de Cé7 mat.), a5; 23 Dh6, Aban.

No 30364 — **P. H. Nadeau**

ACHETEZ MAINTENANT
LA NOUVELLE RENAULT R-8

Pour des démarrages faciles par temps froid :
BATTERIE 12 VOLTS

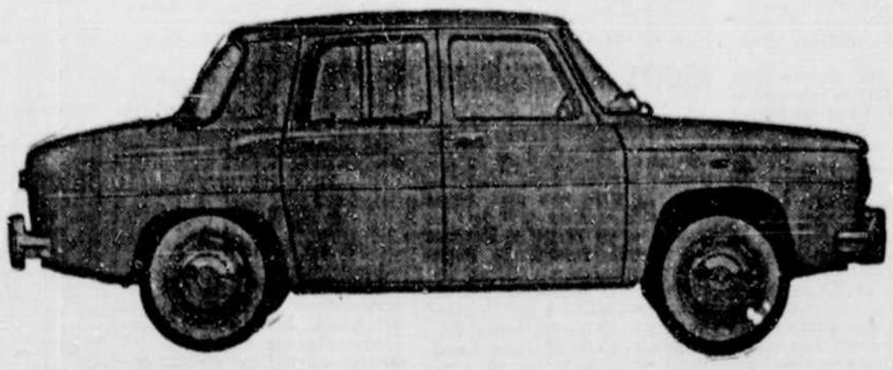
Pour une température PLUS que confortable
CHAUFFAGE PUISSANT

Pour une parfaite protection contre le sel et le calcium :
TREMPAGE ANTIROUILLE

Pour circuler sans peine dans la neige
MOTEUR ET TRANSMISSION "TOUT A L'ARRIERE"

PRIX SPECIAUX DE FIN D'HIVER
GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE

4 places "fauteuil" . . 4 grandes portes . . . 4 freins à disque
et jusqu'à 40 milles au gallon !



RENAULT R8

la plus luxueuse et confortable de sa catégorie

CARETTE AUTOMOBILES LTEE
2060 ouest, boul. Charest
Québec — Tél.: 681-7371

MAISONNEUVE AUTOMOBILES ENR.
136, Maisonneuve
Québec — Tél.: 529-8135

EUGENE BEGIN AUTOMOBILES
Route Trans-Canada
St-David, Lévis. Tél.: 837-2644

★ ★ ★



● Mickey Mantle, le voltigeur des Yankees qui vient de signer un contrat de $100,000, examine la direction qu'il doit donner à son coup roulé lors du tournoi hole-in-one des célébrités et professionnels à Miami. (Téléphoto U.P.I.)



Lo politique "d'achat chez nous": avantages et désavantages

Le Québec n'est pas la province la plus favorisée du Canada. Nous avons un problème de chômage assez impressionnant : à la mi-décembre 1963, 6.8% de notre main-d'oeuvre n'avait pas de travail, tandis qu'à la même période la moyenne nationale et celle de l'Ontario, en particulier, n'était que 5.1% et 3.5% respectivement... On sait également que notre revenu moyen par tête est environ 30% inférieur à celui de l'Ontario. Ces quelques observations suffisent, en partie, à expliquer pourquoi il y a un sentiment grandissant d'insatisfaction dans notre milieu : plusieurs pensent que les fruits de l'expansion de l'économie nationale ne sont pas répartis d'une façon acceptable, voire même équitable. Certains suggèrent que ces disparités ne sont pas attribuables à des causes naturelles (notre sous-sol et nos forêts sont riches) mais bien à des facteurs institutionnels (par exemple, constitutionnels et plus généralement aux politiques économiques (commerciale, budgétaire, agricole, etc.) du gouvernement d'Ottawa.

Notre province a des objectifs légitimes mais ambitieux compte tenu de ses ressources et des moyens limités dont elle dispose. On nous parle de plus en plus des mérites de la planification sans préciser toutefois que notre province ne dispose pas des instruments les plus importants : ils sont à Ottawa. Néanmoins, on nous dit parfois que la politique d'Achat Chez-Nous constitue une heureuse exception .En effet, le Service des Achats de notre Province et de l'Hydro-Québec s'efforce depuis plusieurs mois de canaliser une partie de notre pouvoir d'achat (par exemple en utilisant les recettes fiscales) dans les diverses industries localisées sur notre territoire. Une telle politique présente certes des avantages qui ont été fréquemment mis en lumière. Une augmentation des dépenses du gouvernement provincial dans la province de Québec pourra, en principe, entraîner une foule d'effets bénéfiques :

a) Une augmentation de la production et de l'emploi
b) L'expansion de la capacité de production des firmes déjà établies
c) Création de firmes nouvelles financées soit par l'épargne interne ou externe (la cie Reynolds à la Malbaie)
d) Une plus grande diversification de l'industrie secondaire
e) Des effets d'entraînement dans les secteurs primaires agriculture, ressources naturelles) et tertiaires (services)
f) Une augmentation des recettes fiscales des gouvernements provincial et municipaux en raison de l'accroissement des revenus des salariés, des entrepreneurs, etc.
g) Certaines région connaîtront une prospérité accrue.

Les avantages de cette politique semblent donc, à première vue, assez impressionnants. Cependant, ils ne peuvent nous faire oublier qu'une telle initiative comporte également des imperfections. En effet, en vertu de la politique officielle du gouvernement actuel, le Québec peut payer jusqu'à 12% de plus pour encourager des firmes situées sur notre territoire : par exemple, si un produit se vend 1. dans l'Ontario et $1.12 dans le Québec, c'est pourtant ce dernier qui sera acheté afin que notre Province jouisse des avantages que nous venons d'examiner. Ces 12 sous supplémentaires accordés au producteur Québécois constituent.

1) une véritable subvention, c'est-à-dire une charge ou un coût qui est supporté par "ceux qui payent des taxes" : c'est un coût collectif qui est justifiable seulement si les avantages sont également collectifs.
2) une véritable dépréciation dans les pouvoirs d'achatr éeldes recettes fiscales du gouvernement provincial. En effet, si nous supposons que 1) les recettes sont de $1 milliard, que 2) la moitié de ces dernières passe par le Service des Achats et que 3) les subventions sont de 10% en moyenne, il en résulte une inflation de $50 millions. Or étant donné que les charges provinciales augmentent (ce qui est inévitable : d'après les plus récentes estimations budgétaires, elles atteindraient environ $1.5 milliard au cours du prochain exercice, soit un niveau sans précédent) on doit s'attendre à (1) de nouvelles hausses des taxes, ou à (2) des emprunts importants, ou à (3) un nouveau partage des droits de taxation à l'avantage du Québec (ou à la double taxation !) ou, enfin, (4) à un peu de tout cela.
3) une véritable protection "douanière" pour certaines industries du Québec. A ce sujet, mentionnons que nous ne faisons pas figure de pionnier dans ce domaine puisque plusieurs provinces, et notamment l'Ontario, ont poursuivi une politique silaire. Ceci étant, on peut à juste titre prendre avec un grain de sel les avertissements "milieux" du premier ministre ontarien ! La politique québécoise lui fait peut-être croire à des mesures de représailles de notre part !

Comment plusieurs autres pays et provinces, le Québec a donc décidé d'encourager ses propres industries de façon à réduire son chômage et à accroître sa production industrielle surtout. Cette politique entraîne toutefois un coût qui est acceptable seulement si les conditions suivantes sont satisfaites :

1) il faut, d'une part, que cette politique de subvention soit indépendante de la "politique". En effet, il ne faudrait pas que les firmes qui sont avantagées aujourd'hui soient mises sur la liste noire si un changement de gouvernement devait se produire plus tard. Cette condition sera satisfaite seulement si, aujourd'hui, les subventions sont accordées dans le but de stimuler l'emploi et la production dans les régions défavorisées et non pas dans le but d'enrichir des "amis" ou des patroneux;
2) il faut également que cette politique soit poursuivie durant une période de temps assez longue pour permettre aux entreprises marginales (qui ont des coûts plus élevés que celles des autres provinces) de rationaliser leurs méthodes de production de façon à pouvoir "se passer" de subvention au bout d'un certain temps. Il doit donc y avoir une certaine continuité dans la potilique du Gouvernement (indépendamment de sa couleur). En effet, l'abandon de cette politique entrainerait la disparition de toutes les entreprises inefficaces et, en particulier, de celles qui étaient dirigées par des entrepreneurs non entreprenants en raison d'une protection de 12%. De plus, le chômage qui en résulterait serait encore plus aigu qu'aujourd'hui à cause des distortions dans la structure de la production qui auraient été créées artificiellement;
3) il faut, que les firmes avantagées considèrent que cette politique de subventions est possible grâce aux impôts payés "par ceux qui en payent". Elles ne doivent donc pas s'endormir à l'abris de la concurrence mais plutôt profiter de cette protection pour améliorer leur position;
4) il serait souhaitable enfin que les contribuables du Québec connaissent le nom des firmes qui sont subventionnées de façon à pouvoir contrôler si elles collaborent au mieux-être des Canadiens français. C'est peut-être un défi !

François GAUTHIER.

Normandin et Port-Alfred ont vendu pour $205,000. et $120,000. d'obligations

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Normandin, comté de Roberval, ont vendu le 20 février, à J. Levesque & L. G. Beaubien Ltée, au prix de 98.15, $205,000. d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend $73,000. de titres à 5½% 1965-74 et $132,000. à 6% 1975-79. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.1310%. L'emprunt comporte un solde de $77,000. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 5 ans.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en novembre 1959 lors de la vente de $400,000. de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 91.25 soit un coût moyen net de 7.671%.

Datées du 1er mars 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1965 au 1er mars 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 25 août 1963, est contracté pour consolider le déficit accumulé au fonds l'administration budgétaire au 30 juin 1963.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élève à $2,662,191., y compris $106,225. pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $638,500. et un octroi total de $335,940. s'y appliquait. En 1962-63, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population d'environ 4,200 âmes.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Port-Alfred, comté de Chicoutimi, ont vendu le 24 février, $120,000. d'obligations remboursables en séries en 15 ans. La meilleure des douze soumissions reçues fut adjugée à J. L. Levesque & L. G. Beaubien Ltée, qui ont payé 98.41. L'émission comprend $46,000. de titres à 5½% 1965-74 et $74,000. à 5¾% 1975-79. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.8970%. L'emprunt comporte un solde de $42,000. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 5 ans.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en novembre 1960 lors de la vente de $400,000. de titres à 5½-5% séries 20 ans, au prix de 91.888, soit un coût moyen net de 6.0276%.

Datées du 1er mars 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1965 au 1er mars 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 17 octobre 1963, est contracté pour consolider le déficit accumulé au fonds d'administration budgétaire au 30 juin 1963.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élève à $17,785,375., y compris $13,802,320. pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $957,000. En 1962-63, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 9,200 âmes.

Consultations sur les négociations commerciales et tarifaires

Le premier ministre Lester Pearson a annoncé le 21 février 19644 qu'en vue d'assister le gouvernement relativement à la participation du Canada aux négociations commerciales et tarifaires du G.A.T.T. 1964 ("série Kennedy") on avait décidé d'établir un comité spécial, sous la présidence de M. N.-A. Robertson, afin de procéder à des consultations avec les représentants des groupements canadiens intéressés. M. Robertson a annoncé que, sous la présidence intérimaire de M. H. B. McKinnon, le comité est maintenant disposé à recevoir des mémoires et à tenir des consultations avec tous les intérêts canadiens en cause.

èTous les intéressés sont invités à soumettre des mémoires écrits et à se présenter s'ils le désirent devant le comité pour lui formuler des observations. Sur demande on peut ménager les rendez-vous nécessaires au cours desquels les représentants pourront s'exprimer verbalement; toutefois ceux-ci ne pourront être entendus que lorsque le comité aura reçu le mémoire sur lequel se fondent leurs obsercations.

Les consultations se dérouleront à huis clos et tous les renseignements fournis au comité, de même que toutes les opinions exprimées, seront tenus pour confidentiels. Cependant, le Comité ne verra aucun inconvénient à ce que quelqu'un décide de dévoiler la nature dp mémoire qu'il a présenté.

Les mémoires et les demandes d'audience doivent nous parvenir le plus tôt possible afin que nous puissions les étudier à fond. On demande que les mémoires soient présentés d'ici le 15 avril 1964 au plus tard. Toutes ls communications doivent être adressées au Secrétaire du Comité canadien des tarifs et du commerce, Pièce 1116, Edifice du Commerce, rue Wellington, Ottawa.

Le comité ne tient à formuler aucun plant détaillé ni aucun schéma qui pourraient servir de guide dans la préparation des mémoires. Toutefois les exposés devraient comprendre tous les renseignements jugés pertinents à la lumière des circonstances particulières de chaque industrie, société, commerce ou autre groupe intéressé. Les observations ci-après seront peut-être utiles aux rédacteurs de mémoires :

1.—Il faut bien tenir compte de la déclaration du premier ministre à savoir que le Canada a l'intention de participer pleinement et activement aux négociations. Il faut également tenir compte des pouvoirs que le Congrès américain a conférés au président des Etats-Unis, **entre autres**, l'autorisation générale d'effectuer des réductions des droits douaniers américains jusqu'à concurrence de 50 p. 100 et de permettre l'entrée e nfranchise des produits frappés actuellement d'un droit de 5 p. 100 ou moins.

2.—Renseignements généraux tels que :

Pour les sociétés particulières, des renseignements d'ordre général sur les denrées produites, la situation géographique des usines, l'emploi, la quantité et la valur de la production, les exportations, les parties et les pièces constituantes ou les autres matières requises pour la production qu'on doit importer et éventuellement tous les plans visant à accroître la production ou à introduire de nouveaux produits.

3.—Dans l'évaluation des bénéfices possibles de l'exportation, on doit fourunir des renseignements sur

(i) Les produits actuellement exportés et la composition des exportations vers des marchés particuliers au cours des années 1961, 1962 et 1963.

(ii) Le traitement tarifaire accordé maintenant aux produits sur des marchés étrangers particuliers y compris, si possible, le numéro pertinent du tarif sous lequel le produit est admis à ces marchés.

(iii) Des précisions sur les mesures, autres que les droits douaniers ,appliquées par les gouvernements étrangers, lesquelles influent sur les exportations d'un produit, par exemple l'évaluation et l'administration douanières, les contingents et les licvences d'impotration, les méthodes d'achat des gouvernements en cause, les taxes et les droits d'importation, les règlements ayant trait à l'hygiène et au marquage, les subventions ou les primes spéciales accordées par les gouvernements, le soutien des prix, les prix minimums, les contributions sur les importations, les monopoles d'Etat.

(iv) Les réductions tarifaires et la diminution des entraves non tarifaires sur les marchés étrangers que devraient tenter d'obtenir le Canada, ainsi qu'une estimation aussi détaillée que possible des augmentations des exportations des produits actuels ou nouveaux et de la production et de l'emploi qui pourraient résulter de ces réductions tarifaires et non tarifaires.

4.—En ce qui touche les concessions possibles de la part du Canada, on doit fournir des renseignements sur :

a) Le réductions possibles des droits douaniers qu'à votre avis le Canada pourrait offrir; des précisions sur les effets de ces réductions sur la production et l'emploi au Canada et sur les importations des produits visés par de telles concessions. Le comité aimerait notamment obtenir des renseignements sur la mesure dans laquelle on pourrait réduire les droits douaniers visant les produits de la société , de l'industrie ou du groupe intéressé.

b) Les numéros du tarif canadien à l'égard desquels des réductions seraient à votre avis peu désirables; des précisions sur l'effet des réductions tarifaires sur la productioon et l'emploi au Canada et sur les importations des produits visés par ces numéros du tarif.

c) Toutes mesures non tarifaires appliquées par le Canada qui entrent dans les catégories susmentionnées à l'alinéa (3) (iii).

A la Bourse de Toronto

TORONTO. — (P. C.) — Voulez-vous un siège à la bourse de Toronto ? Prenez-le maintenant, car leurs prix baissent. C'est la tendance qui a cours, l'on en juge d'après les ventes de ces dernières années.

C'est 1959 qui a constitué l'année record. Cinq sièges y ont en effet changé de détenteur, et le prix maximum a été de $140,000. L'an dernier, un siège s'est vendu au prix minimum, $60,000, et le sommet a été réalisé pour 1963 lors d'une transaction de $71,000.

Cette année, un siège a été acquis en février au prix de $75,000.

Un porte-parole de la bourse de Toronto a déclaré que ces prix sont déterminés par "l'offre et la demande." Il a précisé : "Lorque le marché est favorable et les transactions actives ,les sièges ont tendance à valoir plus cher. Lorsque les affaires sont mauvaises, les prix baissent."

En faisant l'acquisition d'un siège, on devient membre du club le plus exclusif du Canada, qui comprend 113 membres, et on a le droit d'envoyer cinq chargés de transactions sur le parquet de la bourse.

Une fois le siège acheté, l'acquéreur demande d'être admis cmme membre de la bourse.

Il doit alors disposer d'au moins 80 pour cent des voix des courtiers en sa faveur.

Au Réseau ferroviaire canadien

Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à $62,345,000 en janvier 1964. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint $62,082,000, il en est résulté une recette nette d'exploitation ferroviaire de $263,000.

En janvier 1963, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de $55,858,000, les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à $59,069,000 et le déficit net d'exploitation ferroviaire avait été de $3,211,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Voici le sommaire : Mois de janvier (1964) : Recettes d'expl. ferr. $62,345,000; frais d'expl. ferr. $62,082,000; recette nette d'expl. ferr. ou (déficit) $263,000.

Le dernier état des recettes de 1963 comprend la subvention du gouvernement aux termes de la loi sur la réduction des taux de transport des marchandises. L'état des recettes de 1964 inclut la subvention de 2.4 millions de dollars que le gouvernement est censé verser sur la recommandation de la Commission royale denquête sur les transports.

Les recettes et les dépenses du Service des télécommunications au cours des années 1963 et 1964 sont omises. Les futurs états des recettes n'en tiendront pas compte.

Une mission commerciale au Mexique

Six ingénieurs canadiens ont pris l'avion à destination de Mexico où ils feront sous les auspices du ministère fédéral du Commerce, une tournée de l'Amérique latine qui duera un mois. Ils visiteront le Mexique, l'Equateur, le Pérou et le Chili en vue d'examiner les marchés possibles pour du matériel et de l'outillage de conception et de fabrication canadiennes pour la préparation d'aliments et de poisson. La mission est formée de quatre représentants de sociétés d'ingénieurs - conseils, d'un représentant d'une usine de fabrication d'outillage et d'un ingénieur du ministère du Commerce, qui remplira les fonctions de secrétaire de la mission.

Les délégués commerciaux du gouvernement canadien en poste dans ces pays ont préparé à l'intention de la mission le programme des visites que ses membres feront aux fonctionnaires des gouvernements et aux hommes d'affaires et des entretiens qu'ils auront avec eux. A leur retour, les membres feront un compte rendu de leurs constatations au ministère, qui mettra ce rapport à la disposition des autres personnes intéressées de l'industrie canadienne.

Denrées à Québec

Montréal (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 43; A-gros 40 1-2; A-moyen 37; A-petits 33 à 34; B 35; C 28.

Beurre: arrivages courants, admissible 92: 51 1-2, 93: 51 3-4, non-admissible 51.

Fromage livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 35, coloré 35 1-4.

Pommes de terre: en gros Québec $1.35 les 75 livres, .90 à $1 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .90 à .95 les 50 livres, .24 à .26 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.70 à $1.80 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 eis 10 livres.

Indice de la production industrielle

L'indice désaisonnalisé de la production industrielle au Canada (1949-100) s'est élevé en décembre à 207.3 (cinquième avance mensuelle consécutive), hausse de 1.4 p. 100 sur celui de novembre (204.4) et de 7.5 p. 100 sur celui de juillet (192.8). La fabrication a monté de 1.5 p. 100 (de 180.8 à 183.4) au regard du mois précédent et les services d'électricité et de gaz, de 3.3 p. 100 (de 390.8 à 403.7), tandis que les mines ont baissé de 0.1 p. 100 (de 308.8 à 308.5). Durant 1963, l'indice de la production industrielle totale s'est établi à 196.2 avance de 5.5 p. 100 sur l'indice de 1962 (186).

L'avance dans la fabrication des biens non durables a été de 1.7 p. 100 (de 176.7 à 179.7), grâce à la fermeté générale des principales industries du groupe. Les aliments et boissons, le tabac, le caoutchouc, et les groupes de l'imprimerie ont tous monté de 1 p. 100 en décembre; les vêtements et les produits pétroliers, de 2 p. 100; les articles en papier, grâce surtout à une forte avance des pâtes et papiers, de 4 p. 100; et les textiles, de 5 p. 100. Le seul groupe qui a reculé est celui des articles en cuir (-3 p. 100).

La vigueur du groupe des durables s'est maintenue en décembre, l'indice avançant de 1.2 p. 100 sur novembre (de 185.6 à 187.8). Grâce à cette dernière hausse, le groupe a accusé un gain général de 9.7 p. 100 depuis juillet 1963. Comme au cours des derniers mois, le matériel de transport, les produits de fer et d'acier ont continué de prendre les devants en décembre, chaque groupe avançant d'environ 2 p. 100. Par ailleurs, la vigueur manifestée dans le domaine de la construction s'est reflétée dans les produits miniers non métalliques (+4 p. 100), surtout les produits de béton. Pour ce qui est des autres groupes, tels que les articles en bois, les produits métalliques non ferreux et les appareils et fournitures électriques, les changements ont été peu marqués.

La stabilité dans l'ensemble des mines s'est reflétée également dans les combustibles et les produits non métalliques, chaque élément variant à peine. Toutefois, même si dans l'ensemble les métaux ont peu varié en décembre, il y a eu par contre des mouvements compensateurs dans le détail. Le minerai de fer a accusé une avance particulièrement considérable; le nickel a également avancé. Toutefois, les recuis marqués par l'or, le cuivre, le zinc et le plomb ont ensemble réussi à contrebalancé ces avances.

Compte rendu préliminaire à Québec-Téléphone

M. Jacques Brillant, président de Québec-Téléphone, a transmis aux actionnaires de cette entreprise un compte rendu préliminaire, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963, dont voici un aperçu :

Etat de bénéfices pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 (avec les montants comparatifs de 1962)

	1963	1962
Revenus d'exploitation	$13,599,345	$12,328,717
Dépenses d'exploitation	7,861,562	7,274,696
Bénéfices d'exploitation	5,737,783	5,054,021
IMPOTS SUR LE REVENU :		
Provision pour l'exercice	1,252,082	1,222,949
Prov. imputable aux exercices futurs	923,175	838,402
TOTAL	$ 2.175,257	$ 2,061,351
Bénéfices disponibles pour les intérêts et les dividendes	3,562,526	2,992,670
Intérêts sur obligations et amortissement des frais d'émission	1,491,233	1,147,613
Bénéfice net de l'exercice	$ 2,071,293	$ 1,845,057
DIVIDENDES :		
Actions privilégiées et classe "A"	431,568	439,723
Actions ordinaires	858,825	799,032
TOTAL	$ 1,290,393	$ 1,238,755
Bénéfices retenus dans l'entreprise	780,900	606,302
Bénéfice net par action privilégiée	$2.29	$1.96
Bénéfice net par action ordinaire	$5.13	$4.48
Actions en cours le 31 décembre 1963		
Actions privilégiées	403,575	
Actions ordinaires	716,741	

En général, qualité meilleure des porcs, en l'année 1963

La qualité des porcs canadiens continue à s'améliorer.

Le ministère de l'Agriculture du Canada rapporte que, lors du classement de 6,520,828 porcs l'an dernier, les carcasses de catégorie "A" ont augmenté de 1.7 p. 100 pour atteindre le sommet de 36.6 p. 100.

En 1962, sur 6,593,945 porcs classés, 34.9 p. 100 appartenaient à la catégorie "A".

L'amélioration a été quasi générale; seul le Nouveau-Brunswick a subi une baisse fractionnaire dans son pourcentage de la catégorie "A". Cette province conserve tout de même le troisième rang pour la proportion des carcasses de qualité.

Voici ce qu'observe M. Elgin Senn, chef de la Section du classement à la Division des bestiaux : "La plus grande amélioration dans la qualité du porc, au cours des cinq dernières années, a été obtenue dans l'Ouest canadien, particulièrement en Colombie-Britannique et en Alberta". Durant cette période de cinq ans, la Colombie-Britannique a augmenté son pourcentage de catégorie "A" de 13.5, tandis que l'Alberta l'augmentait de 12.8.

Voici, pour chaque province, la liste des pourcentages de carcasses de catégorie "A" en 1963, ceux de 1962 entre parenthèses :

Ile du Prince-Edouard, 56.1 (55.2); Nouvelle-Ecosse, 51.4 (50.3); Nouveau-Brunswick, 49.7 (49.8); Colombie-Britannique, 40.1 (38.1); Ontario, 37.6 (36.6); Saskatchewan, 36.4 (34); Québec, 35.3 (33.4); Alberta, 35.1 (33.1); Manitoba, 32.6 (31.2).

Voici maintenant, avec leur pourcentage, les principaux comtés ou régions agricoles qui ont vendu plus de 5,000 porcs :

Alberta : Région 2, 35.2; Région 4, 35.7; Région 6, 36.1.

Saskatchewan : Région 5, 37; Région 6, 39.8; Région 8, 37.1; Région 9, 36.4.

Manitoba : Région 4, 36.7; Région 11, 35.1; Région 13, 35.3.

Ontario : Comté de Lanark, 45.5; Bruce, 44.3; Peterborough, 44.1; Renfrew, 43.8; Halton, 43.3.

Québec : Témiscouata, 50.4; Pontiac, 49.2; Rimouski, 49; Kamouraska, 47.6; Témiscaminque, 44.1.

Les pourcentages des autres catégories de porcs classés l'an dernier sont les suivants : Catégorie "B", 44.2; Catégorie "C", 7.6; Catégorie "D", 0.6; légers, 2; lourds, 3.5; extra lourds, 1.2; cryptorchides, 0.5; verrats châtrés, 0.2; truies, 3.6.

C'est le Nouveau-Brunswick qui avait la plus forte proportion de carcasses légères, soit 3.1 p. 100. Le pourcentage de l'Ontario, le plus faible, était de 1.3.

Dans la catégorie des carcasses lourdes, la Colombie-Britannique occupait le premier rang avec 5.7 p. 100 tandis que la Nouvelle-Ecosse en avait le moins, soit 1.5 p. 100. La Colombie-Britannique avait aussi le plus haut pourcentage (4.2) de carcasses extra lourdes, tandis que l'Ontario et l'Ile du Prince-Edouard étaient les provinces qui en avaient le moins, soit 0.8 p. 100 chacune.

Prix de soutien du porc

Ottawa, le 27 février 1964. — Le gouvernement fédéral maintiendra à $23.65 les 100 livres le prix de soutien des porcs de la catégorie A en 1964, a annoncé le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays.

Comme par les années passées, le mode d'application du soutien se fera par un paiement d'appoint sur un maximum de 100 porcs des catégories A et B vendus par producteur.

Le prix de soutien de 1964, identique à celui de l'an dernier, correspond à 88.3 pour cent de la moyenne nationale des dix dernières années.

Le volume des ventes de porcs l'an dernier fut inférieur à celui de 1962. Aucun paiement d'appoint ne sera versé pour 1963, le prix moyen national de $27.30 étant supérieur au niveau du soutien.

Les perspectives de l'année qui commence indiquent que les prix du porc se maintiendront à un niveau correspondant d'assez près à celui de l'année dernière, a fait observer M. Hays.

Les effectifs porcins dans les fermes canadiennes, au 1er décembre dernier, dépassaient de 7 pour cent ceux du 1er décembre 1962. On estime également à 7 pour cent l'augmentation des naissances de porcelets au printemps.

Normalement, des ventes accrues devraient se traduire par un niveau inférieur des prix. Il faut cependant tenir compte que le prix du porc sur le marché canadien est intimement lié à celui des Etats-Unis, où les perspectives sont faxorables à une hausse de prix par suite d'une réduction prévue des naissances au printemps.

Actuellement, le prix des moulées est un peu moindre que celui de la même période, l'an dernier. Bien qu'ils puissent subir l'influence de la prochaine moisson, on ne prévoit pas de changement aux prix des moulées cette année par rapport à ceux de 1963.

SUCRE

MONTREAL (P.C.) — Trois importantes raffineries de sucre de Montréal ont annoncé hier une réduction de 35 cents dans le prix du sucre vendu en gros, réduction qui porte à $13.65 le prix d'un sac de 100 livres.

Il s'agit de la deuxième réduction de prix cette semaine par les trois raffineries, Canada and Dominion, St. Lawrence et Atlantic. La réduction précédente était de 75 cents et faisait baisser à $14 le prix de 100 livres de sucre.

Le prix du sucre a changé 18 fois depuis le début de l'année. Il y a eu 12 réduction et six augmentations. Il y a un an, un sac de 100 livres de sucre coûtait $10.80.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL. — (P. C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier, aux cuitivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3 à $3.25 à cuire $1.50 à $2; Cortland $2.75 à $3 le minot; Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres; Carottes : $1 à $1.25 les 50 livres et $1.90 à $2 les 24 cellos de deux livres, $1.75 à $1.90 les 10 cellos de 5 livres; Choux : $1.25 à $1.50 les 50 livres; Navets : no 1 $1.35 à $1.50, no 2 $1 les 50 livres; Oignons : jaunes no 1 un po. 3-4 et plus $1.20 à $1.35, no 2 et rouge $1.50 les 50 livres; Panais : $2.50 à $3 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de deux livres; Pommes de terre : pas d'approvisionnement; Poireaux : petits .85 à $1 la douzaine.

LES CEREALES

WINNIPEG (P.C.) — Le marché à terme a fait bonne contenance hier.

La confirmation par la Commission canadienne du blé d'une imposante vente d'orge à la Chine communiste a provoqué un fort courant d'activité dans ce secteur. L'avoine a également tiré profit dans une certaine mesure de cette nouvelle.

Le lin a progressé. On signale la vente de 1,500 tonnes de cette denrée au Royaume-Uni.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

CHICAGO (P.A.) — Le blé et le seigle ont pris de la vigueur hier tandis que les autres céréales ont varié dans les deux sens.

La nouvelle selon laquelle les Russes auraient consenti à l'utilisation des cargos les plus gros pour la livraison de leurs récents achats seraient à la source de l'intérêt manifesté à l'égard du blé. Les vieilles récoltes de soya ont légèrement progressé.

Les grains de provende ont oscillé dans un faible rayon.

L'apprêt de la volaille

Les expéditions de 213 apprêteurs de voiailles en 1961 ont atteint la valeur de $138,075,000, hausse de 18.3 p. 100 sur les expéditions de 227 établissements en 1960 ($116,764,000). Les ouvriers ont augmenté à 5,320 (4,678), la rémunération à $12,759,000 ($11,126,000) et le coût des matières et fournitures, à $115,548,000 ($97,854,690). Les apprêteurs ont expédié 244,712,000 livres de poulet frais et congelé (habillé et vidé) d'une valeur de $78,428,000. et 109,570,000 livres de dindon frais et congelé (habillé et vidé) d'une valeur de $42,323,000.

FONDS AMERICAINS

(Par la Presse Canadienne)

	Offre	Dem.
Affil Fund Inc.	8.48	9.17
American Bus Shares	4.15	4.49
Boston Fund	9.91	10.83
Bullock Fund	14.30	15.63
Keystone Cust	—	—
Keystone Cust S-1	23.55	25.60
Keystone Cust S-4	4.59	5.02
Keystone Cust K-2	5.56	6.07
Mass Inv Growth Stock	8.56	9.36
Wellington Fund	14.79	16.12

(Quotation en argent américain)

Nouvelles de bourse

PERMO GAS & OIL LTD. : — La Bourse Canadienne vient d'être avisée par la compagnie qu'elle vient de faire une offre d'acquérir toutes les actions émises et en circulation de Consolidated East Crest Oil Company Limited, au prix de $1.11½ l'action. Cette offre est conditionnelle à ce qui suit :

1) Que l'état financier de 1963, certifié de Consolidated East Crest, actuellement en train d'être préparé, soit en accord substantiel avec les états non certifiés pourvus par la compagnie.

2) Que l'offre soit acceptée par au moins 51% des détenteurs d'actions, émises et entre les mains du public de Consolidated East Crest.

Les administrateurs de cette dernière entreprise se sont engagés à accepter l'offre de Permo Gas et d'en recommander son acceptation à leurs actionnaires.

FUTURITIES OILS LTD. : — Les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie, inscrits le 27 février, auront le privilège de souscrire à des actions ordinaires additionnelles à raison d'une nouvelle action au prix de 10 cents chacune pour chaque dix actions détenues. Les droits expireront à la fermeture de la Bourse Canadienne le 6 avril. C. M. Oliver & Company Ltd., s'est engagé à acheter les actions non acquises par les actionnaires.

MARITIME TELEGRAPH & TELEPHONE CO., LTD. : — Les droits de de la compagnie sont négociables sur la base régulière à la Bourse de Montréal depuis son ouverture le 26 février 1964.

STAIRS EXPLORATION & Mining CO. LTD. : — Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 24 janvier 1964 avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, L. J. Forget & Co Ltd., au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de la compagnie à $1.00 chacune, payable sur-le-champ et elle a'est vue consenti des options sur un total de 400,000 actions à des prix variant entre $1.25 et $1.50 l'action, susceptibles d'être exercées dans les 6 mois. Le produit servira à de nouveaux travaux de développement sur la propriété de la compagnie dans le canton de Biddlothian, Ontario.

CANADIAN CHEMICAL CO. LTD. : — Les warrants d'achat d'actions de la compagnie qui furent émis avec les débentures amortissables, 7%, série "A", et datés du 1er mars 1960, et échéant le 1er mars 1980, — des détails ont figuré dans le bulletin circulaire No 104-62 — permettant présentement à leurs détenteurs d'acheter des actions ordinaires de Chemcell (1962) Ltd. à $7.25 l'action. A partir du 2 mars le prix auquel les actions pourront être achetées sera porté à $8.50 l'action.

Les empunts collatéraux contractés par les firmes membres des bourses de Montréal et Canadienne atteignaient le 31 janvier 1964 un total de $25,347,019 contre $22,37,192 à la fin de décembre 1963 et au regard de $27,389,425 à la fin de janvier de l'an dernier.

CONS. MOGADOR MINES LTD. : — La compagnie a avisé la Bourse Canadienne qu'en vertu d'un accord en date du 20 septembre 1961, Canadian Shield Mining Corporation a levé et payé 113,000 actions, représentant le solde d'une option par versement due le 4 mai 1964 et comprenant 160,000 actions à 17½ cents chacune.

MOUNT PLEASANT MINES LTD. : — La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne que E. H. Marley & partners Limited, de Londres, Angleterre, ont exercé leur sous-option, leur permettant d'acheter de W. D. Latimer Co Limited 100,000 actions de la compagnie à $1.10 l'action, conformément à l'accord en date du 10 décembre 1963 et que W. D. Latimer, en retour, a levé 100,000 actions, représentant le solde de l'option embrassant 200,000 actions à $1.00 chacune. Le solde de l'option par versement, en vertu du dit accord, comprend 100,000 actions à $1.3 chacune, détenus par W. D. Latimer Co. Limited qui a été donné en sous-option à E. H. Marley & Partners Limited à $1.37½ l'action.

PESO SILVER MINES LIMITED : — 5,000,000 d'actions ordinaires de la compagnie, sans valeur au pair, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 27 février. Sur ce total, 2,425,505 sont émises et en circulation et 1,420,000 sont inscrites sous réserve d'avis de leur émission. Leur symbole sur le télescripteur sera : "P S S ".

CALGARY & EDMONTON CORP. LTD. : — Des négociations sont en cours qui résulteraient en une offre de Canadian Superior Oil Ltd., aux actionnaires de la compagnie d'acheter toutes leurs actions en circulation en échange d'actions de Canadian Superior Oil Ltd., sur une base équitable dont la formule est en train d'être préparé par les conseils d'administration de deux entreprises.

CITE DE LEVIS

Bureau du greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'à compter du premier mars prochain (1964) le dépotoir actuellement utilisé pour déposer les vidanges de la Cité de Lévis sera fermé et que, dorénavant, aucune personne ni municipalité ne seront autorisées à l'utiliser.

Cependant, les contribuables qui désireront déposer des vidanges à l'incinérateur pourront le faire en se rendant sur les lieux à St-Joseph de la Pointe de Levy.

Lévis, le 26 février 1964.

Reine LEMELIN,
Assistante du Greffier

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les exécuteurs testamentaires et légataires de feu Joseph Drapeau, en son vivant de la cité de Québec, hôtelier, décédé le 3 août 1950, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour demander l'adoption d'une loi spéciale prévoyant l'interprétation de certaines clauses du testament de Joseph Drapeau, déterminant la part de chaque légataire dans le capital de la succession, précisant le sens des mots "enfants à naître" dans le dit testament, décrétant que le dit testament contient une substitution en faveur des enfants des filles du testateur, que cette substitution est caduque pour certaines branches et pourvoyant aux droits et pouvo

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	1090	9½	9¼	9½
Alminex	2145	260	255	255
Anchor	22500	16	14	16
Ang U Dev	7200	26	25	26
Asamera	2200	98	95	95
Bail 5¾ pr	5	25¼	25¼	25¼
Banff	8772	155	150	155
Bata	2000	5	5	5
Braka	500	45	45	45
Cal Ed	4450	21¼	21	21¼
Calvert	68500	47	42½	43½
Canerina	300	210	210	210
C Oil Lds	1400	181	180	180
C S Pete	4350	370	365	375
C Delhi	23001	635	605	635
C Delhi w	500	179	179	179
C Ex Gas	3900	115	105	105
Cent Del	725	755	745	755
Charter Oil	5900	181	179	181
C Dragon	3000	28½	28	28
C East Cr	1116	107	107	107
C West P	300	130	180	180
Dev Pal	100	128	128	128
Dome Pete	100	15½	15½	15½
Duvan	1000	7	7	7
Fargo	200	255	255	255
Fr Pete pr	200	350	350	350
Glacier	2500	16	16	16
Gridoil	13678	43	40	42
H B Oil G	2105	15¾	15½	15½
Landa	300	475	465	465
Medal	5632	400	395	400
Mideon	39610	50	43	49
Murphy	200	300	290	290
N Cont	1500	35	35	35
N Davies	1500	18	18	18
Numac	2800	161	160	160
Numac wts	1000	66	66	66
Okalta	1600	10	16	10
Pamoil	2600	53	53	53
Permo	8100	35	34	34
Peruv Oil	7500	91	85	85
Petroj	4100	55	54	54
Place	4000	45	45	45
Provo Gas	2345	180	179	179
Quonto	27500	16	15	15
Ranger	100	130	130	130
Sarcee	2700	125	122	125
South U	17500	11	11	11
Spooner	2500	10	9½	10
Stanwell	500	73	73	73
Teck Corp	3736	480	470	480
Trans Can	6800	103	100	100
Triad Oil	41505	250	231	231
Union Oil	270	11¾	11½	11½
Unisphere	8533	28	27½	27½
U Canso vt	14666	203	180	200
Un Oils	6100	180	176	179
Un Reef P	500	10	10	10
Westates	100	725	725	725
Wesburne	5800	102	100	100
W Decalta	2650	118	117	118
Yan Can	2700	4	4	4

Total des ventes: 3,343,000.

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Uran	4500	4½	4½	4½
Accra	1316	18	18	18
Advocate	1000	640	625	630
Agnico	500	49	49	49
Akaitcho	7660	58	56	57
All Pitch	7000	21	21	21
Amal Rare	9000	10	10	10
Ang Rouyn	1000	17	17	17
Area	4700	129	124	127
Arjon	5000	13	12½	13
A Arcadia	14500	30	27	30
A Arcad Bw	2400	13	13	13
Atl C Cop	7150	114	110	113
Atlin Ruf	1000	9	9	9
Aunor	100	355	355	355
Bankeno	5200	15	14	14
Bankfield	2000	13	12½	12½
Bary Expl	12000	21	20	20
Base Mets	1500	8	7½	7½
Baska	3000	9	9	9
B Duq	20360	28	25	27
Belleterre	1000	27	27	27
Bethlm	2400	680	670	680
Bevcon	3500	15	14	14
Bibis	21000	26	24	25
Bidcop	7500	9	9	9
Black Bay	5000	12	11½	11½
Bralorne	1000	375	365	375
Broul Reef	2600	29	28	29
Brunswick	12757	835	820	825
Buff Ank	600	205	204	205
Buff R L	2000	6	6	6
Bunk Hill	105000	21	18	19
Camflo	2800	125	120	120
Camp Chib	48495	510	490	510
C Tung	800	86	86	86
C Astoria	1416	28	25	28
C Austral	7500	10½	10	10
C Dyno	780	115	110	115
C Faraday	100	310	310	310
C Keeley	31300	50	47	47
C Brewis	685	35	35	35
C Malart	2200	51	51	51
Cdn N W	5500	4	3½	4
C Silica	500	95	92	92
Candore	38500	25	24½	25
Castlar	1125	10¾	10¾	10¾
Cayzor	1060	19	19	19
Cent Pore	3000	6½	6½	6½
Cheskirk	2500	6½	6½	6½
Chib Kay	2362	12	12	12
Chib M	4333	36	32	35
Chimo	4700	113	110	112
Coch Will	2000	395	390	390
Coin Lake	500	22	22	22
Comb Met	333	20	20	20
Coniaur	2000	22	22	22
Con Key	2000	1½	9½	9½
Con Shaw	1169	22½	22½	22½
C Callinan	2000	6¼	6¼	6½
C Discov	15900	124	117	120
C Fen	500	14	14	14
C Hatli	1500	17	16½	17
C Marben	77200	95	87	92
C Marcus	800	140	139	139
C Mogul	24134	525	510	510
C Morrison	1500	57	57	57
C Mosher	5100	145	135	135
Con Negus	1000	12	12	12
Con Nichol	2500	11½	11	11
C Northld	500	21	21	21
C Rambler	3300	149	146	149
C Red Pop	11000	13	12	12
C Regecourt	1500	12	12	12
C Sannorm	16900	11	9½	11
Cogwest	600	400	390	390
Cop Corp	7500	18	18	18
Cop Man	5800	8½	8½	8½
Cowich	3500	63	57	63
Craigmt	2850	18¾	18¾	18¾
Crestaur	58000	20	17½	19½
Crowpar	38400	22	19½	22
Cusco	4000	8	8	8
Daering	5814	12	11½	12
D'Aragon	9000	12	12½	12½
Deer Horn	1100	17	17	17
Delhi Pac	1200	48½	48½	48½
Delnite	5025	20	19½	19½
Denison	502	75	75	75
Dickenson	2465	14	13¾	13¾
East Sull	2500	525	515	520
E West T	400	280	275	280
Francoeur	8500	13	12½	12½
Frobex	1000	11	11	11
Galtwin	3000	73	71	72
Geco Mines	1000	6½	6½	6½
Genex	657	26¾	26	26¾
Giant CK	500	10	10	10
Glenn Uran	650	11½	11½	11½
Goldale	6500	5	5	5
G F Mining	500	28	28	28
Goldray	2200	17	17	17
Grandroy	3780	42	40	41
Grandore	8125	15½	15	15½
Grandue	17250	520	495	510
Gulch	1000	6¼	6¼	6½
Gulf L	1000	10½	10½	10½
Gunnar	12998	795	775	775
Hard Rock	500	11	11	11
Har Min	30500	11	10½	10½
Hastings	10200	130	125	130
Headway	25300	17½	16	17½
Heath	1500	345	335	345
Hollinger	1680	29¾	29	29
Hu Pam	500	10½	10½	10½
Hud Bay	1122	65½	62	63½
Hydra Ex	8540	29	28½	29
Int Helium	2700	190	181	190
Irish Cop	4100	27	26	26½
Iso	8800	320	300	305
Jacobus	6900	17½	15½	16½
Jaye Expl	1000	9½	9½	9½
Joliet	4000	22	22	22
Jonsmith	8000	16	15½	16
Joutel	14300	142	139	141
Jowsey	3333	29	29	29
Kenville	43000	7	6½	6½
Kerr Add	1939	725	705	720
Kilembe	200	320	315	320
Kopan	7000	14	13	13
Key Anac	10988	78	75	75
Lab Min	125	36	26	34
L Dufault	6225	980	950	955
Lakehead	1500	22	21	21
L Osu	40000	17	16	16½
La Luz	1150	425	415	420
Langis	52450	35	29½	32
Latin Am	2600	20	19	19
Leitch	1850	220	218	220
Lencourt	16500	10	9	10
Lorado	1200	188	184	188
Louviet	12000	12½	12½	12½
Lyndhst	5100	8	8	8
K An rts	51260	16	12	16
Macassa	111	259	259	259
Macdon	2300	15½	15½	15½
Madsen	1500	216	216	216
Malartic	1400	69	66	68
Maralgo	1625	9½	9½	9½
Marboy	1500	12½	12½	12½
Marcon	8000	13	11½	11½
Maritime	116650	73	68	72
Mattagmi	3781	12½	12	12¼
Maybrun	1500	10	9½	10
Mc Intyre	475	55	55	55
Mc Ken	4800	23	22	22
Mc Mar	2000	8	8	8
Mentor	2000	21	21	21
Merrill	4360	75	74	75
Meta Uran	5000	9	9	9
Min Ore	3000	6	6	6
Mt Wright	1100	47	47	47
Multi M	9100	39	38	39
Murray M	12100	116	113	113
Nama Cr	4500	15	14½	15
Nat Expl	8000	8	7½	7½
Nealon	13000	11	9½	10
New Alger	4467	6½	6½	6½
N Conex wts	575	85	83	83
N Goldvue	1000	7	7	7
N Harri	2000	7½	7½	7½
New Hosco	43820	260	248	250
New Jason	7165	6	6	6
N Kelore	37750	15	13	14½
Newlund	3100	18	17½	18
Newnor	51000	21½	19½	21
N Senator	8500	19	18½	18¼
Nisto	77000	21	19½	20
Norbeau	4500	53	52	52
Norgold	15000	10½	10	10¼
Norlartic	5000	10	9½	9½
Norlex	10700	15½	15	15
Normetal	1700	345	340	340
Norpax	1000	10	10	10
N Goldstrm	3750	59	57	57
N Goldcrt	1500	18½	18	18
N Rank	61200	28	25	26
N Rock	4000	30	29	29
Northcal	10200	54	53	54
Northgate	46302	500	490	490
Norvalle	2700	8	8	8
Nova Mine	1080	26	26	26
O'Leary	13500	17	16	16
Opemiska	11125	905	890	890
Orchan	2100	425	415	420
Orenada	2000	10	10	10
Ormsby	14200	52	50	50
Osisko	500	38	38	38
Pamour	100	115	115	115
Paramag	2000	12	12	12
Patino	2213	745	735	745
Pax Int	78500	37	35	35
Paymast	8500	16	15	15
Pce Expl	4500	10½	10½	10½
Peerless	11100	15½	15	15
Peel Elder	100	10¾	10¾	10¾
Planer	1530	29½	29½	29¼
Pow Rou	1050	45	45	45
Preston	1150	760	750	755
Purdex	64000	15	12½	12¾
Que Chib	13500	18	17	18
Que Lith	1500	225	220	220
Que Man	1300	8	8	8
Quemston	1000	12	12	12
Quemont	1075	11	11	11
Radiore	2550	50	49	50
Raglan	4900	54	51	54
Rexspar	1000	20	20	20
Rio Algom	2934	12¾	12½	12⅝
Rix Athab	5000	26	25	26
Rockwin	3250	32	30	30
Rowan Con	2035	7	6½	7
Ryanor	8000	11	10½	11
Salem	4900	43	36	37
San Ant	1700	16	16	16
Sand Riv	8000	6	½ 6	6½
Satellite	12000	11½	11	11
Sheep Cr	300	115	115	115
Sherritt	24425	325	315	315
Sigma	100	525	525	525
Silv Eur	520	175	175	175
Silvmaq	1000	10	10	10
Sil Miller	10800	17	17	17
Siscoe	1000	166	166	166
Stanrck	200	184	184	134
Starratt	1000	6	6	6
Steeloy	4000	12	11½	12
Steep R	6580	525	490	505
Sud Cont	4000	8	8	8
Sullivan	600	168	165	165
Sunburst	1000	11	11	11
Temag	1000	80	80	80
Territory	8500	17	16½	17
Thom L	800	45	45	45
Tombill	15800	106	96	105
Torbrit	18900	64	59	64
Tormont	8500	18	17½	17½
Trans Res	1000	12	12	12
Tribag	3100	142	138	142
Tundra	525	108	108	108
U Mining	925	21	21	21
U Asbestos	5375	287	281	282
Un Keno	700	545	540	540
Un Macfie	4000	17	17	17
Un Port	1000	10	10	10
Upp Can	1600	139	132	134
vandoo	500	4½	4½	4½
vauze	1300	65	65	65
violam	7100	335	320	330
Wacmas	1400	120	120	120
Wedon	5000	4	4	4
W Malar	11000	5½	5	5
W Beaver	900	13	13	13
West Mines	4600	590	570	580
Willroy	5000	155	152	154
Wiltsey	8000	17	16	16½
Wpsh	9500	12	11½	12
Windfall	8557	36	34	34
Yaye Lead	2000	15½	13½	13½
Yk Bear	1000	116	116	116
Young H G	2000	7	6½	6½
zenmac	3000	28	28	28
zulapa	7500	23½	23	22

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Argus C pr	100	10½	10½	10½
Cabol	10	38	38	38
Col Cell	600	11¾	11½	11½
Falcon	25	64½	64½	64½
Inv Syn	25	50⅝	50⅝	50⅝
MB and PR	20	27⅜	27⅜	27⅜
Mass F	1000	20	20	20
Moore	110	53⅜	53⅜	53⅜
Seven Arts	200	10¼	10¼	10¼
Seven Arts	200	10¼	10¼	10¼
Am Leduc	1000	10	10	10
Bethlm	500	685	685	685
Bralorne	1000	375	375	375
C Oil Lds	700	190	181	181
Crestaur	2000	20	20	20
C Ex Gas	1000	116	116	116
Deer Horn	500	55	55	55
Denison	225	14¾	14¾	14¾
East Sull	100	281	281	281
Gr Plains	100	10½	10½	10½
Gunnar	100	800	800	800
Lorado	2500	200	195	200
Madsen	100	227	227	227
Martin	1000	73	73	73
Multi M	1500	45	42	42
Salem	500	52	52	52
Steep R	1110	550	525	525
Trinad	100	255	255	255
Thom L	200	49	49	49

TITRES LES PLUS ACTIFS

de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Mass F 26328	19¼	18¾	19½	+	¾
Bell Ph 18316	54	52½	52½	—	1¾
Steep R 10500	25⅝	25½	+25⅝		⅛
D Stores 9472	17	16⅛	16⅜		
PETROLES					
Calvert 08500	47	42¼	43½	—	3½
Quonto 27500	16	15	15	—	1
C Marb 77200	95	87	92	+	7
Anchor 22500	16	14	16	+	2¼
MINES					
Martin 116650	73	68	72	+	5
Bnk H 105500	21	18	19	—	1½
Px Int 78500	37	35½	35		
C Marb 77200	95	87	92	+	7
Nisto 77500	21	19½	20		

LES BESTIAUX

MONTREAL (P.C.) — Les prix ont été fermes sur les marchés des bestiaux mardi. L'allure se fit lente et active et la demande fut bonne.

Arrivages: 229 bêtes à cornes, 139 veaux, 121 porcs, aucun mouton ni agneau.

Vaches, bonnes, 16; qualité moyenne, 13-16; communes, 13-15.50; pour la conserve, 8.50-14.

Génisses communes, 12.25 - 19.25.

Veaux de lait, bons, 29-34; qualité moyenne, 22-28; et commune, 19-21.

Porcs, catégorie A, 23.50-28.50; truies, 18.

Aucune vente de mouton ni d'agneau.

Montréal New-York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4240	13¾	12⅞	13⅛
Algoma	1190	58	57¾	57¾
Alumin	1901	31⅝	31	31½
Alumin 4¼ pr	50	42¾	42¼	42¼
Alcan 2 pr	370	47¼	47⅛	47¼
Argus	750	13⅝	13¼	13½
Arg 260 pr	105	52	52	52
Arg 240 pr	105	52	52	52
Arg C pr	10502	10	10	10
Asbestos	490	20⅜	20½	20½
Atl Sug	350	18½	18¼	18½
Bank Mont	2357	61¾	61¼	61⅜
Bank N S	350	68	67⅜	67¾
Banq C N	566	79	78⅝	79
Banq P C	253	54⅝	54⅜	54⅝
Bath P	125	17	17	17
Bell Phone	8475	53⅞	5321/2	52½
Bowater	1700	6¾	6¼	6¼
Brazil	397	215	215	215
B A Oil	1516	29⅜	29¼	29⅜
B C Forest	975	25⅝	25½	25⅝
B C Pow	3800	43	42	42
Brown	105	14	14	14
Bruck B	200	11	11	11
Cal Pow	2165	21⅞	21½	21½
Can Cem	209	41	40¾	41
Can Cem pr	70	27½	27½	27½
C Dom Sug	400	23	22¾	23
C I Fndry	225	27¾	27⅝	27¾
C S L pr	206	13¼	13¼	13¼
C A E	706	9¼	9⅜	9⅜
Cdn Br pr	65	49¾	49¾	49¾
C Chem w	500	665	550	660
C Fndtn	100	450	450	450
C Imp Bk C	575	60½	60¼	60¼
C I L	1450	18½	18¼	18½
C I Pow pr	165	47¼	47¼	47¼
C Marconi	100	405	405	405
C P R	4761	37½	36⅞	37½
Cdn Pet pr	204	12⅞	12⅝	12⅝
C Power	125	13½	13½	13½
Cent Del	600	750	750	750
Chemcell	4939	14¼	14	14¼
Chemcell 175 pr	105	37	37	37
Con M S	1120	31⅞	31⅜	31⅝
Con Paper	414	40	39⅝	40
Con Text	670	11	11	11
C Glass	200	10½	10½	10½
Coronation	30	6¼	6	6
Crush Int	300	8⅝	8⅝	8⅝
Dist Seag	2460	51⅞	51¼	51⅝
D Bridge	825	18⅝	18⅝	18⅝
D Stores	3240	17	16⅞	17
Dom Tar	3177	18⅝	18⅝	18⅜
Dom Text	525	23½	23¼	23½
D Text pr	10	149½	149½	149½
Donohue	75	27⅞	27⅝	27⅞
Du Pont	580	42¾	42½	42¾
Dupuis Fr A	125	13⅜	13⅜	13⅜
Falcon	525	64⅝	64¼	64¾
Fam Play	230	19	19	19
Fraser	760	28½	28¼	28½
Fr Pete pr	300	340	340	340
G L Paper	1030	23⅝	23½	23¼
Hawk Sid	1275	5⅜	5⅜	5⅜
Hollinger	1425	29¾	29¼	29¾
Home A	8250	12⅝	12½	12⅝
Horne Pf	800	285	285	285
H Smith pr	125	44	44	44
Hud Bay	395	63⅜	63	63
H B C	1200	15⅜	15½	15⅝
Husky Oil	600	6⅝	6⅜	6½
Imp Oil	3225	45¾	45½	45⅝
Imp Tob	405	12⅝	12⅝	12⅝
Imp Tob pr	395	6¼	6¼	6¼
Ind Accep	3100	24	23⅝	24
Int N Gas p	300	19¾	19¾	19¾
Int Nickel	760	77½	77¼	77½
Int Pap	582	33⅝	33⅜	33⅝
Int Util	160	24	24	24
Inter P L	1275	82½	81⅜	82⅜
Labatt	1177	18¾	18⅝	18⅝
Laur Fin	585	15¼	15	15¼
Loblaw B	1450	7⅜	7⅜	7⅜
Loeb M	100	23⅜	23⅜	23⅜
Mc Laren B	50	25	25	25
MB and PR	920	27¼	27	27¼
Maritime T	257	19⅜	19⅜	19⅜
Marit T rts	12052	31	30	31
Mass F	11845	19½	18⅞	19⅛
Mass 5½ pr	50	110	109½	110
Met Stores	100	85⅜	8½	8½
Miron 6 pr	360	12¼	12¼	12¼
Molson A	134	29	29	29
Molson B	26	30⅜	30⅜	30¾
Moore Corp	35	53	53	53
Morse R A	450	12⅜	12⅜	12¼
N Containr	425	5⅜	5⅜	5⅜
Nfld Light	1425	5⅜	5⅜	5⅜
Nfld Light	1425	10⅜	10⅜	10⅜
Noranda	2560	42¼	42	42⅜
N S LP	339	26	25⅝	26
Ogilvie	530	15¾	15½	15⅝
Ont Steel	76	28	28	28
Pac Pete	1260	11¼	11¼	11¼
Page Hers	2390	25⅜	25¼	25⅝
Pow Cor	1350	10⅝	10⅝	10⅝
Price Br	232	40⅝	40¼	40⅝
Price pr	95	88¼	88¼	88½
Q N Gas pr	500	100¼	100¼	100¼
Rio Algom	100	12¼	12¼	12⅜
Rockwell	663	45¼	45¼	45¼
Rolland A	800	9¾	9¾	9¾
Rolland pr	375	92	92	92
Rothmans	100	11½	11¼	11½
Royal Bank	1357	72	71¼	71½
Salada F	1300	11	10¾	11
Scott Las	600	8	8	8
Shell Can	1600	16¼	16¼	16¼
Shell Inv pfd	100	26⅜	26¼	26¼
Sher w	30	32	32	32
Sher W pr	30	132	132	132
Sicard	400	8¾	8¾	8¾
Simpsons	590	40¼	40	40
Southam	100	27¾	27¾	27¾
S S Steel	100	12	12	12
Steel Can	3126	23	22⅞	23
Steinbg A	35	26¾	26¾	26¾
Tor Dom	70	61¾	61¾	61¾
T Fin A	1840	12	12¾	12¾
Tr C Corp	1700	10¾	10⅝	10⅝
vendomatic	100	350	350	350
Walk G W	4500	31¾	31	31¾
W Coast Tr	1650	16⅛	16⅜	16⅛
Weston A	400	16⅛	16	16¼
Weston B	200	18½	18½	18½
zellers	2010	39	39	39

LES GRAINS

	haut	bas	ferm.	préc.
Avoine :				
Mai	78	77⅞	78	77⅞
Juillet	78⅜	77⅞	78⅜	77¾
Octobre	78½	77⅞	78½	77¾
Déc.	77	76⅜	77	76⅝
Orge :				
Mai	116½	116⅛	116⅛	116¼
Juillet	116	115¼	116	115
Octobre	115¼	114¼	115½	114⅝
Décembre	112¾	112⅛	112¾	112
Lin :				
Mai	329	327	328	327
Juillet	327⅞	326	327⅞	325¾
Octobre	325½	323	325½	322½
Décembre	321½	321¼	321½	319⅝
Seigle :				
Mai	151⅜	150¼	151⅜	150¾
Juillet	147½	145	147½	145¼
Octobre	144⅜	144	144⅜	143¼
Décembre	—	—	141¾	140½
Rapeseed :				
Mars	—	—	263¼	267½
Mai	—	—	268	271
Juillet	—	—	273¾	273¾

Prix Comptants

Avoine: 2 CW 77¾: Ex 3 CW 75½; 3 CW and Ex 1 Feed 72½; 1 Feed 71⅝; 2 Feed 68⅞; 3 Feed 65½: Mixed Feed 52.

Orge: 1 and 2 CW 8-Row 118½; 1 CW 2-Row 116½; 2 CW 2-Row 112½ 3 CW 6-Row 116½; 3 CW 2-Row and 1 Feed 110⅜; 2 Feed 108½; 3 Feed 105½.

Seigle: 1 and 2 CW 148⅜; 3 CW 144⅜; 4 CW 128⅜; Ergoty 123⅜; Track 148¼.

Lin: 1 CW 323¾; 2 CW 318¾; 3 CW 268; Track 323⅜.

Rapeseed: No 1 CDN 268½.

Mines hors listes

(Par la Presse Canadienne)

	Offre	Dem.
Bald Mountain	3	7
Indep't	2	4
Kenmac	1	3
Lon Echo	36	41
M Oka	10	20
Nat Mal	22	25
Nipiron	6	7
Okland	1	3
Padcalli	—	—
Que Io	3	6
Rand Mal	5	7
Scott Ch	1½	2½
W Leys	1	3
Young Dave	14	16

Canadienne

Aiscope	2000	46	45	45
Ang B Belle	2234	5	4	5
Ameran	5000	10	9	10
Ang A Moly	4900	190	184	185
Augustus	3000	29	29	29
Anthonian	2000	6½	6½	6½
Allied Tel	4100	135	130	135
Black Hx	4900	94	91	94
Black Riv	3000	14½	14	14
Blue Bon	775	215	315	315
Bornite	3000	8½	8½	8½
Bruneau	5000	25	25	25
Burnt Hill	7500	30	29	29
C Collieries	300	11¾	11¾	11¾
C Dredge	120	250	250	250
C Interurbn	100	350	350	350
Carbec

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef: **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef: **Jean Hubert**
Directeur du journal: **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information: **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles: **Lambert De Bruycker**
Directeur du tirage: **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité: **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P. Q.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire oublier.

Agents demandés

COMMERCE — COMMENCEZ LE VOTRE à crédit. Votre propre patron, 575, ont gagné de $3,000.00 à $5,000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Bureau et entrepôt à: Québec, P. Q. Pour informations, écrivez à PRODUITS PAULA, 21, rue St-Paul est, Montréal.
40113 2-3 (1 ms) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de Mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.
39986 25-2 (1 ms) 7

Alimentation

VIANDE chevaline, fraîche hachée ou non. Livraison 523-9883. Inspectée: CDA APPROVED.
40079 28-2 (6 fs) 7 B

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaire.

CREDIT HYPOTHECAIRES INC., 28, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
3910 20-2 (1 ms) 15

A vendre — Divers

PORTE-de-Voûte, avec porte intérieure, usagée. Aussi coffre-anti-vol 12 x 12, filières et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT, 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3302.
39628 12-2 (1 ms) 21

POURQUOI PAYER PLUS CHER NOUS avons le plus gros choix. Spéciaux 30 jours. Télévision $48. Réfrigérateur $39. Poêle $19. Laveuse $19, bonne condition. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. Tél.: 529-3522.
39484 7-2 (1 ms) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood, reg'd, 74, BOUL. P.IE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-1969.
39483 7-2 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
39486 7-2 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE à crème glacée molle, aussi équipement de restaurant neuf et usagé. LESS ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
39434 5-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

Vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 529-1741 — 629-1742.
39455 7-2 (1 ms) 21

CHOIX DE MEUBLES assortis, qui ont servis aux maisons modèles, à vendre à prix de sacrifice. Conviendrait fort bien aux nouveaux mariés qui ne veulent pas payer cher. Conditions de paiements. 239, ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-9648, soir M. THIBAULT: 527-9175.
39285 (11-2 au 31-3) 21

MENAGE neuf, pour 3 pièces, balance qui reste à payer $765. Accepterait conditions de paiements. 239, ST-VALLIER ouest. Tél.: jour: 529-9648, soir M. BERGERON: 626-0711.
39582 (11-2 au 31-3) 21

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non, appelez à : 663-3545.
39594 11-2 (1 ms) 21

usagés "Hobart", Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Qué.
40105 2-3 (1 mer.s. au 30-3) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana, anciens manuels, musique vocale, échangeons romans d'amours, marabouts, romans-rimes, occnies, pocket book. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-9402.
39717 14-2 (1 ms) 21

LOT de 980 matelas et lits continentals et superposés à sacrifier. Avons entrepôt à libérer. 239 ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-9648, soir M. THIBAULT: 527-9175.
39583 (11-2 au 31-3) 21

A vendre — Divers

PLANER embouffeteur, 4 faces, couteau de 12 pouces et cylindre pour moulure. S'adresser à Casier 1543, L'ACTION Qué.
39904 21-2 (12 fs) 21

REFRIGERATEUR marque "Général", idéal pour chalet, salle de jeux, sous-sol, parfait ordre. Prix très bas. S'adresser à Tél.: 661-2271.
4-3 (3 fs) 21

UN TAILLEUR noir, brodé de satin, blouse à 3 boutons, grandeur 40-42, à l'état de neuf. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-9377.
40196 4-3 2 fs) 21

VERITABLES AUBAINES

MOBILIERS chesterfield 2 pièces, mobiliers chesterfields à section 3 pièces, divan-lit, sofas pour boudoir ou salle de jeux, fauteuils, tables à café, tables aspirateurs électriques, machines à coudre et articles de ménage divers neufs, mais ayant servi à la démonstration. Rabais de 60% à 75% pour liquidation rapide. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec, Tél.: 529-3365.
40201 4-3 (4 fs) 21

Bureaux à louer

31 Mc MAHON, coin d'Auteuil, 210 pieds carrés, 2e étage. Libre immédiatement. Tél.: 681-6151 — le soir: 527-2814.
39646 12-2 (1 ms) 37

EDIFICE CHENOR, angle St-Joseph et Boul. Langelier, 3500 pieds de plancher, entier ou partie magnifique bureau. Conviendrait pour Compagnie de Finance ou autre. Moderne, chauffé, éclairé, ascenseur, concierge, prix modéré, disponible, 1er mai. W. TRAVIS. Tél.: 522-3851.
40178 3-3 (6 fs) 37

Chambre à louer

BELLE grande chambre, très confortable, tout près de l'Ecole Normale et des bureaux du Gouvernement, Boul. l'Entente. S'adresser à Tél.: 527-0342.
4-3 (3 fs) 44

Chambre et pension

CHAMBRE et pension, eau chaude, toilette privée dans la chambre. S'adresser à Tél.: 524-4358.
50056 27-2 (6 fs) 46

Clavigraphes

UNDERWOOD

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
39666 13-2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
39813 20-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
39812 20-2 (1 ms) 60

Commerces à vendre

BON COMMERCE dans l'épicerie-boucherie, fruits et légumes. Banlieue de la ville, à vendre, cause de maladie avec propriété de 2 logements, stocks tous prés. Vente annuelle $100,000, acompte $15,000, balance à discuter. Ecrire à Casier 1548, L'ACTION, Québec.
40091 28-2 (6 fs) 66

POSTE DE COMMERCE

A vendre terrain et atelier de réparation, situé centre très commercial, rue St-Joseph, terrains de stationnement à proximité. Directement du propriétaire. Tél.: 842-3436.
40145 29-2 (6 fs) 66

ATTENTION

SOYEZ votre propre patron dans nouveau commerce limerie mobile. Camion Métro G.M.C., complètement équipé pour tout genre de limage. Revenu intéressant. Informations : 872-2875.
40116 29-2 (6 fs) 66

Déménagements

DEMENAGEMENT local et longue distance. Tél.: 529-2156. LES DEMENAGEMENTS COTE LTEE, agent de North American Van Lines.
40053 28-2 (1 ms) 73

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
39667 13-2 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûtés de bridge, après le ski, collations d'écoliers, délicieux avec croutons, rôtis. Exigez (Du Chef) chez votre épicier, si non Tél.: 663-3548.
39594 11-2 (1 ms) 75

Ecoles

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Cnyx, 530, St-Jean, 524-3220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
39672 13-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN, 856, rue d'Algulion, Québec 4. Tél.: 525-3754.
39919 24-2 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York avec modiliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2994, ST-STANISLAS — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées)
39490 7-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 8e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique mathématiques 72, Côte Ste-Geneviève, Québec. — Tél.: 529-3751 — 681-2508.
40106 2-3 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-1490.
39811 20-2 (1 ms) 83

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-2889, — 623-8160 — 653-1852.
40038 28-2 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.

INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
40042 27-2 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

GERANCE pour dame au-dessus de 30 ans, une bonne formation et l'habileté à se mêler, plus importante que l'expérience des affaires, heures libres. Ecrire à CASIER 1552, L'ACTION, Qué. P.Q.
40130 29-2 (12 fs) 90

LANCEZ-VOUS en affaires, à votre compte. Cosmétiques "BEAUTY COUNSELOR" gains exceptionnels, léger investissement. Ecrire à CASIER 1551, L'Action, Qué. P.Q.
40131 29-2 (12 fs) 90

MENAGERE de presbytère, cuisinière, dans la ville. Ecrire à Casier 1553, L'ACTION, Québec.
40174 3-3 (3 fs) 90

PERSONNE demandée, M. ou Mme ayant automobile, pouvant faire livraison en ville dans moment libre. S'adresser à Casier: 1554, L'ACTION, Qué.
40282 [illegible]

Hôpital privé

FOYER licencié pour convalescents et personnes âgées (monsieur). S'adresser à Tél.: 837-7710.
40057 28-2 (6 fs) 106 A

Logements à louer

STE-FOY, avenue Mgr Grandin, 2½ pièces, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour laveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 529-0071 après 6 heures 30, p.m. 653-2697.
39943 26-2 (1 ms) 118

PATIOS, logements de 5 et 6 pièces, avec 4 chambres à coucher, chauffés ou non chauffés, sous-sol tuiles "Lino", "220" cour fermée, stationnement, enfant acceptés. S'adresser à Tél.: 681-5829.
39982 25-2 (1 ms) 118

QUARTIER Montcalm, 51 Est, Grande-Allée, 3e étage, logement 7 pièces, plus chambre de bain, chambre froide, chauffé, eau chaude à l'année, $125.00. Tél.: 524-2473.
40064 27-2 (6 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD, une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle, Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé, Balcon, 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, service de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces $145.00 et plus. Occupation immédiate et gratuite jusqu'au premier mai 1964. Bureaux : 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
39675 14-2 (1 ms) 118

910, MARGUERITE BOURGEOYS, 4 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, 1er mai. M. ROBERGE. Tél.: 653-5221.
40137 29-2 (12 fs) 118

PAROISSE St-Sacrement, 1450, rue Garnier, 6 pièces chauffées. 1er plancher, fini moderne. Prix: $150.00 par mois. Tél.: 527-3695.
40184 3-3 (15 fs) 118

Logements appartements à louer

QUARTIER MONTCALM, 910, Marguerite Bourgeoys, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude fournie, adultes seulement, libre, $115.00 par mois. M. ROBERGE. Tél.: 653-5221.
40129 3-3 (12 fs) 118 C

Logements demandés

LOGEMENT demandé, 5 appartements, chambre de bain, "220", St-Roch, ou St-Sauveur, chauffé ou pas, ou thermostat individuel. S'adresser à Tél.: 523-3036.
2-3 (3 fs) 119

Locai à louer

PEUT servir pour magasin et bureau. Devant vitré, 1877 Boul. Hamel, Ville Duberger. S'adresser à Tél.: 527-5425 ou 527-1514.
40055 27-2 (6 fs) 119 A

Machinerie

UN CATERPILLARD D4, en bon ordre adressez-vous à : M. LUCIEN VOYER, St-Raymond, Cité Portneuf.
39955 22-2 (12 fs) 120

Magasins à louer

ST-JOSEPH, entre Caron et Boul. Langeller, espace disponible 1200 p.c. possibilité 2000 p.c. ou plus si nécessaire. Local convenant magasin spécialités, bureau de Cié Finance, occupation 1er mai. W. TRAVIS. Tél. jour: 522-3851, soir: 681-4775.
40179 3-3 (6 fs) 123 A

Maison à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
39665 14-2 (1 ms) 127

STE-FOY, le Prémont, maison de 8 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000. Raymond Bélanger, notaire, 764, est, St-Joseph, Québec. Tél.: 523-5352.
39798 18-2 (1 ms) 127

STE-FOY, maisons neuves à vendre ou à échanger. S'adresser à Tél.: 681-6389.
40089 27-2 (1 ms) 127

MAISON avec grand emplacement le long de la rivière Jacques-Cartier, à Ste-Catherine, Cté Portneuf, P. Q. S'adresser à Téléphone: 875-3411.
40150 2-3 (6 fs) 127

QUARTIER CHAMPLAIN, rue St-Flavien, près de la Basilique, 13 pièces, comprenant 3 plain-pied de 2 pièces et 3 chambres. Tél.: 837-5766.
40146 29-2 (6 fs) 127

SILLERY, du propriétaire, tout près de la Cité Universitaire, 8 pièces, décorée à neuf, tapis mur à mur, dans salon, salle à manger, passages, escaliers, 3 chambres à coucher, garage attenant, beau terrain. Secteur paisible et aéré. — Tél.: 527-5091.
40175 3-3 (6 fs) 127

ST-ALBERT-LE-GRAND

Plain-pied, moderne, de 7 pièces y compris grande salle familiale au sous-sol. Près des écoles, église et autobus. Cour isolée, très bel intérieur. Conditions faciles. Tél.: 623-2086 ou 311 des Chênes est.
40067 27-2 (6 fs) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
40057 27-2 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS., Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
40010 28-2 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS ET COLPORTEURS

DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LYZE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P. Q.
40103 2-3 (1 ms) Mdses Sèches

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1358, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
40104 2-3 (1 ms) 138

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos demandées

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
36529 10- (1 ms) A.D.

Autos à vendre

DIRECTEMENT du propriétaire, Rambler Classic De Luxe 1962, équipé, pneus à neige, 2 roues de rechange. Pneus neufs. Cause changement de position. Prix $1,800. Tél.: 822-1792.
4-3 (3 fs) A.V.

SPECIAUX
METEOR 1963

CHEVROLET 1962 Starfire 1963 convertible, SARATOGA 1962, BUICK 1961, COMET 1962, VOLVO 1965, FORD 1961, PONTIAC convertible 1960, VOLVO 1961, METEOR 1958, CHEVROLET hard-Top 1957, PONTIAC 1957, VAUXHALL 1959, DODGE 1956, FORD 1956. TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester Nord, Québec. — Tél.: 529-5319.
40095 28-2 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
40039 27-2 (1 ms) A.A.

Mr. Moteur et Transmission !

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Seulement $2.50 semaine. Garantie 100%, 265, Anna, 681-3804, 9-9 p.m.
40041 29-2 (1 ms) A.A.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
39920 24-2 (1.mer.v. au 22-4) R.A.

CONSUL blanc 1960, radio, chaufferette, 22,000 milles, $750. comptant. S'adresser à Tél.: 683-3730.
3-3 (3 fs) A.V.

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec. — TEL.: 529-8479
39517 10-2 (1.mer.v. au 8-4) 21

Appartements à louer

LE NOUVEAU Claridge

LE NOUVEAU CLARIDGE. — complètement rénové. Tous les appartements entièrement modernisés. Nouvelles facilités partout — ascenseurs, buanderie, chambre forte, antenne commune de TV. Service de portier et garage. Excellent choix de 3, 4, 5, 6 et 7 pièces. Les appartements de 6 et 7 pièces comportent chambre pour bonne et bain. Prix à compter de $140. Occupation immédiate ou future. Le CLARIDGE, 220 est, Grande-Allée. Téléphone: 522-5011 ou 524-2961.
40114 2-3 (1 ms) 13

Femmes, filles demandées

POURQUOI NE PAS AVOIR UN COMMERCE BIEN A VOUS ?

Les produits AVON sont en grande demande ! Comme Représentante de cette Compagnie, vous pouvez posséder un commerce des plus profitables,
Téléphonez à:

523-7706

3-3 (3 fs) 90

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE



SPECIAUX: Guitare $16.50 batteries $124.50, Tourne-disques (Pick-up) $27.95, Trompettes $39.95.

754, ST-JOSEPH EST
Tél.: 522-1233—522-1234

39662 15-2
(1.mer.s. au 11-3) 115

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 855 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
40107 2-3 (1 ms) 140

On demande travail

PRENDRAIS travail de correction ou traduction par mes soirs. S'adresser à Tél.: 681-3047.
4-3 (3 fs) 156 A

Propriétés demandées

ACHETERAIS, Haute-Ville, ou Sillery, propriété seule ou logements avec 1 cinq, six ou 7 pièces, pouvant me loger. Argent comptant. Ecrire toutes informations à: CASIER 1545 L'ACTION, Québec.
40020 2-3 (1 ms) 178 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

SEPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — TEL.: 522-7558.
40198 4-3 (1 ms) 189

Télévision à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
39484 7-2 (1 ms) 209 A

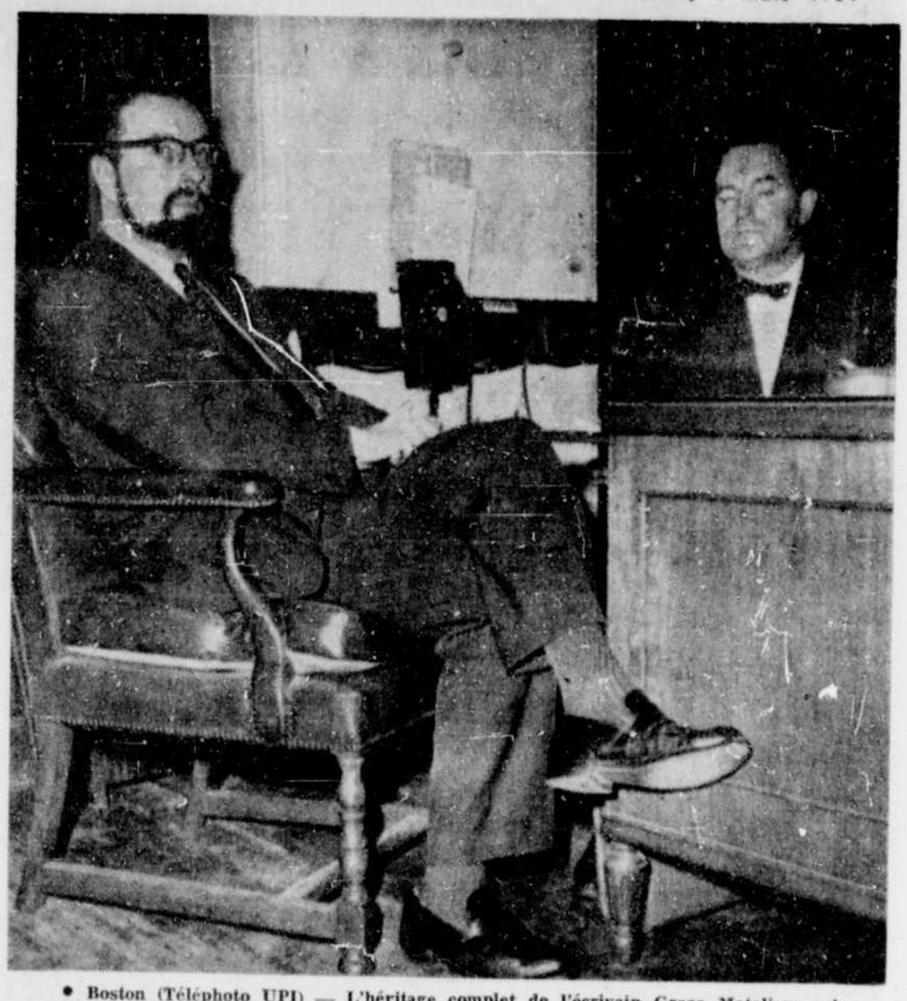
Terre à vendre

TERRE à vendre, ferme de 125 arpents en pleine production. Nettoyeur électrique, refroidisseur à lait, très bien bâtie. S'adresser à: ROCH BEAUDET, Parisville, Lotbinière. Tél.: à sonner 21.
40199 4-3 (6 fs) 212

Vendeurs demandés

VENDEUR demandé, s'adresser à 5, Royale. Demandez M. Paul Constant.
27-2 (6 fs) 214

UNE IMPORTANTE compagnie offre à vendeur expérimenté, salaire de base, commission, nouvelle organisation, clientèle choisie, assurance, aussi gérant demandé dans chaque ville de l'Est de la province, 553, Leclerc, Montréal, ou Québec, 150, 51e Rue ouest, Charlesbourg.
39691 13-2 (1 ms) 214



• Boston (Téléphoto UPI) — L'héritage complet de l'écrivain Grace Metalious est allé à John Rees, 37 ans, citoyen anglais, et ancien journaliste dans un quotidien de Londres. On se demande pourquoi l'auteur de "Peyton Place" a choisi comme légataire Rees. Celui-ci apparaît sur la photo en compagnie du procureur John F. Cremens.

Québec accorde une aide à des enseignants franco-américains

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Georges Lapalme, annonce que, sur recommandation du Service du Canada français d'outre-frontières, vingt bourses d'études d'une valeur globale de $4,100. ont été accordées à vingt enseignants des écoles élémentaires paroissiales de la Nouvelle-Angleterre.

Ces vingt instituteurs, religieux et religieuses, suivront des cours d'été du 2 juillet au 18 août 1964, au Collège de l'Assomption, à Worcester, Mass., sous la direction du Dr Gérard-J. Brault, professeur à l'Université de Pennsylvanie, qui a accepté pour la troisième année consécutive de diriger un institut d'enseignement du français organisé sous les auspices du "Nationale Defence Education Act". Grâce à ces cours, des enseignants franco-américains peuvent se perfectionner gratuitement en payant la pension et le logement, par suite de cette mesure fédérale américaine destinée à encourager l'étude d'une langue seconde. Parmi toutes les langues secondes susceptibles d'être étudiées aux Etats-Unis, le français occupe une place de choix. C'est pourquoi la Nouvelle-Angleterre, a été choisie comme région où le français doit être enseigné et, dans cette région, c'est le collège de l'Assomption, à Worcester, qui a été désigné comme centre d'un institut où un groupe d'enseignants pourront perfectionner leurs connaissances en français, afin de les transmettre à une partie des 77,000 enfants qui étaient inscrits dans les écoles élémentaires paroissiales de la Nouvelle-Angleterre, en 1961. Comme il s'agit, en l'occurence de religieux et comme Washington en vertu du NDEA ne défraie la pension et le logement que de professeurs qui n'ont aucune attache avec une école privée quelconque, la province de Québec, en payant ainsi la pension et le logement de ces vingt religieux, permet à l'enseignement élémentaire paroissial de rendre un service qui, autrement, ne serait réservé qu'aux enseignants de l'enseignement public. Comme ce perfectionnement relève des techniques et des méthodes d'enseignement les plus modernes, il est donc juste et légitime que l'enseignement paroissial en bénéficie tout autant que l'enseignement public. Quel que soit l'avenir que la législation fédérale réserve à l'enseignement confessionnel, il reste que celui-ci en Nouvelle-Angleterre, sous sa forme d'organisation paroissiale, a tout de même contribué dans une large mesure et peut-être même de façon essentielle, à la sauvegarde et à la survie du français dans cette région du continent nord-américain. Il n'est donc que juste que, puisque Washington reconnait la nécessité pour les citoyens américains de savoir, en plus de l'anglais, au moins une langue seconde, les écoles paroissiales qui ont tant fait pour favoriser le maintien du français comme langue seconde, bénéficient de cet encouragement tardif, mais réel que constituent le NDEA et la présente subvention de la province de Québec.

Dans une telle perspective, la subvention québécoise ne va donc pas plus à une communauté qu'à une autre; elle va à une institution qui loge et abrite vingt enseignants de langue française groupés pour apprendre à mieux remplir leur mission, dans un pays où l'on encourage l'étude du français.

Une attitude du ministère du Travail inquiète l'A.C.Q.

Lors d'une récente assemblée du Conseil d'Administration de l'Association des Constructeurs de Québec Inc., les administrateurs ont pris connaissance d'un avis de modification publié dans la Gazette Officielle de Québec en égard au décret 419 de l'industrie de la construction, spécialement en ce qui concerne les travaux exécutés par la Commission Hydro-Electrique de Québec.

Il s'agit en effet d'un changement imposé par le Ministère du Travail sans consultation des intéressés. Les administrateurs se sont vivement opposés à une telle procéaure en s'appuyant sur la Loi des Conventions Collectives dans laquelle il est fait mention que tout amendement proposé par le Ministre du Travail ne peut être apporté qu'après consultation des parties contractantes. C'est donc dire qu'en principe une telle attitude est répréhensible et contraire à la loi. Les administrateurs s'appuient d'autre sur le mémoire sur la Convention Collective soumis au Conseil Supérieur du Travail par l'Association Professionnelle et des Industriels et publié dans un livre intitulé "Décrets et Comités Paritaires".

Ce qui a surtout attiré l'attention des administrateurs c'est que cette manière d'agir se répète régulièrement et laisse voir un abus qui n'est sûrement pas de nature à stabiliser l'industrie et la construction. D'autre part, les administrateurs ont étudié sérieusement le texte dudit amendement et en sont venus à la conclusion qu'il s'agit là d'une contradiction flagrante à la condition fondamentale de l'importance prépondérante admise par le Ministère du Travail.

En effet, la loi donne au Ministère du Travail le pouvoir d'extensionner les conditions de travail contenues dans une convention collective s'il juge que celles-ci ont une signification et une importance prépondérante dans l'industrie concernée.

Il nous semble extrêmement difficile de croire que ce qui est significatif et prépondérant pour l'industrie en général ne pour l'industrie en général ne particulière telle que la Commission Hydro-Electrique de Québec.

En conséquence, les administrateurs ont résolu de s'objecter vigoureusement à une telle modification pour sauvegarder les droits qui leur sont acquis par la loi de la Convention Collective et, secondairement, pour empêcher qu'une industrie particulière soit favorisée au préjudice de l'industrie en général.

Mort de madame John Chiasson

Mme veuve John Chiasson, née Yvonne Bourgeois, demeurant au 366, 9e Rue, est décédée à l'âge de 56 ans et 8 mois.

Elle laisse dans le deuil : sa fille, ses fils et sa belle-fille : Mlle Suzanne Chiasson, missionnaire laïque en Afrique, M. et Mme Claude Chiasson (Raymonde Gagnon), MM. Michel et Jacques Chiasson; son petit-fils, Yves Chiasson; sa belle-mère, Mme veuve Placide Bourgeois; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Frank Bourgeois, Fernand Bourgeois, Yvon Bourgeois, Edmond Chiasson, Maurice Chiasson, Ant. Barrakatt, Raymond Arsenault, Jean-Jacques Arsenault, Ph. Bourque.

Les funérailles auront lieu jeudi à St-Esprit. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Dernier hommage à Mme Elzéar Fortin

Mme Vve Elzéar Fortin née Emma Lord, épouse de feu Elzéar Fortin, est décédée chez sa fille à Ste-Foy le 21 février à l'âge de 80 ans et 2 mois.

Elle était autrefois de St-Jean Port-Joli.

Elle laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses gendres, et belles-filles: M. et Mme Joseph Fortin (Alice Caron) de St-Jean Port-Joli, M. et Mme Arsène Fortin (Julienne Fortin) de Montmagny, M. et Mme Mathieu Fortin (Juliette Chouinard) de St-Jean Port-Joli, M. et Mme Alphonse Fortin (Claire Dubal) de St-Aubert, M. et Mme Napoléon Fortin (Héléna Duval) de St-Aubert, Mme Vve Georges Fortin (Denise St-Pierre) de Richmond, Mlle Léonie Fortin de Québec, M. et Mme Jean-Charles Caron (Blanche) de St-Roch des Aulnaies, M. et Mme Gérard Bélanger (Anne-Marie) de St-Damase, M. et Mme Willie Johnston (Eugénie) de Charlesbourg Ouest, M. et Mme Martin Vaillancourt (Régina) de Ste-Foy.

Son frère M. Louis Lord de Notre-Dame-du-Lac; sa soeur Mme Adèle Levesque de New-Jersey.

Ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, un grand nombre de neveux et nièces, parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu, en l'église de St-Aubert de l'Islet et l'inhumation eu lieu au cimetière de cette paroisse dans le lot familial.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Sylvio Chenard, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Sylvio Chenard, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Pelletier, vicaire de St-Jean Port-Joli et Richard, curé de St-Damase.

La direction des funérailles était confié à la maison Dubé de St-Jean Port-Joli.

Pourquoi Attendre au Printemps? FAITES-LE MAINTENANT

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS — Maître Br.

MERCREDI, LE 4 MARS
ETUDE DE DECLARATION

Pour joueurs motens.

Voici quelques mains, proches de l'ouverture Sans Atout qui méritent l'attention pour les particularités qu'elles présentent.

1. ♠ D x x
   ♥ A R D x
   ♦ D x x
   ♣ R 10 x
2. ♠ A x x
   ♥ A R x
   ♦ x x x
   ♣ R 10 x
3. ♠ A R x x
   ♥ D x x
   ♦ x x x
   ♣ A R D
4. ♠ V x x
   ♥ A R D x
   ♦ A D 10 x
   ♣ D V 10

La main à plus de la moitié de ses points concentrés en une couleur. Pourtant l'utilité de l'ouverture en Sans Atout est tellement grande qu'il veut mieux ouvrier cette main de 1 S. A. que de 1 Coeur.

La main 2 ne mérite pas l'ouverture de 1 S. A. parce qu'elle a une couleur non arrêtée et que sa force n'est que de 16 points.

La main 3, malgré ses 18 points et la distribution ne convient pas à l'ouverture de 1 S. A. à cause d'une couleur non arrêtée et d'une seconde (Coeur) arrêtée faiblement.

La main 4 convient à l'ouverture de 1 S. A. malgré une couleur non arrêtée. Avec les données exposées plus haut, nous pouvons aborder l'étude de la réponse à l'ouverture de 1 S. A.

REPONSES A L'OUVERTURE DE 1 S. A.

A. PASS

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque samedi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

BIENVILLE. — El Cid (AA) à 7.30. Samedi matinée à 2.00. Dimanche à 1.00, 4.30 et 8.00 hres.

CAPITOL. — For love and money (AR) 1.60, 5.00, 9.10. The sword of Lancelot (A) 3.05, 7.10 hres.

CARTIER. — Mon ami Joselito (T) 2.40, 6.00, 9.35. Mademoiselle Stop (AR) 1.00, 4.20, 7.45. Nouvelles à 7.40 hres.

CINEAC. — Vénus au vison (D) à 1.55, 5.25, 9.20. Les Tartares (AR) 4.00, 7.45. Nouvelles à 3.45, 9.05. Court métrage à 1.30 et 7.15 hres.

CLASSIC. — Le masque de fer (A) 12.50, 5.05, 9.20. Les yeux du témoin (A) 3.05, 7.20. Combat Cliston vs Clay à 12.30, 4.45, 9.00, 11.30.

EMPIRE. — Le Guépard (A) à 2.00 et 8.00 (sam. dim. 1.00, 4.30, 8.00).

IMPERIAL. — Nouvelles à 1.00, 4.23, 7.43. Le visage du plaisir (AR) 1.10, 4.33, 7.56. La nuit du loup-garou (D) 2.53, 6.13, 9.36 hres.

LAIRET. — Mon ami Joselito (T) 2.40, 6.00, 9.35. Mademoiselle Stop (AR) à 1.00, 4.20, 7.45. Nouvelles à 7.40 hres.

LAURIER. — El Cid (AA) à 1.00, 4.30 et 8.00 hres.

LEVIS. — La dernière attaque (AR) à 6.00, 9.30. Nouvelles à 7.40. Le bal des sirènes (A) à 7.50.

LIDO. — L'Américaine et l'amour (A) 6.00, 9.33 (dim. 2.52, 6.05, 9.36). Nouvelles 7.38 (dim. 2.37, 7.43). L'imprévu (AR) à 8.00 (dim. 1.00, 4.28, 7.58).

PARIS. — Actualités à 12.45, 5.05, 9.30. Le secret magnifique (T) à 12.55, 5.15, 9.40. Au rythme des tambours fleuris (AR) à 7.20 hres.

PIGALLE. — Actualités à 4.13 et 8.05. 10,000 Cosaques attaquent (A)) 2.02, 6.00, 9.50. La lame nue (A) à 12.25, 4.23 et 8.15.

PRINCESSE. — Nouvelles à 1.00, 6.05. Chacun son alibi (A) 1.10, 6.15. Le bourreau du Nevada (AA) 3.00, 8.05. Les gangsters (A) à 4.24 et 9.29 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 7.00. Les yeux du témoin (A) 2.50, 7.05. Combat Liston vs Clay à 4.30, 8.45. Le masque de fer (A) à 12.45, 4.50, 9.10.

SILLERY. — Soleil dans l'oeil (D) à 7.30 (dim. 1.35, 4.50, 8.00). Lemmy pour les dames (A) 9.10 (dim. 3.15, 6.25, 9.40).

THEATRE D'AUTEUIL. — Samedi: Les Sorcières de Salem (AR) à 3.00, 6.30, 8.30 11.00. Lundi, à 7.00 et 9.00 hres.

VICTORIA. — Le fascinant capitaine Clegg (A) à 3.05, 6.05, 9.30. Six chevaux dans la plaine (AA) 1.35, 4.50, 7.55. Combat Liston vs Clay 1.15, 4.30, 7.50, 9.30, 11.10 hres.

Accord sur le service des ambulances à Montréal

MONTREAL. — (P. C.) — Un accord de principe est intervenu entre les hôpitaux de Montréal et les autorités municipales pour fournir un service d'ambulance depuis les domiciles jusqu'aux hôpitaux.

Le Dr Robert F. Ingram, président du Conseil des hôpitaux de Montréal a indiqué qu'en vertu de la nouvelle entente, les hôpitaux enverront leurs propres ambulances aux domiciles lorsqu'ils en auront été avisés par le médecin du patient, ou dans les cas où le médecin n'a pu être rejoint, quand ils auront reçu l'appel de la police.

La Cour rejette une réclamation de Traders Finance

MONTREAL. — (P. C.) — Le juge Benjamin Robinson, de la Cour supérieure du Québec, a décrété que Traders Finance Corporation avait agi illégalement en saisissant l'automobile d'un débiteur qui était en retard dans ses paiements.

En conséquence, le tribunal a rejeté les réclamations de la compagnie contre Jacques Levert, de Montréal, à qui elle réclamait $770, la somme que présumément il devait à la compagnie après que celle-ci eut saisi et vendu l'automobile.

Remise de l'enquête préléminaire de Banks

Montréal (P.C.) — Les enquêtes préliminaires de Hal C. Banks, président du Syndicat international des marins du Canada, et de 13 autres membres du SM, qui sont accusés de conspiration, ont été remises hier au 6 avril.

PALAIS MONTCALM

7 et 8 MARS à 8 h. 30

Le Centre Dramatique du CONSERVATOIRE

présente

"LE LEGATAIRE UNIVERSEL"

Comédie en 5 actes de Jean-François REGNARD

Mise en scène, Jean Valcourt

avec: SUZANNE LEVESQUE, DENISE GAGNON, VERONIQUE VILBERT, YVES GELINAS, THOMAS DONOHUE, JEAN-LOUIS PARIS, JEAN GUY, JEAN PAGEAU et JACQUES THIBAULT.

Billets en vente au guichet : $2.00 - $1.50 et $1.25 (Taxes incluses) RES.: 524-3645 — Prix d'admission spécial pour groupes - couvents - écoles $1.00 — (Etudiant individuellement $1.25).

Les présidents des groupes étudiants ne sont pas tous d'accord

VANCOUVER. — (P.C.). — Le président de l'Association des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique a qualifié "d'irresponsables et de méprisables" les déclarations faites par le rédacteur d'un journal étudiant de Montréal, Michel Beaulieu, qui s'est élevé contre la visite que le reine Elizabeth projette de faire au Québec en octobre.

M. Malcolm Scott, président de l'Association des étudiants de l'Université de la C.-B., a déclaré que les étudiants de l'Université de Montréal devraient "mettre à sa place Michel Beaulieu, rédacteur du Quartier-Latin.

Ce dernier a déclaré que nombre de Québecois considèrent la reine comme un symbole du colonialisme. Il avait ajouté que la visite projetée de la reine serait considérée comme une provocation dans certains milieux.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir à l'Association des étudiants de l'U. de M., Malcolm dit notamment: "La reine est notre chef d'Etat et non pas un symbole de colonialisme. La grande majorité des étudiants canadiens respectent la reine et son titre et nous sommes surs que cela est également vrai pour les étudiants de l'Université de Montréal".

Instrument utile pour mousser l'unité nationale

HAMILTON (P.C.) — Le Dr A. W. Trueman, directeur du Conseil des Arts, a déclaré ici, lundi soir, que le conseil est un instrument qui pourrait être utilisé pour mousser l'unité nationale.

Il adressait la parole à un banquet interconfessionnel au Temple Anshe Sholom. L'unité nationale, dit-il, signifie l'entente et la coopération entre les divers secteurs ethniques qui ne sont que trop fréquemment à la source de frictions provoquées par la race, la langue, la religion et la politique.

Retraites fermées à Ste-Marie de Beauce

Pour dames et demoiselles retraite de spiritualité, du 9 au 12 mars, (lundi soir au jeudi après le diner). Prêché par : Un Père Jésuite.

Couples mariés (1 à 25 ans de ménage), du 13 au 15 mars (vendredi soir au dimanche après le souper). Prêchée par : Un Père Dominicain.

Dames en général, du 6 au 9 avril, (lundi soir au jeudi après le diner). Prêchée par : le R. P. Alex. Gauvreau, p.m.e.

Ouverture de ces retraites, le soir à 8 heures. Prière de s'inscrire à l'avance. Pour tout renseignement et réservation :

Soeurs Missionnaires de l'Immaculée - Conception, Maison Notre-Dame-du-Rosaire, C. P. 358, Tél. : 387-2742.

SAMEDI PROCHAIN

Matinée et Soirée

LE THÉATRE DU NOUVEAU MONDE

présente

8 femmes

AU **CAPITOL**



comédie policière de Robert Thomas

Mise-en-scène: Guy Hoffman,

Décors: Robert Prevost

Cette pièce a fait courir tout Montréal depuis 6 semaines !

Gilles VIGNEAULT

PALAIS MONTCALM

4 et 5 MARS

4 MARS — Soirée étudiante $2.00 — $1.50

5 MARS — $3.00 — $2.50 — $2.00 — $1.50

RES.: PALAIS MONTCALM — TEL.: 524-3645



Pourquoi Attendre au Printemps? FAITES-LE MAINTENANT

Décès du R. F. Oscar

C'est avec regrets que les paroissiens de St-Prosper ont appris le décès du R. F. Oscar, des RR. FF. du Sacré-Coeur, Province de Rimouski. Le défunt, né Joseph Vézina, était le fils de M. Télesphore Vézina et Mathilde Deveault, décédés de St-Prosper.

Entré au Juvénat d'Arthabaska le 28 août 1901, fut admis au Noviciat de Victoriaville en 1903. Dès sa profession en 1904, le Frère Oscar commença une longue carrière de dévouement : Sherbrooke, Arthabaska, Coaticook, Richemond, Verdun, Montmagny, Asbestos, Danville, Magog, Victoriaville, Lewiston, Winthrop, Danville, Amqui et Petit-Rocher.

Le Frère Oscar, est décédé à l'Hôpital de Amqui, le 22 février à l'âge de 75 ans, 6 mois et 10 jours. Il devait célébrer ses noces de diamant de vie religieuse à l'été 1964.

Le Frère Oscar, était le doyen des profès religieux de la Province de Rimouski.

Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale de Rimouski et l'inhumation au cimetière de la communauté.

Outre le très grand nombre de ses frères en religion, présent aux funérailles, notons aussi son frère et belle-soeur : M. et Mme Prosper Vézina, de St-Prosper de Champlain.

Décès de madame Arthur Couture

Mme Arthur Couture, née Alice Roy et demeurant au no 1650 de la 9e Avenue à Charny, est décédée à l'hôpital Saint-Sacrement, le 2 mars, à l'âge de 79 ans.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, ses enfants, M. et Mme Télesphore Couture (Jacqueline Boissonneault), de St-Romuald, M. et Mme William Higgins (Eméreldа), de Charny, M. et Mme Réal Couture (Rose-Alma Cantin), de Charny, M. et Mme Agapius Boucher (Liliane), de Charny, M. et Mme Hervé Couture (Julienne Lamontagne), de Charny, M. et Mme Alcide Couture (Irène Guilbeault), de Québec, M. et Mme Léopold Couture (Alice Allard), de Charny; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Adélard Roy, de Lévis, M. et Mme Patrick Roy, de Québec, M. et Mme Aldéric Roy, de Détroit, Mich., M. Edgar Cantin et Mme Albert Paradis, de Charny, M. Hermas Ayotte, d'Ottawa, M. Paul Moineau, de St-Romuald, ainsi que plusieurs petits-enfants et nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Charny, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires C. Marcoux Enr., 821, 10e Rue, à Charny.

M. G. Bhérer est élu président

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Section de Montmorency, de la Société Canadienne du Cancer, M. Georges Bhérer a été acclamé président de cette Section. Il succède à M. Jos Paul Bouchard qui a accepté la vice-présidence avec MM. Philippe Lamontagne et Louis-Philippe Girard réélus. Mlle Aline Breton a également été réélue secrétaire-trésorière.

D'intéressants rapports d'activités ont été présentés par Mme Georges Bhérer, présidente du Comité du Bien-Etre et par Mme Claude Légaré l.l., présidente du Comité de l'Education toutes deux réélues.

Des projets ont été élaborés pour l'avenir et des informations données sur les diverses activités de la Société. Il a été convenu que la campagne de souscription aura lieu en avril prochain, en même temps que toutes les autres Sections de Québec, mois d'ailleurs dédié à la lutte contre le Cancer.

Choix complet de FLEURS

Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.



Salon Fleuri FLEURISTE

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

EUGENE **CHABOT** *de L'ILE D'ORLEANS* au **MARCHE ST-ROCH**

3 jours par semaine

CAROTTES SIAM et PATATES

La poche 1.50 — Au panier .25 à .40

OEUFS FRAIS .50

SPECIAUX aux EPICIERS

TEL.: 828-2469

Décès de la Révérende Soeur St-Nestor

La Révérende Soeur St-Nestor, née Yvonne Morin, est décédée récemment à St-Joseph-de-la-Délivrance.



Elle laisse dans le deuil, ses frères et ses soeurs : MM. et Mmes Ernest Morin, de St-Jean Port-Joli; Louis Morin, de St-Jean Port-Joli; Philias Thivierge (Léa) de Québec; Antoine Duval (Marie-Anne) de Kénogami; Jos. Bélanger (Poséphine) de Ste-Perpétue; Emile Bélanger (Corinne) de StAubert; Arthur Bélanger (Claire) de Ste-Louise; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Joseph-de-la-Délivrance.

Décès de la Rév. Soeur St-Gérard-de-Venise



Les P.P. S.S. de la Ste-Famille de Sherbrooke déplore la perte de Sr St-Gérard-de-Venise, décédée le 14 février à leur Maison Générale de Sherbrooke, P. Qué., à l'âge de 53 ans, dont 28 ans passés en religion. Elle laisse dans le deuil son père, M. Edmond De Ladurantaye ainsi que sa belle-mère, ses frères : M. et Mme Maurice De Ladurantaye (Simonne Pellerin), M. et Mme Henri De Ladurantaye (Marguerite Lemieux) M. et Mme Gérard De Ladurantaye (Estelle Fortin). Ses soeurs : Sr St-Edmond missionnaire à Kuanshi, Formose, M. et Mme Edmond Lavoie (Marie-Ange), M. et Mme Wilbrod Lespérance (Rose-Alma), M. et Mme Irenée Giasson (Mariette), M. et Mme Théophile Caron (Marguerite), M. et Mme Gérard Lemieux (Rita), M. et Mme Raymond Lemieux (Géraldine), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu récemment dans la chapelle du Mont Ste-Famille.

Sr St-Gérard-de-Venise (Imelda De Ladurantaye), est né à Cap St-Ignace, cté Montmagny, le 6 février 1911.

Elle entra chez les Soeurs de la Ste-Famille, le 8 novembre 1935, fit sa première profession, le 10 juillet 1938 et ses voeux perpétuels, le 10 juillet 1943.

Décès du Rév. Père Martial-M. Bergeron

A Montréal, le 1er mars, est décédé le Père Martial-M. Bergeron, op.m., assistant du T. R. P. Provicial des Dominicains. Originaire de Ste-Croix de Lotbinière, le Père Bergeron, après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, entra dans l'Ordre de saint Dominique où il fut ordonné prêtre le 14 juillet 1931. Après une année d'étude au Caire et de vicariat à la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Montréal, le Père fut nommé en 1939 au couvent de Québec. Il y partagea son temps entre la prédication et l'enseignement. Jusqu'en 1935, il fut en effet professeur d'apologétique et d'Action catholique au Séminaire de Québec, au Collège de Bellevue, à l'Ecole Supérieure de Commerce, à l'Ecole des Sciences Domestiques de Laval, et chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Successivement Prieur des couvents de Lewiston, Maine, et d'Ottawa, de 1953 à 1962, le Père Bergeron était par la suite nommé assistant du Père Provincial, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Lui survivent ses frères et soeur : Madame J.-E. Giroux (Isabelle), de Québec, monsieur Aurélien Bergeron, de Ste-Croix de Lotbinière, et M. Joseph Bergeron, de Petawket, U.S.A.

Les funérailles ont lieu à Montréal aujourd'hui, en l'église Notre-Dame-de-Grâce et l'inhumation au cimetière de la communauté à St-Hyacinthe.

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités :

Lundi 9 mars : Inspections Médicales Scolaires. Clinique vaccin "Sabin" à l'école Casault (2e dose).

Mardi 10mars : Clinique de B.C.G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires. Clinique vaccin "Sabin" à Berthier (2e dose).

Mercredi 11 mars : St-Pierre : 1 h. 30 : Clinique de bébés au village.

Jeudi 12 mars : Unité Sanitaire : 2 h. à 4 h. : Clinique de bébés. A.M. : Clinique Dentaire.

Vendredi 13 mars : Clinique de B.C.G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires. Clinique vaccin "Sabin" à Cap St-Ignace (2e dose).

avis de décès

CAUCHON. — A Québec, le 2 mars 1964, à l'âge de 60 ans et 1 mois, est décédé M. Antoine Cauchon, époux de dame Blanche Jones, demeurant à 195, avenue Parent.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan Ltée, 1187, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 40172 3-3 (2 fs)

CAUCHON — A Québec, le 1er mars 1964, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Paul Cauchon, voyageur de commerce, fils de feu M. Xavier Cauchon et de feu dame Rose-Anna Beauregard, demeurant à 590, Bon Pasteur, Qué.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46 St-Cyrille Ouest, à 8 hres 45, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière de Château-Richer. Le trajet se fera en automobile. 40156 2-3 (3 fs)

CHIASSON. — A Québec le 1er mars 1964, à l'âge de 56 ans et 9 mois, est décédée dame Yvonne Bourgeois, épouse de feu M. John Chiasson, demeurant au no 366, 9e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 2-3 (3 fs)

COUTURE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 2 février 1964, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédée dame Alice Roy, épouse de M. Arthur Couture, demeurant à 1650, 9e avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enr., 821, 10e rue, Charny, à 8 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 40187 3-3 (3 fs)

DEMERS — A Québec, le 1er mars 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Hervé Demers, président de Demers et Dion, époux de dame Gabrielle Bertrand, demeurant à 1455, rue Marie Rollet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975, Marguerite Bourgeoys, à 8 hres 45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 40153 2-3 (3 fs)

DORION. — A Québec, le 2 mars 1964, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Anne-Marie Jean, épouse de M. Antoine Dorion, demeurant à 22, rue des Lilas ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 mars, à 9 heures.

Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière de Charlesbourg. Le trajet se fera en automobile. 3-3 (2 fs)

DOSTIE. — A Québec, le 3 mars 1964, à l'âge de 61 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Rose Poirier, épouse de M. Jean-Antoine Dostie, demeurant à 773, Chemin de la Canardière.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 4-3 (3 fs)

GAGNON. — A Québeec, le 2 mars 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Gabriel Gagnon, employé civil, époux de dame Bernadette Arsenault, demeurant à 810, Turnbull.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120, St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 3-3 (2 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 1er mars 1964, à l'âge de 62 ans et 5 mois, est décédée dame Germaine Létourneau, épouse de M. Maurice Lachance, demeurant à 183, rue St-Luc.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 2-3 (3 fs)

LANGEVIN. — A St-Michel, cté de Bellechasse, le 2 mars 1964, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédée dame Germaine Lacasse, épouse de M. Pierre Langevin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 15, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière Notre-Dame du Rosaire. 40176 3-3 (2 fs)

LECLERC. — A l'hôpital St-Sacrement, le 2 mars 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Henri Leclerc, époux de dame Adrienne Lamontagne.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Roy, Ste-Claire, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Claire, et de là au cimetière paroissial. 3-3 (2 fs)

MOREAU. — A Québec, le 2 février 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilfrid Moreau, époux en premières noces de feu dame Alice Allen et en secondes noces de dame Laure-Anna Allen, demeurant à 1030, 12e avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 15.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enr., 821, 10e rue, Charny, à 10 heures 10, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 40188 3-3 (3 fs)

NADEAU. — A l'hôpital St-Sacrement, le 3 mars 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alfred Nadeau, époux de dame Antonio Roy, demeurant à St-Anselme, cté de Dorchester.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gaston Breton, à 9 heures 45, pour l'église de St-Anselme, Dorchester, et de là au cimetière paroissial. 4-3 (2 fs)

NOREAU. — A St-Raymond, le 2 mars 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Delphine Châteauvert, épouse de feu M. Joseph-B. Noreau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Plamondon & Frères, 388, rue St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 3-3 (2 fs)

POULIOT — A St-Thomas de Villeneuve, le 1er mars 1964, à l'âge de 30 ans, est décédé subitement M. Marcel Pouliot, briqueteur, époux de dame Corinne Blanchette, demeurant à 11, rue St-Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures. Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert 844, avenue Royale, Beauport, à 8 hres 40 pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial. 2-3 (3 fs)

Sr STE-FAUSTINE. — Au couvent Jésus-Marie de Sillery, le 2 mars 1964, à l'âge de 89 ans et 5 mois, est décédée Sr Ste-Faustine, née Eva Fournier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 7 heures 45. 40185 3-3 (2 fs)

REMERCIEMENTS

Létourneau. — La famille Létourneau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Marguerite Létourneau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 40183 3-3 (2 fs) REM.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à saint Pierre-Julien Eymard pour faveur obtenue avec promesse de le faire publier. Signée: Mme O. G. 4-3 (3 fs) REM.F.O.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CIMON. — Jeudi, le 5 mars 1964, à 8 heures 20, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Horace Cimon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 40181 3-3 (2 fs) S.A.

TARDIF. — Samedi, le 7 mars 1964, à 9 heures, en l'église de Boischatel, sera chanté le service anniversaire de dame Arthur Tardif, née Ozélia Racine.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 40159 3-3 (1 fs) S.A.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Jus tom. Clark 7 btes pr	1.00	Oeufs A moyen	.99
carotte & betterave 8 btes pr	1.00	2 doz. pour	
Pois verts & Blé d'Inde 6/1.00		Boeuf haché	.89
Soupe Nouille & poul. 10/1.00		3 lbs pour	
Gelée assortie 10 pour	1.00	Steak désossé	.79
Catsup. bout. 10 oz 3 pr	.50	La livre	
Saumon Rose 16 oz, la bte	.54	Jambon épaule	.39
Cocoa en poudre, 2 lbs pr	.59	6 à 7 livres	
Huile à salade Maxola, gal.	2.79	Poulets A Eviscéré	.45
Tomate, bte 20 onces 3 pr	.65	6 à 7 livres	
Café Java avec prime, la lb	.74	Lard salé entrelardé lb	.39
Thé noir Ind. Pékoe, la lb	.89	Bacon tranché lb	.49
Raisin sans noyau, 2 lbs pr	.49	Boeuf haut-côte lb	.39
Datte fraiche la lb	.17	Saucisson 4 lbs et plus lb	.29
Corn Starch 2 lbs pour	.29	Lard haché 2 lbs	.79
Melasse Fancy 175 oz	1.49	Foie de veau lb	.99
Biscuit thé Dion, cais. la lb	.28	Patte de lard lb	.20
Biscuits ass. Dion 3 lbs pr	1.09	Lard frais, soc désos. lb	.59
Filet morue, bte de 5 lbs	1.59	Derrière boeuf comp. lb	.49
Vermicelle bte de 20 lbs	2.89	Oranges S.K. 3 doux. pr	1.00
Jus tomate 24/20 la cais.	2.95	Pamplemousses 12 pour	.69
Pois verts 24/20 la cais.	3.75	Citrons, la douzaine	.49
Blé d'I. doré 24/20 cais.	3.50	Pommes, sac de 5 lbs	.39
Graisse pure lard, chaud	.14	Pommes table, min. 1.99 à	3.50
Morues salées, la lb	.22	Carottes & Navets 5 lbs pr	.33
Oeufs Pâq. bte 24 & 48	1.99	Patates No 1 75 lbs	1.59

Acceptons commande de la campagne avec mandat

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui

MERCREDI

16.30—Mire
11.30—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Siège réservé — "Défenseur silencieux", mettant en vedette Jackie Cooper, Rin-Tin-Tin et Jean Hersolt. (Tous)
2.30—Féminité —
3.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez.
3.15—Actualités féminines — Animateur: J.-P. Noiet.
3.50—Le temps de vivre —
4.00—Bobino et sa petite amie Bobinette.
4.30—La boîte à surprises —
5.00—Coeur aux poings — "Le canot d'écorce".
6.30—Le coin des amis
6.35—Les espiègles — Comédie pour enfants.
6.00—Horaire commenté Lu par Ray. Labrecque.
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Faites de mouche — L'invitée de M. Labarrère sera Denyse Filiatrault.
6.45—Uti-Uti — Les chansons de Mirielle Lachance.
7.00—Panorama —
7.15—Clinique sportive — "Escrime" — Rossire Auder, professeur d'escrime, donne une démonstration.
7.30—Adam ou Eve — Avec Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
8.00—Le pain du jour — Téléroman de Réginald Boisvert.
8.30—Cité sans voile — Film policier avec Paul Burke, Horace MacMahon et Harry Bellaver.
9.30—Le Saint
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Sur le matelas —(lutte)
12.00—Fin des émissions

JEUDI

9.30—Mire
10.30—Emission scolaire — "Les merveilles de la nature". — Connaissances usuelles, pour les élèves de 7e année.
11.00—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Cinéma Kraft
2.30—Féminité — Emission d'intérêt féminin. Une réalisation d'Andrée Thériault.
3.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez.
3.15—La revue de la maison
3.30—Votre enfant, madame— Animatrice : Françoise Faucher.
4.00—Bobino et sa petite amie Bobinette.
4.30—La boîte à surprises —
5.00—Roquet, belles oreilles—
5.30—Mains habiles — avec Yvan Landry.
6.00—Horaire commenté Lu par Ray. Labrecque.
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Tout l'monde en place— Animateur : Jacques Larocheile. — Chansons aux sports de Jacques Auger. — Valentino et sa partenaire — Gemma Barra, discusé.
7.00—Panorama — Un billet sur l'éducation. — M. Gilles Pilote qui nous parle d'un voyage sur le pouce en Afrique.
7.30—La famille Stone — Avec Donna Reed.
8.00—Filles d'Eve — Téléroman de Louis Morisset.
8.30—Tout pour un — Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances d'un seul concurrent.
9.00—Détectives
9.30—L'heure du concert — Récital du pianiste chilien Claudio Arrau. — Oeuvre de Mozart, de Beethoven, de Chopin.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Cinéma — "Mabock, l'éléphant du diable", mettant en vedette Dorothy Lamour, Richard Denning et Jack Haley. (Adultes)
12.30—Fin des émissions.

demain

MERCREDI

9.30—Test Pattern
9.58—Opening
10.00—Quebec school
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery chool
1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlett hill
3.00—Take Thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Cisco Kid
4.30—The Three Stooges
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Woody woodpecker
6.00—Provincial affairs
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Burke's law
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Invitation to Place des Arts
10.30—World of Wales
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

JEUDI

9.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National schools
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Mr. Piper
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Whiplash
7.30—The Jack Benny Show
8.00—Lucy
8.30—The serial
9.00—Grindl
9.30—Parade
10.00—Zero one
10.30—Candid camera
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

La marine britannique sous les ordres de l'ONU

C'est faux, affirme M. Wilson

WASHINGTON, (Reuter) — Interrogé au cours d'une conférence de presse donnée à Washington, à la fin de son séjour dans la capitale américaine, sur les informations parues dans certains journaux londoniens selon lesquelles il aurait suggéré de placer la marine britannique sous les ordres des Nations unies, M. Harold Wilson, leader du parti travailliste, a démenti ces rumeurs par un "bien sûr, c'est absolument faux".

"Sous quelque gouvernement que ce soit, conservateur ou travailliste, le contrôle des forces armées demeurera à cent pour cent sous la souveraineté du Royaume-Uni", a-t-il ajouté.

Pour la paix universelle

Au cours des entretiens qu'il a eus à Washington avec les dirigeants américains il a expliqué le rôle important qu'à son avis les forces armées britanniques pourraient jouer.

"Il serait bon que de temps en temps la Grande-Bretagne apporte une contribution appropriée à une opération précise de maintien de la paix des Nations unies. Tel est le cas de Chypre", a-t-il dit.

"Nous voudrions renforcer nos armées de telle sorte qu'elles soient prêtes à répondre aux appels lancés par l'Alliance Atlantiques ou les Nations unies afin de faire face à des situations dangereuses dans diverses parties du monde".

"Mais la suggestion que nous pourrions placer la Royal Navy sous le contrôle des Nations unies ou de quelqu'un d'autre, et non sous le contrôle de notre propre gouvernement, est vraiment trop fantastique pour que j'en parle".

M. Wilson a souligné que la Grande-Bretagne pourrait jouer un rôle important dans le monde grâce à ses forces classiques.

"Si le parti travailliste est appelé au pouvoir, a-t-il ajouté, des membres du gouvernement viendront à Washington pour y avoir de larges discussions sur les problèmes de défense et ceux de l'avenir de l'OTAN et plus particulièrement sur le problème de savoir en quelles circonstances la force de dissuasion occidentale devrait être utilisée".

LES ENGINS NUCLEAIRES

Une autre question, a-t-il ajouté, est celle d'un partage plus équitable des responsabilités dans la formulation de la politique nucléaire de l'OTAN.

Interrogé à propos de l'attitude du parti travailliste vis-à-vis du projet de force multilatérale de l'OTAN, M. Wilson a déclaré que, s'il était convaincu que c'était la seule façon d'éviter que l'Allemagne ne devienne une puissance nucléaire, alors il accepterait à contre-coeur d'y participer.

Mais nous n'en sommes pas convaincus, a-t-il ajouté. Nous estimons que ce projet n'apporte rien à la force de dissuasion occidentale et que les motifs en sont purement politiques. Nous pensions que loin de répondre aux ambitions nucléaires de l'Allemagne, cela ne pourrait qu'aiguiser son appétit".

"Nous pensons que la bonne solution est de reconnaître clairement que la puissance nucléaire de l'Occident est placée entre les mains des Etats-Unis et que les prétentions nucléaires des autres pays sont, ou seront bientôt, irréalistes".

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Force internationale à Chypre

L'ONU vote aujourd'hui

NATIONS-UNIES (Reuter) — Le projet de résolution sur Chypre, soumis lundi par cinq des membres non permanents du conseil de sécurité, sera probablement adopté aujourd'hui par le Conseil, déclare-t-on de source diplomatique aux Nations unies. La France que l'on croyait disposée à voter la résolution, émet maintenant des réserves, ajoute-t-on de même source. M. Roger Seydoux, délégué français aux Nations unies, poursuit-on de même source, pourrait prendre la parole demain pour demander une révision des traités de garantie, signés par la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie.

Mais, déclare-t-on de source française, aucune indication n'est venue de Paris pour dire que la France s'opposera à l'adoption du projet.

L'URSS et la Tchécoslovaquie s'abstiendront probablement lorsque le projet sera mis aux voix.

Mécontentement britannique

Sir Patrick Dean, délégué britannique, a exprimé le mécontentement de son gouvernement à la suite de l'ajournement hier du débat. "Les événements n'attendent pas à Chypre", a-t-il dit.

Plusieurs membres du Conseil, et notamment l'Union soviétique, déclare-t-on de source digne de foi, avaient besoin de davantage de temps pour formuler leurs positions. Les Soviétiques, croit-on savoir, ne sont pas satisfaits par la disposition du projet qui prévoit de placer sous l'autorité du secrétaire général la force qui sera éventuellement envoyée à Chypre. Moscou insiste pour que toutes les opérations de maintien de la paix soient placées sous l'autorité directe du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier afin de poursuivre son examen du problème cypriote mais aucun délégué n'ayant exprimé l'intention de prendre la parole, le Conseil a ajourné ses travaux à aujourd'hui.

L'opinion d'U Thant

U Thant a déclaré hier qu'il pensait que les Nations unies pouvaient, dans une certaine mesure, réussir à progresser, au cours des trois prochains mois, vers une solution durable de la crise cypriote, si le Conseil de sécurité approuve l'envoi dans l'île d'une force chargée du maintien de la paix et d'un médiateur.

Répondant aux questions qui lui étaient posées au cours d'un déjeuner offert en son honneur par l'Association des correspondants de presse accrédités auprès des Nations unies, le secrétaire général des Nations unies a ajouté qu'il essaierait de mener à bien tout mandat que lui confierait le Conseil de sécurité.



● Quatre cents personnes, environ, ont protesté contre l'attitude des forces policières durant une manifestation antiraciale. Le groupe a marché sur le Capitole de Annapolis. On ne signale aucun incident grave. (Téléphoto UPI)

Icône miraculeuse au chevet du roi Paul

..ATHENES (Reuter) — Une icône miraculeuse de la Vierge Marie a été amenée au Pirée hier soir par un destroyer de la marine grecque pour être transportée au chevet du roi Paul, dont la condition s'aggrave.

L'icône était gardée dans un sanctuaire de l'île de Tinos, mer Egée, à 100 milles environ au sud-est d'Athènes.

L'icône a été transportée à bord du destroyer "Sphendoni".

L'archevêque Chrysostomos, primat de Grèce, a lui-même transporté l'icône au chevet du roi. Celui-ci se trouve au palais de Tatoi, situé à 20 milles environ au nord d'Athènes. Le roi a baisé l'icône, tandis que des prières spéciales étaient récitées.

Aux côtés de l'archevêque, âgé de 84 ans, se trouvaient également, à l'arrivée du destroyer dans le port d'Athènes, le prince régent Constantin et les membres du Saint Synode.

Dans le monde

ROME. — Suspendu en août dernier de ses fonctions de secrétaire général de la Commission italienne de l'énergie atomique, le professeur Felice Ippolito a été arrêté hier soir à Rome à son domicile par la police.

Le professeur a été inculpé de détournement de fonds et incarcéré à la prison Regina Coeli. Il est également accusé d'avoir tiré profit de ses fonctions officielles dans un "intérêt privé".

—oOo—

COLOGNE. — La compagnie de navigation aérienne ouest-allemande Lufthansa a pris une option sur trois avions commerciaux supersoniques américains, dont la construction est actuellement à l'étude, a annoncé hier un porte-parole de la compagnie. La Lufthansa a annoncé précédemment que l'avion supersonique franco-anglais "Concorde", également à l'étude, ne répondait pas à ses besoins.

—oOo—

BRUXELLES. — La Belgique a décidé de ne pas participer à l'expérience-pilote de force nucléaire de l'OTAN à équipages mixtes, a déclaré hier un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères. Cette décision, a-t-il précisé, ne signifie pas que le gouvernement belge a déjà pris la décision formelle de ne pas participer à la force nucléaire à équipages mixtes projetée.

—oOo—

WASHINGTON. — M. Robert McNamara quittera Washington jeudi soir pour Saigon où il arrivera le 8 mars, a annoncé hier le département américain de la Défense.

—oOo—

MOSCOU. — L'Union soviétique a accepté hier que les plus grands navires américains — dont des bateaux-citernes géants — soient affectés à la livraison à l'URSS de blé américain, a annoncé un porte-parole américain.

—oOo—

BRUXELLES. — M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, se rendra prochainement en visite officielle à Léopoldville, a annoncé hier soir un porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans la capitale belge, qui a ajouté que la date de ce voyage n'avait pas encore été arrêtée.

—oOo—

DALLAS. — Avec la désignation du 12ème juré, le tribunal de Dallas dispose à présent d'un jury complet pour juger Jack Ruby, inculpé du meurtre de Lee Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy.

Le 12ème juré est Mme Louise Malone, veuve et grand-mère, qui travaille comme comptable dans les bureaux d'une compagnie de pétrole. Elle était le 162ème candidat-juré interrogé par le tribunal. La désignation du jury a pris en tout 60 heures 21 minutes.

PROFITEZ DE NOTRE
GRANDE VENTE
ACTUELLEMENT EN COURS
RABAIS DE
20%
SUR TOUT LE STOCK
RAYON
D'AUBAINES SPECIALES
de LIVRES NEUFS à 60% et plus
Ouvert de 9h.00 a.m. à 5h.30 p.m.
Le samedi jusqu'à 5h.00 p.m.
La Librairie
de
L'Action Sociale Catholique
Place Jean-Talon — Québec.
Tél.: 529-8821



● WASHINGTON. — Le président et Mme Johnson ont assisté, dimanche, aux offices célébrés en l'Eglise Chrétienne de Washington. Le Chef de la Maison Blanche est photographié ici alors qu'il donne la main à deux enfants à la sortie de l'église. (UPI téléphoto).

Le plus grand importateur du monde: le Marché commun

NEW-YORK. — (Reuter) — Parlant au cours d'un déjeuner des Chambres de Commerce des pays du Marché commun M. Robert Marjolin, vice-président de la commission de la communauté économique européenne, s'est élevé contre ceux qui accusent la communauté de tendre à se replier sur elle-même et à pratiquer le protectionnisme.

M. Marjolin a déclaré que depuis 1958 les importations du Marché commun ont augmenté de 52 pour cent, tandis que l'accroissement de ses exportations n'a été que de 37 pour cent. Le déficit commercial des six pays membres a augmenté de douze fois en cinq ans, atteignant en 1963 un total de trois milliards de dollars. Il a précisé que les importations du Marché commun en provenance de la Grande-Bretagne avaient augmenté de 105 pour cent en cinq ans, alors que les exportations du Marché commun en Grande-Bretagne augmenteraient de moins de 50 pour cent.

Dans le cas de l'Amérique latine l'accroissement est respectivement de 35 pour cent et de 10 pour cent. D'une manière générale, les importations en provenance des pays en voie de développement ont augmenté de 10 pour cent, alors que les exportations vers ces pays restaient stationnaires.

Le Marché commun européen, a dit M. Marjolin, est le plus grand importateur du monde. Au cours des six premières années de son existence, il a représenté un facteur de progrès, non seulement pour les Six, mais pour l'ensemble du monde libre.

Calendrier

MERCREDI, 4 MARS 1964
S. Casimir, conf.
QUARANTE-HEURES
Hôpital de Thetford
Saint-Casimir
Séminaire de Québec
Demain :
S. Jean de la Croix
SOLEIL: Lever: 6.17 Coucher: 5.38
LUNE: Lever: 6.22 Coucher: 10.38
PHASES DE LA LUNE EN MARS
Dernier quartier le 6, à 5 h. a.m.
Nouvelle lune le 13, à 9 h. 14 p.m.
Premier quartier le 20, à 3 h. 39 p.m.
Pleine lune le 27, à 9 h. 48 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Le plus grand choix de
CHAUSSURES
pour toute la famille
LES MAGASINS DE CHAUSSURES
Talbot
Coin P ST-ROCH ST-DOMINIQUE MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS pour mieux vous servir
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique
795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau
STATIONNEMENT FACILE



INESTIMABLE
Le prix de cette bouteille de sang ne saurait s'établir en dollars. Heureusement, telle n'est pas la pratique en notre pays. Chaque année, la Croix-Rouge canadienne fournit gratuitement du sang entier et des dérivés du sang à près de 300,000 malades, accidentés et sinistrés. Tout ce qu'on vous demande en retour, c'est votre appui. Par son service de transfusion sanguine et d'innombrables façons, la Croix-Rouge vient en aide à notre ville, à notre pays, au monde entier. En appuyant la Croix-Rouge, vous aidez beaucoup . . . beaucoup de gens.
LA CROIX ROUGE EST À L'OEUVRE
Objectif de la campagne : pour la région métropolitaine de Québec $85,000.00
2 au 23 mars 1964
325, rue de la Croix-Rouge, Québec, P.Q. Tél.: 529-9711
PARTOUT ET TOUJOURS